


SELLER  
THE ROESDRIE  
OR KIEHEVENST







Digitized by the Internet Archive  
in 2009 with funding from  
University of Ottawa

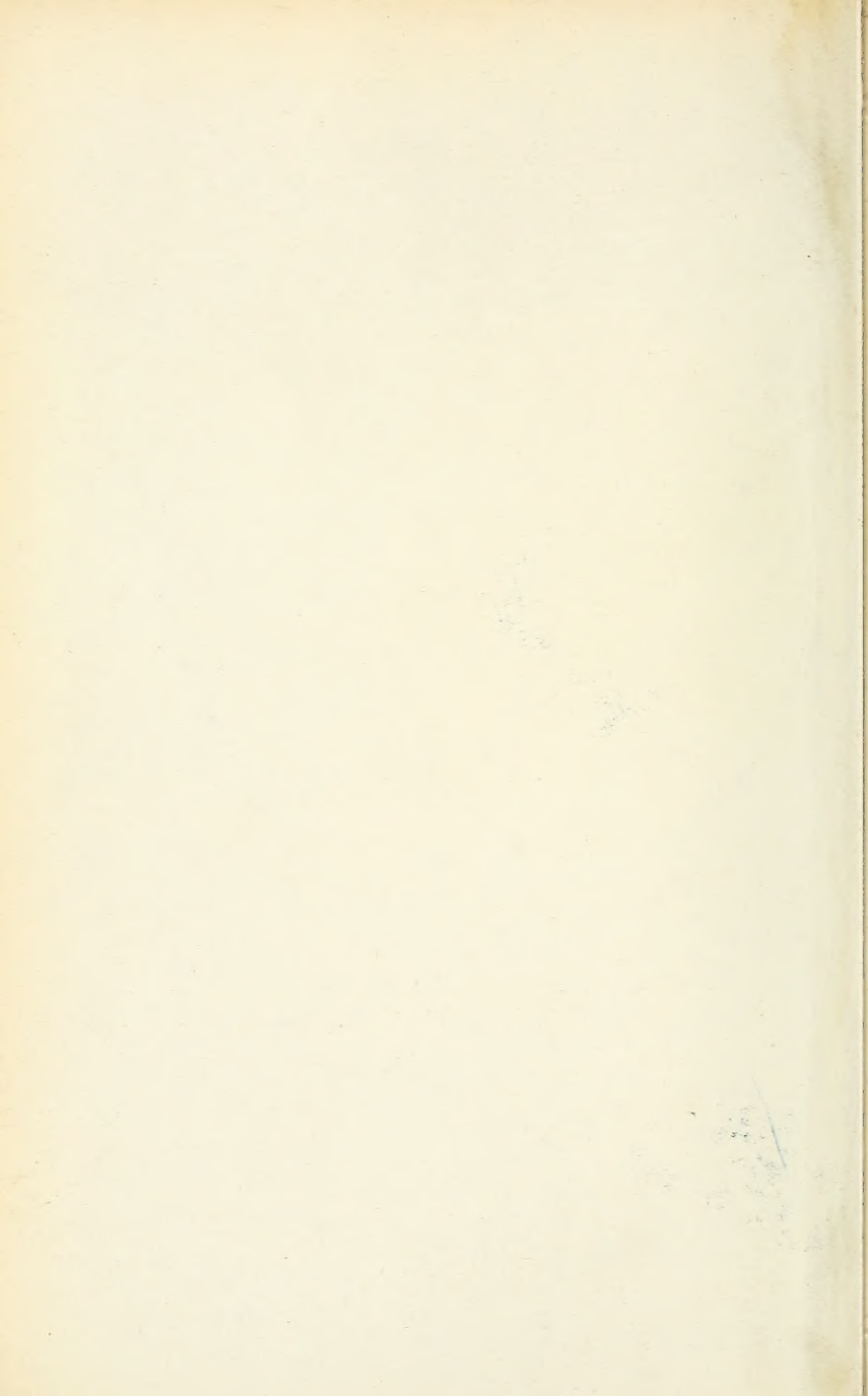
Henri d'Alméras

La Vie  
Parisienne  
sous la  
Révolution  
& le  
Directoire

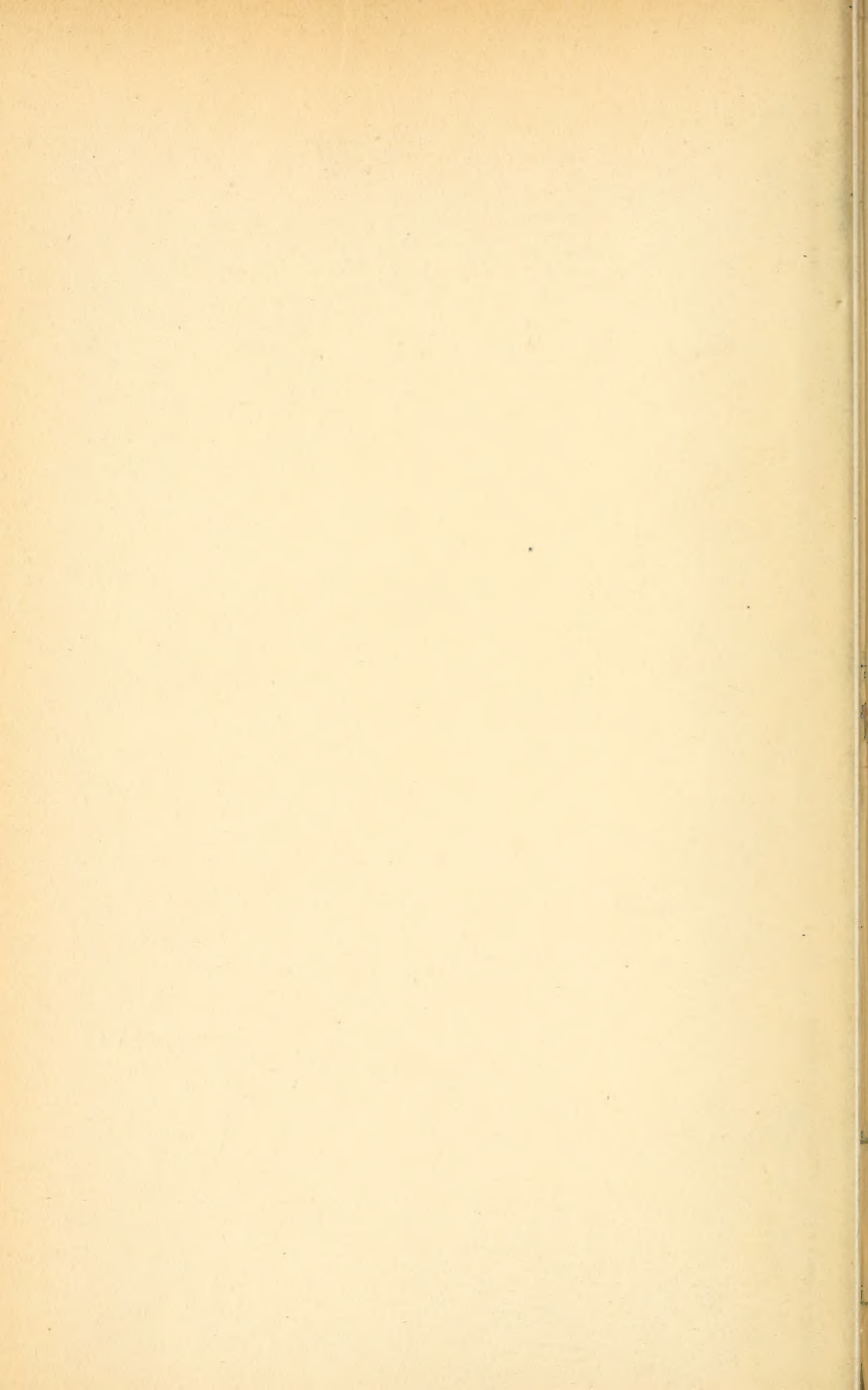


~ Nombreuses Illustrations  
Dans le Texte & Hors-Texte ~

à Paris  
Chez Albin Michel Editeur  
10 Rue de l'Université 10









# La Vie Parisienne

sous la Révolution et le Directoire

## DU MÊME AUTEUR

*A la Société Française d'Imprimerie et de Librairie*

15, RUE DE CLUNY, 15

---

Cagliostro.

Émilie de Sainte-Amaranthe.

Les Dévotes de Robespierre.

Fabre d'Églantine.

## A LA LIBRAIRIE ALBIN MICHEL

Le Marquis de Sade.

Une Amoureuse. Pauline Bonaparte.

Marie-Antoinette et les Pamphlets royalistes et révolutionnaires.

## EN PRÉPARATION

La Vie Parisienne sous le Consulat et l'Empire.

---

118  
A 4485 v. 2

HENRI D'ALMÉRAS

---

La  
**Vie Parisienne**

sous la Révolution et le Directoire



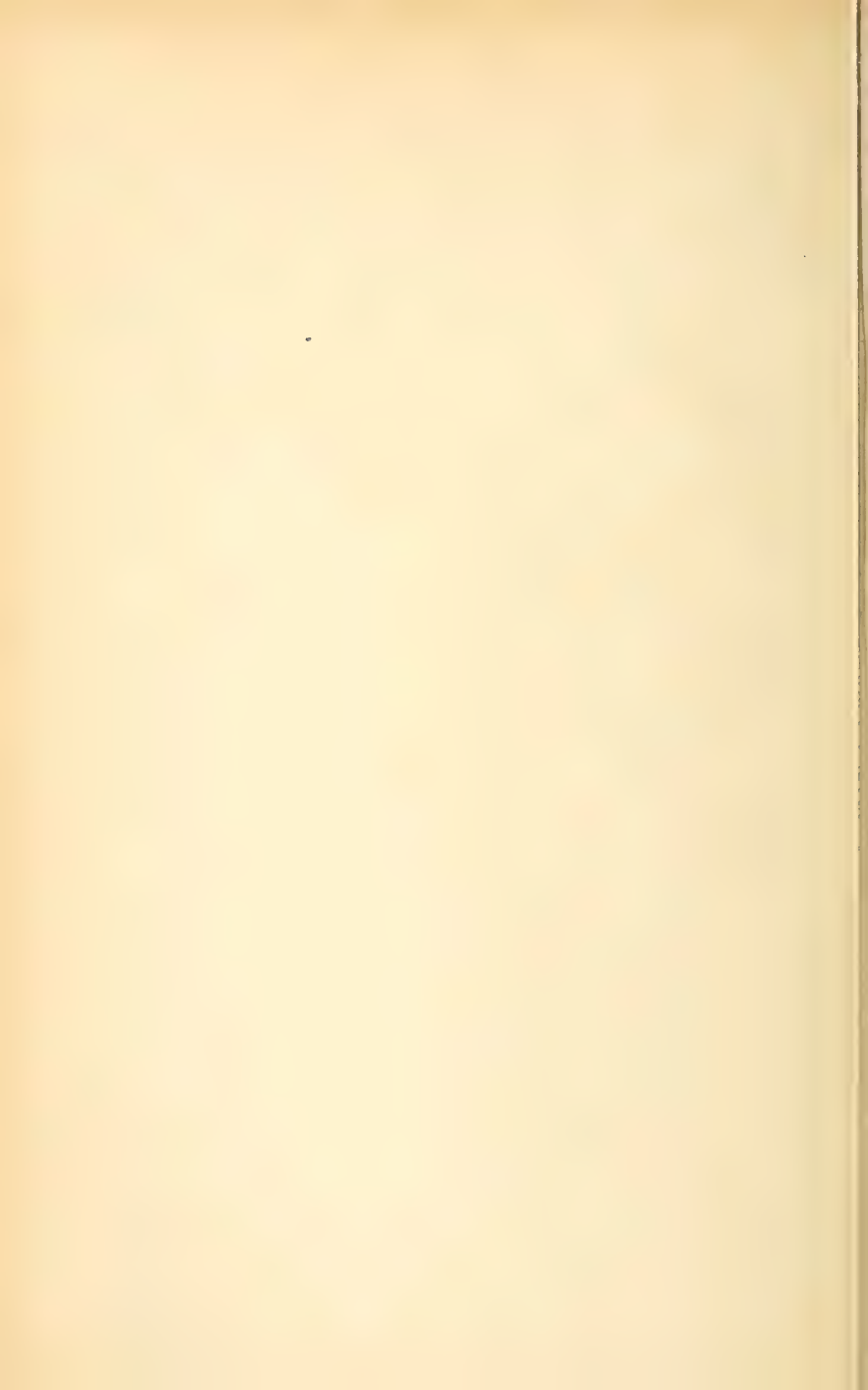
PARIS

ALBIN MICHEL, ÉDITEUR

10, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 10

—  
1909

105-289  
3/10



# LA VIE PARISIENNE

Sous la Révolution et le Directoire.

---

## I

### PARIS SOUS LA RÉVOLUTION ET LE DIRECTOIRE — LA RUE



La Liberté. — D'après Prud'hon.

La population de Paris, au début de la Révolution, est évaluée à 600.000 habitants (1). Elle diminuera beaucoup, la guillotine aidant, pendant la Terreur. Elle augmentera sous le Directoire. Chassés par la misère et par les haines locales, plus tracassières, plus

(1) Paris avant la Révolution formait 21 quartiers. Lors des élections de 1789 il fut divisé en 60 districts, et depuis juin 1790 en 48 sections. V. Appendice.

oppressives dans les petites villes, des provinciaux se réfugieront en grand nombre dans la capitale, pour essayer d'y gagner leur vie ou pour y chercher une sécurité relative.

En réalité la misère est générale. Elle sévit à Paris autant qu'ailleurs, mais elle peut mieux s'y dissimuler. Elle peut aussi demander au vol, presque autorisé ou de moins en moins puni, ce que le travail lui refuse.

D'ailleurs le travail est suspect. Bien des gens se sont imaginés que la Révolution, en les émancipant, leur permettrait de ménager leurs forces et de ne plus se fatiguer comme sous l'ancien régime. Être libre, pour eux, c'est avoir droit au repos, ou du moins à la suppression de tout effort trop pénible, de toute besogne trop désagréable.

« Ce qui frappe le plus, remarque Mercier (1), c'est la fainéantise du peuple. Le petit peuple travaille très doucement. Ses bras daignent à peine faire le moindre effort. Son métier est devenu pour lui une espèce d'amusement. Le gros travail lui fait peur : le brancard est peu chargé, la hotte est légère. Il loue ses bras comme par condescendance ; il veut dans une demi-heure gagner le prix d'une journée entière ; il semble enfin, en travaillant avec l'insouciance la plus marquée, obliger

1 *Le Nouveau Paris*, édit. Michaud. 1908, p. 237.

encore le maître ou le bourgeois qui le paie chèrement. »

Il y a cependant un peu partout, mais besognant le moins possible et attendant avec impatience le moment où on leur donnera l'argent des riches, des gens de petits métiers qui conservent à Paris son aspect d'autrefois, son cadre du dix-huitième siècle —, fleuristes, portefaix, savoyards en habit de bure, charbonniers, fripiers trônant au milieu des chiffons et des ferrailles, Margot la ravaudeuse dans son tonneau, limonadiers en plein vent, marchands de coco avec la sonnette qui appelle le client, montreurs de verres d'optique dont le commerce est très intermittent et qui ne gagnent sérieusement leur vie que pendant la durée des éclipses, arracheurs de dents aux boniments intarissables, et tondeurs de chiens, tel que celui qui, sur le Pont Neuf, étale cette engageante enseigne : *Mange-Pain, tond les chiens, coupe les chats et sa femme va-t-en ville.*

L'argent devient de plus en plus rare et le commerce va de mal en pis : « Le fabricant obligé de détruire une partie de ses ateliers ; les détaillistes voyant leurs boutiques désertes ; les fournisseurs, conservant toujours des magasins remplis, se font violence pour croire aux bienfaits de la Révolution ; mais les privations journalières, les avanies répétées, les paiements toujours retardés font que mal-

gré eux l'avenir s'obscurcit à leurs yeux et que des doutes cruels se mêlent à l'espérance (1). »

Plus tard, cette continuation ou plutôt cette aggravation de la misère provoquera, surtout chez les femmes plus à même de la connaître et d'en souffrir, un vif mécontentement et des manifestations hostiles au gouvernement révolutionnaire. « Les femmes du marché Saint-Martin, dit un rapport de police du 19 septembre 1793 (2), étaient hier armées de verges pour étriller celles qui porteraient la cocarde ; ce prétexte pourrait amener des choses plus sérieuses. Cette fermentation est générale. Ces femmes s'accordent sur un point : le besoin d'un nouvel ordre de choses qui les tire de la misère où elles se disent plongées ; elles se plaignent des autorités constituées, demandent le renouvellement de la constitution, etc... Voici leurs propres expressions dans le faubourg Saint-Antoine : « Si nos maris ont fait la révolution, nous saurons bien faire, nous, la contre-révolution, si elle est nécessaire. »

Vers la fin de l'année 1791, il y a à Paris 100.000 pauvres environ, dont 60.000 venus des départements. Parmi ces pauvres on compte les 31.000 indigents des ateliers nationaux qu'on a

(1) *Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du temps*, 1790, 1<sup>re</sup> partie, p. 33.

(2) Cité par A. SCHMIDT, *Tableaux de la Révolution Française*, Paris 1867-70, t. II, p. 125.



renvoyés en juin et qui se sont empressés de revenir trois mois plus tard.

Quelle ressource reste-t-il à ces misérables et aux 33.000 repris de justice (1) mis en liberté ou laissés en liberté depuis le début de la Révolution ? Mendier ou voler. Ils ont pour cela toutes les facilités désirables.

« Autant de vols que de quarts d'heure et point de voleurs punis ; nulle police, des tribunaux surchargés, des prisons qui ne suffisent plus à la quantité des délinquants ;... presque tous les hôtels fermés ; la consommation annuelle diminuée de 250 millions dans le seul faubourg Saint-Germain ; vingt mille coquins, la marque sur le dos, passant le jour dans les tripots, les spectacles, au Palais-Royal, à l'Assemblée nationale, dans les cafés ; des milliers de mendiants infestant les rues, les carrefours, les places publiques ; partout l'image de la plus profonde et de la moins attristante misère, car elle se joint à l'insolence ; des milliers de déguenillés qui subsistent de la vente d'un papier-monnaie frappé de tous les timbres, émis par qui veut en émettre, déchiqueté en particules, vendu, donné, rendu en lambeaux plus

(1) C'est le chiffre que donne, d'après le relevé d'un registre qui existait chez le sieur d'Angr... le *Journal de la Cour et de la Ville* (n° du 19 juin 1791), mais il doit être passablement exagéré.

sales que les malheureux qui en commercent (1). »

Partout on mendie, on vole partout (2). Au château des Tuileries, le 6 janvier 1790, on arrêta deux filous qui venaient de voler des bourses et des montres sur l'escalier et dans les salles.

Le mauvais éclairage des rues (par des lanternes à huile et à mèche) contribue encore à les rendre peu sûres, et ce sera bien pire sous la Terreur, lorsque les marchands, obligés par le malheur des temps de dépenser le moins possible, fermeront leurs boutiques dès la tombée du jour.

Dans ces rues sombres, étroites, les ordures s'amoncellent, surtout au coin des bornes. A chaque pas on se heurte à quelque monticule de décombres (3). Le nettoyage est très défectueux pour ne pas dire nul.

Journalistes et chroniqueurs se plaignaient sous le règne de Louis XVI de la multitude des voitures, de leur rapidité excessive et de la brutalité des cochers. La situation n'a pas beaucoup changé dans les premières années de la Révolution, et les do-

(1) *Mercur de France*, numéro du 5 novembre 1791.

(2) « La voiture du jeune marquis de Duras, revenant de Vienne, s'est rompue, samedi dernier, dans la forêt de Bondy. Cet aimable Seigneur, craignant qu'on ne lui volât la boîte dont l'Empereur lui a fait cadeau, un de ses valets répond : « Ne craignez rien, Monsieur, les voleurs de cette forêt sont à Paris. » *Journal général de la Cour et de la Ville*, numéro du 26 janvier 1791.

(3) *Compte rendu de Pétion, maire de Paris*, le 9 décembre 1791.

léances restent les mêmes, justifiées par les mêmes abus. Énormes diligences (1) qui s'avancent en gémissant, comme si elles pleuraient d'avance le sort de leurs victimes, lourds carrosses où minaude une marquise, où sommeille un financier, berlines ou cabriolets, wiskis aux roues démesurées, aux pattes grêles, wiskis lancés à fond de train, tous ces véhicules, les uns par leur poids, les autres par leur course folle, menacent sans cesse l'existence du malheureux piéton.

Pour remédier à ces abus et supprimer ces dangers, que faudrait-il ? une réglementation sévère. Mais ce sont des phrases banales et des tirades emphatiques qu'on leur opposera. Lisez cette circulaire (2) du procureur de la commune Manuel, écrivain verbeux et déclamatoire, Manuel de Rhétorique. Elle fut adressée à tous les commissaires de police de Paris.

10 avril 1792.

Vous vous plaignez, Monsieur, et avec raison de ce que vous n'avez plus les mêmes droits, c'est-à-dire les mêmes devoirs à remplir ; il est du moins un moyen de vous en consoler ; c'est de faire mieux que ce que vous avez toujours à faire. A votre place, je m'appliquerais à rendre les rues commodes et propres : il vous en saurait gré, ce peuple qui, toujours dans les boues,

(1) Les Messageries se trouvaient alors rue du Boulay.

(2) Elle a été publiée pour la première fois dans *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* du 10 décembre 1902.

ne se doute pas encore en marchant qu'il est libre : n'est-ce pas déjà trop de rencontrer partout des chevaux qui lui disputent le pavé ? Il s'était pourtant flatté que si jamais des magistrats allaient à pied, il s'apercevrait que c'est pour lui surtout que les rues sont faites. Comment les citoyens, dans chaque quartier, ne s'entendent-ils pas pour faire repousser tous les jours, à une heure fixe, cette fange qui salit jusqu'à leurs maisons et qui, sous le soleil même de l'été, les force aux tristes couleurs de l'hiver.

Serait-il vrai, Monsieur, que, quand c'est la loi qui vous charge de disposer, tous les matins, la voie publique, si vous cherchez des témoins pour constater un délit qui nuit à tous, vous ne trouvez partout que des voisins, des parents, des amis qui craignent de se surveiller, comme si une dénonciation même n'était pas une vertu. Eh bien, Monsieur, appelez des patriotes, il y en a beaucoup dans toutes les sections ; s'il le faut, des officiers municipaux vous accompagneront, le procureur de la Commune lui-même. Toutes nos fonctions nous viennent du peuple, elles nous honorent toutes.

Pourquoi des pierres devant nos portes semblent-elles attendre qu'un Amphion les enlève ? Il y a une loi bonne à garder, quoique faite sous des rois, qui vous ordonne de les faire transporter aux dépens de ceux qui les oublient, quand elles embarrassent les villes, jusque dans la solitude des campagnes.

Ne pourriez-vous pas encore préparer, par des procès-verbaux, ce tardif règlement sous lequel la police doit enfin ranger tous ces carosses *sic*, échappés à l'œil tutélaire d'un inspecteur, où les femmes tremblent devant des cochers, quelquefois ivres, souvent brutaux,

et qui, la nuit, peut-être, recèlent le vice et le crime.

Mais je vous dois, Monsieur, un hommage public. Grâce à vous le commerce ne se cache plus le dimanche dans ses obscurs comptoirs ; vous avez senti que les commandements de l'Église ne sont plus des lois... La nation qui, bientôt sans doute, nous donnera, pour nous délasser de nos travaux, des hommes et des actions à célébrer, aura seule le droit de fermer les boutiques. Les religions n'ont de police à exercer que dans les temples.

Courage, Monsieur, faisons toujours marcher ensemble la liberté et la raison : l'une ne peut jamais aller sans l'autre.

P. MANUEL, *procureur de la Commune.*

Sans que les gens qui allaient à pied aient eu lieu de se féliciter du changement, la Terreur, en pourchassant les nobles et les riches, en paralysant de plus en plus le commerce, diminua considérablement le nombre des véhicules qui circulaient dans Paris (1). Des mesures vexatoires y contribuèrent aussi pour une large part. Ainsi le conseil général de la Commune ordonna, le 4 septembre 1793, que, après une heure du matin, tout

(1) « On ne voyait pas une seule voiture dans Paris, » dit avec une exagération ardente le baron de Frenilly dans ses *Souvenirs* (Paris, 1908, p. 181) et plus loin il ajoute : « A la sortie de l'Opéra, on entendait les « Luxembourgs » crier : « La carriole de la citoyenne une telle ! » C'était un grand luxe alors et il fallait avoir des amis pour se le permettre. »

citoyen trouvé dans une voiture serait arrêté et conduit à pied à son domicile.

Paris à cette époque a l'air d'un camp. Paris joue au soldat. De paisibles boutiquiers, que leur négoce n'occupe plus beaucoup, exhibent du matin au soir l'uniforme de la garde nationale qui flatte leur vanité : « Allez-vous danser, un grenadier inspecte vos cabrioles. Allez-vous manger, un caporal vous coupe les morceaux. Allez-vous acheter une boîte de pastilles chez le bonbonnier, un sergent vous mène aux balances. Allez-vous faire un tour de promenade, la sentinelle vous montre la carte du pays. Allez-vous écouter la parole de Dieu, un sous-lieutenant vous exhorte à la componction. Demandez-vous le viatique, deux grenadiers viennent se fourrer dans votre ruelle (1). »

On a supprimé, le 15 octobre 1792, la croix de Saint-Louis mais on n'a pas supprimé, et on ne supprimera jamais, ce besoin de distinctions qui caractérise les Français, même régénérés et libres. Les rues sont pleines de gens décorés. Chaque Société veut avoir ses insignes, et c'est par là surtout qu'elle recrute et s'attache ses membres.

Il y a des médailles ovales qu'on porte à la

(1) *Révolutions de Paris*, janvier 1791.

boutonnière, avec, d'un côté, au-dessous d'un bonnet phrygien, ces mots : *Sans-Culotte* ; et de l'autre cette devise : *Force et Union*. Tout bon jacobin, pour qu'on ne se méprenne pas sur ses opinions, s'orne d'un insigne qui représente, dans un cercle de cuivre, un hibou perché sur la Montagne.

Dans son numéro du 7 février 1790, le *Journal de Paris*, qui est devenu bien malgré lui républicain, a publié cette annonce civique destinée à son public féminin :

#### « AVIS D'UNE PARISIENNE

##### *Médaille patriotique dédiée aux Françaises.*

L'emblème de ce Médaillon représente un soldat citoyen sous les armes, tenant de sa main droite un joug brisé ; au-dessous du bras est le millésime 1789, et du côté des armes on lit l'exergue : *La Loi et le Roi*. Cet hommage aux défenseurs de la Patrie est disposé de manière à être porté du côté gauche par les Françaises patriotes.

Ce médaillon sera peint en couleur, et certifié (*sic*) dans un entourage d'acier à pointes de diamants d'une forme agréable.

Le prix est depuis 36 sols jusqu'à 12 livres.

On en fera faire avec les uniformes de province,

aussitôt les demandes que l'on voudra bien adresser au Dépôt ci-après indiqué, en affranchissant les lettres.

S'adresser à M. Fréval, galeries du Palais Royal, côté des Variétés, n° 22, où est le seul Dépôt. »

Dans ce Paris de la Révolution, le commerce des rubans et des médailles est le seul qui soit encore prospère. En vain les boutiquiers, race éminemment prudente même sous l'uniforme de la garde nationale, se hâtent de mettre leurs enseignes à la mode du jour.

En 1789, ils dédient leurs magasins : *Au Grand Necker*, à *l'Assemblée Nationale*, à *la Constitution*, à *la Prise de la Bastille*.

Un célèbre confiseur de la rue des Lombards remplace, en 1791, l'inscription *Au Grand Monarque*, par son nom qui a l'avantage de ne pas être séditieux (1). Un libraire en 1793 prendra pour enseigne : *A Notre-Dame de la Guillotine*.

De plus en plus la rue fait de l'opposition et raille le régime qui disparaît sans se défendre. Ces quatre lettres placées en maint endroit par les compagnies d'assurances M. A. C. L. (Maison assurée contre l'incendie), on s'amuse à les interpréter ainsi : *Marie-Antoinette cocufie Louis*, et c'est la même accusation ignoble qu'on retrouve

(1) *Journal de la Cour et de la Ville*, numéro du 6 janvier 1791.



dans ces deux vers parodiés de Voltaire et affichés au coin de certaines rues :

Les cornes ne sont pas ce qu'un vain peuple pense  
Ils furent tous cornards, tous ces beaux rois de France (1).

Comme si le cocuage, pour les rois de France, n'avait pas été le plus sûr moyen de les rapprocher de leurs sujets !

En 1793 et 1794 lorsque la Révolution lutte contre la moitié de l'Europe — et lutte victorieusement — les portiers collent avec soin, bien en vue sur les façades de l'immeuble dont ils ont la garde, cette inscription manuscrite : « Pour donner la mort aux tyrans, les citoyens logés dans cette maison ont fourni leur contingent de Salpêtre (2). »

Le patriotisme et la peur, la fureur et l'angoisse, se partagent Paris en 1793 et 1794.

Ceux dont la tyrannie jacobine a comblé les vœux ou éveillé les appétits — et ils forment incontestablement la majorité — fréquentent les clubs, assistent aux séances du tribunal révolutionnaire, prennent part à toutes les fêtes publiques, remplissent les tribunaux de la Convention, et se donnent le spectacle des grandes exécutions, qu'ils ne trouvent jamais assez nombreuses.

(1) MERCIER, *le Nouveau Paris*, p. 136.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 74. Sur presque toutes les maisons à la même époque une pancarte indiquait le nom et l'âge de ceux qui l'habitaient.

Les autres se terrent dans leurs maisons et cherchent à se faire oublier. Ils n'osent pas parler, ils n'osent pas se taire. Ils dissimulent leurs opinions, ils cachent leurs craintes comme leurs espérances. Ils adoptent, ils exagèrent le tutoiement civique. Ils se prêtent, non seulement avec résignation mais avec empressement, à toutes les mesures qu'on prend contre eux. Ils flattent ces petits despotes de quartier, ces portefaix, ces savetiers déguisés en tribuns du peuple, dont ils dépendent. Ils se gardent avec un soin jaloux de tout ce qui pourrait ressembler à du mépris, à de l'indignation, à du courage. Ils subissent sans un murmure les visites domiciliaires les plus odieuses. Ils portent jour et nuit la carte dite de sûreté qu'il faut montrer à chaque réquisition après onze heures du soir. Ils passent leur vie à trembler. Ils ont peur de la mort, peur de la prison. Ils ont peur du tape-dur qui les regarde d'un œil irrité et soupçonneux. Ils ont peur du crieur de journaux qui, d'une voix triomphante, annonce quelque nouvelle messe rouge. Ils ont peur de leur ombre.

Ils sont les honnêtes gens qui acceptent tout, subissent tout, et ne savent se défendre que par l'excès de leur lâcheté.

Enfin ils peuvent respirer. Le 9 thermidor a arrêté la guillotine, et voilà qu'au Paris de la Terreur succède le Paris du Directoire.

Les exécutions ont pris fin ou à peu près, mais le pillage continue et s'accélère. Après la bande rouge, la bande noire.

Que de ruines accumulées depuis cinq ans ! Une ville sale, ignoble, sans autre police que celle des mouchards, sans voirie, des monuments dont les murs s'effritent, des maisons abandonnées qui tombent en ruines et sentent la mort, des rues dépa-vées, transformées en chemins boueux, des quartiers déserts, une population d'aspect sordide et misérable, partout de repoussants vestiges de guerre civile (1), c'est Paris tel que l'a fait la Révolution.

Des hôtels où l'art le plus exquis du dix-huitième siècle accumula ses chefs-d'œuvre, avaient été sac-cagés, dévastés, vendus à la hâte, et à vil prix (2), encanaillés.

L'hôtel Biron, l'hôtel d'Orsay, étaient des bals ; l'hôtel Villeroy, un atelier de télégraphie, l'hôtel de Brissac, une salle de vente pour les livres ; l'hôtel de Luynes une crèche ; l'hôtel de La Rochefoucauld, un entrepôt de marchandises d'occasion.

(1) « Au milieu de la place du Carrousel on voyait s'élever un petit sacellum funèbre ; c'était le monument de Marat ; des sans-culottes y faisaient des neuvaines. » *Souvenirs du baron de Frenilly*, p. 182.

(2) « Parfois un hôtel se vend quatre fois dans quinze jours, sans qu'aucun des acquéreurs daigne le voir. » E. et J. de GONCOURT, *la Société Française pendant le Directoire*. Paris, s. d., p. 19 (d'après un *Voyage à Paris vers la fin de 1793*).

La populace, ennemie du Beau, ennemie de l'Art, qu'elle juge aristocratiques parce qu'elle ne sait ni les goûter ni les comprendre, parce qu'ils procurent à l'élite des joies hors de sa portée, avait tout pillé, tout dévasté avec un acharnement féroce (1).

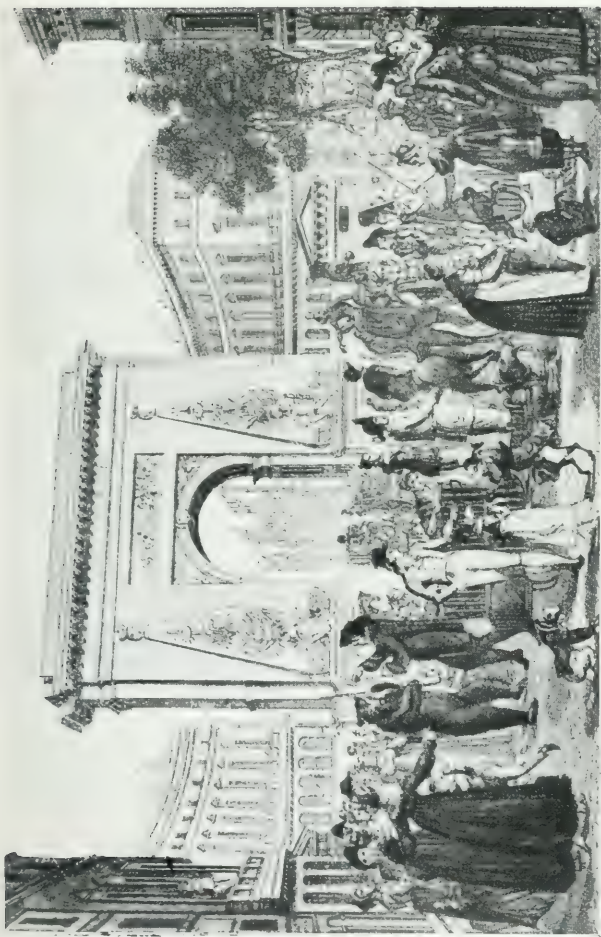
On démolissait pour le plaisir de démolir, ce qui avait été la parure et l'orgueil de Paris sous l'ancien régime, et aussi pour tirer parti des pierres.

De splendides mobiliers, de merveilleux bibelots, épargnés par la fatigue des destructeurs ou sauvés par leur cupidité grossière, étaient jetés à la rue, encombraient les trottoirs, baignés et salis par la boue des ruisseaux.

Et alors accoururent, après à la curée, des trafiquants, des brocanteurs de tous les pays, de toutes les races.

Paris dont on allait vendre, dont on allait *bazar-der* le passé — tableaux de Greuze, de Watteau, de Chardin ou de Fragonard, meubles de Boule ou de Riesener, cuivres de Gouthières, horloges de De-la-fosse, candélabres de Meissonnier et vases d'Ha-

(1) Quel érudit, disposant de nombreux loisirs et pouvant faire à son aise et sans se presser une œuvre définitive, nous donnera un livre complet et suffisamment documenté sur le vandalisme révolutionnaire? Ce serait un terrible réquisitoire.



Les singes, l'ours et les chiens savants, Porte St-Denis, fin du XVIII<sup>e</sup> siècle



berman — Paris se remplit tout à coup d'Auvergnats aux pattes trop lourdes pour manier d'aussi fragiles merveilles, de Juifs qu'allaient enrichir une fois de plus — et ce ne sera pas malheureusement la dernière — les trésors de l'art incomparable de notre vieille France.

Que d'admirables choses furent ainsi détruites parce qu'à ces vils spéculateurs, plus ignorants encore que cupides, elles procuraient un bénéfice plus facile et immédiat ! Le grand crime de la Révolution, le voilà. Tout se remplace, sauf les chefs-d'œuvre du génie. Cent nobles guillotins, c'est peu de chose en comparaison d'un beau tableau perdu.

Comme après une de ces pestes qui donnaient aux survivants une soif plus ardente de la vie, Paris, la Terreur passée, s'anime et s'égaie, cherche l'oubli et le plaisir.

Une multitude d'étrangers et de provinciaux, les uns qui fuiënt les persécutions auxquelles s'attardent les petites villes, les autres que les affaires attirent, l'envahit chaque jour davantage. Tous n'ont qu'un but, s'enrichir et s'amuser.

A vrai dire, même dans la période précédente, malgré tant de causes de tristesse, beaucoup de Parisiens n'avaient pas sensiblement modifié leurs habitudes. Ils continuaient à se distraire de leur mieux. Ils fréquentaient les théâtres et les jardins

d'été ou d'hiver. Ils allaient au café et au bal. Ils s'intéressaient aux mille spectacles que leur offrait la rue. Ils étaient les éternels badauds, les incurables gobe-mouches qu'ils seront toujours. Ils étaient des Parisiens, et à ce titre rien ne pouvait longtemps les émouvoir, et tout les amusait, à commencer par les images.

Quels étaient sous la Révolution les principaux marchands d'estampes ?

Basset, installé au coin de la rue Saint-Jacques et de la rue des Mathurins, à l'enseigne : *Au Basset*. « Basset, dit un Almanach de 1790, a servi la patrie en faisant des caricatures contre les aristocrates ; d'abord maigre et blême comme un abbé d'aujourd'hui, il a trouvé le moyen de devenir gras comme un abbé d'autrefois. »

Chéreau, rue Saint-Jacques, près de la fontaine Saint-Severin.

Villeneuve, rue Zacharie.

La citoyenne Prévost, rue Saint-Germain-l'Auxerrois.

Vachez, au Palais-Royal.

Dès 1789, les caricatures politiques avaient commencé à inonder Paris. Il fallut bientôt réprimer leur audace et le Comité provisoire de police prit cet arrêté :

« Sur le rapport qu'il se vendait et débitait publiquement des Estampes et Écrits en lettres



gravées, contraires au bon ordre et à la tranquillité des Citoyens, le Comité a arrêté qu'il ne sera fait, gravé et mis en vente aucunes Estampes et Écrits en lettres gravées, sans l'approbation du sieur Robin, Membre de l'Académie de Peinture et Sculpture, demeurant rue des Bernardins, auquel le Comité a donné une commission à cet effet, le tout à peine de saisie et de confiscation...

« Fait à la Ville, le 29 juillet 1789, signé : Bailly, maire, Pitra, président, etc... (1). »

Quelques-unes de ces caricatures, jusqu'en 1792, osèrent se montrer royalistes. C'est ainsi que chez le sieur Vachez, on vendait, en 1791, une estampe représentant un personnage qui figurait le Club des Jacobins. « Toutes les difformités de sa figure, dit le *Journal de la Cour et de la Ville* (2), sont parfaitement saisies, ce qui rend ce portrait aussi hideux que ressemblant. »

Mais en 1793 ou 1794 les hommes qui détenaient le pouvoir n'admettaient pas qu'on s'arrogeât le droit de les juger et de les railler, eux et les idées qu'ils incarnaient. Contre les satiriques ils disposaient de moyens redoutables et pour qu'on les respectât, au moins en apparence, ils se plaçaient sous la protection du bourreau.

(1) *Journal de Paris*, numéro du 3 août 1789.

(2) Numéro du 22 mars 1792.

Voilà pourquoi les Caricaturistes, pendant la Terreur, sauf de très rares exceptions, ne furent impitoyables que pour les vaincus.

Ils prirent leur revanche sous le Directoire, lorsque le gouvernement se relâcha de sa rigueur.

Ce fut la belle époque de l'estampe satirique. Aux devantures, où elles s'étaient librement sans crainte de la police, les passants s'ébadaissaient de voir comme dans un musée populaire les types et les mœurs à la Révolution.

Ici ce sont les *marmots du génie national*, un cordonnier devenu président du comité de son quartier, deux jacobins, à mine de bandits, qui viennent de lever un scellé et qui n'ont pas oublié de remplir leurs poches, pour se récompenser eux-mêmes de leur zèle civique.

Plus loin un homme plie sous un fardeau qui porte ce chiffre 750 (allusion à l'impopularité de la Convention) et un député arrive à Paris sur un cheval étique, tandis que sa femme le suit montée sur un âne.

Un peu partout, dessinés par Boilly ou Carle Vernet, gravés par Levilly ou Tresca, des Incroyables (1), des Merveilleuses, des Rentiers, des Marchandes de merlans, sans compter la Folie du

(1) Les *Croyables du Perron* étaient représentés volant leurs mouchoirs aux Incroyables.

Jour, l'Anarchie, et le Danger des perruques (1).

Il y a des caricatures sur tous les événements du jour, sur tous les abus, sur tous les ridicules, sur les luttes des partis et les variations de la politique, sur la guerre des cloches, sur les clubs de Clichy ou de Salm, sur Babœuf et les Babouvistes, sur les derniers débris du Jacobinisme.

Les portraits abondent, portraits des généraux les plus populaires, Joubert, Moreau, Bernadotte, Augereau, Bonaparte, etc., portraits satiriques d'hommes d'État ou d'écrivains, Mercier en bonnet de nuit, Barras, La Réveillère (par Prudhon), Lacroix, ministre des Affaires étrangères, etc., etc.

La Chanson, arme d'opposition elle aussi quand le pouvoir faiblissait, complétait la Caricature.

Un des derniers chanteurs populaires sous l'ancien régime, la veille de la Révolution, avait été l'abbé Lapin, ancien prémontré, de son véritable nom Cardon, qui, pour quelques rimes indiscretes, fut enfermé aux Petites Maisons et y finit ses jours.

Sa chanson sur Robin, pleine de ces équivoques grivoises qui plaisaient à nos pères et qui plaisent encore à leurs descendants, avait fait sa réputation :

(1) « Cette dernière estampe, dit MERCIER dans son *Nouveau Paris*, offre une femme courant à cheval, et dont la chevelure et le cheval s'envolent à la fois. »

Robin a une vache,  
 Qui danse sur la glace  
 Au son du tambourin,  
 Maman, j'aime Robin ! (*bis*)

Robin ne sait pas lire,  
 Mais il sait bien écrire.  
 C'est un garçon divin.  
 Maman, etc...

Il porte une baguette  
 Qui n'est vraiment pas faite  
 Pour battre un tambourin.  
 Maman, etc...

La vogue de l'abbé Lapin fut si grande que Marie-Antoinette, désireuse de l'entendre, le fit venir à Versailles.

En 1789, à l'ancien prémontré avaient succédé le chansonnier Déduit, et Baptiste dit le Divertissant.

Sous la Révolution les chanteurs populaires, comme les musiciens ambulants, fonctionnaient dans les rues les plus fréquentées, et surtout au Pont-Neuf qui était resté le centre de la Badauderie. Vêtus de la carmagnole et coiffés du bonnet rouge, ils vendaient au public des recueils de chansons « propres à entretenir dans l'âme du bon citoyen la gaieté républicaine » et l'on entonnait avec eux le refrain :

Mettons-nous en oraison  
 Maguingueraindon  
 Devant sainte Guillotinette  
 Maguinguerainguette.

Ils chantent, et toujours avec le plus vif succès,  
 la *Ronde des guillotiné*s mettant la tête à la  
*trappe*, par le citoyen Ladré.

Vous vouliez être toujours grands  
 Traitant les sans-culottes,  
 De canailles et de brigands ;  
 Ils ont paré vos bottes  
 Par le triomphe des vertus.  
 Pour que vous ne vous trompiez plus,  
 La justice vous sape ;  
 Ducs et comtes, marquis, barons,  
 Pour trop soutenir les Bourbons  
 Mettez votre tête à la trappe.

Vous qui paraissiez plus hardis.  
 Que des ci-devant pages  
 Croyant d'aller en paradis  
 Suivant les vieux usages,  
 Vous riez allant au néant  
 Dans la charrette en reculant  
 Comme écrevisse et *crappe* (*sic*).  
 Montez le petit escalier  
 Rira bien qui rira dernier.  
 Passez votre tête à la trappe....

En 1794, leur répertoire s'était considérablement  
 modifié. Les uns s'adonnaient au genre grivois,

les autres, qui se piquaient de tendances morales et humanitaires, prêchaient l'apaisement ou portaient les derniers coups au jacobinisme aux abois, sans se montrer encore royalistes :

« Je suis enfin satisfait, écrivait l'inspecteur de police Perrière, et je vois partout des instituteurs chansonniers ou prosateurs, qui répandent avec zèle l'amour de la République et le sentiment de la morale, sans lequel, disent-ils eux-mêmes, l'homme est pire que la brute, et vu l'étendue de ses facultés naturelles et l'emportement de ses passions, plus dangereux encore que les tigres et les lions. Seulement j'ai toujours à me plaindre de ce chansonnier dissolu dans son air autant que dans sa doctrine, secondé d'une femme digne de lui, ayant pour enseigne sur sa toile un régiment d'amazones qui sont le sujet d'une chanson fort ordurière qu'il débite avec beaucoup d'autres du même genre. Il faut que cet homme soit soutenu ; oserait-il sans cela faire, avec ses confrères, une aussi honteuse disparate ?.. Peut-être a-t-on pensé que, sans ses soins, le caractère français deviendrait trop sévère (1). »

De plus en plus la Chanson, interprète fidèle de l'opinion publique, devenait anti-révolutionnaire. En 1797 une « femme poète de l'Institut national »

(1) Cité par Dauban. *Paris en 1794 et 1795*, p. 168 (Ce rapport de police est de 1794).

lançait dans la circulation ces virulents couplets,  
« sur la nécessité de rétablir les cloches (1). »

Plus ni cloches ni battants,  
C'est le vœu d'une horde  
Qui sait que dans l'ancien temps  
Les cloches n'allaient pas sans  
La corde, la corde, la corde.

Les Jacobins que j'entends  
Crier miséricorde  
Seraient moins récalcitrants  
S'ils ne voyaient là-dedans  
La corde, la corde, la corde.

Sur les cloches maintenant,  
Puisque chacun s'accorde,  
Ne serait-il pas prudent  
De rétablir seulement  
La corde, la corde, la corde....

De 1792 à 1794 la *Marseillaise* avait été le chant national, le chant obligatoire. Elle faisait partie de toutes les fêtes, elle s'adaptait à toutes les circonstances. Invité à un mariage, Sylvain Maréchal y chantait sur l'air de la *Marseillaise*, ce couplet dédié aux époux, qui avaient besoin, croyait-il, qu'on leur rappelât leur devoir, si facile à remplir :

(1) Cette chanson a été publiée par le Journal *le Thé* (juillet 1797).

Aux armes, couple heureux, comblez votre destin  
 Neuf mois, neuf mois,  
 Et donnez-nous un fier républicain!

Ce fier républicain ne fut peut-être qu'une fière républicaine, mais, en pareille matière, il faut tenir compte de l'intention.

A la *Marseillaise*, hymne patriotique devenu le cri de guerre d'un parti et qui en même temps que d'héroïques victoires rappelait des luttes fratricides, les modérés, les royalistes, substituèrent, en 1794, le *Réveil du peuple* (1).

Paris et la France adoptèrent comme une protestation, comme une espérance, ce chant nouveau, d'une magnifique inspiration, et qui roulait dans ses ondes sonores toutes les colères de la patrie.

Il fut du jour au lendemain un signe de ralliement.

On le chanta sur tous les théâtres. En 1795, alors que la disette était si grande à Paris que chaque habitant ne pouvait avoir par jour que deux onces de pain, et à condition de faire queue pendant deux ou trois heures à la porte des boulangeries, on le chantait à l'Opéra.

Les spectateurs l'avaient réclamé, ce soir-là, aussitôt le rideau levé.

(1) Paroles du journaliste Souriguières de Saint-Marc, dont les opinions étaient nettement royalistes. musique de Pierre Gaveaux.



— Le Réveil du peuple ! s'écria un plaisant. Par pitié, Messieurs, laissez-le dormir. *Qui dort dine.*

Sous le Directoire, lorsque l'opposition se sentit plus sûre d'elle-même, le royalisme eut son chansonnier attitré, Ange Pitou.

Libraire intermittent, vrai gamin de Paris plein de verve et de courage, prompt à l'attaque et vif à la riposte, habile à saisir les ridicules et à démasquer les hypocrisies, irrespectueux de toutes les grandeurs, de toutes les vanités solennelles et de toutes les ambitions repues, sa tribune était la borne au coin des rues.

Mêlant la grossièreté à l'esprit, le quolibet à l'invective, il parlait au peuple sa langue, pour en être mieux compris. Il était peuple lui-même — bien qu'il n'en voulût pas convenir — par ses origines, par ses goûts, par ses manières.

A demi improvisées et d'autant plus spontanées et vivantes, ses chansons et les commentaires dont il les accompagnait, passionnaient le public qui se pressait chaque jour autour de lui (1). Ceux qui n'en goûtaient pas les tendances en appréciaient la bravoure. Elles n'épargnaient personne. Elles bravaient la persécution.

Et cette persécution ne fut pas aussi anodine

(1) Il les a publiées en 1808 dans un volume qui a pour titre, *le Chanteur parisien ou recueil de vaudevilles qui ont fait exiler Ange Pitou.*

qu'on pouvait l'attendre d'un gouvernement que semblait affaiblir et désarmer son impopularité. Ange Pitou avait été arrêté treize fois et toujours relâché, mais le 31 octobre 1797 il fut condamné à la déportation pour avoir combattu la République « par des gestes, discours et chansons ». L'acte d'accusation lui reprochait entre autres choses « de porter la main à son derrière toutes les fois qu'il parlait de la République et des Républicains », ce n'était pas évidemment pour leur marquer sa sympathie et son estime.

## APPENDICE

DIVISIONS DE PARIS EN 1789. — LES 46 QUARTIERS ET LES SOIXANTE DISTRICTS.

<i>Saint-Martin-des-Champs, Marais.</i>	Saint-Martin-des-Champs. Les Capucins.	Les Récollets.	Le Saint-Sépulcre, Saint-Merry.
<i>Halles.</i>	Saint-Jacques-la-Boucherie.	Les Enfants-Rouges, Saint-Joseph.	Les Pères-de-Nazareth, Saint-Magloire.
<i>Luxembourg.</i>	Les Carmes-déchaussés.	Les Prémontrés.	S'-André-des-Arts, Les Cordeliers.
<i>Hotel-de-Ville.</i>	Enfants trouvés du F <sup>e</sup> Saint-Antoine.	Saint-Gervais.	Saint-Louis-de-la-Culture, St-Jean-en-Grève.
<i>Saint-Germain-des-Prés.</i>	L'Abbaye.	Les Théatins.	Les Augustins, Les Jacobins.
<i>Place Royale, Sorbonne.</i>	Le Tresnel, Sorbonne.	Le Petit S'-Antoine, S'-Jacques-du-Haut-Pas.	Les Minimes, Sainte-Marguerite.
<i>Sainte-Geneviève, Ile Notre-Dame.</i>	S'-Etienne-du-Mont, Saint-Nicolas-du-Chardonnet.	Saint-Victor.	Saint-Louis.
<i>Saint-Eustache.</i>	Saint-Eustache.	Les Filles-Saint-Thomas, Saint-Honoré.	Les Petits-Pères, Les Capucins de la Chaussée-d'Antin, Saint-Philippe-du-Roule.
<i>Palais-Royal.</i>	Saint-Roch.	Les Filles-Saint-Thomas, Saint-Honoré.	Saint-Philippe-du-Roule.
<i>Louvre.</i>	L'Oratoire.	Les Feuillantines.	Les Capucins de la rue Saint-Honoré, Saint-Nicolas-des-Champs.
<i>Saint-Denis.</i>	Sainte-Elisabeth.	Saint-Laurent.	Saint-Germain-Auxerrois, Saint-Nicolas-des-Champs.
<i>Les Innocents.</i>	Saint-Lazare.	Les 4 <sup>es</sup> -Augustins.	Bonne-Nouvelle, Saint-Jacques-de-l'Hopital.
<i>Cité.</i>	Les Barnabites.	Saint-Severin.	Notre-Dame.

## DIVISIONS DE PARIS DE 1790 A 1795. — LES 48 SECTIONS

1790-1791-1792.	1793	1790-1791-1792	1793
Tuileries.	—	Arcis.	—
Champs-Élysées.	—	Rois-de-Sicile.	Droits de l'Homme.
Rue Vendôme.	la République.	Beaubourg.	Réunion.
Place Vendôme.	les Piques.	Place Royale.	Fêtes-Indivisibilité.
Grange-Batelière.	Mont-Élané.	Quinze-Vingts.	—
Palais-Royal.	Batte des Moulins.	Montreuil.	—
Bibliothèque.	Lepelletier.	Popincourt.	—
Faubourg Montmartre.	—	Enfants-Rouges.	l'Homme Armé.
Poissonnière.	—	Notre-Dame.	Cité.
Halle au Blé.	—	Elle.	Fraternité.
Marcussell.	Pon Conseil.	Arsenal.	Maison Commune-Fidélité.
Place des Victoires.	Guillaume-Tell.	Hôtel de Ville.	—
Oratoire.	Gardes Françaises.	Invalides.	—
Loivre.	Muséum.	Fontaine de Grenelle.	Unités.
Marché des Innocents.	Halles.	Quatre Nations.	Bonnet Rouge.
Postes.	Contrat Social.	Croix-Rouge.	Mucius Scevola.
Bonne-Nouvelle.	—	Laurembourg.	Pont Neuf-Révolutionnaire.
Bondy.	—	Henry IV.	Beaurepaire-Châlier.
Faubourg Saint-Denis.	Nord.	Théâtre-Français.	Sans-Culottes.
Fontaine Montmorency.	Molière-Brulus.	Thermes de Julien.	Panthéon Français.
Temple.	—	Jardin des Plantes.	—
Lombards.	Amis de la Patrie.	Sainte-Genève.	Finistère-Lazowski.
Ponceau.	—	Observatoire.	—
Gravilliers.	—	Gobelins.	—

## PLAISIRS POPULAIRES ET FÊTES PUBLIQUES

Les nouveaux maîtres du pays voulaient bien que le peuple s'amusât mais à condition qu'il s'amuserait civiquement. Les divertissements et les fêtes qui avaient l'inconvénient de trop rappeler l'ancien régime furent impitoyablement pros- crits ou tolérés avec peine.

On n'interdit pas les Étrennes (sauf pour les fonctionnaires) mais elles passèrent pour suspec- tes.

Sur la demande de plusieurs districts, le départe- ment de la Police, en 1790, supprima le Carnaval. « Un peuple libre, disait à ce propos le rédacteur des *Révolutions de Paris* (1), doit avoir d'autres plaisirs qu'un peuple d'esclaves. C'était pour nous étourdir sur notre misère réelle et sur notre hon-

(1) Numéro du 6 au 13 février 1790.

teuse servitude que l'ancienne police payait tous les ans cette foule de mouchards qui couraient les rues en mascarades, dont on ne manquait pas de faire le détail au monarque, pour lui prouver que le peuple était riche et content. »

Le carnaval uniquement célébré par des mouchards, cette supposition devait évidemment tenter la bêtise jacobine.

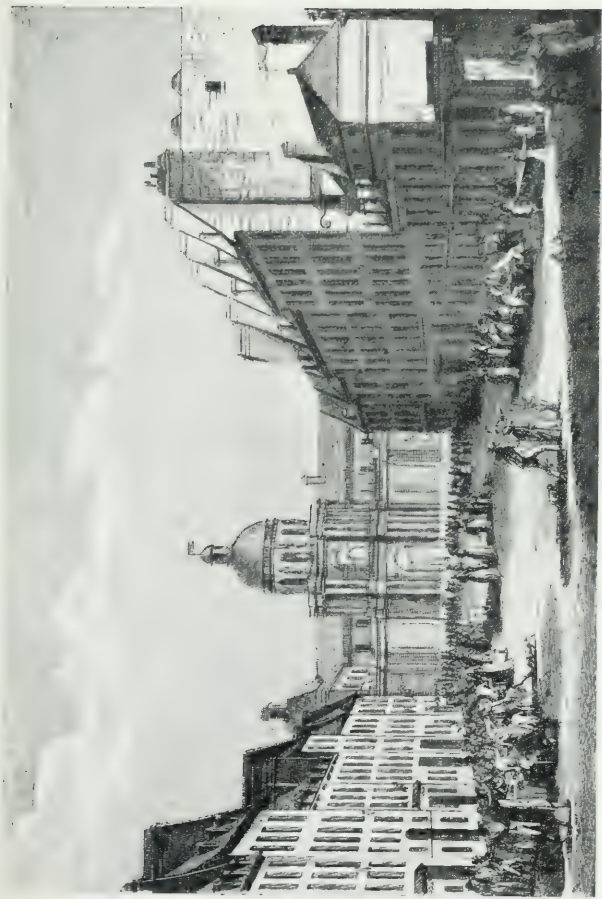
Le 31 décembre 1792 Manuel proposa à la Convention d'interdire la célébration de la Fête des Rois, mais on lui fit observer que ces rois n'avaient rien à voir avec ceux de France, et l'Assemblée passa à l'ordre du jour. Les pâtisseries et les boulangers l'avaient échappé belle.

A défaut de pain, le gouvernement révolutionnaire donna, au peuple, des fêtes, et des fêtes très réussies (1). Il sut admirablement régler cortèges et défilés. Il fut un merveilleux impresario.

La première de ces fêtes — et la plus sincère, et la plus émue, sinon la plus belle — se célébra le 14 juillet 1790, pour l'anniversaire de la prise de la Bastille. On en connaît les détails et je me borne à les rappeler.

Dès le 1<sup>er</sup> juillet, douze cents ouvriers avaient

(1) Ces fêtes étaient toujours accompagnées de musique, et les hymnes qu'on y chantait se vendaient généralement au *Magasin de Musique à l'usage des Fêtes Nationales, faubourg Poissonnière, au coin de la rue Bergère, n° 152.*



Un souper fraternel en l'An II de la République





commencé à convertir le Champ de Mars en une sorte d'immense cirque autour duquel pouvaient évoluer cent mille hommes.

Les travaux durèrent quinze jours. Pour les rendre moins fatigants et plus rapides, des orchestres en plein air animaient les ouvriers. Prudhomme raconte dans son histoire de la Révolution qu'on voyait sur ce chantier, empressées à venir en aide aux travailleurs, « la courtisane, la femme délicate remplissant une brouette que va pousser un prélat, un abbé, un moine; une religieuse, à côté d'une danseuse de l'Opéra; la duchesse, la marquise confondues avec des haren-gères; des magistrats, des comédiens s'attelant avec des charbonniers ». Le goût de l'antithèse a sans doute entraîné un peu loin l'historien. Quelque exagérée que fût encore, en 1790, la puissance d'illusion des prélats, des abbés; des moines, des religieuses, des duchesses et des marquises, ils savaient déjà à quoi s'en tenir sur les véritables sentiments du peuple à leur égard et sur les tragiques lendemains promis à ces fêtes humanitaires.

Les travailleurs volontaires qui traînaient des brouettes enguirlandées de fleurs, et, avec un empressement maladroit, maniaient la pioche ou le pic, étaient des bourgeois, boutiquiers, avocats, cleres de procureur, et ils confondaient volontiers

avec les destinées de la patrie et le triomphe de la Révolution leurs secrètes ambitions et les intérêts de leur caste.

L'enthousiasme seul et le culte de l'humanité ne les conduisaient pas vers ce chantier national, que remplissait, sous un ardent soleil, une foule joyeuse et frémissante. Partout où hommes et femmes se réunissent, l'amour se met de la partie. L'exaltation patriotique se concilie le mieux du monde avec l'émoi des sens. Il y eut au Champ de Mars, pendant cette première quinzaine de juillet, quoiqu'on ait affecté de ne pas les voir et de n'en point parler, des rendez-vous galants, d'aimables rencontres, désirées et prévues, et, parce que la Bastille avait été prise, plus d'un mari fut civiquement trompé par sa femme.

Cependant, coupés par des rires et des baisers, les travaux touchaient à leur fin. Le long de la façade de l'École Militaire une estrade avait été dressée. Au centre s'élevait le trône du roi, en velours semé de fleurs de lys d'or, et, un peu en arrière mais placé à la même hauteur, ce qui excita la naïve indignation des royalistes, un fauteuil de soie bleue, également semé de fleurs de lys, était réservé au président de l'Assemblée, autour duquel, à droite et à gauche et sur le fond de l'estrade se rangèrent les députés.

« Au-dessus du trône et dans la partie la plus

élevée de la galerie était un cabinet destiné à recevoir la reine, le dauphin, la famille royale et leur suite. Au milieu de l'immense enceinte du Champ de Mars, était l'autel de la patrie. Des quatre côtés, des degrés faits par leur étendue pour servir de marches à tout un peuple, conduisaient à sa hauteur par des pentes douces sur lesquelles étaient répandus (le jour de la célébration de la fête) les ministres de la religion, vêtus en blanc et dans ce costume qui rappelle à l'imagination les lévites et les hiérophantes (1). »

Le 14 juillet, dès le lever du soleil, des salves d'artillerie annoncèrent le commencement de la fête. La garde nationale occupa bientôt tous les postes et autour du Champ de Mars forma une double haie.

Il était près de dix heures lorsque, annoncée par les coups de canon, l'Assemblée, les députés sur quatre rangs, le président et les secrétaires en tête, s'avança vers le lieu de la fête. Des huissiers en costume de cérémonie les précédaient et elle était escortée par des milliers de délégués et de fédérés (2), venus de tous les points de la

(1) *Lettre de Garat sur la Fédération du 14 juillet 1790* (publiée pour la première fois par M. MAURICE TOURNEUX dans l'*Amateur d'Autographes* du 8 décembre 1876).

(2) Beaucoup de ces délégués et fédérés reçurent ce certificat de présence à la Fête de la Fédération :

CONFÉDÉRATION NATIONALE. — 14 juillet 1790. — Nous,

France, et qui portaient des drapeaux et des bannières ornés de devises patriotiques.

Imposant cortège mais que la pluie troubla un peu : « Nous nous sommes rendus, dit Garat, membre de l'Assemblée, de la salle de nos séances dans la grande allée des Tuileries. Nous devons nous mettre sur deux lignes, deux par chacune et par conséquent quatre de front. Un accident a rendu l'exécution de cet arrangement un peu difficile ; il pleuvait depuis plusieurs jours, aujourd'hui, jour qui eût été si digne d'un beau soleil, il est tombé des torrents d'eau. Avant de s'être ordonnés pour la marche, avant d'avoir fait un pas, les représentants de la nation étaient inondés ; un parapluie servait quelquefois à trois ou quatre personnes, c'est-à-dire n'en couvrait aucune. Nous étions entre deux eaux, il y avait de quoi se désoler.

Maire de la Ville de Paris, Commandant-Général de la Garde Nationale Parisienne, Président et Commissaires de la Commune pour le Pacte Fédératif, certifions que M... a assisté à la Fédération en qualité de... du Département de... District de... et que pendant son séjour dans nos murs, il nous a donné les témoignages du plus pur Patriotisme et de la Fraternité la plus entière, en foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat, auquel nous avons apposé le cachet de la Fédération.

A l'Hôtel de Ville, le...

*Signé* : BAILLY, Maire.

LA FAYETTE, Commandant-Général.

CHARON, Président des Commissaires  
pour le Pacte Fédératif.

Nous avons pris un meilleur parti ; tout se tourne facilement en joie lorsque la joie est au fond des âmes ; nous avons pris le parti de rire de notre désastre. Le long de notre route, nous avons trouvé les mêmes dispositions dans les doubles et triples rangs de spectateurs qui s'étaient placés sur le passage ; ils étaient trempés et ils chantaient. Dans le Cours-la-Reine, il n'eût pas été aisé de dire si c'était sous les arbres ou sur les arbres qu'il y en avait davantage (1). »

Après avoir défilé devant l'autel de la patrie, les députés prirent place sur l'estrade, devant eux ils apercevaient un océan de têtes. Partout des drapeaux, des bannières. On se montrait les inscriptions de celui qu'avait apporté la corporation des cordonniers : *Le dernier soupir des aristocrates*, et de celui des bouchers, sur lequel était dessiné un large couteau : *Tremblez, aristocrates ; voici les garçons bouchers !* C'était la fête de la concorde et de la fraternité.

Aussitôt que Louis XVI et Marie-Antoinette furent arrivés par l'École militaire, Monseigneur l'évêque d'Autun, Talleyrand, assisté par l'abbé Louis — plus tard le baron Louis, ministre des Finances — monta à l'autel, à l'autel de la patrie, et officia.

(1) *Lettre de Garat sur la Fédération du 14 juillet 1790.*

La messe dite, le commandant général de la garde nationale, la Fayette se dirigea vers l'estrade et prit des mains du roi la formule écrite du serment que tous allaient prêter. Louis XVI le prêta le premier, d'une voix ferme, et six cent mille voix après lui le répétèrent.

Un *Te Deum* fut chanté ensuite et le cortège se forma, évolua lentement, tandis que la foule s'abandonnait à sa joie sous la pluie battante.

« Les ondées revenaient toujours et semblaient avoir conjuré d'attrister la fête... Au milieu d'une averse, quelques-uns des fédérés se sont mis à danser en rond, ils ont bientôt trouvé des imitateurs, les danses se sont singulièrement multipliées ; quelquefois les cercles se resserraient et il y en avait en plus grand nombre, quelquefois ils s'élargissaient et un très petit nombre couvrait tout l'espace du Champ de Mars. L'air retentissait de chants et de cris de joie ; on ne voyait que soldats et grenadiers courant et sautant en se tenant par la main. Jamais il n'y eut de spectacle à la fois plus agréable et plus imposant que celui d'une armée qui, au moment de jurer de verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la liberté, danse autour de l'autel de la patrie sous les yeux de son législateur.

« Un autre sentiment que le cœur de ces soldats de la Nation laissait échapper à chaque instant,

c'était l'impatience de voir leur roi. Il y a eu un moment où l'on a couvert le trône pour le garantir de la pluie ; à ce mouvement dont on ne pouvait pas juger à de si grandes distances des milliers de voix ont frappé les airs du cri de *Vive le roi*, des milliers de bras et de sabres ont été levés en l'air comme agités par la joie de cette proclamation (1). »

Ces acclamations retentissaient encore au moment où dix-huit fédérés et deux dames, qui avaient voulu traverser la Seine dans une barque, se noyèrent. Ce pénible incident disparut dans l'immense allégresse de la journée.

La Révolution ne devait plus avoir de fête aussi joyeuse, aussi enthousiaste, animée d'aussi généreuses illusions. Le côté jacobin, le côté haineux et sectaire, allait de jour en jour s'accroître.

Le 10 août 1793, pour la fête commémorative de la journée du 10 août, on avait placé entre autres inscriptions sur l'emplacement de la Bastille, celle-ci : *L'enfer a vomé les rois — L'enfer a vomé les prêtres* — et sur un bûcher on brûla les attributs de la royauté. Sur le Champ de Mars s'élevaient deux statues, la Nature et la Régénération, qui donnaient du lait par les mamelles. Elles inspirèrent à un poète ces vers indignés :

(1) *Lettre de Garat sur la Fédération du 14 juillet 1790.*

De ces effrayantes femelles  
 Les intarissables mamelles,  
 Comme de publiques gamelles  
 Offrent à boire à tout passant.

Et la liqueur qui toujours coule  
 Et dont l'abominable foule  
 Avec avidité se saoule  
 Ce n'est pas du lait mais du sang...

Deux mois plus tard, le 21 novembre 1793, était célébrée une des fêtes les plus caractéristiques de la période révolutionnaire, la *Fête de la Raison*.

Chaumette et ses disciples avaient fait de l'église Notre-Dame le Temple de la Raison. Un autel circulaire où brillait le *Flambeau de la Vérité* s'élevait dans la nef sur la Sainte-Montagne (en carton décorée de guirlandes de feuilles de chêne, et on avait inscrit sur la façade ces mots : *A la Philosophie*). Les bustes des principaux philosophes de l'antiquité et des temps modernes se dressaient devant le Temple.

Des jeunes filles, actrices ou figurantes de l'Opéra, vêtues de blanc, descendirent de la montagne en portant le flambeau de la Vérité, tandis que la Liberté sortait du Temple et que tous les assistants, enthousiasmés par ce spectacle, entonnaient l'Hymne de la Raison.

« Ah ! le beau jour ! écrivait le Père Duchesne, en rendant compte de cette solennité civique. Ah ! la



bonne fête que nous avons célébrée à la dernière décade! Quel spectacle de voir tous ces enfants de la liberté se précipiter dans la ci-devant cathé-



LES MATELASSIERS

Fac-similé d'une gravure de Duplessis-Berthaux.

drale, pour purifier le temple de la sottise et le consacrer à la vérité, à la raison! Ces voûtes où l'on n'avait jamais entendu que le croassement des corbeaux de l'église; où l'on n'avait jusqu'alors

chanté que des psaumes ou des litanies, ont retenti du bruit des chansons patriotiques ; à la place de cet autel, où des prêtres menteurs persuadaient à des imbéciles que le Dieu du ciel descendait par leur ordre, en marmottant quelques mots de latin, et passait tout entier comme une muscade, dans un petit morceau de croquet ; à la place de cet autel, ou plutôt de ces tréteaux de charlatans, on avait construit le trône de la Liberté ; on n'y plaça pas une statue morte, mais une image vivante de cette divinité, un chef-d'œuvre de la nature, comme l'a dit mon compère Chaumette. Une femme charmante, belle comme la déesse qu'elle représentait, était assise au haut d'une montagne, un bonnet rouge sur la tête, tenant une pique à la main ; elle était entourée de toutes les jolies damnées de l'Opéra qui, à leur tour, ont excommunié la calotte, en chantant mieux que les anges, des hymnes patriotiques. »

Pendant que la Liberté descendait de la montagne, la Raison, portée sur un palanquin, s'avancait à sa rencontre. Cette déesse, beauté massive qui de ses charmes opulents ne laissait presque rien deviner, c'était Mlle Maillard, de l'Opéra. Elle s'exhibait avec répugnance, dans le Temple de la Raison, après avoir figuré dans le temple de l'Amour, chez le prince de Soubise, à Pantin.

A Notre-Dame, après qu'on lui eut solennelle-

ment remis cette torche fumeuse qui représentait le flambeau de la vérité, l'actrice promue déesse sur ses vieux jours, se dirigea toujours portée sur son palanquin et escortée par les jeunes filles vêtues de blanc, symbole de leur innocence — c'étaient, je le rappelle, des figurantes de l'Opéra — vers la Convention.

« La divinité, ajoute Hébert dans son compte rendu patriotiquement égrillard, fut placée auprès du président, c'est-à-dire son grand-prêtre ; quand on est si près du bonheur, on ne peut s'empêcher de donner signe de vie. Le brave Laloï, au nom de tout le peuple français, donna à la divinité la plus douce accolade en signe du respect et de l'amour constant que les républicains auront toujours pour elle. »

Après cette douce accolade et des discours analogues aux circonstances, la Convention en corps reconduisit l'actrice à Notre-Dame, d'où elle put enfin échapper au rôle qu'elle subissait avec dégoût.

A Saint-André-des-Arts, les Clubs des Jacobins et des Cordeliers avaient leur fête particulière. Dans cette église ouverte comme les autres au nouveau culte, la Raison ou plutôt la Liberté — car elle se montra toujours plus libre que raisonnable — c'est la jolie Sophie Momoro (1) vêtue de vête-

(1) Petite-fille du graveur Fournier et femme de l'imprimeur député Momoro, un des chefs de l'Hébertisme.

ments légers, presque transparents, couronnée de feuilles de chêne. Elle présida à la réconciliation (indiquée sur les programmes) du protestantisme et du catholicisme représentés par le pasteur Julien de Toulouse et l'évêque Coupé de l'Oise. « Ils s'embrassèrent à la tribune en riant comme deux augures, et convinrent l'un et l'autre, avec toute la franchise et la bonne foi, que le culte de chacun d'eux n'était soutenu que par le charlatanisme presbytéral (1). »

Puis Jacobins et Cordeliers chantèrent en chœur une hymne accompagnée par l'orchestre de l'Opéra.

A tant de siècles d'imposture  
Succède un jour de vérité ;  
De l'erreur la cohorte impure  
Rampe aux pieds de la Liberté.  
Sur les ruines du despotisme  
Nos mains ont placé ses autels ;  
Français, dressons-en d'immortels  
Sur les abris du fanatisme.

Offrons à la raison notre hommage et nos vœux.  
Un peuple qui l'invoque est digne d'être heureux.

Au gré du trône et de l'Église  
Trop longtemps nos faibles aïeux  
Ont courbé leur tête soumise  
Sous le poids d'un joug odieux.  
Français, sous ta main triomphante  
Déjà le trône est abattu ;

(1) *Révolutions de Paris.*

Aujourd'hui devant la vertu  
L'erreur chassée est impuissante.  
Offrons à la raison...

Bientôt dans l'Europe éclairée  
Par le flambeau de la raison,  
Martyrs d'une cause sacrée,  
Nous verrons bénir votre nom.  
Chaque moment à votre gloire  
Ajoute des succès nouveaux ;  
Le monde, heureux par vos travaux,  
En conservera la mémoire.

Offrons à la raison..

Ainsi se termina par les couplets obligatoires contre la royauté et l'Église la fête de la Raison, célébrée par un peuple de fous (1).

(1) Sur le rôle, presque toujours involontaire et dans la suite soigneusement dissimulé, que jouèrent dans ces fêtes Mlles Maillard, Aubry, Julie Candeille, Sophie Momoro, etc., on n'est pas très bien fixé. Les ouvrages contemporains les confondent souvent. Le souvenir de plusieurs de ces divinités d'un jour a à peu près disparu. Le *Journal des Artistes* a parlé en 1834 d'une jeune fille anglaise, de famille noble, Miss R... qui vint à Paris à dix-sept ans, en 1789, adopta les théories révolutionnaires, « représenta la déesse Raison, à la grande fête donnée au Champ de Mars », et, quelques années plus tard, mourut folle.

Il y eut en province comme à Paris des déesses de la Raison, à Corbeil par exemple une madame Happez, femme du maire de la ville, lequel maire exerçait la profession de tapissier. Très jacobin à cette époque, il se montra sous la Restauration (il était alors commissaire de police à Corbeil) très clérical. Flaubert a raconté qu'une de ses parentes tint le rôle de Liberté dans une fête de la Raison

La Fête de l'Être suprême — le 8 juin 1794 — devait avoir un tout autre caractère. L'humanitarisme factice et déclamatoire, la sentimentalité un peu niaise de Robespierre, la dominant, la marquent de leur empreinte. Les détails ridicules y abondent : ces députés s'avancant gravement un bouquet de fleurs à la main, jardiniers législatifs ; cette statue de l'*Athéisme* qui s'obstinait à ne pas brûler alors que la statue de la *Sagesse*, qui devait échapper aux flammes, fut consumée en un instant, et ces places d'honneur devant l'autel de la Nature, sur le Champ de Mars, réservées aux femmes que recommandaient à la bienveillance du gouvernement les *marques visibles d'une fécondité avancée*.

D'ailleurs, quelque soignée et habile que fût la mise en scène, le peuple finit par se lasser de ces divertissements trop répétés et auxquels manquaient désormais l'ivresse et l'enthousiasme des premières années de la Révolution.

Un étranger qui se trouvait à Paris en 1796 (1) constate cette indifférence presque générale : « La plupart de ces fêtes, dit-il, ressemblent à un spectacle de l'Opéra, et sous cet aspect quelques-unes

en Normandie. Elle portait, attachée à son bonnet phrygien, une banderole sur laquelle on pouvait lire : « Ne me tournez pas en licence. »

(1) *Fragments sur Paris*, par Frédéric-Jean-Laurent DE MAYER, docteur en droit à Hambourg. Traduct. par le général Dumouriez. Hambourg, 1798, t. I, p. 139.

ont un effet pittoresque, agréable pour l'œil, mais elles n'en ont aucun sur l'âme du spectateur. J'ai été témoin du peu de part que le public y prend, à la fête de la Reconnaissance et de la Victoire, le 10 prairial an IV (29 mai 1796) quoiqu'elle fût très brillante, grandement et noblement ordonnée, et dans la juste proportion du Champ de Mars. »

Fêtes de quartiers et manifestations républicaines, les banquets civiques ou fraternels amusèrent quelque temps les Parisiens, ceux du moins qui n'y allaient pas à contre-cœur et pour ne pas s'exposer à la guillotine ou à la prison.

Qui en eut l'idée ? « Ce fut, je ne crois pas me tromper, Garnier Launay, membre de la Société des Jacobins, et l'un des plus vils esclaves de Robespierre, qui, le premier, fit la proposition de ces repas pris dans les rues, sur les places publiques, et où chacun devait apporter les mets qui devaient figurer sur la table commune (1). »

Déjà, le 4 février 1791, l'abbé Fauchet avait convié ses lecteurs à un de ces repas organisé par souscription, pris en commun, mais pas dans la rue, et que le *Journal de la Cour et de la Ville* annonça ainsi (2) :

« Aujourd'hui, vendredi, il y aura à la *Bouche*

(1) *Mémoires d'un Prêtre régicide* (par le conventionnel Edme Monnet). Paris, 1829, t. II, p. 191.

(2) Numéro du 4 février.

*de fer* (journal de Fauchet) grand banquet fraternel et groupé de la manière la plus désirable pour l'intimité. Une fête simple et agréable, une musique sans apprêt et toutes sortes d'amusements innocents, offriront partout l'image de la concorde ; partout le plaisir, la vertu et la liberté seront invités à se donner la main.

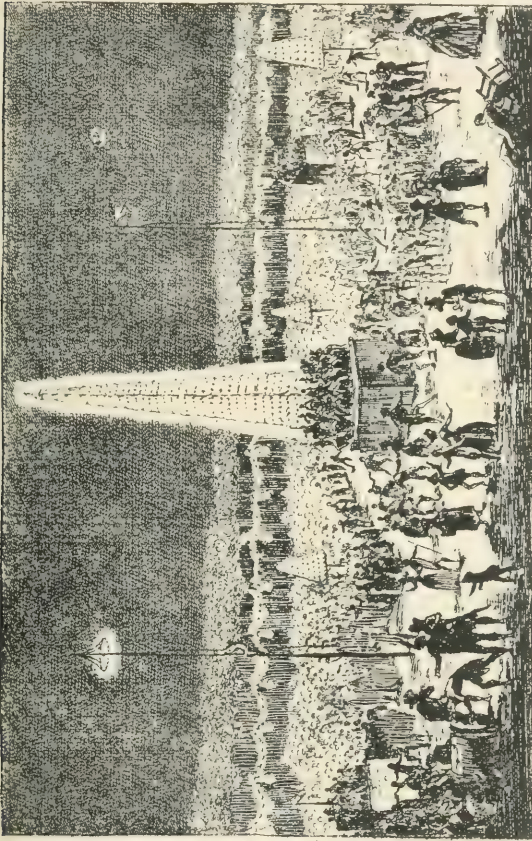
« Une dépense modeste suffira à l'abbé Fauchet qui ne demande que 6 livres par tête (1), sans distinction de sexe ; le luxe sera banni du repas : la nourriture sera simple, il a beaucoup compté sur les dindons. »

Le 26 juillet 1792 un banquet eut lieu sur la place de la Bastille. Chaque citoyen du faubourg Saint-Antoine apporta son pain, son vin, et, à défaut du brouet noir des Spartiates, un dîner sommaire, un dîner démocratique. Trop de luxe eût éveillé les soupçons. On chanta des hymnes en l'honneur de la Liberté et de la Révolution et, au dessert, des discours violents furent prononcés. Carra, Westermann et Lazouski, qui assistaient au banquet, annoncèrent, au milieu des applaudissements, le projet qu'ils avaient formé de conduire, drapeau rouge en tête, les patriotes à l'assaut des Tuileries. Le repas fraternel menaçait de se terminer par une émeute, très redoutée par

(1) Qui représenteraient une douzaine de francs.



Petion et la municipalité parisienne, lorsque des jeunes gens et des jeunes filles, que ces harangues



*Le Peuple, levé au Champ de Mars après la jolité pour un spectacle ravissant qui ne pouvait être que l'ouvrage d'un grand Peuple.*

*Gravé par M. Bouchard, de Paris, rue des Saussaies, n. 51. G. 1840.*

ennuyaient, et qui préféraient l'amour à la politique, se levèrent de table et se mirent à danser.

Les habitants du quartier avaient illuminé les façades de leurs maisons. Ils vinrent prendre part à cette fête improvisée, et quoiqu'un transparent rappelât aux convives que la patrie était en danger, tout finit par des bals et des chansons.

Pendant l'été de l'année 1794, les banquets civiques se multiplièrent. Il y en eut un peu partout, au mois de juillet, et notamment dans la rue Saint-Jacques, et dans la Cité où les repas en commun furent organisés par un ivrogne du quartier et un de ses amis à qui il ne déplaisait de faire bonne chère et de boire abondamment presque tous les soirs. Mais ce ne furent pas les raisons qu'ils mirent en avant.

Sous les arbres du Palais-Royal, où on avait dressé des tables communes, les jeunes patriotes, inspirés sans doute par les traditions et les habitudes du lieu, prirent de telles licences que beaucoup de femmes, en dépit de tout leur civisme, durent se retirer avant la fin du repas. Elles ne voulaient pas pousser trop loin la fraternité.

Ce banquet fut le dernier. Un arrêté du Comité de salut public interdit celui qui se préparait pour le lendemain dans la rue de Richelieu.

Au début, cette institution que l'on croyait imitée de l'antiquité — et cela suffisait à la rendre populaire — avait provoqué dans les journaux des articles dithyrambiques :

« Sur ces tables lacédémoniennes, écrivait le *Journal de Paris*, il n'est besoin ni de nappes, ni de serviettes, ni de rien qui tienne au luxe (1) ; les mets y sont nécessairement simples, un morceau de viande, des légumes, du fromage, du vin, un peu d'eau-de-vie et beaucoup de gaieté, voilà en quoi consiste toute la dépense ; des lampions et des chandelles éclairent suffisamment, et si l'on en manque les réverbères y suppléent. Dans cet état de simplicité digne de l'âge d'or, combien de cœurs sont disposés à la fraternité, à la douce égalité et même à l'amitié ! Les pères et mères attendris, au milieu de leurs enfants, jouissent avec délices des premiers fruits de la Révolution ; leurs filles, malgré le défaut de lumière, y voient assez pour lire dans les yeux de leurs amants. »

Le citoyen Despreaux, le mari de la Guimard, disait dans une chanson de circonstance, la *Gamelle patriotique* :

Savez-vous pourquoi les Romains  
 Ont subjugué tous les humains ?  
 Amis ! n'en doutez pas  
 C'est que ces fiers soldats  
 Mangeaient à la gamelle  
 Vive le son !

(1) Cependant, par une regrettable concession aux préjugés de l'ancien régime, on se servait de fourchettes et de couteaux.

Mangeaient à la gamelle  
Vive le son  
Du chaudron.

Ces repas en commun n'avaient guère que l'avantage d'augmenter considérablement le nombre des naissances. Ils donnèrent lieu à tant d'abus que bientôt les critiques, et des critiques trop justifiées, se substituèrent aux éloges.

Les banquets civiques ont été équitablement jugés dans les *Mémoires d'un Prêtre régicide* (1) :

« Il était assez curieux, dit l'auteur de ces Mémoires, de parcourir les rues et les places publiques de Paris pendant les prétendus repas fraternels qui ordinairement avaient lieu le soir. Mes occupations m'ont plusieurs fois mis à même de passer à cette heure d'un quartier à l'autre, et j'ai vu se dérouler devant moi une série de scènes plus ou moins dégoûtantes, plus ou moins grotesques. Ici c'était l'ivresse avec tout ce qu'elle a de plus crapuleux : plus loin, au milieu de tous les symptômes de la gaieté, des propos de cannibales ; ailleurs des projets de massacre et d'incendie. Généralement, sur les places publiques, des tables assez vastes réunissaient indistinctement tous ceux qui se présentaient pour y prendre place. Dans quelques rues, c'est au Marais surtout

(1) T. II, p. 193.

que je l'ai remarqué), une table était dressée devant chaque porte, et les voisins s'invitaient mutuellement à partager les mets qu'on y servait. Mais il n'était pas bien difficile de s'apercevoir que la cordialité n'était pour rien dans ces offres-là. On y voyait dominer tour à tour, et selon les groupes qu'on parcourait, la crainte de ne pas paraître assez bon républicain, le désir d'étaler une pénurie qui était un titre de sans-culottisme, ou celui de sembler offrir de bon cœur et avec profusion une abondance qui pouvait être d'un jour à l'autre un arrêt de mort.

« Je me souviens qu'un traversant un soir la rue Saint-Martin, à l'heure des repas fraternels, j'aperçus un groupe nombreux, et qui me parut fort agité. C'était une dispute qui venait de commencer ; à l'instant où je m'approchai, elle commença à dégénérer en une véritable rixe. Je vis bientôt les tables, renversées sous les pieds des combattants, offrir un mélange confus de comestibles et de bouteilles brisées. On continua à se ruer avec fureur sur ces débris, qui furent à l'instant couverts par une masse de personnes des deux sexes, jouant à la fois des poings, des dents, et quelques-uns, des bâtons qu'ils avaient apportés. Des vociférations accompagnaient les coups, et donnaient une juste mesure de la rage des antagonistes. Je m'éloignai sans voir l'issue de cette dégoûtante lutte, mais

non sans en avoir demandé la cause. Un convive était accusé d'avoir soustrait et mis dans sa poche une cuillère en argent. Ayant nié le fait, malgré les nombreux témoins qui l'affirmaient, on avait voulu le fouiller ; il s'y était refusé formellement, et avait été soutenu par plusieurs de ses amis venus avec lui, et qui probablement étaient ses complices. C'est ce qui avait donné lieu à la scène que je venais de voir, et au récit de laquelle je pourrais ajouter celui d'une foule d'autres du même genre passées sous mes yeux.

« Il est certain que les filous pour qui les scènes de tumulte sont une mine si féconde profitèrent étrangement de la circonstance des repas civiques. Partout, on se plaignit de soustraction de couverts et de serviettes. Il n'est pas inutile de remarquer que le promoteur de ces réunions, Garnier Launay, perdit à un de ces repas son portefeuille contenant une assez forte somme en assignats ; il lui fut enlevé sans doute par un des frères et amis, persuadé, selon les principes du temps, que dans une république bien ordonnée, toutes les propriétés doivent être communes (1).

(1) Mercier s'est placé à un autre point de vue dans son appréciation des banquets civiques : « Chacun, dit-il, sous peine d'être suspect, sous peine de se déclarer l'ennemi de l'égalité, vint manger en famille à côté de l'homme qu'il détestait ou qu'il méprisait. Le riche appauvrit tant qu'il put le luxe de sa table ; le pauvre se ruina pour cacher sa

« Cependant la raison ne tarda pas à faire justice de cette pasquinade, qui fut abandonnée presque aussitôt que créée, de même que les autres folies éphémères qui se succédaient journellement. Garnier Launay, l'une des premières victimes de cette grotesque innovation, fut aussi l'un des premiers à en reconnaître les dangers et le ridicule, et ne tarda pas à faire amende honorable en demandant lui-même la suppression des repas dits fraternels. »

Barère, à la Convention, en attaquant les banquets civiques — mais à l'aide d'une bizarre argumentation — leur porta les derniers coups :

« Je rends justice, dit-il, à la majorité des citoyens ; mais le modérantisme pourrait être soupçonné d'avoir provoqué les banquets ; le royaliste y était assis près du patriote et pouvait le corrompre. Ne peut-on pas croire que tel qui soupait les pieds dans la crotte avait le cœur à Vienne ou à Coblentz ? Dans une section les mœurs n'ont point gagné à cette réunion. Il viendra sans doute un temps où ces repas alimen-

misère, et tandis qu'il avait consacré par orgueil tout le produit de sa semaine, son modeste repas l'avait fait rougir auprès de celui qu'il croyait bien s'être *sans-culottisé*. La jalousie d'un côté, les orgies de l'autre, changèrent en bacchanales ces soupers prétendus fraternels ; le mécontentement était grand et ceux qui les avaient commandés dénoncèrent comme agents de Pitt et de Cobourg tous les peureux qui leur avaient obéi. » *Le Nouveau Paris*, édit. de 1908, p. 125.

teront les affections républicaines ; mais la fraternité n'est pas le fait d'un jour. Il suffira que la Convention avertisse les bons citoyens des dangers de ces banquets et qu'elle renvoie l'exécution de son décret moral au tribunal révolutionnaire de l'opinion publique. »

Des fêtes et des banquets civiques, les Parisiens de la classe populaire s'étaient lassés assez vite — mais ils ne se lassèrent pas de la guillotine. Les exécutions furent jusqu'à la fin sa distraction la plus appréciée. Sans les plaintes indignées d'une élite, qui eut enfin le courage d'exprimer son dégoût, elles dureraient encore.

Depuis 1789 les courtisans du peuple ne négligeaient aucune occasion de lui assurer que seul il était bon et grand, sublime et infailible, et qu'il avait le droit d'écraser, de réduire en poudre ses vils ennemis, ceux qui l'opprimaient, l'exploitaient, vivaient de sa sueur et de son sang, les nobles et les prêtres.

Cette théorie s'accordait très bien avec ses rancunes et ses vanités. Le peuple dans la Révolution vit le moyen de se venger. Il se vengea avec délices. Toute sa haine accumulée jaillit d'un seul coup.

Les humiliations reçues, les procédés injurieux, les regards de dédain ou la hautaine indifférence auxquels il se heurtait sans cesse, le peu de cas qu'on affectait de faire de ce qu'il pouvait penser ou



dire, son assimilation à la brute, son exclusion de l'humanité supérieure, tout ce qui le blessait au vif sans qu'il eût encore le droit de s'en plaindre, lui avait fait une âme pleine de rancœur et de fiel. Il se résignait à la misère, pas au mépris.

Pour la mettre au service de ses vengeances, le



moment venu, il avait cette cruauté instinctive, ce goût du sang qui caractérise la plupart des hommes, mais surtout l'ignorant, l'inculte, le plébéien.

Ce goût du sang, mille épisodes nous le montrent dès le début de la Révolution, non pas seulement dans la fièvre du combat, mais après la lutte, lorsque les esprits auraient pu se ressaisir. Il prend diverses formes, tantôt soif de

meurtre, tantôt curiosité morbide. Donnons en un exemple :

« Le District des Carmes, instruit que les têtes de MM. Foulon et Berthier, étaient un des spectacles de la foire Saint-Germain a nommé, dimanche dernier, deux commissaires pour confisquer les deux têtes, ce qui s'est fait au grand désespoir de la part du propriétaire à qui cette horreur réussissait très joliment, d'autant qu'il y joignait pour MM. les amateurs, la vue d'un cœur au bout d'un sabre, et que l'orchestre accompagnait cette représentation de l'air ingénieusement appliqué :

Non, il n'est point de fête  
Quand le cœur n'en est pas (1)... »

Des gens qui semblaient très doux, très humains, se révélèrent tout d'un coup avec leur véritable nature aussitôt que les circonstances leur permettaient *d'être eux-mêmes*. Le Baron de Frenilly raconte dans ses *Souvenirs* (2) qu'un jeune et honnête graveur, timide comme une jeune fille lui apportait chaque mois des livraisons de la galerie du Palais-Royal; quelques jours après le 10 août il l'aperçut tout rayonnant et lui demanda la cause de sa joie :

(1) *Journal général de la Cour et de la Ville*, numéro du 4 mars 1790.

(2) P. 171.

— Ah ! monsieur, répondit le jeune graveur, la Providence m'a bien servi : j'ai tué trois Suisses. »

A la grande grille des Tuileries, entre les deux chevaux de Coustou, s'était installée une guinguette, peinte en rouge vif et que signalait cette enseigne : *A la Guillotine*. Elle était très achalandée.

A quelques mètres de l'échafaud un marchand de coco donnait à boire aux amateurs d'exécutions : « Sa fontaine, placée à poste fixe, était inépuisable, un porteur d'eau d'heure en heure la remplissait. Le majestueux fontainier attirait tous les regards par son brillant costume. De larges galons d'or sur toute la couture de sa veste écarlate en augmentaient l'éclat ; et quand, d'un agile poignet, il tournait d'un même coup trois robinets pour servir à sept ou huit buveurs à la fois, le bruissement des grelots qui pendaient à ses manches et qu'il secouait glorieusement en essuyant ses gobelets, s'entendait jusqu'au Pont au Change. Enfin les jeunes filles qui venaient se désaltérer à sa fontaine, se miraient en souriant dans la glace de son casque, dont les diamants multipliaient le soleil (1). »

Grétry, un jour qu'il passait par là, entendit, au

(1) *Le Nouveau Paris*.

moment même où tombait le couperet, le bruit d'un orchestre et les rires des danseurs (1).

Il y avait sur la place de la Révolution des habitués et en grand nombre, un aveugle entre autres. Comme on s'étonnait de l'empressement qu'il mettait à assister à un spectacle que son infirmité devait rendre sans intérêt pour lui :

— C'est vrai, répondit-il, je ne vois pas, mais j'attends *toc*, et ça fait toujours plaisir (2).

Les grandes exécutions surtout excitaient la joie du public. Mercier, le jour où on guillotina Louis XVI, vit défiler tout le peuple « se tenant sous le bras, riant, causant familièrement, comme lorsque l'on revient d'une fête ».

Depuis six ou huit mois la Révolution envoyait à l'échafaud des centaines de malheureux et bien des gens se plaignaient qu'il n'y en eut pas assez. L'agent Dutard, peu suspect de sentiments royalistes, décrivait dans un rapport à Garat, le 16 mai 1793 : « On crie sur tous les points de la France : « Tue, tue, assassine, guillotine. » De manière que si la main de l'Éternel ne vient mettre le holà, je ne doute nullement que par toutes ces manigances, l'on ne parvienne à faire égorger tous les Français (3). »

(1) V. ses Mémoires.

(2) Cité par CHARLES VIRMAITRE, dans *les Sauterelles rouges*. Paris, 1877, p. 56 (d'après des souvenirs de famille).

(3) A. SCHMIDT, *Tableaux de la Révolution Française*. Paris, 1867-1870, t. I, p. 233.

Les rapports de police de Pourvoyeur en 1794 signalent le même état d'âme.

« Le palais (de Justice) est toujours rempli de monde, et la place de la Révolution. Le peuple n'est point ébloui de la fermeté apparente des coupables; il dit qu'il voit périr le dernier tranquillement et se plaint que cela va lentement (1).. »

« Le peuple dit que ce n'est pas assez d'une guilotine, qu'il en faudrait quatre dans Paris (2).. »

« Cette après-midi, sur la place de la Révolution, tandis que l'on guillotinaient plusieurs particuliers, une citoyenne dit : quelle horreur ! Plusieurs citoyennes qui l'entendirent cherchèrent querelle à cette citoyenne sur le mot qu'elle venait de dire. — Que *prétendés*-vous dire par là ? Est-ce que vous êtes *fâchez* que l'on *punissent* ces conspirateurs ? — Non, dit-elle, mais je voulais dire qu'il était étonnant que depuis que l'on guillotine, comment cela ne corrigeât pas les autres (3).. »

Lorsque Chateaubriand, après la Révolution, revint à Paris et rentra dans son hôtel il y retrouva son concierge, qui n'était pas un méchant homme mais qui s'était laissé quelque peu *enjacobiner*.

— Eh ! bien, lui dit l'auteur de *René*, Père

(1) Cité par Dauban. *Paris en 1794 et 1795*, p. 166.

(2) *Id.*, p. 196.

(3) *Id.*, p. 137.

Mirmaud, vous avez dû assister à des scènes terribles ?

— Ah ! Monsieur le vicomte, répondit le concierge, c'était le bon temps cela. Chaque jour il passait devant vos fenêtres des petites duchesses qui avaient le cou blanc comme la neige et on le leur coupait... Maintenant c'est fini. *On a retiré ses plaisirs au peuple* (1).

(1) CHARLES VIRMAITRE, *les Sauterelles rouges*, p. 180.

## APPENDICE

### LES FÊTES DE LA RÉVOLUTION

#### 1790

14 juillet. Fête de la Fédération.

#### 1791

4 avril. Funérailles solennelles de Mirabeau, « la pompe funèbre la plus vaste, la plus populaire qu'il y ait au monde avant celle de Napoléon ». (Michelet.)

11 juillet. Translation des cendres de Voltaire au Panthéon.

18 septembre. Fête de la proclamation de la Constitution

#### 1792

15 avril. Fête de la Liberté (en l'honneur des Suisses de Châteaueux)

14 juillet. Deuxième Fête de la Fédération.

22 juillet. Fête de la proclamation de la patrie en danger.

27 août. Pompe funèbre en l'honneur des citoyens tués pendant l'émeute du 10 août.

14 octobre. Fête civique en l'honneur de la liberté de la Savoie.

#### 1793

24 janvier. Funérailles solennelles de Lepelletier Saint-Fargeau et sa translation au Panthéon.

- 28 avril. Funérailles de Lazowski.  
 14 juillet. Funérailles de Marat.  
 10 août. Fête de l'Unité et de l'Indivisibilité de la République et de la Régénération. — Proclamation de la Constitution de 1793.  
 27 octobre. Inauguration des bustes de Lepelletier Saint-Fargeau et de Marat.  
 10 novembre. Fêtes de la Raison. — Fête civique en l'honneur de Marat, célébrée par la Société des Sans-culottes de Bourg-Régénéré (Bourg-la-Reine).  
 30 décembre. Fête des Triomphes de la République.

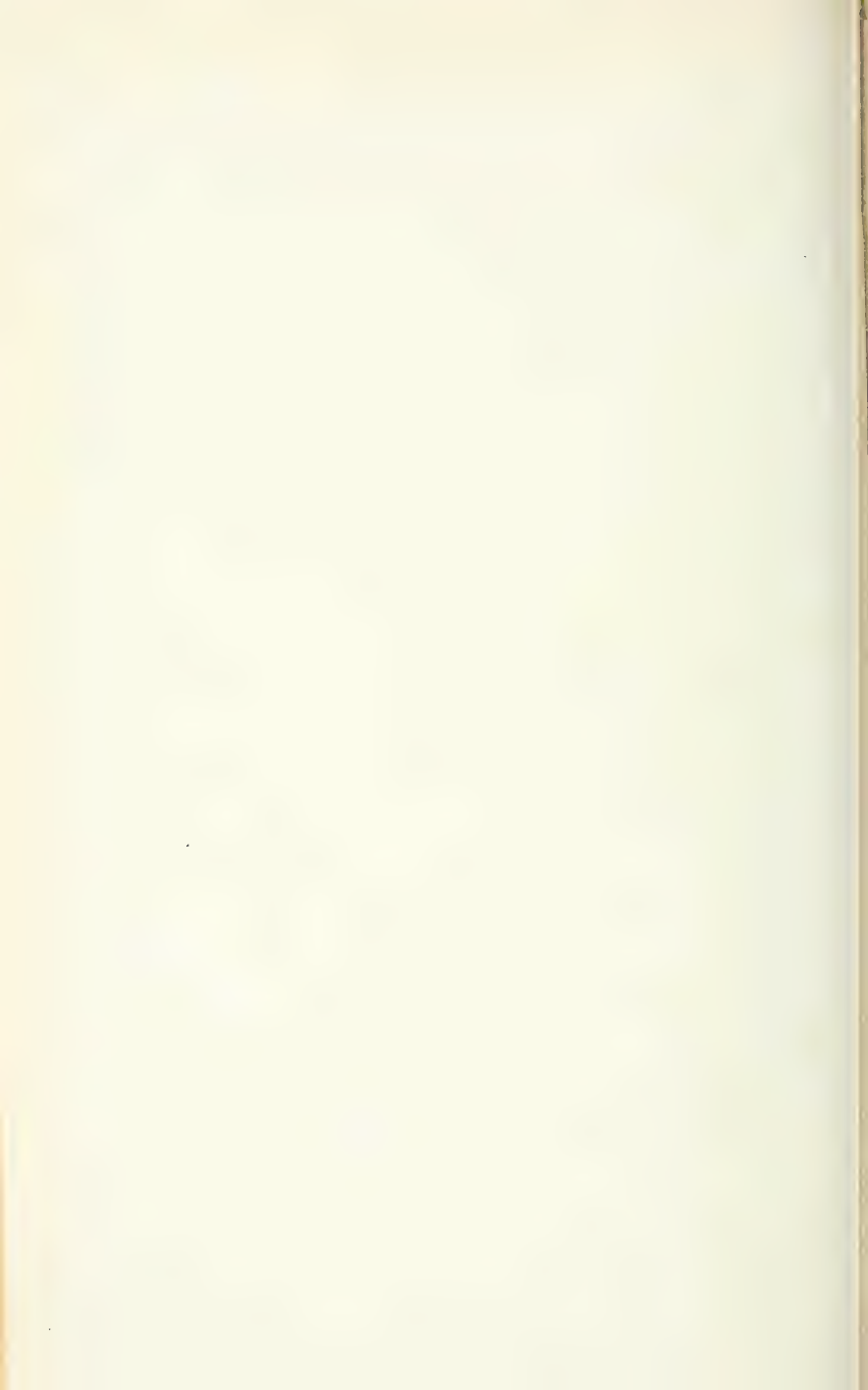
### 1794

- 15 mars. Fête de la plantation de l'arbre de la Liberté dans le jardin du Muséum.  
 20 mars. Fête de l'École pour la fabrication des canons, poudres et des salpêtres.  
 8 juin. Fête de l'Être suprême.  
 29 juin et 4 juillet. Fête des Victoires.  
 14 juillet. Fête de la Fédération (pour la première fois le *Chant du départ* de Méhul).  
 28 juillet. Fête en l'honneur de Bara et de Viala.  
 21 septembre. Translation des cendres de Marat au Panthéon (d'où sont enlevées celles de Mirabeau).  
 11 octobre. Translation des cendres de Rousseau au Panthéon.  
 21 octobre. Fête de l'École de Mars ou des Victoires.





Ascension d'un ballon dans le Jardin des Tuileries (Musée Carnavalet)



**1795**

- 14 juillet. Fête de la Fédération. (La *Marseillaise* est décrétée chant national.)  
 3 octobre. Fête des Martyrs de la Liberté (en l'honneur des Girondins).  
 6 octobre. Fête funèbre en l'honneur de Féraud.

**1796**

- 21 mars. Fête de la Jeunesse.  
 29 avril. Fête des Époux.  
 29 mai. Fête de la Reconnaissance ou des Victoires.  
 28 juin. Fête de l'Agriculture.  
 14 juillet. Fête de la Liberté.  
 27 août. Fête de la Vieillesse.  
 22 septembre. Fête de la fondation de la République.

**1797**

- 27 août. Fête de la Vieillesse.  
 22 septembre. Fête de la fondation de la République.  
 4<sup>er</sup> octobre. Fête funèbre en l'honneur de Hoche.  
 10 décembre. Fête en l'honneur du Traité de Campo-Formio et de Bonaparte.

**1798**

- 29 juillet. Fête de la Liberté et Entrée triomphale des objets de science et d'art recueillis en Italie.  
 27 août. Fête de la Vieillesse.  
 4 septembre. Fête du 18 fructidor.  
 22 septembre. Fête de la fondation de la République.

**1799**

- 16 septembre. Pompe funèbre de Joubert (tué à la bataille de Novi.)
- 6 novembre. Fête en l'honneur de Moreau et de Bonaparte (à son retour d'Égypte.)
- 6 décembre. Fête de la Tolérance (organisée par les Théophilanthropes).

### III

#### CAFÉS RESTAURANTS ET MAISONS DE JEU

La Révolution en augmentant le nombre de ceux qui s'occupaient des affaires publiques devait augmenter dans les mêmes proportions le nombre et l'importance des établissements où ils se réunissaient.

Cette période qui s'étend de 1789 à 1799 ce fut l'âge d'or des cafés. Dans la plupart de ces cafés, transformés en clubs politiques, on lisait les journaux du soir, on discutait, on pérorait, on jugeait le gouvernement, on préparait les émeutes.

Au Palais-Royal, le *café de Foy* était un nid de démagogues et ses perpétuelles excitations à la guerre civile le firent fermer.

D'abord aristocrate, le *café Corazza* avait été bientôt adopté par certains chefs de la Montagne, Guzman, Desfieux, Proly, Chabot, Lazowsky,

Varlet, Collot d'Herbois, Tallien. Ils y venaient, dit Garat dans ses *Mémoires* « pour y boire de la bière », mais surtout pour organiser la lutte contre leurs adversaires de la Gironde. Plus tard, la clientèle se signala par sa fidélité au Directoire, et ceux qui osaient y blâmer le gouvernement, on les mettait à la porte.

Les royalistes se réunissaient au *café de Valois*, surnommé *des Incurables* — dans lequel on afficha, le 29 octobre 1792, un grand tableau représentant Marat pendu, et qui fut fermé quelque temps avant le Consulat — ou encore au *café de Chartres*, plus tard *des Canonniers*, fréquenté par la Jeunesse dorée, ce qui en entraîna, le 5 octobre 1795, la fermeture.

D'autres cafés du Palais Royal n'avaient pas des opinions politiques bien tranchées ou trop exclusives, et on n'y allait que pour se distraire.

Le *café du Caveau*, avec sa galerie et ses bustes de Philidor, Gluck, Sacchini et Piccini;

Le *café des Aveugles* qui, sous prétexte que l'Amour lui aussi est aveugle, lui donnait une large hospitalité. Les concerts de ce café attiraient un public qui ne venait pas uniquement pour la musique. Sous le Directoire la plus jolie chanteuse s'appelait Rosalba. Elle avait beaucoup de succès, et, quand elle faisait la quête, les écus pleuvaient dans son escarcelle, quoiqu'ils fussent plutôt

rare à cette époque. Voulait-on voir de plus près la jeune artiste, on n'avait qu'à s'adresser à une vénérable matrone qui, chaque soir, enveloppée dans un châle en poil de lapin, tricotait un bas de laine, près du comptoir. C'était la mère de Rosalba, et elle lui servait par surcroît de caissière ;

Le *café du Berceau lyrique*, — le *café d'Herculanum*, — le *café de la Liberté conquise*, passage de Valois, — le *café du Rach*, où le citoyen Lasablonnière, de 10 heures du matin jusqu'au soir, vous servait de la soupe de tortue à quinze sous la portion.

Au *café Procope*, rue de l'Ancienne-Comédie, se donnaient rendez-vous, depuis la journée de mai 1793, cordeliers et jacobins. En 1796 quelques-uns et des plus notoires s'étaient réfugiés, pour être mieux chez eux et échapper plus facilement à la surveillance de la police, dans un café de la rue du Bac. Ils s'y glissaient avec des allures de conspirateurs.

« Il y a dans la rue du Bacq, au coin de celle de l'Université, écrivait la *Feuille du Jour* le 27 mai 1796, un petit café où se rendaient, il n'y a pas quinze jours encore, MM. Vadier, Raison (1), et

(1) Raison, ancien limonadier à Paris, secrétaire général du département, de septembre 1792 à février 1793. Il fut alors nommé directeur de la fabrication des assignats. Raison était secrétaire du club des Jacobins.

autres piliers de l'église jacobite. A la *Marseillaise*, qui accompagnait leurs fréquentes libations, succédaient les confidences mystérieuses et les rapports sur la situation de Paris... Les voisins s'apercevait aisément des mouvements intérieurs de cette louche assemblée, car ils jugeaient, et cette manière de juger n'est pas mauvaise, ils jugeaient de leurs craintes et de leurs espérances par l'accent plus ou moins élevé qu'on donnait au chant de réunion. Le 21 floréal soir (1<sup>er</sup> mai 1796) les chants cessèrent tout à coup. Depuis ce temps-là les marionnettes s'y rassemblent encore, avec la seule précaution de passer par l'allée, au lieu d'entrer par la porte. »

On peut aussi citer parmi ceux qui recevaient une clientèle jacobine, le *café Frary* (1), — le *café Beaucaire*, — le *café de Conti*, — le *café du Panthéon*, — le *café Chinois*, sur le quai, en face du Carrousel, quartier général sous le Directoire de la Société des *Égaux*, fondée par Gracchus Babeuf, et dans lequel Sophie Lapierre chantait des chansons républicaines ; — le *café Naï*, rue Favart, qui fut longtemps un foyer d'agitation ; — le *café Cardinaux*, rue de l'Estrapade, où se retrouvaient d'anciens membres des comités révo-

(1) V. *Journal de la Cour et de la Ville*, numéro du 31 mars 1791.



lutionnaires ; — le *café Vert*, où un singe patriote, imbu des bons principes, sautait à la gorge de ceux qu'on lui désignait comme aristocrates ; — le *café Chrétien*, près du Théâtre-Italien, tenu par Chrétien, juré du tribunal révolutionnaire (1), et dont les habitués étaient l'acteur Fusil, l'ex-général Rossignol, le lieutenant de hussards Germain, Pierron, agitateur de la section de l'Ouest, et Magniez dit Brutus. On y voyait quelquefois Léonard Bourdon, Vadier, Dufraisse et Javoques.

Les deux plus importants de ces cafés politiques étaient situés dans le jardin des Tuileries.

Le *café Mottot*, ou *Payen* ou des *Tuileries* — car il portait ces trois noms — était adossé au mur qui, se reliant à la Terrasse des Feuillants, séparait du Manège (lieu de réunion de l'Assemblée) le Jardin et l'enceinte du Château. Une porte intérieure le mettait en communication avec la salle des séances. Sa clientèle en 1795 était surtout formée d'anciens terroristes.

Le *café Saule* longeait à l'intérieur le mur du jardin et faisait face au Manège, dont la porte d'entrée était voisine.

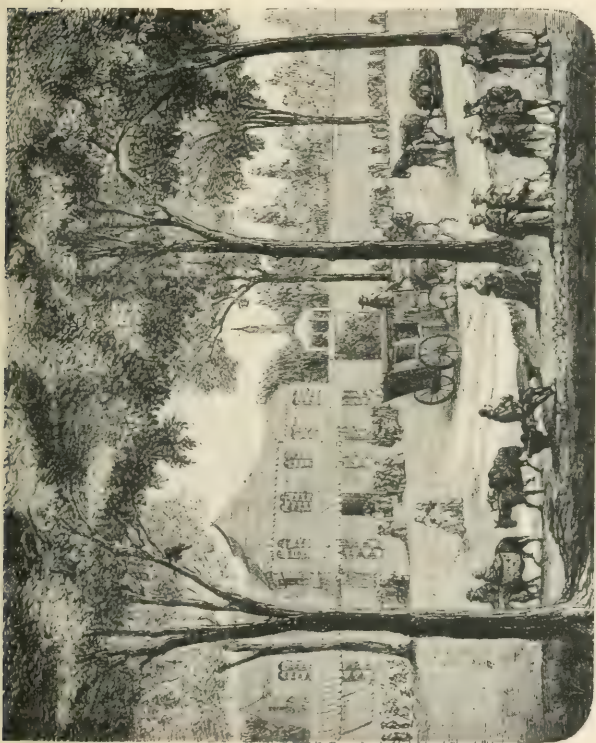
Très jacobin et très ivrogne, car l'un n'empêchait pas l'autre, au contraire, Saule avait d'abord exercé la profession de tapissier, puis celle de char-

(1) V. MERCIER, *le Nouveau Paris*, édit. de 1908, p. 148.

latan ambulante. Il vendait pour quatre sous des petites boîtes de graisse de pendu contre les maux de reins. La graisse de pendu ne rapportant pas suffisamment, il obtint une place de surveillant et de chef de claque dans les tribunes de l'Assemblée. On l'appelait à cette époque « le gros petit vieux ». Chassé pour avoir indument exigé une rétribution du public qui venait assister aux séances, il recommença à débiter sa graisse de pendu. Mais comme c'était un coquin, il avait de puissants protecteurs. Il reparut dans la tribune avec le titre d'inspecteur et un logement dans l'ancien couvent des Feuillants, et il obtint à la même époque l'autorisation d'élever dans le jardin des Tuileries un café où affluèrent bientôt députés et amateurs de séances législatives. Il y fit fortune, ce qui prouve une fois de plus que le charlatanisme mène à tout et que la vertu est toujours récompensée.

D'autres cafés — et c'était naturellement le plus grand nombre — recevaient un public mêlé, de toutes les opinions, et plus désireux de se distraire que de s'occuper de politique, le *café Égyptien*, place du Caire : — le *café du Bosquet*, rue Saint-Honoré, très en vogue sous le Directoire ; — le petit *café de la rue d'Aboukir*, n° 77, ouvert peu avant le Consulat et sur la porte duquel on lisait : « Construit d'après les dessins de Percier et Fontaine. »

Le boulevard du Temple en avait presque à chaque maison. Citons ceux dont les noms pa-



Le café Turc sur le boulevard du Temple en 1780.

raissent le plus souvent dans les documents contemporains.

*Café Créle* (acteurs et public du Théâtre de Nicolet). Il disparut vers 1798.

*Café Normand* (avec des Cauchoises au comptoir) ;

*Café de l'Ambigu-Comique*, tenu par Fortin, fréquenté par la petite bourgeoisie ;

*Le Galiote* ;

*Le Cadran-Bleu* ;

*Café des Arts* ci-devant Alexandre, entre le *Galiote* et le *café Turc*. Les consommations y étaient mauvaises mais il y avait un petit théâtre ;

*Café et Jardin Turc*, tenu de père en fils par la famille Eymyre. Fréquenté au début par les employés aux vivres qui logeaient dans les environs, puis par les bourgeois du Marais. Il y avait un billard, des jeux de trictrac, de dames et d'échecs. Le jardin était entretenu avec soin et on y voyait des tonnelles et des cabinets de verdure. Une allée dominait le boulevard, dans laquelle, remarque un opuscule du temps, le *Tribunal volatile*, sont assises sur des chaises « toutes les femmes surannées de ce quartier qui ont encore quelque prétention » ;

*Café Goddet*, près du Théâtre des Beaujolais. Goddet eut pour successeur Demarsay. « La meilleure société venait plus volontiers à ce café qu'à tous les autres ; il est d'autant plus agréable qu'il forme une triple galerie exposée sur le boulevard qui offre aux amateurs les plaisirs de la promenade, étant assis ; c'est dans cette avant-salle exposée au

grand air que les amants le soir se donnent des rendez-vous secrets (1). »

Le café Goddet (qui avait un petit théâtre) devint plus tard le *café de la Victoire* ;

*Café Yon*, entre le café Goddet et le *Théâtre des Associés*.

« Les étrangers qui viennent pour la première fois à Paris sont tout étonnés de trouver chaque soir, à la porte de ce café, en dehors, une affluence prodigieuse de spectateurs de tout état, dont les uns s'arrêtent par curiosité, les autres pour leur amusement. Le café est ouvert et l'on voit du boulevard une partie des scènes qui s'y passent. M. Yon a fait faire, au lieu d'amphithéâtre pour l'orchestre, comme dans les autres cafés chantants, une espèce de petit théâtre, des coulisses et un fond de décoration assez agréable, où l'on joue des opéras comiques tout entiers qui ne coûtent rien pour la vue que ce que l'on prend au café. Il y a réellement quelques jolies pièces et quelques acteurs qui ne sont pas dépourvus de talent. Quelques-uns ont joué la comédie en province avec une sorte de succès (2). »

Bien moins élégantes que les cafés, mais beaucoup plus fréquentées, les guinguettes abondaient à Paris. La clientèle y était formée presque

(1) *Almanach général des spectacles de Paris et de la province*, 1791.

(2) *Almanach général des spectacles à Paris...* 1791.

exclusivement d'ouvriers qui n'admettaient pas qu'on ne partageât pas leurs opinions politiques. Une de ces guinguettes, connue sous le nom de la *Maison Blanche*, avait en 1790 pour enseigne : *Au comte d'Artois*. Cette enseigne parut trop royaliste à quelques buveurs et ils en exigèrent la suppression. Un homme qui se trouvait là eut la mauvaise idée de prendre à partie ces buveurs et de déclarer que le comte d'Artois était meilleur français qu'eux. Les autres tombèrent sur lui à coups de sabre, le laissèrent pour mort et blessèrent grièvement deux de ses amis qui avaient essayé de le défendre. Cet assassinat civique eut lieu le 10 février 1790.

On faisait, même à coups de sabre, de la politique dans les cafés ; on ne faisait que de la politique dans les clubs.

Qu'est-ce qu'un club ? demande Minos dans une comédie qui a pour titre : *1789 aux enfers* :

« Il faut d'abord, répond une ombre, que vous sachiez que depuis longtemps les Français sont en possession d'imiter la nation anglaise. Après avoir imité les gilets, les cravates, puis les jockeys, puis les courtes queues, les oreilles coupées, ils ont formé, comme eux, des assemblées politiques appelées clubs. »

Ils remontaient à quatre ou cinq années avant la Révolution et avaient été très vite ou des foyers

d'opposition ou des tripots, souvent l'un et l'autre. Fermés en 1787 par un arrêté du lieutenant de police, ils furent rétablis en 1789.

Le *Club de 1789*, patronné par le duc d'Orléans et que l'on surnommait le *Club des Enragés*, rouvrit l'un des premiers, le 12 mai 1789. D'abord installé au Palais-Royal il se transporta ensuite aux Tuileries dans l'ancien couvent des Feuillants, dont il prit le nom. Il disparut après la journée du 10 août 1792;

Le *Club des Petits Pères* fut fondé en décembre 1789 (1).

L'année 1790 multiplia le nombre de ces petites assemblées politiques :

*Club des Dames*, où se publiait le journal *les Événements du jour* (2);

*Club des Indigents*, fondé par Prudhomme et qu'on appelait, par dérision, le Club des Bonnets de laine;

*Club des Domestiques*;

*Club des Fédérés*;

*Club des Noirs* (3);

*Club Social* ou *Club de la Bouche de fer* ou

(1) Il y avait alors, sur le boulevard, derrière le Théâtre-Italien, un club mondain, le *Salon des Princes* dont les trois cents membres payaient une cotisation de 120 livres.

(2) *Les Événements du Jour*, par une société de citoyennes.

(3) Ce club, formé de partisans de l'émancipation des nègres, contribua beaucoup à la décadence de nos Antilles.

*Assemblée fédérative des Amis de la Vérité.* Fondé par l'abbé Fauchet, il fut inauguré au Cirque du Palais-Royal, où il avait son siège, le 1<sup>er</sup> octobre 1790, devant une assemblée de 5.000 personnes où abondaient les dames. Les *Révolutions de Paris* (1) remarquent que le Club de la Bouche de fer essaya de combiner la Franc-Maçonnerie et l'Évangile. Comme on y faisait plus de bruit que de besogne, les Jacobins le surnommèrent la *Grenouillère*.

Les royalistes, qui croyaient encore en 1790 avoir les mêmes droits que les autres citoyens, fondèrent cette année deux clubs auxquels on ne permit pas de durer longtemps.

Le *Club Français* occupait à la Butte Saint-Roch le premier et le deuxième étage d'une maison qui appartenait à une dame Level. Il fut fermé au mois de mai 1790 par la police parce que l'abbé Maury avait craché d'une des croisées — et encore on n'en était pas bien sûr — sur les manifestants.

Le *Club des Impartiaux*, devenu au mois d'octobre 1790 le *Club Monarchique*, fut fermé également dans les premiers mois de 1791 à la suite de provocations et de manifestations dont cette lettre, adressée au *Journal de la Cour et de la*

(1). Numéro du 30 octobre au 6 novembre 1790.



*Ville* et publiée dans le numéro du 1<sup>er</sup> avril pourra donner l'idée.

C'est un certain Saint-Jean, « domestique de M. Seran, bijoutier », qui témoigne de ce qu'il a vu.

« Je me suis trouvé, dit-il, par hasard, lundi passé, à six heures, rue des Petites-Écuries-du-Roi; j'y ai rencontré deux domestiques de MM. de Lam... (1). Je leur demandai ce que c'était que cet attroupement. — Oh! me répondirent-ils, ce n'est rien; ce sont nos maîtres qui nous envoient ici, avec d'autres bons vivants, pour rosser les membres du Club monarchique qui veulent célébrer l'anniversaire du 28 : nous pouvons bien au besoin en assommer quelques-uns; voulez-vous être des nôtres? vous ne vous en repentirez pas!... A ces mots, j'ai senti mes cheveux se dresser d'horreur. Je suis couru (*sic*) chez moi pour vous donner avis de ce fait. Il est bon que la France soit instruite que quand il y a une émeute, MM. de Lam... ne sont pas bien loin. Jusqu'à présent j'avais toujours cru que c'étaient les aristocrates qui faisaient tout. Je crains à la fin de le devenir malgré moi. »

Il convient d'ajouter que certaines maisons de jeu se déguisaient en clubs, et le plus souvent en clubs patriotiques, pour qu'on les inquiétât moins.

1. Lameth.

Ainsi les numéros 137 et 145 du Palais-Royal s'intitulaient *Club de la Liberté* et *Club Polonais* (1).

Je ne parle pas du Club des Cordeliers et du Club des Jacobins. Leur histoire est trop connue et nous entraînerait trop loin de notre sujet.

Ce même abus, cette même obsession de la politique, nous allons les retrouver dans les restaurants. La cuisine elle aussi sera royaliste ou jacobine.

Meot, au Palais-Royal, Meot, considéré comme le meilleur restaurateur de Paris, avait une clientèle royaliste, celle qui se donnait aussi rendez-vous au Théâtre du Vaudeville ou au Café de Valois.

Son rival Beauvilliers, ancien chef de cuisine du prince de Condé et qui avait acheté en 1790 trois arcades du Palais-Royal au prix de 157.000 livres, avait comme habitués Rivarol, Peltier, Champrenetz, le marquis de Bonnay, etc. Plus d'un numéro du *Journal des Apôtres* fut composé chez lui après un bon dîner.

Chez Masse, autre restaurateur du Palais-Royal, venaient également des royalistes, le comte de Montlosier, Mirabeau le jeune. De là partirent pour se répandre dans tout Paris des pamphlets qui

(1) V. *Dénonciation faite au public sur les dangers du Jeu*, 1791.



*Funerale del corpo di Vittorio de Sarmis*

U. M. B. G. 1849



gardaient un parfum de cuisine : *le Déjeuner ou la Vérité à bon marché — le Dîner ou la Vérité en riant — la Moularde après dîner, etc...*

Plus tard on y vit Camille Desmoulins : « Les journalistes ont du pain depuis que les honnêtes gens en manquent. C'est ainsi que le folliculaire Desmoulins, qui naguère couchait sur un lit de sangle, couche sur un lit de damas bleu. Alors il était condamné au régime de Thalès, valet de Strabon, fruits, oignons et bouteille d'eau ; à présent il mange chez Masse à 9 francs par tête (1). »

Beaucoup plus démocratique, par ses prix et par son public, était le restaurant Février qui occupait depuis 1791 cinq arcades dans la galerie Montpensier. On y dînait dans des caveaux mal éclairés. Lepelletier Saint-Fargeau qui y fut assassiné, ne venait là que par affectation de simplicité et pour ne pas trop attirer sur sa fortune l'attention du public (2).

(1) *Petit Dictionnaire des grands hommes et des grandes choses qui ont rapport à la Révolution, composé par une société d'aristocrates, 1790.*

(2) On peut encore mentionner parmi les restaurateurs du Palais-Royal, Robert, dont la cuisine était très soignée ; les frères Very qui avaient acheté en 1790 pour 196.275 livres trois arcades, mais dont la vogue ne date que du Consulat et de l'Empire ; Simon et Barthélemy Maneille, les frères Provençaux, ne se transportèrent que plus tard au Palais-Royal. Ils étaient alors installés rue Helvétius, vis-à-vis la rue de Louvois.

Velloni, place des Victoires, avait la spécialité de la cuisine italienne. C'était un restaurant élégant que fréquentait Mirabeau et où venaient parfois Talleyrand, fin gourmet, et La Fayette.

A la même catégorie d'établissements luxueux et où on payait fort cher appartenaient le restaurant du Jardin Royal aux Champs-Élysées — le restaurant Rose, à l'hôtel Grange-Batelière — le grand premier de l'hôtel Vauban, où mangeait très souvent Antonelle et dont les menus étaient célèbres — et Léda, au coin de la rue Sainte-Anne et de la rue Neuve-des-Petits-Champs. « Déjà, disait Mercier, Léda le dispute au fameux Méot. »

Un autre grand restaurateur, dont on voit souvent paraître le nom dans les journaux et pamphlets du temps, Venua, avait installé ses fourneaux, rue Saint-Honoré. Une annonce des *Petites Affiches*, au mois d'avril 1793, nous indique l'emplacement exact :

« Le citoyen Venua, restaurateur, à côté du Manège, N<sup>o</sup> 75, ayant aussi son entrée par la rue Saint-Honoré, maison dite : Hôtel des Tuileries, vis-à-vis les Jacobins, même N<sup>o</sup>, prévient qu'à partir du 18 (avril) il donnera à danser fêtes et dimanches dans son berceau et son salon. Les personnes qui y viendront jouiront de plusieurs agréments et y trouveront de la bonne bière et toutes sortes de rafraîchissants à la glace. Il y a

des prix particuliers pour les diners de société. Il entreprend toutes sortes de grands repas, fait noces et repas de commande et donne à souper. »

Les Girondins se réunissaient quelquefois chez Venua (1). Plus tard les Montagnards les y remplacèrent. Vilate assure que le 17 octobre 1793, le lendemain de l'exécution de Marie-Antoinette, Robespierre, Saint-Just et Barras, y firent, lui présent, un très joyeux repas (2).

Non loin de là, dans la cour du Manège, Gervais avait ses salons qui ouvraient sur la terrasse des Feuillants et où se rencontrèrent quelquefois Collot d'Herbois, Robespierre et d'autres chefs du parti jacobin. Carnot y était très assidu : « J'allais dîner tous les jours, dit-il dans un discours à la Convention le 26 mars 1795, chez un traiteur nommé Gervais. »

Chez Jacquemin, rue du Faubourg-Saint-Honoré, près de la Madeleine, on montrait une table transportée là du restaurant Vacaussin et où s'était souvent assis Jean-Jacques Rousseau (3).

(1) V. BUCHEZ et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution Française*, t. XXI, p. 249.

(2) *Causes secrètes de la révolution du 9 thermidor*.

(3) L. DE ROCHEFORT, *Souvenirs et Mélanges*. Paris, 1826, t. I, p. 241.

La réclame culinaire semble avoir fait à cette époque d'assez grands progrès, comme on en pourra juger par ces deux exemples empruntés au même journal :

« Au Grand Restaurateur, rue du Petit-Pont, au bas de celle

« En voyant, s'écriait Robespierre à la Convention, le 8 thermidor an II (26 juillet 1874), la multitude de vices que le torrent de la Révolution a roulés pêle-mêle avec les vertus civiques... »

Un de ces vices a été le jeu. Théveneau de Morande, dans son journal l'*Argus*, évaluait en 1792 à 4.000, dont 12 ou 1.500 au Palais-Royal, le nombre des tripots où on jouait plus ou moins ouvertement.

Prohibés en 1778, les jeux avaient été presque aussitôt rétablis. En vain une déclaration royale du 1<sup>er</sup> mars 1781 menaçait les banquiers du fouet et du carcan. La vertu ne se décrète pas, et la

*Saint-Jacques*, n° 19. Le sieur Laiter, restaurateur, a l'honneur de prévenir MM. les Districts, et autres personnes qui voudraient se traiter de société nombreuse, qu'il a une grande pièce très propre qui peut contenir 80 couverts. On trouvera en tout temps chez lui les mets les plus recherchés et de première qualité : il sert à l'ordinaire à prix fixe, et au restaurant à volonté, fait noces et festins, envoie en ville et entreprend les extraordinaires. » (*Journal de Paris*, 9 mars 1790.)

« Le sieur Mariage, restaurateur-limonadier, au Palais-Royal, n° 93, passage du Pérou, vis-à-vis la rue Vivienne, prévient le public qu'il vient d'ouvrir une salle de limonadier, où l'on trouvera des déjeuners anglais et français de viandes froides et hors-d'œuvres et desserts ; et comme il a la confiance du public pour la bonne qualité de ses vins, il en tient de toute espèce, tant étrangers que français, jusqu'au prix de 15 sols la bouteille : on trouve chez lui tout ce qui concerne son état de limonadier ; il a en outre un orchestre depuis 3 heures jusqu'à 11 heures. » (*Journal de Paris*, 12 mars 1790.)



rigueur des lois ne peut rien contre la corruption des mœurs.

Dès que le Palais-Royal fut transformé, d'innombrables tripots s'y installèrent. Il y en avait presque à chaque numéro sous les arcades. On y jouait surtout le trente et un, le biribi et le creps. La roulette y fonctionnait toute la nuit.

Les plus connus étaient le 9, tenu par Prévost; le 33, que dirigeait un ancien laquais de la Dubarry, Dumoulin; le 50, auquel présidèrent le comte de Changrand (en 1790) puis M. Aucasse, et où trônèrent Mme de Sainte-Amaranthe et sa fille; le 113, dans les galeries de Valois, au-dessus du restaurant Février.

A l'entrée se tenaient les *bouledogues*, chargés de refuser l'entrée à certaines personnes plus ou moins convaincues d'aider la chance, ou encore trop jeunes pour se ruiner. Dans la salle de jeu, les *pontes*; à l'extrémité de la table, les *bouts de table* qui poussaient l'argent vers les banquiers; au milieu le *tailleur* qui répétait sans cesse les mêmes formules : « Faites votre jeu, Messieurs... Rien ne va plus, » en face du tailleur et à sa droite et à sa gauche, les croupiers. Des inspecteurs, anciens policiers pour la plupart, surveillaient les joueurs. Ils se divisaient en deux équipes dont chacune, de trois en trois heures, *faisait son quart*.

Le personnel du tripot se composait du grand

maître (gérant ou tenancier), du maître de maison (sorte de conseil), et des garçons qui portaient le titre pompeux de *messieurs de la chambre*.

Un joueur décaqué ne pouvait-il contenir sa douleur, il se réfugiait pour s'y abandonner tranquillement dans la *chambre des blessés*. Plus d'un, pour se consoler plus vite, s'y brûla la cervelle.

Lorsque vinrent à Paris pour la fête de la fédération du 14 juillet 1792, provinciaux et délégués, une circulaire des administrateurs de la police parisienne, Perron, Vigner, Sergent, Panis, circulaire placardée un peu partout, les mit en garde ou plutôt essaya de les mettre en garde contre les maisons de jeu du Palais-Royal.

Mais ce n'était pas là seulement que les provinciaux ou les Parisiens pouvaient perdre leur argent. On jouait dans tous les quartiers, dans toutes les rues. Il y avait même des tripots populaires, comme celui d'un certain Chocolat, ainsi nommé parce que, de fabricant de chocolat, il était devenu croupier. Un marchand du Palais-Royal nommé Sourig, fournissait des fonds à plusieurs centaines d'industriels qui se répandaient dans Paris, installaient au coin des rues leur jeu de biribi, et rentraient chez eux les poches pleines après avoir vidé celles de leurs victimes.

Les *Mémoires* de Barras (1) donnent des détails

1) T. III, p. 291.

curieux sur quelques maisons de jeu sous le Directoire :

« Indépendants de la régie : « Rue Honoré, petit hôtel de Noailles, maison tenue par la veuve Benta-bole avec, pour associé, Cayeux, ancien traiteur qui avait fait sa fortune en vendant des étouffoirs.

« Rue Honoré, 58, maison tenue par la femme Raynal, qui était protégée par François de Neufchateau. On l'accusait de fournir des filles aux députés. Le matin, venaient chez elles des émigrés, des fournisseurs. Le soir, on jouait. Ceux qui ne jouaient pas montaient au second faire de la politique. On savait ce que cela voulait dire.

« Rue Honoré, maison Venua : autre maison de jeu, tenue par la femme La Boucharderie, maîtresse de Chénier. On y jouait la bouillotte. Il y venait des militaires, des agents diplomatiques. On disait que la baronne de Staël fournissait les fonds par ses libéralités à un nommé Vivien, homme immoral, lié à la femme La Boucharderie, mais qui avait pour maîtresse une femme Cauchois.

« Rue de la Loi (Aux Trois-Pigeons) : la maison de jeu était tenue par une femme Vienay, qui favorisait les Orléanistes.

« Rue de Cléry, 66 : la maison était tenue par une dame de Saint-Brice, ancienne femme de chambre, ci-devant attachée à la Dauphine ; elle était l'amie de Mmes Tallien et Château-Renaud,

mais surtout une aventurière, dont le père tenait un hôtel garni au faubourg Saint-Germain. Elle avait été mariée à un garçon boulanger.

« Rue Basse-du-Rempart, 337 : la maison était tenue par une dame de la Fare, nièce du maréchal de Biron. Le général Scherer, grand joueur, était un habitué de cette maison.

« Place des Victoires, 16 : là se tenait le club des Banquiers, où se réunissait sous l'égide d'une dame Frémont, tout ce qui appartenait à la finance. »

On comptait aussi de nombreuses *maisons de rassemblement*.

« Rue Ville-l'Évêque, n° 987, se tenait un tripot orléaniste, sous la présidence d'une nommée Bounecarrière.

« Rue Honoré, 90, la maison était sous la surveillance d'une dame Laurine. Là on trouvait des hommes qui formaient la queue du club de Clichy, et l'on y rencontrait la comédienne Raucourt, l'Anglaise Eliot, la femme Demailly, dite Charpentier, qui avait été la maîtresse de Barrère, secrétaire du Comité du Salut public. De lui, elle obtenait des renseignements qu'elle vendait aux Anglais. Elle possédait une maison de campagne à Meudon et, dans le rapport fait à Barras, il est dit que si on perquisitionnait dans cette maison on y trouverait sûrement des choses intéressantes. Lorsque lord Malmesbury vint à Lille pour les



Un jeu de cartes sous la République.

négociations de la paix, la femme Demailly s'y rendit aussi pour le voir. Le banquier Pargot avait fourni l'argent du voyage. Il était accusé, ce banquier, d'avoir reçu, tant de la Suisse que de l'Angleterre, 8 millions pour faire l'agiotage des mandats territoriaux et ensuite pour les déprécier.

« A la tête de la régie en activité, était, disait-on, un nommé Dalzen, ancien perruquier, qui avait été banquier de jeu de la princesse de Lamballe. Ce Dalzen avait pour associé, Varnière, ancien banquier à Spa, et un ancien capitaine de cavalerie, le marquis de Gravelle, qui avec l'argent produit par le jeu soudoyait des agents du prétendant. »

Les maîtres du jour donnaient l'exemple. Montesquiou-Fesenzac, ancien premier écuyer de Monsieur, était coté comme un cœureur de tripots, de même que Talleyrand sur lequel on fit cette épigramme (1) à l'époque où il appuya un projet de loi contre le jeu :

Périgord, jureur et joueur,  
Ayant rassasié son appétit avare,  
Contre tous les jeux se déclare.  
D'où lui vient donc cette pudeur ?  
Vers la réforme est-ce qu'il penche ?  
Bonhomme, me dit un railleur,

Ne vois-tu pas qu'il veut esquiver la revanche ?

Barnave perdit au jeu en une soirée trente mille

(1) *Journal de la Cour et de la Ville*, numéro du 16 mars 1791.

livres. C'est dans un tripot qu'on vola à Mirabeau un étui en or plein d'assignats. Barras était un habitué de l'hôtel d'Angleterre où on jouait beaucoup.

Le *Journal de la Cour et de la Ville* (1) après avoir cité l'hôtel de Berlin, rue Saint-Guillaume, n°6, où logeaient l'évêque de Lydda, Gobel, et plusieurs députés de l'Assemblée Nationale, ajoute : « Il y a dans ce même hôtel un jeu de biribi depuis dix mois : il paraît constant que ce sont ces mêmes députés qui le protègent. Ces augustes inviolables communiquent de leur inviolabilité à tout ce qu'ils touchent : c'est trop juste. »

Mounier, d'André, Chapelier, Cazalès fréquentaient chez la Chateauminois surnommée *la Provençale sarannée*, et qui donnait à jouer rue de la Loi. On rencontrait des députés autour des tables de jeu, chez la baronne de Montmony, rue de Cléry — chez Mme de Linières, rue des Petits-Pères — chez Mlle Villier, rue Chabanais — chez Mlle Lacour, place des Petits-Pères ; et dans bien d'autres tripots, dont ils protégeaient, au moins par leur présence, l'ignoble commerce.

Les républicains à cet égard ne valaient pas mieux que les aristocrates, et ils prouvaient ainsi qu'il leur était beaucoup plus facile de flétrir à la tribune les vices de l'ancien régime que de s'en dispenser eux-mêmes.

(1) Numéro du 12 mars 1791.

## IV

### BALS ET JARDINS D'ÉTÉ. — CONCERTS ET PETITS SPECTACLES

La Révolution avait supprimé les bals en 1790, mais elle ne supprima pas le goût pour le bal. Ce goût était une véritable passion, répandue dans toutes les classes : Mercier le constate dans son *Nouveau Paris* : « Après l'argent, la danse est aujourd'hui tout ce que le Parisien aime, chérit ou plutôt ce qu'il idolâtre. »

Quoique les bals, même privés, fussent suspects, il y en eut de très animés en 1791 et on cite ceux que donna la Société des Sylphes et ceux qui eurent lieu chez lord Bedford et qu'annonça en termes peu bienveillants le *Journal de la Cour et de la Ville* (1) :

« Tous les jeunes gens de la bonne compagnie sont

1. Numéros du 4 mars et du 8 mars 1791.



prévenus de ne pas s'engager pour lundi prochain (7 mars). Un Milord dont le nom et le surnom commencent par un B majuscule (1) doit donner ce jour-là un bal qui surpassera en magnificence ceux qu'il a donnés jusqu'à présent. Comme le jeune Alcibiade anglais est embarrassé en face d'une femme, Mme la duchesse d'Aremb... (2), qui est dans le secret de sa pudeur, se chargera de faire les honneurs aux femmes, et Milord les fera aux hommes. M. de Villette sera maître du ballet : il montrera les figures et les fera exécuter pour qu'il n'y ait pas confusion...

« M. B.....d donne aujourd'hui lundi une fête dont madame la duchesse d'Ar.....g doit faire les honneurs ; ce ne sera qu'une pure cérémonie pour mademoiselle de Sainte-Amar... : elle s'y trouvera pour instruire les jeunes demoiselles du bal dans l'exercice du saut périlleux ; elle le fait avec tant de légèreté qu'elle est en état de le recommencer aussi souvent qu'on veut. »

Quel que fût l'amour du Parisien pour la danse, il trouva difficilement à se satisfaire pendant la Terreur, et de la loi du 22 prairial an II (10 juin 1794) au 9 thermidor (27 juillet) les bals firent relâche. Ce fut la seule période pendant laquelle les

(1) Il s'appelait Bedford. Quant au surnom, qui rime avec lougre, ce qui suit l'indiquera.

(2) d'Aremberg.

plus sceptiques, les plus insoucians, se sentirent réellement effrayés et émus. L'angoisse fut plus forte que le goût du plaisir.

Mais dans les jours qui suivirent, plus de six cents bals s'ouvrirent à Paris (1).

Il y en eut partout — et dans les endroits où on devait le plus s'étonner de les voir : au Noviciat des Jésuites, au Couvent des Carmélites du Marais, aux Filles Sainte-Marie, au Séminaire Saint-Sulpice, dans le jardin des Carmes (c'était le bal des Tilleuls) où l'orchestre s'adossait au mur de la sacristie, dont les prêtres assassinés en septembre 92 avaient ensanglanté les marches. A l'ancien cimetière Saint-Sulpice, au-dessus de la porte, un transparent rose annonçait le *Bal des Zéphyr*s.

La danse n'était pas seulement un plaisir, elle était une protestation. Pour prendre part au bal des Victimes, dans le faubourg Saint-Germain (2), il fallait avoir eu un de ses parents guillotiné. On y saluait *à la victime* en imitant le mouvement de la tête qui s'engage sous la lunette, et on portait

(1) 644 en 1797, d'après Peltier. Il y en eut jusqu'à 1.800 assure Mercier, mais ce chiffre me paraît excessif.

(2) Il y eut aussi des bals des victimes organisés par souscription à l'hôtel Thélusson, situé rue de Provence, en face la rue Laffitte, et qui avait été construit par l'architecte Ledoux. L'hôtel Thélusson, où de très beaux bals (de victimes ou non) furent donnés sous le Directoire, disparut lors du percement de la rue La Fayette.

les cheveux coupés ras sur la nuque, comme les bourreaux les coupaient aux condamnés à mort.

Un guide des plaisirs à Paris vers 1797 aurait cité parmi les bals les plus en vogue :

La Maison de la Modestie, rue des Filles-Saint-Thomas, entre le passage Feydeau et la rue N.-D.-des-Victoires, où on payait 24 sols la danse par cavalier, et 12 sols par citoyenne ;

le Bal du citoyen Travers, rue de la Loi, n° 1238 (5 livres par cavalier) ;

Le Musée, rue de Thionville (aujourd'hui Dauphine) chez Faily, (on y dansait deux fois par décade, les quintidis et les décadis) ;

Le Bal de Calypso, faubourg Montmartre, 109 et 110, chez Maloisel ;

Le Bal de Dolat, professeur de danse, rue de la Loi, vis-à-vis l'arcade Colbert ;

Le Bal de l'hôtel de Chine, rue Neuve-des-Petits-Champs, vis-à-vis la trésorerie ;

Le Bal d'hiver, rue Saint-Jacques, n° 5 ;

Le Bal de l'hôtel Biron, où Gérard était chef d'orchestre ;

Le bal de l'hôtel d'Aligre, rue d'Orléans-Honoré, 80 ;

Le Bal de l'hôtel de Merci ;

Le Pavillon de Hanovre ;

Le Wauxhall de la rue de Bondy ;

### Frascati (1) ;

A l'hôtel de Longueville, les bals, dont le chef d'orchestre était Hullin remplissaient de vastes salons où il y avait assez de place pour trente cercles de contredanse à seize.

Mais rien n'approchait par le luxe du décor et l'éclat des toilettes du bal de l'hôtel Richelieu, que va nous décrire Mercier (2) :

« Les deux cents bals et les bals de *Ruggieri*, de *Lucquet*, de *Mauduit*, de *Wenzel*, de *Montansier*, tous les bals de société, même les plus élégants, quoique pleins, s'effacent comme des gratte-culs devant les roses, à l'aspect du *bal de l'hôtel Richelieu*, qui rassemble un monde, un monde incomparable. C'est l'arche des robes transparentes, des chapeaux surchargés de dentelles, d'or, de diamants, de gaze, et des mentons embéguinés ! Son

(1) Nous parlerons plus loin de Frascati dont le bal n'était qu'une des attractions.

(2) Robertson a parlé aussi de ce bal dans ses *Mémoires* (Paris, 1831, t. I, p. 90) : « Là se réunissaient, dit-il, l'élite de l'aristocratie fashionable qu'on appelait alors *muscadins*. Parmi les femmes qui brillaient dans ce lieu de plus d'éclat, on distinguait Mme Récamier, Mme Tallien, Mme Amelin (*sic*) à qui tout le monde donnait le nom de Terpsichore, Mme et Mlle de Beauharnais. J'assistais à une de ces réunions la nuit où le Comité de salut public fit cerner l'hôtel. Un grand nombre de jeunes gens essayaient de se soustraire à la conscription ; l'autorité avait imaginé de faire, dans une seule nuit, une ample moisson de jeunes héros en bas de soie. »



BRADY

entrée n'est permise qu'à une certaine aisance. Dans ce lieu enchanté, cent déesses parfumées d'essences, couronnées de roses, flottent dans des robes athéniennes, exercent et poursuivent tour à tour les regards de nos incroyables à cheveux ébourrifés, à souliers à la turque...

Là les femmes sont nymphes, sultanes, sauvages <sup>1</sup> ; tantôt Minerve ou Junon, tantôt Diane ou bien Eucharis. Toutes les femmes sont en blanc, et le blanc sied à toutes les femmes. Leur gorge est nue, leurs bras sont nus.

Les hommes par contraste sont trop négligés. Ils rappellent quelquefois à ma vue ces laquais qui, dans l'ancien régime, dansaient au salon une fois l'année, le jour du mardi gras à minuit, vingt minutes avant le coucher des maîtres. Ils dansent d'un air froid, morose : on dirait qu'ils rêvent à la politique ; ils ne rêvent à rien ou plutôt ils font des plans d'agiot.

Les femmes sont plus décidément au plaisir de la danse, mais sans trop d'abandon. Si l'on entend quelques paroles, elles sont rares, et ne sortent que de la bouche du *rigaudonnier*, despote armé de son archet, qui affecte la gronderie et la mauvaise humeur, qui régenté tous les distraits, au milieu de deux cents femmes dont la danse silen-

<sup>1</sup> Il ne s'agit là, on le pense bien, que du costume.

cieuse est certes une singulière exception chez les Français. Elles se recueillent véritablement pour préciser davantage leurs mouvements divers.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que les spectateurs soient pour ainsi dire mêlés avec les danseurs et qu'ils forment comme des noyaux entre les différentes contredanses sans néanmoins les gêner... Chacun est immobile sous le vent des danseurs ; et ces femmes, que l'on juge à haute voix, passent et repassent avec vélocité, comme indifférentes aux éloges ; mais leur oreille n'a rien perdu de tout ce qui s'est dit sur leur compte. Leurs yeux, qui semblent invariablement fixés sur leurs danseurs, ne s'échappent sur le cercle qu'avec une telle rapidité, qu'il faut étudier avec attention ce mouvement pour le saisir ; et cependant elles ont tout vu.

Plus loin ce sont des courtisanes en groupes séparés. Là le mouvement est encore plus rapide : étincelantes de diamants, elles en agitent toutes les aigrettes aux lumières. Elles mettent dans leur danse une expression plus caractérisée : on voit bien qu'elles craignent de paraître trop lascives ; mais le regard, le regard qui ne ment jamais, les décele...

Tout à coup à un certain signal, tous ces groupes se divisent ; les banquettes vides sont à l'instant occupées et uniquement par les femmes. Quelle

nouveauté annonce ce dérangement ? C'est un concert qui commence. Alors les femmes, que retenait en dansant le désir de la supériorité sur leurs rivales, et l'attention qu'exigeaient les figures variées et multipliées des contre-danses, commencent à parler. Les hommes debout les dominent et les observent. Elles semblent s'être placées là pour recueillir les hommages dus à leur légèreté. On distingue celles qui ont mis des bagues aux doigts de leurs pieds, celles qui portent un vêtement étroit, couleur de chair, et si étroit, qu'on peut gager qu'il n'y a pas de chemise sur la peau.

Un bourdonnement confus étouffe le concert ; les sarcasmes, qui ont remplacé parmi nous l'ingénieuse épigramme, circulent... Les silences alors ne sont observés que quand Rhodes s'efforce de tirer de son violon des sons aussi attendrissants que ceux d'Orphée... mais ce n'est pas encore Viotti... La région du bal devient l'ancre de la calomnie ; mais plus insolente que malicieuse, elle dégénère en platitudes, en torrent d'invectives grossières, et bientôt elle éloigne même jusqu'aux curieux. L'un dit à son voisin : Toutes ces femmes que tu vois ? — Eh bien ? — Elles sont entretenues par des députés. — Tu crois ? — Celle-ci aux yeux vifs, à la taille svelte, c'est la maîtresse de Raffont. Cette demoiselle, la gorge nue et couverte de diamants, c'est la sœur de Guyomard :



on a payé sa dernière motion avec les bijoux de la couronne. Cette belle blonde élancée, c'est la fille cadette d'Isnard, qui a mis de côté cent mille écus pour sa dot : on la marie demain. Il n'y a pas, vois-tu, un membre du corps législatif qui n'ait ici deux ou trois femmes, dont chacune des robes coûte à la république une partie de ses domaines.

Le concert est fini : commencent les soupers, où les femmes, qui n'ont plus la gêne du corps et des corsets qui les serraient autrefois à outrance, peuvent manger à satiété ; elles s'en acquittent très bien. Elles dévorent les dindes aux truffes et les patés d'anchoix : elles mangent pour le rentier, pour le soldat, pour le commis, pour chaque employé de la république ; et tout en dévorant elles disent un mal affreux de la république. Il n'y a rien d'horrible comme le régime actuel ; si elles dansent c'est pour le faire enrager ; car elles ont ouï dire que les deux conseils n'aimaient point les danses. Elles ajoutent qu'il n'y aura que le bal qui ne périra pas en France... Cependant les femmes qui maudissent cet épouvantable régime républicain, sont filles, sœurs, femmes de fournisseurs de la république : elles ne cessent de dévorer ; elles ne boivent plus de vin à cause de la faiblesse de leurs nerfs ; mais elles avalent le kirschwasser, le marasquin et toutes les liqueurs des îles. »

Le peuple n'avait pas besoin, pour s'amuser, de

toute cette mise en scène. Coiffé du képi de drap bleu bordé de rouge qui remplaçait le bonnet de la liberté, vêtu de la carmagnole bleue, du gilet blanc, du pantalon aux raies roses, il dansait avec autant d'entrain que les aristocrates, et sans craindre comme eux que la guillotine ne l'envoyât danser dans l'autre monde.

Tout lui était bal, la guinguette blottie dans le feuillage, le cabaret, les rives de la Seine, là où il y avait un peu d'ombre, une maigre verdure et quelques arbres. L'orchestre était vite formé. « On réveille la nuit les ménétriers. On frappe, on sonne on cogne, ainsi que l'on fait chez les accoucheurs dans les cas pressants. Eh ! vite ! levez-vous ! accourez ! on vous attend ! Le ménétrier se frotte les yeux, jure. *Quel chien de métier !* dit-il ; il se lève, il se gronde, il s'habille, il va gagner six écus de six livres, sans compter trois bouteilles de vin dont il ne laissera pas une goutte (1). »

Lorsqu'il voulait par hasard se payer un peu de luxe et se donner en même temps l'illusion de la vraie campagne, l'ouvrier, le petit boutiquier, allait à la *Grande Chaumière*.

Un ou deux ans avant la Révolution, un Anglais nommé Tinkson, avait fait construire sur le boulevard Montparnasse, à l'angle du boulevard d'Enfer,

(1) *Le Nouveau Paris*, p. 219.

une petite cabane couverte de chaume, entourée d'un jardin minuscule. On y buvait, on y dansait au son de deux violons, d'une basse et d'un flageolet. C'était le *Bal des Chaumières*.

Ce Tinkson avait un voisin, le restaurateur Filliard, qui lui proposa une association. Les deux établissements se réunirent. L'humble cabane fut démolie et remplacée par un bâtiment plus vaste, plus élégant, qu'on appela les *Grandes Chaumières*.

Pendant la Révolution, Tinkson, que sa nationalité anglaise rendait suspect et qui ne tenait pas à passer pour un agent de Pitt et de Cobourg, jugea prudent de quitter la France. Filliard, à qui il avait vendu sa part de propriété, resta seul maître et seigneur à la Grande Chaumière. Son gendre Benoist lui succéda, et celui-ci eut également son gendre pour successeur, Lahire, le père Lahire.

Sous le Directoire, ce bal rustique, éclairé par des quinquets placés dans le feuillage et pourvu d'un véritable orchestre, attirait un public populaire (1), en attendant d'être fréquenté quinze ou vingt ans plus tard par les étudiants et les grisettes.

(1) Mais on y faisait aussi des parties fines ou de très bons repas, dans un décor de ferme très élégante. Bonaparte y déjeuna avec son frère Joseph le lendemain de ses noces.

Ce petit peuple, routinier et têtù, était fidèle aux vieilles danses, peut-être parce qu'il croyait les avoir inventées, peut-être parce qu'il ignorait les autres. Au contraire le snobisme des mondains allait d'instinct vers le nouveau, et cela suffirait à expliquer le vogue de la valse, si la valse n'avait pas été par surcroît la plus sensuelle, la plus passionnée de toutes les danses (1).

Elle venait d'Allemagne. Elle parut pour la première fois en France — sous le nom de *walse* — en 1798. Un journal publié, cette année, *la Correspondance des Dames ou le Journal des Modes et des Spectacles de Paris* (2), nous la montre, dans une amusante gravure, dansée au bal de l'Hôtel de Mercy par une femme vêtue d'une robe de mousseline, coiffée à *l'Aspasie*, et par un jeune homme qui porte un habit couleur puce et un pantalon de nankin.

Au bas de la gravure on lit ces vers par lesquels, je le suppose, le jeune homme en habit puce exprime les sentiments et les sensations qu'il éprouve :

Walse ! danse délicieuse,  
La plus favorable à l'amour,  
Où dans une étreinte amoureuse

(1) « Je conçois que les mères se permettent la valse, mais je suis encore à deviner comment elles la permettent à leurs filles. » Note de Vigée dans son poème : *Ma Journée*, an VII.

(2) Rédigé par J.-J. Lucet, an VII.

J'osais embrasser le contour  
Le doux contour d'un sein d'albâtre !

A la même époque le *Journal des Dames et des Modes* de la Mésangère prenait également la valse pour sujet d'une de ses gravures, et ajoutait ce commentaire : « Le bon genre c'est une danse allemande, dont nos Françaises raffolent (*sic*) : s'embrasser, se presser et s'entrelacer. »

Il ne lui manquait qu'un poète pour consacrer son succès : elle l'eut dans Vigée qui s'efforça de le décrire dans des vers dignes de Delille — et ce n'est pas pour les louer que je le constate :

L'orchestré enfin soupire une molle cadence.  
On attendait la valse (1) et la valse commence.  
Ce ne sont plus ces pas, ces bonds impétueux.  
La scène va changer. En marchant deux à deux  
Du parquet lentement on mesure l'espace :  
Mais déployant soudain sa souplesse et sa grâce,  
Au signal qu'on reçoit, qu'on donne tour à tour  
De vingt cercles pressés on décrit le contour... (2) »

On dansait aussi dans les jardins d'été — ou d'hiver — qui se multiplièrent sous le Directoire ; mais là les bals étaient accompagnés de beaucoup d'autres divertissements.

Parmi ces Édens minuscules, où Ève tenait

(1) Vigée adopte une orthographe qui était alors très peu usitée.

(2) *Ma Journée*.

boutique de pommes et dans lesquels l'archange avait été remplacé par un simple portier, la plupart n'eurent qu'une vogue passagère : le *Jardin d'Augny*, rue Grange-Batelière et qui dépendait de l'hôtel Aguado — le *Jardin de Virginie*, faubourg du Roule, au coin de la rue de Chartres — le *Pré Saint-Gervais* qui fut quelque temps « le jardin d'amour des Parisiens (1) » — le *Hameau de Chantilly*, dont une bruyante réclame ne put pas assurer le succès — *Mousseaux*, avec sa colonnade entourant la pièce d'eau et qui provenait du château de Raincy (2) — le *Jardin Biron*, rue de Varennes, devenu public en 1797, et auquel on reprochait de n'avoir ni ponts, ni ruisseaux, ni grottes ni cascades — le *Ranelagh*, dont les beaux jours n'arriveront que plus tard.

Une pièce du Vaudeville consacrait à Mousseaux et à d'autres jardins un peu moins délaissés ce couplet malicieux :

A Paphos on s'ennuie,  
On s'ennuie à Mousseaux  
Le Jardin d'Idalie  
Remplume ses oiseaux.

(1) MERCIER, *le Nouveau Paris*, p. 246.

(2) Mousseaux donne cependant des spectacles assez réussis et, entre autres, l'*Illumination du temple de Psyché*, et la *Défaite des Illinois par les Français*, avec une marche triomphale jouée par un double orchestre.

Dans la foule abusée  
J'ai vu des curieux  
Bâiller à l'*Élysée*  
Comme des bienheureux (1).

L'*Élysée*, au faubourg Saint-Honoré, était l'ancien hôtel de Mme de Pompadour. Il appartint plus tard à Beaujon le financier, puis à la duchesse de Bourbon, et devint sous la Révolution un jardin d'été. La signora Storace et le signor Braham, musiciens célèbres, s'y firent entendre. On y donna des carrousels et une fête que nous décrit dans ses *Souvenirs d'une Actrice* Louise Fusil qui y assista :

« C'était un carnaval de Venise ; on avait placé un théâtre immense sur la pelouse qui fait face au palais. Cette fête commençait par l'arrivée de l'empereur et de l'impératrice de la Chine, et leur nombreux cortège qui exécutait des danses chinoises. Venait ensuite la Folie suivie du Carnaval, et les quadrilles commençaient. Ils étaient formés par des polichinelles, des dames Gigognes et leurs enfants, des Arlequins, Arlequines, Isabelles, Colombines, Gilles, Gillets, des Cassandres, des Mézetins, des Pierrots, des Pierrettes, des Crispins, des Matamores, et autres costumes de caractère. Tout ce joyeux cortège exécutait des pantomimes fort amusantes et analogues à leur rôle. Ces

(1) Cité dans les *Souvenirs d'une Actrice*, de Louise FUSIL.

pantomimes terminées, la Folie passait au milieu d'eux en agitant ses grelots ; alors s'allumaient de tous côtés des feux de Bengale et une danse générale commençait sur une musique qui invitait à la gaité. C'était un coup d'œil ravissant et véritablement le temple de la Folie. Par exemple, il y avait un inconvénient : c'est que le théâtre n'étant pas couvert, on avait à craindre l'orage ou la pluie.»

*Paphos*, qui s'appela plus tard *Hébé*, et, sous l'Empire, *Jardin des Princes*, avait été construit en 1795 par Bricard, au coin du boulevard et de la rue du Temple, pour rivaliser avec le Jardin Turc. Les attractions y étaient à peu près les mêmes : promenoir, salle de bal, jeu de bagues, illuminations et feux d'artifices.

Le public au début avait été assez bien composé à Paphos, mais bientôt y affluèrent — sauf le dimanche réservé aux familles bourgeoises qui venaient voir le feu d'artifice — des filles, des ouvrières très émancipées, et leurs protecteurs occasionnels.

*Idalie*, que ses directeurs, les frères Ruggieri, représentèrent un jour incendiée par les planètes Mars et Vénus, c'était l'ancien jardin de l'hôtel de Marbeuf, au rond point des Champs-Élysées.

Mais il y avait aussi les *Bosquets d'Idalie* (1),

1 Sur les bosquets d'Idalie. V. CHAUSSARD. *le Diable boileux à Paris*.



sur l'emplacement des rues La Rochefoucauld et Pigalle. Ils appartenaient également aux frères Ruggieri.

On y voyait des bosquets aux mille détours, des gazons verts, des sources et des ruisseaux d'eau limpide. L'éclairage imaginé par les directeurs, très experts en la matière, était multicolore, jaune, bleu, rouge, etc., et donnait aux jardins un aspect fantaisique.

Des lanternes vertes accrochées aux arbres des sentiers vous guidaient vers le Temple de Gnide où vous trouviez des glaces ingénieusement disposées pour produire des effets surprenants et où vous trouviez aussi l'éternelle statue du petit dieu d'amour, le patron de ces bosquets d'Idalie.

Plus loin se dressait un clocher en ruines où un vénérable ermite, encapuchonné, vêtu de bure, et orné d'une belle barbe blanche, d'ailleurs postiche, vous disait la bonne aventure. On faisait quelques pas, on mettait le pied sur une trappe et un automate en sortait qui vous offrait des fleurs et des fruits.

Des échos artificiels apportaient à vos oreilles de lointaines mélodies, et autour de vous vous aperceviez des chalets adossés à une montagne, des rochers en carton, des torrents qui roulaient une eau écumeuse, des bergers et des bergères qui semblaient sortir d'une nouvelle de Florian.

Ce qu'il y avait peut-être de plus beau dans ces bosquets d'Idalie, c'était le *Salon de Verdure*, magnifique salle de danse avec sa resplendissante lumière, ses globes, ses festons, ses gerbes et ses étoiles (1).

D'ailleurs, public très mêlé. Autant de filles que de femmes honnêtes ou classées comme honnêtes.

La société était plus choisie à *Bagatelle*, située à l'extrémité du Bois de Boulogne. « C'est au printemps surtout, remarquait Vigée en 1798 (2), le rendez-vous de tous les hommes brillants, de toutes les jolies femmes, de toutes les *nouvelles fortunes de Paris*. »

Dans ce passé galant, dans ce fatras de mythologie et d'histoire grecque ou romaine, deux noms surnagent, *Tivoli* et *Frascati*.

Rue Saint-Lazare et à l'angle de la rue de Clichy, le trésorier général de la marine Boutin avait, quelques années avant la Révolution, un jardin où il recevait le vendredi ses amis, ceux qu'il appelait ses *Vendredins*.

Boutin fut guillotiné en 1794, et sur l'emplacement de son jardin — sur une étendue de quarante arpents — s'éleva *Tivoli*. Les directeurs —

1) On y discernait à la meilleure danseuse le *prix du Dragon* (un bracelet d'or).

2) *Ma Journée*, p. 14.

tour à tour Gérard-Desrivières, membre du conseil des Cinq-Cents, Ruggieri, Bouret, etc., — lui conservèrent tout ce pittoresque artificiel qui le caractérisait et devait le mettre à la mode, cascades, grottes, collines, torrents, mais ils y avaient ajouté une multitude d'attractions, des mâts de cocagne, des jeux de bagues à la *Panurge*, un café champêtre (1), des ascensions, des danses de corde, des pantomimes, des concerts symphoniques. On ne dansait pas à Tivoli, mais on y entendait de la musique excellente. La *nouvelle symphonie* d'Haydn y fut exécutée.

L'entrée coûtait six francs mais les divertissements abondaient. Ainsi en 1796, aux fêtes du Décadi où se donnaient rendez-vous Incroyables et Merveilleuses dans le jardin fleuriste, le jardin italien ou sur les montagnes du jardin anglais, le programme comprenait le danseur de corde Lazzari, la célèbre Malaga et le funambule Cabanel qui dansait sur la corde au milieu des feux d'artifice. On y vit également le grimacier ventriloque Thiémet, tous les grands aéronautes du temps, à commencer par Garnerin, et

(1) Grimod de la Requinie écrivait en 1793 dans un journal resté inédit et qui appartient à M. Georges Vicaire : « Celui qui tient le café à Tivoli est un véritable marchand de poisons : toutes ses liqueurs sont délétères, ses glaces fondues et sa bière absolument aigrie, quoique vendue huit sous la bouteille. »

Mme Tallien y présida des « fêtes villageoises ».

Dans une revue qui fut jouée au mois de mai 1798 sur un des petits théâtres parisiens et qui s'intitulait *les Plaisirs de Tivoli*, un des acteurs chantait sur l'air du *Rondeau des Visitandines* :

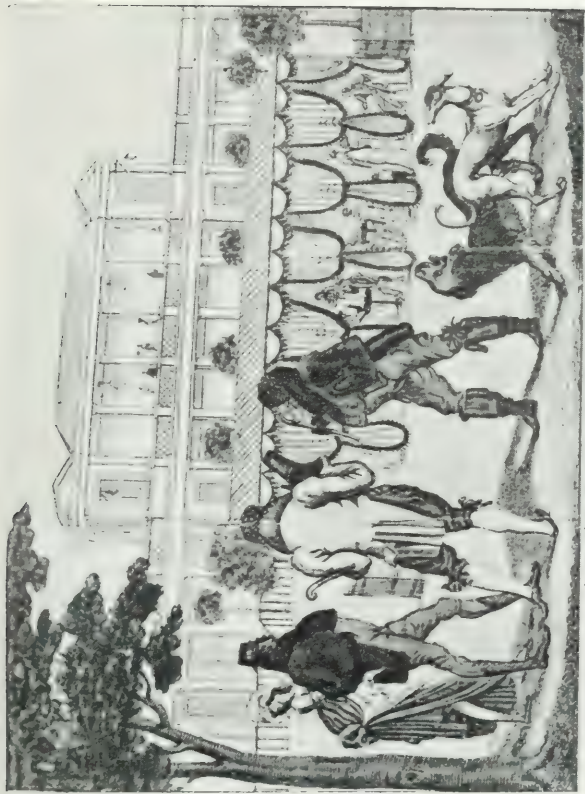
Vous que le chagrin presse  
Venez à Tivoli.  
Au sein de l'allégresse  
On en trouve l'oubli.

Non, non, non, rien ne peut surpasser Tivoli.  
Car l'asile des grâces  
Est un charmant séjour,  
On y voit sur leurs traces  
Les plaisirs et l'amour...

Comme ces vers, en admettant qu'ils méritent le nom de vers, ont tout l'air d'avoir été faits sur commande et de n'être qu'une réclame déguisée, on ne saurait leur demander d'être très équitables. Il y eut en réalité sous le Directoire un jardin d'été qui, bien moins vaste que Tivoli, le surpassa par la richesse du cadre et le luxe de l'installation, *Frascati*.

A l'angle du boulevard et de la rue Richelieu s'élevait un hôtel bâti par Brongniard et qui appartenait à Lecoulteux. Il fut vendu sous le

(1) *Les Plaisirs de Tivoli*, scènes anacréontiques dédiées au beau sexe, par les citoyens Langle et Bernard.



Le Café du Jardin des Tuileries sous le Directoire



Directoire. Le glacier Garchy s'y installa vers 1795 et Perrin y eut la ferme des jeux.

Garchy regrettait l'ancien régime, qu'il jugeait sans doute plus favorable à la vente des glaces. En vendémiaire il combattit dans les rangs des royalistes et eut la cuisse cassée pour la bonne cause. Ces velléités belliqueuses ne lui portèrent pas bonheur. Un beau soir, racontent les Goncourt (1), une dizaine d'hommes vêtus de houppelandes, coiffés de bonnets à poil (le bonnet des tape-dur) envahissent en armes les salles du glacier, tirent leurs sabres, dépouillent les femmes de leurs montres, écharpent les hommes, blessent un aide de camp d'Augereau, assomment un marquis de La Rochechouart, brisent et volent. Mme Garchy qui venait d'accoucher s'évanouit pendant la bagarre. Cet épisode ne change rien aux habitudes des fidèles de Frascati et le lendemain, Ségur le cadet, celui qui signa plus tard *Ségur sans cérémonie*, pour se distinguer de son frère, le grand maître des cérémonies, publie des petits vers *sur Garchy, fameux glacier* (2).

Huit salons décorés à l'antique, avec des pla-

(1) *Histoire de la Société Française pendant le Directoire.*

(2) V. *Détail officiel des massacres arrivés cette nuit, rue de Richelieu, chez le citoyen Garchy, glacier.* — *Détail très exact du massacre qui a eu lieu à Paris, rue de la Loi (Richelieu), n° 1213, division de la Butte des Moulins, chez le citoyen Garchy, limonadier glacier.*

fonds, peints par Callet, réunissaient chaque soir à Frascati, sous les lustres en cristal de roche, un très élégant et très peu estimable public de politiciens véreux, de viveurs, d'actrices, de filles et de mondaines qui avaient plus ou moins rôti le balai.

Le marbre, le stuc, le granit, l'acajou, revêtaient les murs, d'une élégance un peu froide. Les glaces étaient encadrées dans des panneaux de bois orange avec des chambranles bleu céleste. Des chaises étrusques entouraient les petites tables rondes en acajou bordées de filets de cuivre.

Il y avait à *Frascati* des salles de bal et des salles de jeu, et des concerts. On y dînait et on y soupait sous des tonnelles de glycine et de vigne-vierge, et, dans les grandes circonstances, le maître de céans, Garchy en personne, aimable et cérémonieux, venait sur le seuil recevoir ses visiteurs (1).

Aussi fréquentées que les jardins d'été — mais par un public moins mêlé et qui se piquait d'aimer la musique — les salles de concert étaient nombreuses :

*Concert Marbeuf ;*

*Concert Prévost ;*

(1) Plus tard (août 1798) Garchy ouvrit au coin de la rue de la Loi, sur les terrains de l'ancien hôtel de Bondi, un nouveau Frascati.



- Concert de la République ;*  
*Concert des Tuileries ;*  
*Concert chez Cispadan (où on soupait) ;*  
*Concert du Palais-Égalité, dans les anciens*  
 appartements de la duchesse d'Orléans ;  
*Concert de la rue de Cléry ;*  
*Concert des Aveugles ;*  
*Concert des Sourds-Muets, etc., etc...*

Les plus suivis étaient les Concerts Feydeau ou du Théâtre-Feydeau, rendez-vous des élégants et des femmes à la mode. On y payait six francs la place.

Les petits maîtres y venaient en troupe, et pour railler leurs attitudes affectées et leur prétentieux jargon, on joua au théâtre Audinot, le 5 février 1795, le *Concert de la rue Feydeau ou la Folie du jour*, comédie en un acte par René Perrin et Cammaille. Le lendemain, les Muscadins envahirent la salle et troublèrent la représentation. La pièce fut retirée quelques jours après et Martainville opposa à cette comédie satirique une autre comédie portant le même titre, et dans laquelle les Jacobins étaient pris à partie. Jouée vers le milieu de février 1795, elle eut beaucoup de succès, et chaque soir le public s'amusa à bisser ce couplet plus violent que spirituel :

Lorsque l'on voudra dans la France  
 Peindre des monstres destructeurs,

Il ne faut plus de l'éloquence  
Emprunter les vives couleurs ;  
On peut analyser le crime ;  
Car tyran, voleur, assassin,  
Par un seul mot cela s'exprime,  
Et ce mot-là, c'est..... Jacobin.

Pour hasarder sur une scène — sur un théâtre qui s'intitulait *de la Montagne* ! — de pareils couplets, il fallait évidemment que le parti anti-révolutionnaire fût désormais bien assuré d'avoir avec lui la majorité des spectateurs.

Outre ces grandes attractions, qui par leur prix élevé, ne pouvaient guère convenir qu'à ces nouveaux enrichis, agioteurs, banquiers, fournisseurs, voleurs publics ou privés, des spectacles de tout genre, de 1789 à 1799, alimentèrent la curiosité des Parisiens, de ceux du moins qui, indifférents aux malheurs des autres, éprouvaient encore le besoin de se distraire.

Aimaient-ils les feux d'artifices — et jamais on n'en abusa autant qu'alors — ils avaient à leur disposition : le *Vaux-hall d'été*, boulevard Saint-Martin, dont le directeur était Ruggieri fils, artificier du roi en 1789 ; l'établissement de Ruggieri père, rue Saint-Lazare, dans lequel on donnait aussi des fêtes champêtres.

Chaque jour l'annonce des *Jeux pyrotechniques* de Claude-François Ruggieri occupait un quart

de colonne au moins dans le *Journal de Paris*.

Le Musée de cire de Curtius (1) avait ses habitués.

L'Allemand Creutz était venu à Paris en 1770, et avait pris le nom de Curtius. Du Palais-Royal il installa son Musée au boulevard du Temple.

Curtius qui, pour les besoins de son commerce, avait figuré parmi les volontaires de la Bastille (2), fit admettre au Salon de 1791 un buste en cire du dauphin.

Ses grandes poupées de cire manquaient, dit-on, de ressemblance. Sans doute elles représentaient, suivant les circonstances et avec un simple changement de costume, des personnages différents, mais le public de Curtius ne se montra jamais très difficile à satisfaire.

Franconi, dont le nom devait avoir tant de vogue, succéda à Astley, le 14 avril 1791, dans l'amphithéâtre de la rue et du faubourg du Temple.

Le *Cirque du Palais-Royal*, plus tard *Cirque National* (3), n'était pas spécialement destiné à

(1) Il y avait un autre musée de cire au Palais-Royal tenu par un certain Orsy.

(2) C'est avec le titre de volontaire de la Bastille qu'il figure dans la collection de portraits au physionotrace de Chrétien.

(3) « Le vinaigre des quatre voleurs est absolument nécessaire aux personnes qui vont se promener au Palais-Royal, pour détruire le mauvais effet des exhalaisons pestilentielles qui s'élèvent des bassins et des fosses qui entou-

des exercices équestres. On y donnait des concerts, des bals, des fêtes militaires, des assauts d'armes. Le prix d'entrée était de trois francs. Il n'eut jamais beaucoup de succès ; et quand il fut brûlé en 1799, les Parisiens ne le regrettèrent pas beaucoup.

Si les courses de chevaux (1), pendant la Révolution, furent pour ainsi dire abandonnées, probablement parce qu'elles avaient été, sous le règne

rent le Cirque national, et qui sont remplis d'une eau verdâtre, croupie et infecte. » *Journal de la Cour et de la Ville*, numéro du 10 avril 1791.

(1) Citons à ce propos une curieuse pétition datée du 29 mars 1790 et qui a été publiée pour la première fois en 1889 par la *Société de l'Histoire de Paris* :

« MONSEIGNEUR »,

« Le sieur Valentino, italien, a l'honneur de vous exposer très humblement qu'il désirerait donner dans le printemps et dans l'été, des courses de chevaux dans l'emplacement des Champs-Élysées où l'on joue ordinairement aux boules et au ballon ; il serait nécessaire qu'il fit construire pour cela une cloison en forme d'amphithéâtre pour les spectateurs. Il a l'honneur de vous supplier de vouloir bien lui en accorder la permission pour trois années, vu la forte dépense qu'il sera obligé de faire pour la construction de cet amphithéâtre, sous la condition de ne gêner en rien la promenade ni les amusements publics, et de laisser l'amphithéâtre toujours ouvert, excepté les jours de courses qui ne se donneront que cinq à six fois l'année tout au plus. Il prendra toutes les précautions possibles pour y maintenir la police la plus exacte. Il prend la précaution de faire observer à Monseigneur qu'il ne trouvera pas d'obstacles auprès de M. le Maire.

« VALENTINO. »

L'autorisation fut refusée.

de Louis XVI, un plaisir aristocratique et par conséquent suspect, l'aérostation en revanche jouit d'une très grande vogue. Paris s'amusait au ballon. C'était un joujou tout neuf.

Les grands professionnels de l'aérostation, ceux qui avaient trouvé le moyen d'en vivre en risquant chaque jour d'en mourir, s'appelaient Garnerin, Blanchard, et leurs femmes les suivirent souvent dans leurs aventureux voyages.

Blanchard fut une des principales attractions du jardin d'Idalie.

Le jardin de l'hôtel Biron débuta, — et assez malencontreusement — au mois de septembre 1797, avec Garnerin dont le ballon, malgré tous ses efforts, ne s'enleva pas et fut déchiré par la foule déçue et furieuse.

Garnerin devait prendre de nombreuses revanches. Le 10 juillet 1798, à Mousseaux, il fit avec la citoyenne Célestine Henry, une ascension agrémentée d'une descente en parachute. Un rapport du bureau central de police avait d'abord interdit *comme immorale* cette ascension avec adjonction d'une femme. Le Directoire, s'il fut un âge d'or pour le vice, avait à l'occasion ses heures de vertu. Mais alors il exagérait.

## V

### LES THÉÂTRES DE PARIS SOUS LA RÉVOLUTION

#### I

#### THÉÂTRES QUI EXISTAIENT EN 1789

##### THÉÂTRE-FRANÇAIS

De la salle des Machines des Tuileries, qu'elle occupait depuis 1770, la troupe du Théâtre-Français s'était transportée, en 1782, dans sa nouvelle salle du faubourg Saint-Germain, construite sur l'emplacement de l'hôtel Condé et qui, rebâtie après l'incendie de 1799, est aujourd'hui l'*Odéon*.

En 1791, à la suite de dissentiments politiques, une partie de la troupe alla jouer dans l'ancienne salle des *Variétés amusantes* devenue *Théâtre*

du *Palais-Royal* 1) (Voir plus loin, à l'année 1791).

En 1793 plusieurs acteurs et actrices, suspects de modérantisme, furent emprisonnés, et la salle fut fermée.

Le théâtre du faubourg Saint-Germain rouvrit en 1797 sous le nom d'*Odéon*. Les comédiens français se trouvaient alors disséminés dans les salles Condé, Louvois et Favart.

Le 31 mai 1799 toute la troupe se réunit dans cette salle du faubourg Saint-Germain, qui devint alors le *Théâtre-Français de la République*.

#### OPÉRA OU ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE

Installé depuis 1781 dans la salle qui deviendra plus tard le *Théâtre de la Porte-Saint-Martin*.

L'Opéra fut *sans-culottisé* (le mot est des Goncourt) comme les autres théâtres de Paris. La

(1) L'auteur du *Petit Almanach des Grands Spectacles*, publié en 1792, écrivait à propos de cette séparation et en s'adressant à la troupe du Faubourg Saint-Germain : « Malheureux spectacle ! Que vas-tu devenir ? Qui pourra désormais être ton soutien, ton appui ? Sera-ce ce jeune débutant sans talent nommé Prévile ? cet acteur si faible dans la tragédie, que nous connaissons sous le nom de Larive ? non ; comment oseront-ils paraître sur la scène sans craindre la comparaison que le public fera avec raison entre eux et les talents consommés qui brillent au théâtre des Variétés, rue de Richelieu. » P. 59.

Convention lui donna une subvention dont il avait grand besoin et le plaça sous la dépendance du conseil général de la commune, avec un ancien médecin, Leroux des Tillets, comme administrateur (1). Le *Petit Almanach des Grands Spectacles* écrivait en 1792 à propos de ce personnage (2) :

« L'opéra, ce spectacle si beau, si brillant, si pompeux, qui faisait l'admiration des étrangers et la gloire des anciens Français... se voit aujourd'hui par toi, heureuse révolution, au faite de la splendeur. La municipalité de Paris, *assemblée respectable* de gens dont la réputation est à l'abri de la censure, a bien voulu faire le sacrifice pénible de s'en charger et a nommé des administrateurs à ce sujet. Un de ceux qui a plus de pouvoir, qui exerce dans ce département plus

(1) Officier municipal de la commune de Paris en 1792, Leroux se trouvait en cette qualité aux Tuileries dans la nuit qui précéda le 10 août. Devenu plus tard président de la section de l'Unité, il fut accusé en 1795 d'avoir été l'un des auteurs de la révolte de sa section contre la Convention, le 13 vendémiaire, et d'avoir appelé le peuple aux armes en faisant battre la générale. Condamné à mort par contumace par un conseil de guerre, il réussit à se soustraire aux recherches. Après la Révolution il reprit son ancienne profession. Il était en 1815 doyen de la Faculté de médecine de Paris. Leroux a publié plusieurs ouvrages de médecine et il fut un des principaux rédacteurs du *Journal de Médecine*, qui commença à paraître en 1800.

(2) P. 3.



de despotisme, est un nommé M. Leroux des Tillet, médecin autrefois de la Faculté de médecine, puis accoucheur, puis faiseur de plats libelles contre la Société royale de médecine, puis journaliste, puis officier municipal, aujourd'hui administrateur de l'Opéra, bientôt peut-être général de la garde nationale; car, d'après l'avis des *citoyens éclairés* des Sections de Paris, il n'existe pas la moindre différence entre un docteur en médecine et un militaire; l'un chasse la fièvre, l'autre les ennemis.... Or ce M. Leroux, accoutumé à ordonner la saignée, la tisane, l'émétique, les remèdes, est devenu tout d'un coup juge des poètes ou des faiseurs d'opéra; il donne des avis aux musiciens et aux danseurs, des des- sins aux peintres, des modes nouvelles aux tailleurs, aux coiffeurs, aux couturières... C'est aux profondes lumières de cet administrateur médecin que nous sommes redevables aujourd'hui de la situation dans laquelle l'opéra se trouve. »

D'après le même almanach de 1792 la troupe était ainsi composée à cette époque, et elle ne varia guère dans le cours de la Révolution :

Chéron, Lays, Lainez, Rousseau, Chardiny, Adrien, Renaud, Dufresne, Leroux cadet, Moreau, Martin, Lefèvre.

*Coryphées* : Legrand, Tacusset.

*Chœurs du chant* : « Vingt-quatre choristes

qu'on peut trouver les jours qu'ils sont libres, à *la place Maubert, au cabaret à gauche.* »

*Maître de musique* : Suze.

Mme Saint-Huberty, Mlle Maillard, Mlle Gavaudan cadette, Mme Chéron, Mlle Joinville, Mlle Rousselois, Mlle Pontheuil, Mlle Mullot, Mlle Gavaudan l'ainée, Mlle Audinot, Mlle Briard, Mlle Delatour, Mlle Rosine, Mlle Rolando.

*Coryphées* : Mlle Girardin, Mlle Joséphine, Mlle Émilie Gavaudan, Mlles Balassé aînée et cadette.

*Chœurs* : « Treize jeunes filles qui ne laissent rien à désirer ni pour le talent ni pour la figure. Elles demeurent toutes ensemble, *rue du Fumier, chez le marchand de couleurs.* »

*Orchestre* (70 musiciens).

*Batteur de mesure* (chef d'orchestre) : Rey.

*Danse* : Gardel, Vestris, Nivelon, Laurent, Laborie, Huard, Goyon, Didelot, Frédéric, Simonnet, Siville, Gainetez.

*Figurants* (26 danseurs).

*Danseuses* : Mlle Saulnier, Mlle Pérignon, Mlle Rosa, Mlle Miller, Mlle Coulon.

*Figurantes* (25 danseuses).

## THÉÂTRE-ITALIEN

Bâti en 1783 sur des terrains qui appartenaient au duc de Choiseul, entre les rues Favart et Marivaux. On y jouait des ariettes, des opéras comiques, des comédies et des vaudevilles français. C'est à ce théâtre que Grétry et Sedaine avaient fait représenter *Richard-cœur-de-Lion*.

Les deux principales actrices du Théâtre-Italien étaient Mme Dugazon et Mlle Rose Renaud.

## THÉÂTRE DE MONSIEUR

Ouvert aux Tuileries, le 26 janvier 1789, par une troupe venue d'Italie et qui s'était placée sous le patronage du comte de Provence.

« Ce théâtre, remarque très justement M. Albert Babeau, aurait mérité le nom de *Théâtre-Italien* à plus juste titre que celui qui portait ce nom. On y jouait des comédies de Goldoni ; on y chantait avec succès, en italien, des opéras de Cimarosa et de Paesiello, arrangés par Chérubini, tels qu'*Orgon dans la Lune* et *l'Impressario in angustie* (l'Impressario dans l'embarras) (1). »

Après les journées des 5 et 6 octobre 1789, lorsque Louis XVI vint habiter les Tuileries, la

(1) *Paris en 1789-1891*, p. 192.

troupe s'établit à la foire Saint-Germain dans la salle de Nicolet dite *Théâtre des Variétés* là où s'élevait le marché du faubourg Saint-Germain, près du carrefour de Bussy en attendant la construction de la nouvelle salle qu'on leur destinait, et qui fut construite par les architectes Legrand et Molinos en 1789-90.

Dans les premiers jours de l'année 1790 le bruit courut que les acteurs de Monsieur se disposaient à changer de local et le *Journal général de la Cour et de la Ville* publia à ce propos un *écho* (1) qui ne manque pas de piquant :

« La Chronique assure que le *Théâtre de Monsieur*, ne s'accommodant pas du voisinage des cloches de Saint-Sulpice, allait déguerpir et occuper la salle des Élèves de l'Opéra (2). C'est une erreur ; les comédiens de Monsieur se trouvent très bien où ils sont, et ils y resteront. Quant aux cloches, loin de nuire à l'intérêt, à l'expression et à l'harmonie, on sait combien elles y ajoutent, surtout depuis la sage précaution du premier violon, de monter sur le clocher pour y prendre le *la* ; il revient ensuite faire accorder son monde, de sorte que les cloches tiennent très bien leur partie à l'orchestre. »

Le *Théâtre de Monsieur* inaugura le 6 jan-

(1) Numéro du 28 janvier 1790.

(2) Sur le boulevard du Temple.

vier 1791 sa nouvelle salle de la rue Feydeau, sous la direction du violoniste Viotti et avec l'opéra *le Nozze di Dorina*. Il prit alors le nom de *Théâtre-Feydeau*.

#### VARIÉTÉS AMUSANTES

Installées depuis 1784 dans une grande salle en bois qui était située à l'entrée de la rue de Richelieu, du côté du Palais-Royal.

Elles inaugurèrent, le 15 mai 1790, la nouvelle salle construite par Louis entre le Palais-Royal et la rue Richelieu, au coin de la rue Saint-Honoré (la salle actuelle du Théâtre-Français). Elles devinrent alors le *Théâtre du Palais-Royal*, et en 1791 à la rentrée de Pâques, le *Théâtre-Français de la rue de Richelieu*. (V. plus loin.)

#### THÉÂTRE DES BEAUJOLAIS

Il céda en 1790 son local du boulevard du Temple, en face de la rue Charlot (l'ancienne *salle des Élèves de l'Opéra*, ouverte le 7 janvier 1779) et vint s'établir au Palais-Royal. Spectacle d'ouverture, le 22 janvier 1790 : *Apollon directeur*, par le Cousin Jacques, Beffroy de Reigny.

Il ferma en 1791 et rouvrit quelques mois après

sous le titre de *Lycée dramatique*. Les acteurs étaient des amateurs et voilà pourquoi le *Lycée dramatique*, ex-*Théâtre des Beaujolais*, vécut peu.

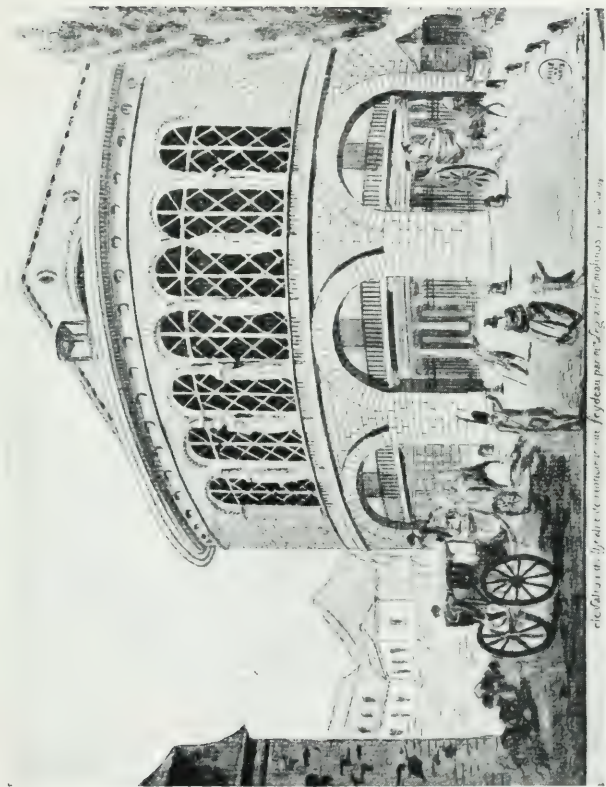
#### AMBIGU COMIQUE

Ouvert sur le boulevard du Temple, en 1769, reconstruit en 1787 sur le même emplacement. Il avait pour directeur Audinot.

Audinot céda en 1795 son théâtre à un de ses acteurs, Picardeaux, qui ne réussit pas et, à son tour, abandonna en 1798 les fonctions directo-riales à un acteur de la Montansier, Corsse. Celui-ci, comme son prédécesseur, était en train de ne pas réussir et s'acheminait vers la faillite. Une pièce d'un médiocre auteur le sauva. *Madame Angot au sérail de Constantinople*, de Aude, jouée pour la première fois le 21 mai 1800, eut un succès énorme suivi de nombreuses représentations. Ce fut pour l'Ambigu Comique le commencement d'une longue période de prospérité.

#### THÉÂTRE DES ASSOCIÉS

Fondé sur le boulevard du Temple par Beauvisage dit le Grimacier, ancien « aboyeur » à la porte de Nicolet et Sallé, acteur du même théâtre.



Le Théâtre Feydeau





Ils jouaient « sur le balcon ou dans l'intérieur de la salle » des pièces de tous les genres, depuis la tragédie jusqu'à l'opéra comique.

En 1790, Vienne dit Beauvisage mourut laissant son entreprise à son associé Sallé.

« Depuis que Sallé était devenu le seul maître de la maison, rien ne justifiait plus l'ancien titre, mais l'origine remontait à certain pacte conclu vingt années auparavant entre un bateleur des boulevards, célèbre par les grimaces plaisantes de sa figure grotesque, et un entrepreneur de marionnettes ; cependant il convenait encore assez bien aux pièces représentées : tous les genres s'y trouvaient associés. Farces simples, doubles et triples farces, comédies en prose et en vers, vaudevilles, opéras sérieux et bouffons, drames, tragédies qui font rire et tragédies où l'on pleure, composaient le répertoire, aussi bariolé que l'habit d'Arlequin, si cher au directeur (1). On y voyait même figurer des pièces jouées sur d'autres scènes... Un public bienveillant et bien composé se pressait chaque soir chez Sallé dans une salle gracieuse dont le seul défaut était l'exiguité. Les acteurs très unis, très dociles aux répétitions, respectueux des écrivains à qui ils ne prétendaient pas faire la leçon,

(1) « Sallé, étant borgne, avait adopté ce costume pour cacher sous un masque son infirmité. »

reconnaissants des avis et des critiques, jouaient avec tant d'ensemble, d'entrain et de gaieté ! Le directeur enfin montrait pour les paiements une si scrupuleuse exactitude, une si parfaite honnêteté avec ses fournisseurs ! Aussi les œuvres de toutes sortes abondaient chez lui. Des gens de lettres en réputation, comme Mercier, lui donnaient souvent la préférence, et des hommes du monde porteurs de noms illustres ne rougissaient pas de soumettre à ses jugements et à ceux de son public des essais prudemment anonymes (1). »

Pour plus de sûreté, Sallé avait fait de son théâtre le *Théâtre Patriotique*.

Ce directeur modèle mourut en 1795 et la scène qu'il avait su rendre prospère périclita jusqu'en 1799. A cette époque elle fut dirigée par un ancien pensionnaire de Sallé, Prévost, et devint le *Théâtre sans prétention*. C'est là que débuta Potier.

#### LES GRANDS DANSEURS DU ROI OU THÉÂTRE DE NICOLET

Le Théâtre de Nicolet se mit en 1789 à la mode du jour. On y joua au mois de mars une comédie populaire, *le Père Duchesne*, dont le héros donna plus tard son nom au journal d'Hébert.

(1) MAURICE ALBERT, *les Théâtres des Boulevards* (1789-1848). Paris, 1902, p. 25.

Il était fréquenté sous la Révolution par un public assez peu recommandable : « Quelle que soit, dit un almanach du temps, la méthode du sieur Nicolet et les nouveaux projets qu'il adoptera, nous pouvons assurer que son théâtre ne manquera jamais de chalands parce que les filles y ont leurs entrées et les entreprises fondées sur le libertinage réussiront toujours dans une grande ville... On y chante, on y rit, on y fait une connaissance et quelquefois davantage sans que personne y trouve à redire : chacun y est aussi libre que dans sa chambre à coucher (1). »

Le 22 septembre 1792, le nom de *Grands danseurs du roi* fut remplacé par celui de *Théâtre de la Gaîté*.

En 1795, Ribié, pensionnaire de Nicolet, prit la direction du *Théâtre de la Gaîté*, transformé en *Théâtre d'Émulation* (2).

Le 25 avril 1799, Coffin-Rosny devint directeur du *Théâtre d'Émulation*, mais il ne réussit pas et ferma au bout de quelques mois sa salle, réouverte en 1800 par Mayeur de Saint-Paul.

(1) *Almanach général des spectacles de Paris et des provinces*, 1791.

(2) Nicolet mourut l'année suivante, en 1796. Il était né en 1728.

## THÉÂTRE DES DÉLASSEMENTS COMIQUES

Le premier de ce nom (1785-1796).

Construit en 1785 à côté de l'hôtel Foulon, sur le boulevard du Temple. Son premier directeur fut Plancher de Valcour.

Brûlé en 1787, il fut rebâti quelques mois plus tard, mais on lui imposa l'obligation de jouer uniquement des pantomimes. Il ne devait jamais y avoir plus de trois acteurs en scène, séparés du public par un voile de gaze.

Le 14 juillet 1789, Plancher de Valcour déchira la gaze en criant : « Vive la Liberté ! » Depuis cette époque le Théâtre des Délassements comiques donna des pièces de tout genre — en général très mauvaises, d'autant plus mauvaises que le directeur les payait très mal — et surtout des pièces de circonstance qui ne survivaient guère aux événements qui les avaient inspirées.

On y donnait aussi des séances de physique amusante, comme celle qu'annonce une affiche de l'époque :

« Ce soir, à six heures et demie, M. Perrin, physicien célèbre, donnera une représentation de ses prestiges : 1<sup>o</sup> l'encrier uniquement et parfaitement isolé qui fournit à volonté de l'encre rouge, bleue, verte, lilas, etc. ; 2<sup>o</sup> le grand tour du citron ; 3<sup>o</sup> le grand tour de la colombe qui rapporte une bague

mise dans un pistolet véritable et tiré par une croisée ; 4<sup>o</sup> l'expérience de la montre pilée dans un mortier et retrouvée aussi belle qu'auparavant... »

En 1792, Plancher Valcour céda son théâtre à Colon, qui ne réussit pas mieux que lui et qui, en 1796, abandonna la direction entre les mains de Deharme, ancien co-directeur du Théâtre des Jeunes Élèves de la rue de Thionville.

#### THÉÂTRE DES BLUETTES COMIQUES

Ouvert en juin 1787 au boulevard du Temple par Clément de l'Ornaizon.

Fermé en 1790 (le physicien Paulmier y avait donné des séances en 1789).

#### THÉÂTRE DES OMBRES CHINOISES DE SÉRAPHIN

Au Palais-Royal « galerie de pierre, n<sup>o</sup> 121 ».

« Pour douze ou vingt-quatre sous il donnait des tableaux variés, des danses de corde, et de petites pièces composées par des écrivains de quelque valeur, telles que *le Cabriolet renversé* et *Arlequin corsaire*, qui devint en 1790 *Arlequin corsaire patriote* (1). »

Séraphin mourut le 5 décembre 1800.

(1) ALBERT BABEAU, *Paris en 1789*, p. 146.

## THÉÂTRES DE SOCIÉTÉ

*Théâtre de Dojen*, rue Notre-Dame-de-Nazareth.

*Théâtre de la rue Saint-Antoine*, chez Mareux.

*Théâtre de la rue des Martyrs*, chez Dupré.

*Théâtre de la rue du Renard-Saint-Merry*.

*Théâtre de la rue de Provence*, Chaussée-d'Antin.

*Théâtre de la rue de l'Échiquier*.

*Théâtre de l'Orme Saint-Gervais*.

*Théâtre de Montparnasse*, sur le boulevard Neuf.

## II

## THÉÂTRES FONDÉS SOUS LA RÉVOLUTION

## 1790

## THÉÂTRE DE MADEMOISELLE MONTANSIER

De son théâtre de la rue des Réservoirs, inauguré en 1777, Mlle Montansier vint occuper en avril 1790 l'ancien *Théâtre des Beaujolais* au Palais-Royal. Spectacle d'ouverture le 12 avril : *les Époux mécontents*, par Dubuisson, musique de Storace et de Saliéri. — *Le Sourd et l'Auberge pleine*, de Dorvigny.

En 1792 les acteurs de ce théâtre formèrent une

compagnie franche qui prit part, le 6 novembre, à la bataille de Jemmapes, et, le 12, sous le nom de *troupe des Artistes patriotes*, joua au camp de Dumouriez la *Danse autrichienne ou le Moulin de Jemmapes*, ballet de Gallet, et le *Désespoir de Jocrisse*, comédie de Dorvigny.

Pendant ce temps, le civisme de Mlle Montansier était très contesté. « La calomnie qui s'attache à tout, écrivait Gorsas dans le *Courrier des Départements*, avait désigné le théâtre de Mlle Montansier comme un dépôt d'armes. Les acteurs sont aux frontières et combattent pour la liberté; mais la calomnie, qui ne se lasse point, a encore attaqué ce théâtre. Quel est le plan d'attaque? Le voici. Tous les spectacles de Paris jouent et celui-ci est fermé. Mlle Montansier, pour imposer silence à ses nouveaux détracteurs, va rouvrir le sien incessamment par une représentation, dont le produit est destiné aux frais de la guerre (1). » En effet, il rouvrit quelques jours plus tard.

V. *Théâtre National.*

*Théâtre du Péristyle du Jardin Égalité.*

#### THÉÂTRE-FRANÇAIS COMIQUE ET LYRIQUE

Ouvert le 26 juin par Clément de l'Ornaizon,

(1) Numéro du 29 septembre 1792.

directeur des *Bluettes comiques*, sur l'emplacement des anciennes *Variétés*. « *Théâtre-Français comique et lyrique*, rue de Bondy, au coin de celle de Lancry, boulevard Saint-Martin. Demain 26, pour l'ouverture : *Le Danger des conseils*, comédie en un acte en vers, et les *Trois Mages*, opéra-bouffé en 3 actes. » *Journal de Paris*, 25 juin 1790.)

Il n'avait encore eu qu'une vogue assez médiocre lorsqu'on y joua en novembre 1790 une pièce de Beffroy de Reigny, *Nicodème dans la Lune ou la Révolution pacifique*, dont 156 représentations successives n'épuisèrent pas le succès.

En 1794, le *Théâtre-Français comique et lyrique* devint le *Théâtre des Jeunes Artistes*, dirigé par Boirie, père de l'acteur de ce nom, et Cailleau.

Le *Théâtre des Jeunes Artistes* durera jusqu'en 1807.

#### THÉÂTRE DE LA RUE DU CHAUME

Fondé par deux amateurs de théâtre. Cabanis et un parent du comédien Guibert, Guyard, dans le réfectoire du couvent des Pères de la Merci, chassés en 1790.

Ce théâtre d'amateurs réussit à intéresser un assez nombreux public.





MADAME MEZERAY

D'après l'original du Théâtre-Français.

Le succès de cette petite salle amena Guyard à en ouvrir une plus vaste dans l'ancien couvent des filles du Calvaire, le *Théâtre du Boudoir des Muses ou de la Vieille Rue du Temple*.

### 1791

#### THÉÂTRE DES VARIÉTÉS COMIQUES ET LYRIQUES

Fondé en février, dans la salle d'Audinot, à la foire Saint-Germain.

Devint successivement : *Théâtre nouveau des Variétés*, — *Variétés*, — *Variétés comiques*, — *Théâtre de Lazzari*, — et, en 1793, *Théâtre des Comédiens républicains*.

#### THÉÂTRE DE LA LIBERTÉ

Fondé en février à la foire Saint-Germain.

#### PETITS COMÉDIENS DU PALAIS-ROYAL

Fondé le 28 février par Moreau, ancien arlequin de l'Ambigu Comique, au Palais-Royal, sous les galeries n° 101.

#### THÉÂTRE DU VAUXHALL

L'ancien Vauxhall d'été, boulevard Saint-Martin, transformé en théâtre. Ouverture le 2 mars.

Spécialité de scènes d'imitations avec Boyé, Dorvigny, Thiémet et Lelièvre.

THÉÂTRE DE LA RUE SAINT-ANTOINE

Fondé par des acteurs associés des diverses troupes de Paris. Ouvert en mars.

THÉÂTRE DE LA CONCORDE

Ancien théâtre de société de la rue du Renard-Saint-Merry, qui devient public et payant. Ouvert en mars.

Volange y joue avec grand succès le rôle de *Jérôme Pointu*.

A la fin de la même année, le *Théâtre de la Concorde* prend le nom de *Théâtre Jean-Jacques-Rousseau*.

THÉÂTRE-FRANÇAIS DE LA RUE RICHELIEU

D'abord *Variétés amusantes*, puis *Théâtre du Palais-Royal*.

Inauguré le 27 avril 1791, avec l'*Henri VIII* de M. J. Chénier. Fondé par les démocrates de la Comédie-Française, Dugazon, Grandménil, Talma, Mmes Vestris, Desgarcins, Lange, Du-bois, etc.

Deviendra en 1792 le *Théâtre de la Liberté*. et

*de l'Égalité*, la même année et jusqu'en 1798, le *Théâtre de la République* — fusionnera le 31 mai 1799 avec le *Théâtre-Français du faubourg Saint-Germain* sous le nom de *Théâtre-Français de la République*.

#### LYCÉE DRAMATIQUE

Ouvert en avril 1791, sur le boulevard du Temple, dans l'ancienne salle des Élèves de l'Opéra et des comédiens de Beaujolais.

Jouait surtout la tragédie.

#### THÉÂTRE D'ÉMULATION

Ouvert en mai 1791.

Ancien théâtre Doyen, rue de Nazareth, rede-  
vint bientôt théâtre de société.

#### THÉÂTRE DU MONT-PARNASSE

Ouvert en mai 1791.

Ancien théâtre de société, qui devint public et payant en conservant le même nom.

#### THÉÂTRE LYRIQUE DU FAUBOURG SAINT-GERMAIN

Ouvert le 29 mai, à la foire Saint-Germain, dans l'ancienne salle du Théâtre de Monsieur. Fermé le 17 juillet.

Répertoire : opéras comiques.

## THÉÂTRE-MOLIÈRE

Ouvert le 11 juin entre les rues Saint-Martin et Quincampoix, dans le passage des Nourrices.

Son directeur, Boursault-Malherbe, se présenta, escorté de ses acteurs, à la barre de l'Assemblée Nationale et fit serment de ne jouer que des pièces patriotiques (1). Son répertoire fut en effet ultra-révolutionnaire et entre autres pièces « analogues aux circonstances », il joua la *Ligue des fanatiques et des tyrans*, de Ronsin.

Le *Théâtre-Molière* devint successivement : *Théâtre national de Molière*, 1792. — *Théâtre des Sans-Culottes*, 1793-1794. — *Théâtre de la rue Saint-Martin*, 1795. — *Théâtre-Molière*, 1797. — *Théâtre des Amis des Arts et des Élèves de l'Opéra-Comique*, 1798-1800. — *Théâtre-Molière*, 1800. — *Théâtre des Variétés nouvelles et étrangères*, 1802. — *Théâtre-Molière*, 1802. — *Théâtre des Variétés étrangères*, 1806-1807.

## THÉÂTRE DE LA RUE DE LOUVOIS OU THÉÂTRE-LOUVOIS

Ouvert le 16 août.

Le directeur des Beaujolais, quin'avait pas réussi

(1) C'est Boursault-Malherbe qui vint un jour dire sur la scène : « Messieurs, puisque les journalistes ne veulent pas absolument parler des pièces qu'on joue chez moi, je vous avertis que j'en ferai afficher le succès à la porte de mon théâtre. »

au boulevard, fit bâtir entre les rues Sainte-Anne et Richelieu, sur l'emplacement de l'ancien hôtel Louvois, une salle vaste et commode considérée alors comme la plus belle de Paris et dont l'architecte fut Brongniart.

Le 12 janvier 1794 il prit le nom de *Théâtre lyrique des Amis de la Patrie*, et en 1796, jusqu'en 1798, celui de *Théâtre-Français de la rue de Louvois*.

#### THÉÂTRE DU MARAIS

Ouvert le 31 août au n° 11 de la rue Culture-Sainte-Catherine, aujourd'hui rue de Sévigné.

Jouait surtout des pièces de Beaumarchais, intéressé dans l'entreprise. C'est là qu'eut lieu la première représentation de la *Mère Coupable*, le 6 juin 1792.

S'appela ensuite *Théâtre des Amis des Arts*, puis *Théâtre des Étrangers*.

#### THÉÂTRE DU CIRQUE NATIONAL

Ancien *Théâtre du Cirque du Palais-Royal*.

Inauguré sous son nouveau titre, le 22 octobre. Le directeur du théâtre était le directeur du cirque, Rose.

Le libelliste Théveneau de Morande écrivait, dans les premiers mois de 1792, dans son journal

*l'Argus Patriote*: « Il vient de s'ouvrir dans ce moment-ci un nouveau théâtre qui réunit tous les genres de corruption et qui se trouve placé au milieu du cloaque de tous les vices : c'est du Cirque du Palais-Royal (National) que j'entends parler. Ce n'était pas assez que le jardin fût entouré de deux cents boutiques surmontées de quatre étages chacune, où l'on trouve à la fois, dans la même maison, des bureaux d'escroquerie, des clubs de jeux, des cavernes de voleurs, des mauvais lieux. L'on a voulu renchérir sur ces horreurs et le Cirque est devenu la table des matières des deux cents arcades qui l'entourent. »

#### THÉÂTRE DE LA FOLIE DU JOUR

Ouvert en novembre à la foire Saint-Germain, dans l'ancienne salle de Nicolet.

#### THÉÂTRE DE LA RUE AUMAIRE

Ouvert en décembre.

#### AUTRES THÉÂTRES [OUVERTS EN 1791

##### THÉÂTRE DE LA RUE DES MARTYRS

##### THÉÂTRE DES PETITS ÉLÈVES DE THALIE

Dans l'ancienne salle des Bluettes comiques, boulevard du Temple.

Théâtre d'enfants qui ne réussit pas, mais qui existait encore en 1793.

#### THÉÂTRE DES PETITS COMÉDIENS FRANÇAIS

Sur le boulevard du Temple, à côté des Délassements comiques.

Théâtre d'enfants qui ferma en 1792.

#### THÉÂTRE DE L'ESTRAPADE OU DES MUSES

Fondé par Panier, l'un des administrateurs des Délassements comiques.

Prit plus tard le nom de Théâtre du Panthéon. Ferma en 1794.

#### THÉÂTRE DES COMÉDIENS SANS TITRE

Ouvert dans l'établissement d'Astley.

Ne vécut que quelques mois.

#### THÉÂTRE DES VARIÉTÉS AMUSANTES (2<sup>e</sup> du nom).

Sur le boulevard du Temple.

Avait été successivement : *Spectacle des Élèves pour la danse de l'Opéra*, *Théâtre des Beaujolois*, *Lycée dramatique*.

Fondé en 1791 par l'Italien Lazzari, Arlequin qui s'était rendu célèbre par la rapidité de ses transformations. Fut d'abord le *Théâtre-Lazzari*,





RÔLE D'HYPOLYTE.



*M. J. Talmas,*  
*Acteur du Théâtre français*  
Et Pensionnaire de S. M. l'Empereur et Roi.



puis, lorsque les premières *Variétés amusantes* eurent émigré au Palais-Royal et pris le nom de *Théâtre du Palais-Royal*, il devint le *Théâtre des Variétés amusantes*. On y jouait des pantomimes, des vaudevilles et même des opéras et des opéras-comiques.

Ce théâtre brûla dans la nuit du 30 juin 1798. On avait donné ce soir-là, *Il convitato di Pietro*, pièce imitée du *Festin de Pierre* et qui se terminait par une pluie de feu.

Ruiné, Lazzari se brûla la cervelle.

## 1792

### THÉÂTRE DU VAUDEVILLE

Ouvert le 12 janvier dans la salle du Petit Panthéon, rue de Chartres, au coin de la place du Château-d'Eau, en face du Palais-Royal.

### THÉÂTRE DU PALAIS DES VARIÉTÉS

Ouvert le 20 octobre en face du Palais de Justice, dans une salle construite par l'architecte Le Noir, sur l'emplacement de l'ancienne église Saint-Barthélemy.

Le 10 octobre le journal de Gorsas, *le Courrier des Départements*, avait publié cette note :

« L'ouverture de ce théâtre se fera incessam-

ment par une représentation au profit de la guerre. Ce qui a retardé l'ouverture de ce théâtre, c'est le départ pour la frontière des artistes chargés des décorations, et c'est ce qui empêchera, dans les premiers moments, l'administration de donner des pièces à grand spectacle, par la difficulté de faire finir les décorations.

*Prix des places.*

Orchestre, balcon, premières loges, loges grillées aux secondes, 4 livres. — Baignoires, amphithéâtre (*sic*) du 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> loges, 3<sup>e</sup> grillées, 3 livres. — Amphithéâtres des 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> loges, 2 livres 10 sols. — Amphithéâtres des 3<sup>e</sup> loges de côté, loges du plafond, 2 livres. — Parquet, 1 livre 10 sols. — Amphithéâtre des 4<sup>es</sup> et loges de côté, 1 livre 15 sols. — Paradis, 15 sols.

A la première représentation on donnera *la Mère Rivale*, *la Nuit aux aventures*, *Tout pour la Liberté*, et un divertissement de Beaupré de l'Académie de musique. En attendant *la Mort de Beaurepaire*, fait historique en un acte.

*Acteurs de la Comédie* : Saint-Clair, Beaulieu, Dumauiant, Frogères, Genest, Roseval, Delaporte. Mmes Germain, Saint-Clair, Pélicier.

*Opéra* : Valville, Frédéricq, Rassille. Mmes Laccaille, Dubois, Belly, Julie, Jenny.

## AUTRES THÉÂTRES OUVERTS EN 1792

## THÉÂTRE DE THALIE

Dans la salle Mareux, rue Saint-Antoine.

## THÉÂTRE DE LA RUE D'ANGOULÊME

1793

*Amphithéâtre d'Astley, plus tard Cirque Olympique.*

Le 7 juillet 1782, l'Anglais Astley avait ouvert sur le boulevard du Temple un *Spectacle ou Amphithéâtre équestre*. En 1783, il s'associa à Antonio Franconi — qui avait alors pour spécialité le dressage des oiseaux — mais cette association dura peu.

Le 21 mars 1793, Franconi acheta l'Amphithéâtre d'Astley, obligé en sa qualité d'Anglais de quitter la France.

L'Amphithéâtre ne donna que des représentations intermittentes. A partir du 25 novembre 1795, les exercices équestres devinrent quotidiens et obtinrent un grand succès.

Ce fut seulement sous l'Empire que le nouvel établissement de Franconi, construit rue du Mont-Thabor, près de la rue de la Paix, prit le nom de *Cirque Olympique*.

## THÉÂTRE DU LYCÉE

Ouvert au mois de juillet.

## THÉÂTRE-NATIONAL

Ouvert le 15 août dans une nouvelle salle construite pour Mlle Montansier au coin de la rue de Louvois et de la rue de Richelieu. (C'est la salle où se transporta plus tard l'Opéra et où fut tué, le 13 février 1820, le duc de Berry.)

Spectacle d'ouverture : *La Baguette magique*, prologue de Dantilly. — *Adèle et Paulin*, de Delrieu. — *La Constitution à Constantinople*, de Lavallée.

*Le Théâtre-National* ferma le 14 novembre 1793 sur la dénonciation de Chaumette contre Mlle Montansier. Celle-ci fut arrêtée le lendemain.

Il rouvrit quelques jours après sous la direction des commissaires, mais ne réussit pas. Le 7 août 1794, il devint le *Théâtre des Arts*.

## AUTRES THÉÂTRES OUVERTS EN 1793

## THÉÂTRE-MARAT

Sur la place de l'Estrapade.

THÉÂTRE DE LA RUE GRENELLE SAINT-HONORÉ  
OU DE L'HÔTEL DES FERMES

THÉÂTRE DES PANTAGONIENS

Théâtre de marionnettes et de funambules, ouvert sur le boulevard du Temple, près de l'Ambigu Comique, et qui eut bientôt comme premier sujet, une ancienne pensionnaire de Nicolet, Mlle Malaga, danseuse de corde.

1798

THÉÂTRE DE LA RUE DU BAC OU DES VICTOIRES  
NATIONALES

Prit la même année le nom de *Théâtre des Élèves du Vaudeville* — en 1800, celui de *Théâtre des Variétés comiques et lyriques*. — Devint ensuite le *Théâtre des Élèves de Melpomène et de Thalie*, — et disparut en 1804.

## VI

### PARIS AU THÉÂTRE LE RÉPERTOIRE ET LA POLITIQUE ACTEURS ET AUTEURS

De tout temps, les Parisiens, qui sont doublement Français, ont aimé le théâtre qui leur permet de se donner en spectacle les uns aux autres, qui leur fournit d'inépuisables sujets de conversation et les amuse sans trop les obliger à réfléchir. Même pendant la Révolution, ils l'ont aimé, malgré l'universelle misère, malgré la prison, qui pouvait s'ouvrir le lendemain, malgré l'échafaud où personne n'était sûr de ne pas monter. Ils suivaient leur goût habituel et peut-être éprouvaient-ils le besoin de se distraire, de s'étourdir, d'échapper à de funèbres préoccupations, de jouir des dernières heures que leur laissait la tyrannie jacobine.



Almanachs et journaux spéciaux flattaient cette passion nationale qui avait au moins l'avantage de faire vivre une multitude de gens, directeurs, acteurs, machinistes, sans parler des auteurs, qui n'étaient pas les plus payés. Partout surgissaient de nouveaux théâtres, et le Cousin Jacques, dans ses *Nouvelles Lunes*, assurait, en 1791, qu'on compterait bientôt un spectacle dans chaque rue, un acteur dans chaque maison, un musicien dans chaque cave, et un auteur dramatique dans chaque grenier.

En pleine terreur, au mois de mai 1793, le soir, presque tous les théâtres, petits ou grands, étaient pleins. Le public allait voir avec le même empressement : le *Triomphe de Marat* (Théâtre de l'Estrapade), la *Papesse Jeanne* (Théâtre de la rue Feydeau), *Fénelon ou la Religieuse de Cambrai*, de Marie-Joseph Chénier (1) et *Catherine ou la Belle Fermière* (2) (Théâtre de la République); *Lodoiska*, opéra-comique de Chérubini (Théâtre de la rue Favart), qui avait été joué pour la première fois au Théâtre-Feydeau, le 18 juillet 1791 et dont un couplet, *Perdre ma belle*, était devenu très populaire :

(1) Talma jouait le rôle de Fénelon.

(2) Comédie en deux actes. Le rôle de Catherine fut un des meilleurs de Julie Candeille à qui on attribue la pièce.

Perdre ma belle !  
 Plutôt le jour !  
 Je vis pour elle  
 Et meurs d'amour !

Au théâtre comme au club les passions politiques se donnaient rendez-vous, surtout les passions révolutionnaires.

« C'est là, écrivait en 1790 un pamphlet du temps (1), où la stupidité parisienne et provinciale se montre dans tout son éclat. Les passages analogues aux circonstances sont saisis avec une avidité inexprimable. Les amis du peuple, c'est-à-dire ceux qui l'égarant, y sont applaudis à outrance ; le parti de la raison y est insulté. Que de pièces n'ont dû qu'à la révolution leurs succès éphémères. »

Dès 1789, les pièces sur les événements du jour commencèrent à abonder. Une de celles qui peuvent passer pour un type du genre, c'est *le 14 Juillet*, fait historique en vers en un acte, joué au Théâtre des Associés au mois de juillet 1790 pour l'anniversaire de la prise de la Bastille.

Une sentimentalité niaise caractérise le sujet et les détails de ce tableau historique. Des fenêtres d'une maison d'où l'on aperçoit la Bastille, un bon vieillard, un vieillard à la façon de Greuze, avec la

(1) *Nouveau Dictionnaire Français, composé par un Aristocrate*, août 1790, p. 121.

houppelande, la canne à bec de corbin, le chapeau à bords plats, les longs cheveux blancs tombant en boucles harmonieuses sur le col de l'habit, un vieillard vénérable, M. Saint-Preux, assis dans son fauteuil à bras, assiste à la bataille du peuple contre les suppôts de la tyrannie. A chaque instant des nouvelles lui sont apportées par sa femme, ses filles, un vieux grenadier et ses deux fils, espoirs de la patrie. Enfin le peuple est vainqueur. Le bon vieillard lève les bras dans un geste de bénédiction. Des hymnes et des toasts, également déclamatoires, célèbrent la prise de la sinistre forteresse.

On trouve naturellement dans le 14 *Juillet* des ministres cruels et prévaricateurs, de perfides courtisans, etc... mais le roi n'y est pas trop malmené. L'auteur le considère comme un honnête homme victime de son entourage.

Ce fut également, mais avec plus de violence et d'âpreté, la thèse que soutint, dans une pièce jouée la même année, Marie-Joseph Chénier, esprit emphatique et faux, sectaire à l'esprit étroit, jacobin anticipé. Il incarna en *Charles IX* la royauté, telle qu'on la concevait à son époque, et pour lui comme pour une grande partie du public, ce roi, plus faible que méchant, dominé par sa famille et ses ministres, c'était, dans une certaine mesure, Louis XVI.

Les acteurs du Théâtre-Français, qui étaient en

majorité royalistes, après avoir accepté un peu à la légère et sans l'avoir lue attentivement cette tragédie-pamphlet, hésitaient à la jouer. C'était le plus sûr moyen de la rendre d'avance très populaire.

Chénier, pour imposer la représentation, eut recours à Mirabeau. Celui-ci, quelques jours avant le 14 juillet 1790, vint au Théâtre-Français, en compagnie de quelques patriotes, et au nom des délégués provençaux à la fête de la fédération, demanda qu'on jouât *Charles IX*.

Les semainiers qui l'avaient reçu répondirent qu'ils avaient fait choix pour la fête de la Fédération d'une pièce de circonstance le *Journaliste des ombres ou Momus aux Champs-Élysées*, du chevalier Aude, et que la tragédie de Chénier, qui d'ailleurs ne se rapportait en rien à la fête, ne pourrait que causer du scandale en excitant les passions. Ils ajoutèrent qu'on ne la jouerait que si le public l'exigeait.

Le public, comme il fallait s'y attendre, l'exigea. Le 21 juillet, on s'apprêtait à représenter *Épiménide*, et le rideau venait à peine de se lever, lorsque de divers points de la salle des protestations s'élevèrent. Un des délégués provençaux, debout sur son banc, réclama le silence et lut un discours dont la conclusion était que la troupe devait respecter les décisions du peuple et jouer

*Charles IX*. Presque tout le public, composé d'amis de Chénier, partageait l'opinion de l'orateur provençal, et leurs cris, leurs acclamations, ne permirent pas d'en douter.

L'acteur Naudet, sur le bord de la scène, s'évertuait à donner des explications, qu'on entendait à peine. Une indisposition de Mme Vestris, assurait-il, et une maladie de Saint-Prix — il la nommait cette maladie pour qu'on la prit un peu plus au sérieux, c'était un érysipèle — empêchaient la troupe de jouer *Charles IX*. Le public continuait à crier et il criait même de plus en plus.

Talma à son tour s'avança sur la scène et, comme on le savait très patriote, on fit aussitôt silence pour l'écouter :

— Messieurs, dit-il, Mme Vestris est en effet incommodée ; mais je pense qu'elle jouera, et qu'elle vous donnera cette preuve de son zèle et de son patriotisme. Quant au rôle de Saint-Prix, on le lira.

Le tumulte s'apaisa et la représentation d'*Épiménide* put être continuée. Jamais ce pauvre Épiménide, depuis son apparition au théâtre, n'avait eu à subir autant de traverses.

Le 24 juillet les affiches annoncèrent la première de *Charles IX*.

Cette première ne se passa pas sans quelque agitation, au moins au début, mais l'ennui qui

s'exhalait de la pièce était le meilleur des calmants. Presque aucun spectateur n'y résista.

L'agitation se continua d'ailleurs hors du théâtre. Les royalistes accusaient Talma — et l'accusation n'avait rien de trop invraisemblable — d'avoir provoqué cette cabale en faveur de *Charles IX*, parce que le principal rôle dans cette pièce lui était destiné. Pour se disculper, il sollicita une lettre de Mirabeau, dans laquelle celui-ci revendiquait la responsabilité de tous les événements qui avaient précédé la représentation.

Camille Desmoulins, dans la *Révolution de France et de Brabant*, accusait Naudet de mauvais procédés à l'égard de ceux de ses camarades qui ne partageaient pas ses opinions royalistes. Chénier fit chorus dans une lettre très violente où il se plaignait d'avoir été attaqué dans des libelles et des lettres anonymes, et Talma écrivit aux journaux pour réveiller une vieille affaire dans laquelle les divisions entre les acteurs du Théâtre-Français ne s'étaient que trop affirmées.

Cette lettre très maladroite fut lue en assemblée générale et, sur la proposition de Fleury, Talma fut expulsé de la troupe.

Le grand acteur avait pour lui non pas seulement des partisans, mais « tout un peuple (1) ». La

(1) *Mémoires de Fleury*, Paris, 1904, p. 29.

Comédie-Française ne tarda pas à s'en apercevoir. Son impopularité, du jour au lendemain, redoubla. « Paris entier, dit Fleury dans ses *Mémoires*, s'occupâ de nous. Le ton du jour était à la haine du despotisme : mille voix nous en accusaient... Les têtes se montaient, on s'agitait ; tous nous désignaient avec les funestes épithètes d'*aristocrates*, d'*inciviques* ; tous criaient à la jalousie ; la plupart parlaient de s'adresser à l'Assemblée nationale ; on alla même jusqu'à faire dans les rues de publiques distributions de sifflets (1). »

Parmi les articles publiés à cette occasion un des plus violents fut celui qui parut dans les *Révolutions de Paris* (2).

« Les acteurs du Théâtre-Français, non contents de se qualifier, à l'ombre d'un corps national, du titre varié de *comédiens ordinaires du roi* ; non contents de ne plus représenter *Charles IX*, d'après les ordres de cette cour renaissante, à laquelle ils sont toujours aussi dévoués que ci-devant ; non contents d'asservir leurs maîtres légitimes aux volontés de ceux qui ne doivent plus en avoir d'autres que les leurs, portent l'impudence au point de ne reconnaître ni la nation, ni ses représentants, dont ils rejettent et méprisent l'autorité.

(1) *Mémoires de Fleury*.

(2) Numéro du 18 au 25 septembre 1790.

« Ces histrions ont oublié le respect qu'ils doivent au peuple qui les nourrit, jusqu'à oser dire *qu'ils reporteront les clefs de son spectacle au roi*. Au roi ! Et c'est à de pareilles gens qu'on a accordé l'existence civile, dont leur conduite prouve assez qu'ils étaient justement privés. »

Sous la poussée de l'opinion publique, et à la suite de manifestations plus ou moins violentes, l'intervention du maire de Paris, Bailly, obligea les comédiens français à réintégrer Talma dans la troupe. Et il reparut dans le rôle de Charles IX.

La tragédie déclamatoire, qui avait provoqué tant de troubles, était représentée de temps en temps par ordre du peuple, et le public continuait à s'y ennuyer patriotiquement. En 1791 on la donna au Théâtre des Associés et le *Journal de la Cour et de la Ville* (1) signala cette représentation :

« *Charles IX* vient d'être joué avec le plus grand succès au spectacle des Associés. Il y fait l'admiration de tous les casques de laine ou bonnets gras des boulevards. On peut juger de l'espèce d'amateurs qui se portent en foule à cette pièce par le placard suivant que les directeurs ont fait afficher hier (16 janvier 1791) à la porte : *Messieurs, vous êtes priés d'ôter vos bonnets et de ne point faire vos ordures dans les loges.* »

(1) Numéro du 18 janvier 1791. Le *Journal de la Cour et de la Ville* avait déjà parlé à plusieurs reprises de cette tra-



Ce fut la destinée de toutes les pièces de Chénier de ne jamais s'imposer à l'admiration littéraire, mais de provoquer toutes les passions politiques. Elles furent toujours, à cause de leurs tendances, violemment attaquées, violemment défendues. Lorsque fut joué en 1792 son *Caius Gracchus*, le *Journal de la Cour et de la Ville* raila avec esprit cette tragédie et s'attira cette foudroyante réplique du Véritable Père Duchêne (1) :

« Après avoir cherché à semer la discorde entre les patriotes et la garde du Roi contre un foutu gredin, l'insipide journalier de la basse-cour dit aussi des sottises à notre ami Chénier, auteur de la tragédie de *Gracchus*. Il le menace des sifflets des sots comme lui ; c'est refoutant en vérité pour l'auteur patriote, je ne sais pas comment il pourra se consoler d'une pareille menace. Ah ! foutre, comment ? je vais vous le dire... en voyant qu'il a plus d'admirateurs, que jamais tous les aristocrates qui griffonnent du papier pour tous les euls n'auront de lecteurs.

gédie, et notamment dans son numéro du 30 janvier 1790 :

Pour jouer un drame neuf  
 Un Théâtre a pris un nom neuf,  
 On trouve dans ce drame un personnage neuf,  
 Et l'acteur y paraît sous un costume neuf.  
 Quel est ce drame ? — Charles neuf  
 Et le poète ? — Du Pont Neuf.

(1) *Trois cent dix-huitième lettre bougrement patriotique du véritable père Duchêne* (de Lemaire).

« Je l'ai vue cette tragédie précédée de l'air : *Ça ira*, qui, malgré toute la foutue race qui cabale sans cesse contre la raison et le patriotisme, a ronflé par trois fois à mes oreilles enchantées.

« Venez, venez, imbéciles et rampants esclaves, à cette tragédie, si vous l'osez, et c'est là que vous verrez si l'esprit public est étouffé par vos vaines clameurs : viens-y, toi, *Cochon*, triste et grimaud personnage, dont le ton larmoyant et bas fait rire de pitié ceux dont ta gazette insipide balaie le derrière... »

C'est ainsi qu'on faisait de la critique dramatique en 1792.

Plein d'indulgence pour les pièces, même stupides, qui flattaient ses passions, le public jacobin ne tolérait pas au théâtre le moindre passage favorable à la royauté, à Louis XVI et à sa famille. Il prenait pour une provocation tout ce qui s'écartait de ses opinions politiques.

Le 20 février 1792, au Théâtre-Italien, on donnait les *Événements imprévus*, opéra-comique en trois actes, d'Hélé, musique de Grétry. La reine assistait à la représentation. Au moment où Mlle Dugazon chantait :

Ah ! que j'aime ma maîtresse !

elle se tourna vers Marie-Antoinette (1).

(1) Même dans les pièces d'un républicanisme garanti, Mlle Dugazon trouvait le moyen de manifester ses senti-



**Mademoiselle Lange**  
(d'après l'original du Théâtre-Français) .



Aussitôt, de tous les côtés des protestations se firent entendre :

— Non ! Non ! pas de maîtresse ! ... pas de maître ! ...  
Vive la liberté !

Bien moins nombreux que les jacobins, les royalistes essayaient de leur tenir tête et criaient : *Vive la reine* ! Des loges et des balcons au parterre, on s'interpellait, on se menaçait. Le tumulte devint si effrayant que Marie-Antoinette dut quitter le théâtre.

Au Vaudeville, fondé par Piis, Barré et l'acteur Rozières, dans l'ancienne salle du Vauxhall d'hiver de la rue Saint-Honoré et qui ouvrit le 12 janvier 1792 avec une pièce de Piis, *les Deux Panthéons*, il y eut le 24 février 1792 des troubles sérieux à la représentation de la *Chaste Suzanne*. On voulut voir dans cette pièce des allusions royalistes en faveur de Marie-Antoinette, et les auteurs, Barré, Radet et Desfontaines, furent emprisonnés.

Le 26 février, un garde national du bataillon des Petits-Augustins, Mutelé, qui avait blâmé publiquement au Vaudeville les manifestants, fut assassiné, à huit heures du soir, sous l'un des guichets du Louvre.

ments royalistes. Dans la *Pauvre Femme*, opéra-comique de Dalayrac et Marsollier, elle racontait ses impressions en sortant d'un club et elle le faisait avec une ironie voilée qui dénaturait complètement le sens de l'œuvre et en faisait une pièce anti-jacobine.

De son côté, le gouvernement, donnant l'exemple de l'intolérance, multipliait les entraves à la liberté théâtrale.

Le 31 mars 1792 le procureur de la Commune sollicitait de la Convention un décret lui soumettant le répertoire des théâtres de Paris à l'effet « de le purger de toutes les pièces propres à corrompre l'esprit républicain ». Parmi ces pièces, citons *Mérope*, qui fut interdite le 31 mars 1793.

Le 2 août 1793, la Convention prit ce décret relatif à la représentation des pièces de théâtre.

« A compter du quatre de ce mois (d'août) et jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre prochain, seront représentées trois fois la semaine sur les théâtres de Paris qui seront désignés par la municipalité, les tragédies de *Brutus*, *Guillaume Tell*, *Caius Gracchus*, et autres pièces dramatiques qui retracent les glorieux événements de la Révolution et les vertus des défenseurs de la Liberté. Une de ces représentations sera donnée chaque semaine aux frais de la République.

« Tout théâtre sur lequel seraient représentées des pièces tendant à dépraver l'esprit public et à réveiller les honteuses superstitions de la royauté, sera fermé, et les directeurs arrêtés et punis selon la rigueur des lois. »

Conformément à ce décret, plusieurs pièces furent interdites qu'avait épargnées la Censure.

On ne pouvait cependant pas lui reprocher, à cette censure révolutionnaire de se montrer libérale. Arnault raconte, dans ses *Souvenir d'un Sexagénaire*, que lorsque sa pièce, *Blanche de Moncassin* (jouée au Théâtre de la République en septembre 1798), fut soumise aux censeurs, un de ceux-ci, en marge d'une scène dans laquelle un prêtre venait bénir le mariage de Blanche et de Capello, met cette note :

« Point de prêtres ! point de prêtres ! Ils sont encore parmi nous, ils nous tourmentent. Point de prêtres ! »

La sévérité n'était pas moindre pour les chants « réactionnaires » que pour les pièces royalistes. L'arrêté du 4 janvier 1796 disait :

« Il est expressément défendu de chanter, laisser ou faire chanter l'air homicide dit le *Réveil du Peuple*...

« Tous les directeurs, entrepreneurs et propriétaires des spectacles de Paris sont tenus, sous leur responsabilité individuelle, de faire jouer chaque jour par leur orchestre, avant la levée de la toile, les airs chéris des républicains. Dans l'intervalle des deux pièces on chantera toujours l'hymne des Marseillais, ou quelque autre chant patriotique. »

Après les pièces forcées, les chants obligatoires. C'était logique.

En réalité, ni les décrets, ni les arrêtés, ni les

censures n'empêchaient le public de manifester son esprit d'opposition et les acteurs de l'y aider de leur mieux.

Alors que Robespierre était tout-puissant, l'acteur Caumont, dans le *Fat éconduit*, de Désaugiers, jouait le rôle du fat dans un costume copié sur celui du tribun, et comme dans la pièce il se signalait par ses bonnes fortunes, un autre acteur disait en parlant de lui : *C'est le coq du pays!* Un troisième personnage, dont le rôle avait été donné à Micaelef, ajoutait, *Oh! c'est un coq imparfait*, mais il prenait bien soin de prononcer : *c'est un coquin... parfait*, et chaque fois éclataient des applaudissements, bientôt couverts par le bruit des sifflets.

Après le 9 thermidor, l'impopularité de la Révolution tourna contre elle le théâtre qui l'avait si longtemps soutenue. En vain le gouvernement essaya-t-il d'arrêter ce mouvement de réaction. Toutes les mesures qu'il prenait, le public savait les rendre inefficaces. Ce public se sentait le plus fort. Il aspirait à prendre sa revanche. Les sottises et les crimes dont il avait souffert, et dont il continuait à souffrir encore, il voulait avoir le droit de les flétrir ou d'en rire.

Le théâtre fut donc, depuis le 9 thermidor, en dépit de toutes les entraves qu'on lui opposa, anti-révolutionnaire ou plutôt anti-jacobin.



Il mit sur la scène avec leurs vices et leurs ridicules, les proscripteurs, les membres des comités et les juges du tribunal révolutionnaire, les piliers des clubs, les orateurs de réunions publiques, les entrepreneurs d'émeutes, les pourvoyeurs de la guillotine, tous ces coquins déclamatoires qui gouvernèrent la France pendant dix ans.

Des types nouveaux qui commençaient à tenir une large place dans la société apparurent à leur tour dans des pièces qui visaient à être des études de mœurs, le fournisseur, l'agioteur, l'acheteur des biens nationaux.

De tous ces types, celui qui eut le plus de succès ce fut celui de la parvenue, de la femme inculte et ignorante devenue par quelques commerces bas ou véreux, une enrichie, presque une grande dame, et à laquelle il ne manque pour l'être complètement que de l'esprit, des manières, de l'éducation et un peu d'orthographe.

Ce personnage de Madame Angot existait déjà (mais avec de notables différences) dans les farces du dix-huitième siècle et notamment dans celles de Vadé et de Lecluse. Aude le renouvela et lui donna une vogue extraordinaire.

Il avait donné au mois d'août 1798 un vaudeville en un acte, au Théâtre de la Cité, *Madame Angot dans son ballon*, mais la pièce qui lança défini-

tivement le type de la parvenue ou plutôt qui le consacra, ce fut *Madame Angot au sérail de Constantinople*, comédie en 3 actes, jouée à l'Ambigu le 21 mai 1800. 237 représentations de suite (chiffre énorme pour l'époque) n'en épuisèrent pas le succès.

Ce n'étaient pas seulement, depuis 1789, les pièces qui se mêlaient de politique, les acteurs en faisaient autant pour leur compte personnel (1).

Le décret de l'Assemblée Nationale qui faisait d'eux des citoyens avait considérablement augmenté leurs ambitions et leurs prétentions : « Ils sont devenus, écrivait un libelliste, encore plus insolents et moins respectueux envers le public : qu'ils se rappellent que si le décret les rend égaux aux autres citoyens dans la société, il n'en est pas de même au théâtre ; le spectateur a droit de six à neuf heures du soir aux égards de celui qu'il fait vivre, et l'on mettra toujours une différence entre l'homme qui paie et l'homme qui est payé (2). »

Parmi ces comédiens, ceux qui ne se trouvaient pas assez appréciés à leur valeur, ceux qui avaient

(1) Aude donna encore *Madame Angot au Malabar ou la Nouvelle Veuve* (Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 27 octobre 1803, et la *Critique de Madame Angot*, prologue en un acte en vers, pour une reprise de *Madame Angot au sérail de Constantinople* (Ambigu, 11 février 1817).

(2) *Nouveau Dictionnaire Français, composé par un Aristocrate*, août 1790, p. 22.

eu le plus de déboires, ceux dont le public à tort ou à raison, ne goutait pas le talent, les plus sifflés, les plus aigris — tels que Collot d'Herbois et Fabre d'Églantine — adoptèrent d'instinct les théories révolutionnaires. Ils rendaient responsables de leurs échecs l'ancien régime qui n'y était pour rien.

D'autres furent poussés uniquement par la misère à soutenir un gouvernement qui disposait de places plus ou moins lucratives et nourrissait une multitude de gueux, déguisés, pour manger à leur faim, en sans-culottes.

Le décret sur la liberté des théâtres, du 13 janvier 1791 (1), avait augmenté dans d'énormes proportions le nombre des scènes et par conséquent celui des acteurs. La *Feuille du jour*, dans un numéro de novembre 1791, rapporte qu'il y avait à ce moment 78 soumissions de théâtre à la municipalité.

Ces salles de spectacle en général vivaient peu et à la plupart de leurs directeurs on pouvait appliquer ce passage d'une chanson citée par les *Petites Affiches* (2) :

Ouvert vendredi,  
Tombé samedi,  
Vous serez fermé dimanche.

(1) Sur le rapport de Chapelier.

(2) Février 1792.

De médiocres acteurs, recrutés à la hâte, mal payés ou pas payés du tout, après avoir joué devant les banquettes pendant quelques jours, retombaient sur le pavé. Il ne leur restait d'autres ressources que les armées ou les clubs.

Leur moralité, même de ceux qui se distinguaient par leur talent, laissait singulièrement à désirer. Elle valait leur politique.

Beaucoup d'entre eux se faisaient entretenir, en tout bien tout déshonneur, par quelque beauté en vogue pourvue de rentes sérieuses. On le reprocha à Talma et non sans raison (1). Nivelon, de l'Opéra — et il nous serait facile d'en citer bon nombre d'autres plus ou moins célèbres — était « l'amant aimé de la fameuse Isabeau, cette belle mulâtresse qui eut, dit-on, le talent d'attirer sur elle pendant quelques mois tous les yeux de la capitale; de manger en cinq ans le fond de deux riches habitations, de ruiner en moins de temps encore trois grands seigneurs, cinq maîtres des requêtes et quatre fermiers généraux, et qui, avec tout ce talent-là, n'eut pas celui de pouvoir enrichir Nivelon (2) ! » Mais ce n'était pas la faute de cet aimable danseur.

Les actrices continuaient leur petit commerce de

(1) V. plus loin.

(2) A. BARON, *Lettres et Entretiens sur la Danse*. Paris, 1824, p. 275.

galanterie, sans se préoccuper des appels à la vertu que prodiguait, sans convictions, le gouvernement révolutionnaire.

Dugazon disait en 1785 : « Nos grands seigneurs prennent la Comédie-Française pour leurs écuries ; ils y mettent leurs juments (1). »

Les choses n'avaient pas beaucoup changé cinq ans plus tard :

« Les gentilshommes de la Chambre sont établis pour surveiller la police des théâtres. Quels surveillants, grand Dieu ! Loin de mettre un terme à l'impudicité des actrices, ils ne cherchent au contraire qu'à multiplier les ravages de la débauche. Aussi j'examine (*sic*) que la plus honnête est toujours celle qui réussit le moins, parce que ces lâches ennemis de la vertu prodiguent leur bienveillance insultante non pas au petit nombre de comédiennes qui suivent dans les ténèbres la route stérile des mœurs, mais bien aux Phrinés (*sic*) méprisables dont on pensionne la honte et dont quelques faquins titrés rentent les perfidies aux dépens de l'État (2).

« Avant qu'une actrice parvienne à débiter sur la scène, il faut qu'elle passe dans les bras gout-

(1) CHARLES MAURICE, *Histoire anecdotique du Théâtre*. Paris, 1856, t. I, p. 11.

(2) « Le comte d'Artois payait à Mlle Contat l'aînée 8.000 livres de rente. » (Note de l'auteur de la lettre.)

teux du Maréchal (1); le Maréchal l'abandonne au joli Desentelle, qui de suite la transmet à l'hébéte Camerani, si elle prétend aux lauriers du Théâtre-Italien; au complaisant Florence, si elle aspire à la gloire d'être une des victimes de la Comédie-Française; enfin au parvenu Morel, quand elle brigue de figurer parmi les vestales de l'Académie Royale de Musique; de sorte que chaque théâtre est un vaste sérail dont les Desentelle, les Camerani, les Florence et les Morel se sont proclamés les sultans (2). »

Dugazon proposa un jour, au Comité du Théâtre-Français, de remercier sans pension les actrices non mariées qui deviendraient enceintes et de forcer les maris à répudier les femmes adultères. Mme Vestris répondit qu'il convenait, en cette matière délicate, de consulter avant toute chose l'intérêt du public, que les arts ne pouvaient subir de contrainte, et que la liberté dont jouissaient les femmes de théâtre en France avait grandement contribué à inspirer leur vocation et à développer leurs talents. En réprimant leur cœur et leurs sens, elles deviendraient sans doute de vertueuses épouses et d'excellentes mères de famille, mais

1 Le maréchal de Duras.

(2) Lettre signée *Duchosal*, *avocat*, et publiée dans le *Journal général de la Cour et de la Ville*, numéro du 10 mars 1790.

elles se rendraient incapables de réussir dans une carrière qui exige, beaucoup plus que les autres, de la sensibilité et de la passion.

Nous allons voir à quel point les grandes actrices à cette époque se préoccupèrent de ne pas se rendre incapables, par un excès de vertu, de réussir dans leur carrière.

## VII

### ÉTOILES ET VIEILLES LUNES. LES ACTRICES A LA MODE. L'AMOUR AU THÉÂTRE

Aux approches de la Révolution quelques-unes des grandes actrices qui, quinze ou vingt ans auparavant, avaient charmé Paris, achevaient, plus ou moins résignées, de vieillir. Elles assistaient aux succès de leurs rivales plus jeunes, et ce n'était pas toujours avec une sympathie très vive.

La Guimard avait épousé à quarante-six ans, le 14 août 1789, dans l'église Sainte-Marie-du-Temple, le danseur et poète Jean-Étienne Despréaux, âgé de trente et un ans, et, pour recevoir la bénédiction nuptiale et faire une fin à peu près édifiante, elle avait déclaré renoncer à son ancienne profession.

Elle avait abandonné, pour aller s'installer en paisible bourgeoise dans une maison du quartier



Saint-Laurent, son luxueux hôtel de la chaussée d'Antin, qui fut gagné plus tard à la loterie par le banquier Perregaux.

Après avoir passablement rôti le balai, l'ancienne danseuse de l'Opéra vécut dans la retraite depuis 1789. Elle mourut en 1816.

Mlle Clairon avait quitté le théâtre en 1765. Quelques années plus tard, en 1773, se trouvant trop pauvre avec quatorze mille livres de revenus, elle était partie pour l'Allemagne où le margrave d'Anspach lui offrait, avec une large hospitalité, un théâtre et un public. Les *Mémoires secrets* annonçaient le 6 février ce départ sensationnel, et ils ajoutaient peu courtoisement : « Les étrangers vont être à même de juger les talents vieillis de cette émérite de Cythère. »

Hermione resta pendant une quinzaine d'années à la cour du margrave. L'influence qu'elle avait su prendre sur ce prince, et sans doute aussi son titre de Française en même temps que sa qualité d'actrice, lui avaient attiré d'implacables inimitiés. Supplantée par une Anglaise, lady Craven, elle revint en France en 1788. Le moment était assez mal choisi.

Dès le début de la Révolution, Mlle Clairon perdit sa fortune mais elle avait conservé des traces de son ancienne beauté. « Sa taille était à peine courbée; ses cheveux blancs relevés à la

grecque découvraient un front presque exempt de rides, sur lequel s'était tant de fois réfléchie la majesté de Rodogune, de Phèdre ou de Mérope. Le sourcil de Clairon se dessinait en courbe d'ébène, légèrement taché de blanc, au-dessus d'un œil toujours plein de feu et d'expression; sur ses lèvres errait un sourire bienveillant, et sa bouche pouvait s'ouvrir sans faire regretter de la voir ouverte. Le costume de la pensionnaire du Théâtre-Français était comme sa personne, un produit de la première moitié du siècle: il y avait là quelque recherche de l'imitation antique, et le tout se drapait en plis étudiés autour de l'ancienne actrice (1). »

Après avoir logé rue de Bussy, elle s'était installée dans la maison de la rue des Marais-Saint-Germain où habita Racine, où mourut Adrienne Lecouvreur, et où Balzac plus tard exerça, avec si peu de succès, la profession d'imprimeur.

Elle y vivait très oubliée et très pauvre, lorsque, en 1800 ou 1801, elle écrivait à Chaptal, ministre de l'Intérieur, cette lettre navrante :

« Citoyen ministre, je cherche en vain depuis un mois un protecteur qui m'approche de vous, mais s'il est vrai que l'humanité vous soit chère, c'est à vous seule (*sic*) que je dois m'adresser; âgée

(1) *Souvenirs d'un demi-siècle* (par Salle) 1858.

de soixante et dix-neuf ans, accablée d'infirmités, prête à manquer du nécessaire, célèbre autrefois par quelques talens, j'attens à votre porte que vous daigniez m'accorder un instant. »

Au bas de cette lettre, le ministre mit cette note : « Bon pour deux mille francs à payer de suite (1). »

Cette aumône permit à Mlle Clairon de ne pas manquer de pain dans ses dernières années. Elle mourut le 31 janvier 1803.

La Saint-Huberty ne devait pas avoir une destinée plus heureuse. La Révolution la trouva déjà dégoûtée du théâtre — quoiqu'elle n'eût débuté, à l'Opéra, qu'en 1777 — et très éprise du comte Louis d'Antraigues. Cet amant très aimé était à Aubenas lorsqu'elle lui écrivait d'Auteuil, au commencement de l'année 1789, pour le conseiller sur la conduite qu'il devait tenir et la politique qu'il devait suivre dans les prochains États. Et elle terminait ainsi sa lettre : « Je ne pense pas du tout à moi, comme tu vois, tu ne m'en sauras pas mauvais gré, ma proposition est honnête : aussi j'entends et je prétends que tu fasses droit à ma requette. Adieu, mon bien-aimé, si tu m'obéis ; ou vilain ours mal léché, si tu rejimbes. Je ne dois pas avoir peur ; tu m'as promis d'obéir toujours à ma

(1) *Catalogue d'autographes du baron de Laroche-Laporte*. Paris, Charon, 1896, p. 24.

moindre volonté, nous vairons si c'est pour rire, ou si véritablement tu tiendras parole (1). »

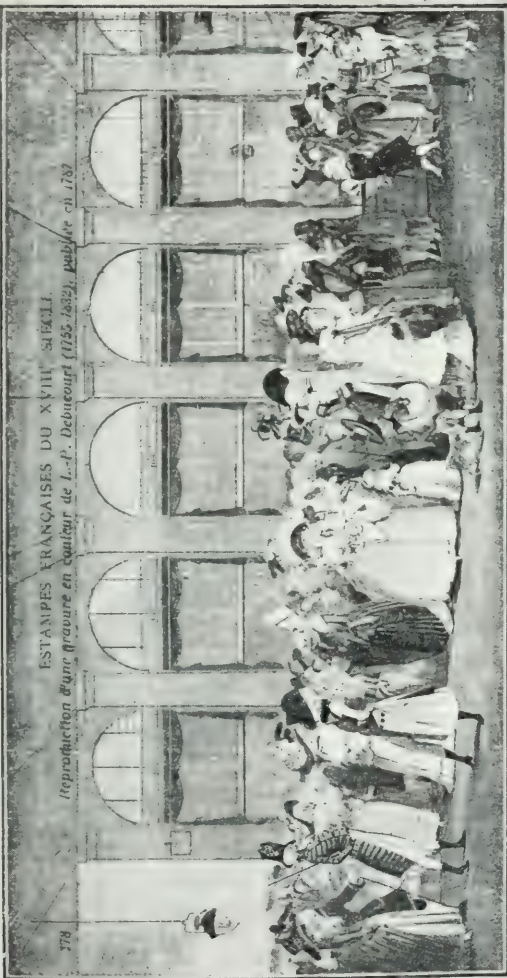
Membre de l'Assemblée constituante, le comte d'Antraigues avait émigré en 1790. La Saint-Huberty lui envoyait dans son exil des lettres passionnées et tendres. Elle était malade, malade peut-être de son absence, et attendait impatiemment la guérison qui lui permettrait de partir. « Tâche un peu que Cabanis m'aime, écrivait-elle à son amant, afin qu'il me guérisse; j'ai peur de mourir depuis que tu m'as dit que tu croyais pouvoir m'aimer toujours. Je te crois autant qu'il est en moi de croire ce qui ne dépend pas de nous. Voilà ce que c'est que d'aimer les gens pour eux ou pour leurs vertus; moi je suis bien sûre de t'aimer toujours, quoi qu'il arrive, parce que, avant de t'aimer, je te désirais toutes tes bonnes qualités.... Mon bien-aimé, quand je pense qu'il ne tiendra qu'à nous d'être heureux, mon cœur tressaille de plaisir, mais cette idée ne me rend pas le moment présent bien agréable. Je travaille à être indépendante, et je me tue; si j'ai perdu par mes fatigues réitérées la fraîcheur de la jeunesse (2), qui est un agrément pour le vul-

<sup>1</sup> *Catalogue d'autographes de la collection Capelle*. Paris, Laverdet, 1849.

<sup>2</sup> Elle avait trente-cinq ans à cette époque, et elle n'avait jamais été jolie.

ESTAMPES FRANÇAISES DU XVIII<sup>e</sup> SIECLE

Reproduction d'une gravure en couleur de L.-P. Debucourt (1755-1832), publiée en 1787



The Ballroom of the Palace of Versailles, 1787. (L. P. Debucourt, published in 1787)



gaire des hommes, j'espère qu'en formant mon cœur sur celui que j'aime, il me tiendra lieu de tout ce qu'un autre que toi peut désirer. »

Aussitôt guérie, la Saint-Huberty envoya sa démission au directeur de l'Opéra, et elle se hâta d'aller rejoindre le comte d'Antraigues. Leur mariage fut célébré le 29 décembre 1790. Il resta quelque temps secret.

Ardent royaliste, d'Antraigues était un des agents les plus dévoués du comte de Provence. Sa femme, simplement parce qu'elle l'aimait, adopta avec passion ses opinions politiques et les servit de son mieux.

Obligés pour déjouer la surveillance à de fréquents déplacements ils étaient venus en 1812 se fixer en Angleterre, dans le comté de Surrey. Le 22 juillet, au moment où ils se disposaient à monter en voiture pour aller à Londres, ils furent assassinés par un de leurs domestiques, le piémontais Lorenzo. Ce misérable, soudoyé par la police française pour communiquer la correspondance de son maître, était sur le point d'être découvert. Son crime commis, il se tua.

Moins tragiques furent les dernières années de Sophie Arnould. Cette actrice, sceptique et charmante, imbue des bonnes traditions de l'Opéra, tout en appréciant beaucoup l'amour et en lui accordant dans sa vie une place prépondérante,

évita toujours de le prendre trop au sérieux. Aux grands sentiments qui l'ennuyaient et qu'elle ne comprenait pas, elle préféra le caprice.

Huit ans avant de prendre sa retraite, une de ses dernières passions, si on peut employer ce terme à propos de Sophie Arnould, avait été l'architecte Bellanger. Elle songea à l'épouser « pour utiliser, disait-elle, les pierres qu'on jetait dans son jardin ». Il est certain qu'elles auraient largement suffi pour construire tout un hôtel.

Bellanger échappa à ce mariage, pour en faire un qui ne valait guère mieux. Il se contenta du rôle d'ami qui lui semblait, à juste titre, moins compromettant et moins dangereux.

Du comte de Lauragais, un de ses mille et un amants, Sophie Arnould avait eu une fille, Alexandrine, « la plus rousse des blondes ». Un médiocre et imprudent écrivain, Marville, l'épousa, et ce fut une expiation de tous les mauvais livres qu'il avait écrits ou qu'il se disposait à écrire. Alexandrine manquait de charme et d'aménité, mais elle ne manquait pas d'esprit. A un indiscret qui lui demandait l'âge de sa mère, elle répondait : « Je n'en sais rien, mais comme tous les ans elle rajeunit d'une année, je ne tarderai pas à être plus vieille qu'elle. »

Par un restant de goût pour tout ce qui était jeune, Sophie Arnould, qui cependant n'avait pas



à se plaindre de l'ancien régime, appelait de ses vœux la Révolution, qui vint trop tôt pour elle.

En attendant que les partisans des réformes lui eussent enlevé l'argent qu'elle devait aux représentants des abus, elle mit comme bien d'autres à son bonnet la cocarde tricolore. Son salon se changea en club, et elle envoya ses fils (1) aux Jacobins « pour y apprendre à devenir des citoyens et des hommes ».

Cette évolution un peu imprévue ne plut pas à tout le monde et Champcenetz, qui savait à l'occasion tremper sa plume dans du vitriol, écrivit dans les *Actes des Apôtres* :

« Il y a des êtres qui ne mourraient pas contents, s'ils ne s'étaient avilis de toutes les manières. La vieille Sophie Arnould en est l'exemple : après s'être livrée pendant quarante ans à tous les gre-dins (2) de mauvais goût, elle vient de se faire démagogue, afin de recevoir chez elle la lie de l'es-pèce humaine. Elle envoie étudier aux Jacobins deux enfants qu'un galant homme lui fit jadis par mégarde ; enfin elle justifie le mot terrible du marquis de Louvois à qui on demandait pourquoi Sophie puait tant de la bouche ? — Parce qu'elle a le cœur sur les lèvres, répondit-il. »

(1) Un de ces fils, Constant Brancas, devint colonel sous l'Empire et fut tué à Wagram.

(2) Tous, est évidemment exagéré.

Sophie Arnould a prodigué durant sa vie, qui fut longue, les mots cruels. Je n'en connais pas de plus cruel que celui-là.

Elle avait péché par légèreté. Elle fut durement punie, mais son caractère l'empêchait de trop prolonger ses douleurs et même d'en trop souffrir.

Ruinée par la Révolution, elle répétait avec une mélancolie souriante : « C'était le bon temps autrefois ! » Elle le disait à demi-voix pour ne pas s'exposer à quelque désagréable aventure.

Elle essayait de s'accommoder aux circonstances et de faire bonne mine à mauvais jeu. Elle avait vendu en 1790 sa maison de Clichy-la-Garenne, et acheté à Luzarches le couvent des Pénitents du tiers-ordre de Saint-François et, sur la porte, elle avait gravé cette inscription : *Ite missa est*. Une autre inscription se lisait au fond du cloître dans un endroit qui était destiné à son tombeau : *Multa remissentur ei peccata quia dilexit multum*.

Cette évocation de la messe et ce verset de l'Écriture éveillèrent les soupçons des patriotes. Les membres du Comité de salut public de Luzarches envahirent la maison de l'ancienne actrice.

— Mes amis, leur dit-elle, j'ai toujours été une citoyenne très active, et je connais par cœur les droits de l'homme.

Comme un des membres regardait d'un œil peu bienveillant un buste de Gluck.

— C'est Marat, l'ami du peuple, déclara-t-elle, avec un grand sérieux.

Ils se retirèrent, très édifiés, après avoir félicité chaleureusement cette bonne républicaine.

Sans admirer Marat, autant que le supposaient les jacobins de Luzarches, Sophie Arnould continuait, pour qu'on ne la laissât pas mourir de faim, à hurler avec les loups. Elle jugea utile de figurer dans les pieux concerts que donnaient les théophilanthropes.

Elle se trouvait en 1797 dans la plus profonde misère, logée chez un perruquier de la rue du Petit-Lion et n'ayant pas, comme elle l'écrivait à un ami, de quoi faire mettre des volets à ses fenêtres, lorsqu'un de ses anciens amis, François de Neufchâteau, remplaça Carnot au Directoire. Elle sollicita son appui, et il se souvint qu'à ses débuts dans les lettres elle l'avait obligé. Elle obtint, grâce à sa toute-puissante entremise, une pension de 2.400 livres et un logement à l'hôtel d'Angivilliers, près du Louvre.

Malheureusement les coffres de l'État étaient vides, presque aussi vides que ceux des particuliers, et la pension s'en ressentait. Pour qu'elle fût payée régulièrement, Sophie Arnould se vit contrainte d'écrire, en 1800, à Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur, cette lettre qui est assurée-

ment la plus belle que nous connaissons de la pauvre grande actrice.

« Citoyen ministre,

« Je me nomme Sophie Arnould, peut-être très ignorée de vous, mais autrefois très connue au théâtre des Dieux.

*Je chantais, ne vous déplaise.*

« Je ne voudrais cependant pas, citoyen ministre, vous ennuyer d'un long préambule pour vous tracer ici mes vingt-six infortunes.

« J'avais déjà pris la liberté d'adresser ma plainte à notre premier consul, mais je viens d'être avertie par un journal qu'il n'en devait connaître que par vous, son *ministre*... Eh ! me suis-je dit ; sois contente, Sophie, va ! c'est un cœur de famille, conte-lui ta chance, et la voici, tout comme je l'ai dit à votre aîné :... Vingt années de ma vie ont été consacrées au théâtre des Arts (l'Opéra), où m'avaient conduite quelques dispositions naturelles, une éducation soignée, de l'instruction, le tout cultivé, appuyé des conseils des gens de goût, savants, artistes, enfin, de gens justement célèbres. Quant à moi, j'avais alors pour recommandation un physique heureux, une grande jeunesse, de la vivacité, de l'âme, mauvaise tête et bon cœur : voilà sous quels auspices j'ai été assez heureuse pour illustrer ma vie, et

obtenir, avec une sorte de célébrité, gloire, fortune, et beaucoup d'amis. Hélas ! aujourd'hui la chance est bien tournée ; quant à la célébrité, mon nom est encore cité avec un peu d'éloges avec ceux de Psyché, Thélaira, Iphigénie, Églé, Pomone, en un mot, au Théâtre des Arts... Quant aux amis, je puis dire que je les avais si bien mérités que je n'ai perdu que ceux que la mort m'a enlevés, et ceux dont la hache décemvirale m'a privée. Il n'y a donc que cette inconstante fortune, qui, sans rimes ni raisons, m'a fait faux bond... et dans quelles circonstances ? *Lorsque je suis devenue trop vieille pour l'amour et trop jeune pour la mort* ; voyez donc, citoyen ministre, combien il est cruel après tant de bonheur de se trouver réduite à un état si misérable, et, après avoir allumé tant de feux, de n'avoir pas aujourd'hui de quoi brûler un fagot dans ma cheminée ; car le fait est que depuis que la nation m'a couchée sur son grand livre, je n'ai plus ni où coucher ni de quoi vivre. Je ne demande pas la richesse, assurément, mais le nécessaire pour achever encore ma vie et éviter une vieillesse malheureuse. J'ai de grosses charges, parce que, dans les temps fortunés de ma vie, j'étais le soutien des infortunés de ma famille : cela devait être. Mais ma pauvreté ne leur rend pas la richesse. Enfin, citoyen ministre, je vous demande de venir à mon secours

et de me procurer ceux que mon ami, François de Neufchâteau, devenu ministre, m'a procurés. Je dois cet hommage à son cœur.

« Dans l'état des secours qu'il donnait aux autres artistes, j'étais comprise pour une somme de deux cents francs par mois ; daignez me la continuer. J'aurais bien encore une autre grâce à vous demander, et dont la faveur a pour exemple ceux de mes camarades vétérans auxquels elle a été accordée : c'est une représentation à mon profit au Théâtre des Arts. Mais s'il est vrai, comme on dit, qu'il faut que je me charge du rôle principal, que je me déguise en Thélaira, en Iphigénie, etc., etc., oh ! cela est impossible, ce serait me rendre aussi ridicule que Mme Turcaret.

*En Vénus ! ma chère, en Vénus !*

« Enfin, citoyen ministre, j'attends de vous tout ce que j'ai droit d'en obtenir, tout ce que le malheur attend d'une âme bonne et sensible, comme la vôtre. Vous êtes bien jeune pour me connaître, mais beaucoup de vos amis, de savants, de gens de lettres, d'artistes, qui vous entourent, composaient ma société. Ils vous diront ce que c'est que Sophie... »

Lucien Bonaparte aurait pu répondre :

Vous chantiez, j'en suis fort aise,  
Eh bien ! dansez maintenant.

Il préféra se montrer pitoyable. La pension fut continuée ou plutôt renouvelée. Quant à la représentation à bénéfice, une gratification de deux mille écus en tint lieu.

Sophie Arnould, désormais, était sûre du lendemain, mais ce lendemain ne devait durer que quelques jours.

Elle avait essayé de se refaire pour les dernières années qui lui restaient à vivre une société agréable, et, comme autrefois, d'avoir un salon. Sa fille, Alexandrine, remariée au fils d'un maître de poste de Luzarches, venait souvent la voir. Avec ses amis, Bellanger, qui avait épousé la Dervieux, Quétand (1), d'autres encore, non moins fidèles, elle retrouvait parfois son enjouement.

Mais la maladie, et la vieillesse, et le regret de n'aimer plus, après avoir tant aimé et si longtemps, la remplissaient d'une incurable tristesse. Elle écrivait à Bellanger : « Je passe mes journées aux Tuileries à regarder les passants et à m'ennuyer de mon oisiveté. C'est une vilaine vie. Qu'y faire?... Souffrir et puis mourir... la belle chute !... »

Elle souffrait d'un squirrhe au rectum, et un

(1) Elle lui écrivait le 14 ventôse an VIII (5 mars 1800) : « Mon Quétand, amy bien aimé, vite, vite, à l'aide. J'ay besoin de toi, de tes services ! Oui, accours chez la Sophie, il y a urgence... » C'était sans doute pour lui demander son appui auprès de Lucien Bonaparte.

jour qu'elle avait appelé en consultation plusieurs médecins pour examiner le siège du mal : « Faut-il payer maintenant, murmura-t-elle, pour faire voir cette chose-là, tandis qu'autrefois... »

Elle traîna quelques mois encore, et mourut, le 22 octobre 1802, à soixante-trois ans.

L'amour ne chôme jamais au théâtre. Les jolies actrices ne manquèrent pas sous la Révolution. Elles avaient moins de talent que celles dont nous venons de rappeler les dernières années, mais elles avaient le cœur aussi tendre.

Quelques petites chanteuses ou danseuses sans conséquence, dont les almanachs dramatiques citent les noms et signalent les lucratives faiblesses, charmaient, au moins par leur visage, les habitués du Théâtre-Italien et de l'Opéra.

Au Théâtre-Italien, Mlle Adeline : « On craint avec raison que le grand travail qu'elle fait chez elle, n'use ses forces et sa santé (1). »

Mlle Gontier : « Très charitable avec son prochain, elle a toujours soin d'entretenir les jeunes gens infortunés (2). » Accusation sans nul doute calomnieuse, car Mlle Gontier au lieu d'entretenir les jeunes gens infortunés devait préférer se faire entretenir elle-même par de fortunés vieillards.

A l'Opéra, Mlle Saulnier, danseuse : « l'expres-

(1) *Petit Almanach des Grands Spectacles*, 1792, p. 105.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 105.



sion de sa physionomie ajoute encore aux charmes de son talent. Elle ne laisse rien à désirer, et on lui accorde de temps en temps des congés de neuf mois pour la faire délasser de son travail (1). »

C'est également à l'Opéra qu'appartenait M<sup>lle</sup> Coulon, qui eut l'honneur d'être la maîtresse, une des nombreuses maîtresses, de Mirabeau.

Lorsque le grand homme mourut, et que sa mort fut considérée comme une calamité publique, le bruit courut d'abord qu'il avait été empoisonné — par la cour naturellement — puis on parla d'une « orgie meurtrière ». Millin écrivit à la *Chronique de Paris* une lettre dans laquelle il s'excusait d'avoir conduit celui dont on déplorait la fin prématurée et en apparence inexplicable à un souper dont les suites avaient été si désastreuses.

Le *Journal de la Cour et de la Ville*, dans son numéro du 8 avril 1791, se montra beaucoup plus explicite : « Il y a, dit-il, plusieurs versions sur le genre de maladie qui a tué M. de Mirabeau. Voici la plus accréditée : on assure qu'il a été surpris d'une attaque de goutte, au sortir d'une orgie, pendant laquelle il s'est vanté d'avoir fait six politesses à une figurante de l'Opéra, nommée Coul..., mauvaise danseuse, mais folle de démagogie :

(1) *Petit almanach des Grands Spectacles* p. 29.

cet excès, à la suite de tant d'autres, l'a, dit-on, tué (1). »

L'actrice incriminée crut que sa réputation — d'ailleurs très compromise — l'obligeait à se défendre. Elle fit insérer dans la *Feuille du Jour* (2) une lettre explicative, une justification d'un style trop soigné et d'une orthographe trop correcte pour qu'on n'hésite pas à affirmer qu'elle ne l'écrivit pas toute seule.

Elle commençait par déclarer que « son respect pour le public lui impose de répondre à des calomnies atroces ».

Rien de plus innocent que ses relations avec M. de Mirabeau dont on lui imputait la mort. « Il s'était déclaré le protecteur de l'Opéra et infiniment sensible à la musique, il venait quelquefois en écouter chez Mlle Audinot (3), où elle était exécutée par des virtuoses de premier ordre.

(1) Le même journal écrivait dans son numéro du 9 mai 1791 : « La galanterie que Mlle Coul... vient de donner à M. Charles Lam... (Lameth) est des plus légères. » Cette charmante danseuse consacrait ainsi ses loisirs à embellir les jours ou plutôt les nuits des principaux hommes d'État de la Révolution, et c'était le moyen qu'elle avait adopté de servir la patrie, n'ayant pu en trouver de meilleur à sa disposition.

(2) La *Feuille du Jour*, journal royaliste dirigé par Parisot et qui avait beaucoup de vogue, parut du 1<sup>er</sup> janvier 1791 au 10 août 1792.

(3) Marie-Jeanne Douglas, dite *Jeannette*, fille d'un garde des maréchaux de France et d'une blanchisseuse. Audinot

C'est là que quelques jours avant sa maladie, il passa la soirée avec plusieurs de ses amis. « Il y fut plus aimable que jamais. Mais rien de ce qu'on y fit, rien de ce qu'on y dit ne ressemblait à une orgie. J'en appelle à la bonne compagnie qui s'y trouva. »

Assurément dans une réunion de gens de lettres, de politiciens et de jeunes actrices, il ne pouvait être question que de musique, et la réserve de l'ancien amant de Sophie de Mounier à l'égard des femmes, même des femmes de théâtre, est connue.

Mlle Coulon termina ainsi sa lettre apologétique : « Mes sentiments pour Honoré Mirabeau n'ont point ce caractère malhonnête que m'impute une basse jalousie, et je n'ai point cherché mon plaisir aux dépens du bonheur public. Je mourrai de douleur si les honnêtes gens pouvaient concevoir une autre opinion de ma conduite. C'est bien assez d'avoir perdu celui sur lequel les beaux-arts et les artistes fondaient toutes leurs espérances. »

Mlle Coulon ne mourut pas de douleur et il fut

l'avait eu comme maîtresse à quatorze ans. Il l'épousa quelques années plus tard, un peu malgré lui. Avant comme après son mariage, elle se rendit célèbre par le nombre de ses amants, sinon par leur qualité. Un des plus connus était un certain Montausier, que le mari trompé, si nous en croyons *l'Espion du Boulevard du Temple*, « fut obligé de chasser de chez lui, parce que d'accord avec Selerier, l'architecte de ce spectacle (l'Ambigu comique), il allait faire à Jeannette Douglas de précieuses retraites à Popincourt. »

admis par ceux qui ne voulaient pas aller au fond des choses que la maladie de Mirabeau venait de son amour excessif pour la musique. C'était sans doute la musique de chambre.

Avec Mlle Mézeray, Louise Contat, Mlle Desgarcins, Mlle Lange, le Théâtre-Français sut maintenir à tous les points de vue, même au point de vue amoureux, qu'il ne négligea jamais, sa vieille réputation.

La vogue de Mlle Mézeray ne datait guère que de la fin de l'année 1791. C'est à cette époque que Ségur le jeune, ex-vicomte de Ségur, lui avait envoyé ces vers :

Aimable et jeune Mézeray,  
 Vous me croyez aristocrate ;  
 Pensez-y bien, je vous dis vrai,  
 Je suis un riche démocrate.

Déclaration à laquelle l'actrice aurait répondu par ce quatrain dans lequel elle apparaît sous un jour assez peu favorable.

Je vous entends, car je suis femme ;  
 Je pense fort à votre argent ;  
 On vous dit triste comme un drame ;  
 Mais ne jouez pas l'*Indigent*.

Plus tard, dans une sorte de revue des meilleurs acteurs et actrices, à propos de la rentrée de Mlle Contat au théâtre, l'auteur dramatique

Chazet appréciait ainsi le talent et louait en même temps la beauté piquante de Mlle Mézeray :

Devienne, qui fait disparaître  
 L'art qu'elle cache sous des fleurs  
 Et prouve dans les *Précepteurs*  
 Qu'elle n'a pas besoin de maître.  
 Vanhove, ce muet charmant,  
 Qui s'exprime avec éloquence  
 Et qui choisit le sentiment  
 Pour interprète du silence.  
 Mézeray qui plaît, qui séduit,  
 Par sa grâce et par sa finesse,  
 Près de qui l'on voudrait sans cesse  
 Voir le cadran marquer *Minuit*.

En 1797, dans un salon où elle venait d'entrer, un poète mondain lui adressait cet impromptu, qui eut beaucoup de succès :

Combien d'avantageux méditent ta conquête !  
 Quoique sot, on peut bien convoiter un bon fruit :  
 Beaucoup te jureront qu'ils en perdent la tête ;  
 Tu n'as point à risquer qu'ils en perdent l'esprit (1).

Quelques lettres de Mlle Mézeray, qui datent de cette époque, prouvent que cette jeune actrice, si séduisante, avait le cœur très tendre.

De Rouen où elle donnait des représentations, elle écrivait à un de ses amants :

(1) *Souvenirs et Mélanges*, par L. DE ROCHEFORT. PARIS, 1826, t. I p. 123.

« Parlons de ce qui m'intéresse le plus ; parlons de toi, mon bien-aimé. Comment te portes-tu ? A quoi passes-tu ton temps ? Penses-tu quelquefois à ta Joséphine ? L'aimes-tu toujours ? Oh, oui, j'en suis sûre, je juge de ton cœur par le mien. Je t'aime trop pour ne pas être payée du plus tendre retour... Adieu, encore une fois, tendre ami, adieu. Je te baise depuis la tête jusqu'aux pieds. »

Cet amant lui manquait et elle réclamait sa présence : « Reçois, ami, lui disait-elle, tous les baisers de ton amante. Viens, si tu peux, la retrouver. Viens embellir son voyage. Elle t'attend avec l'impatience du plus ardent amour (1. »

Mlle Desgarcins, à laquelle les *Mémoires* de Regnault-Varin sur Talma ont consacré un si poignant chapitre, fut, elle aussi, une ardente amoureuse. Sa laideur la prédisposait aux passions troublées et malheureuses.

« A côté de Contat, à côté de Raucourt, ont dit les Goncourt, à côté de ces deux grandes actrices auxquelles la sensibilité et le don des larmes ont été refusés, — voici une statuette, une figurine grêle, mais d'une grâce souffrante et d'une coquetterie mélancolique ; actrice naïvement touchante, et qui puise tous les pleurs de son rôle aux pleurs

(1) Ces deux lettres ne portent pas d'indication d'année. Elles sont datées, la première du 11 germinal, la seconde du 4 floréal.



Le Marché des Assignats au perron du Palais Royal sous le Directoire





de son âme : Mlle Desgarcins (1). Triste vie ! vie d'épreuves, d'angoisses et de malheureuses amours ! amante qui, n'étant plus aimée lorsqu'elle aime encore, se donne deux coups de couteau et ne réussit pas à mourir ! Mère sous les yeux de laquelle l'enfant est menacé de mort par une bande de chauffeurs ! mère réduite à le sauver par ces accents qui remuaient toute la salle des Français ! Femme, dont la faible santé, secouée à toute heure par des crises nerveuses, n'a pu survivre aux coups répétés de tant d'émotions ! femme qui vit son existence dans les fatalités du roman, et qui, de ce sceau du malheur qu'elle porte sur toute sa personne, des tristesses de ses yeux, de l'harmonie languissante de sa voix, de sa démarche abandonnée, de ce je ne sais quoi de suave qu'elle laisse après elle, des doux rayons de son âme qui semblent se répandre et l'entourer, marche sur la scène, parée et couronnée, Hédémone ressuscitée, et si vivante, et si charmeresse, qu'un moment elle a touché le cœur de Talma, — ce cœur ouvert où rien ne demeure. »

Louise Desgarcins avait eu pour amant Louis-Joseph de Mondreau. Celui-ci s'était engagé à payer une pension pour l'entretien de leur fille naturelle, Amélie-Julie-Louise, reconnue dans

(1) Elle débuta au Théâtre-Français le 24 mai 1788 par le rôle d'Atalide dans le *Bajazet* de Racine.

Facte de baptême. De guerre lasse, l'actrice s'adressa au tribunal du onzième arrondissement qui rendit en sa faveur ce jugement :

« Attendu que Louis-Joseph de Mondreau s'est, par signature étant au bas de l'extrait de baptême du 16 août 1792, tiré des registres de la paroisse Saint-Sulpice, et par sa déclaration au bureau de paix du 8 juillet 1793, reconnu le père d'Amélie-Julie-Louise, fille naturelle de la citoyenne Desgarcins, avec laquelle il a vécu pendant longtemps : — le condamne à payer à ladite Amélie-Julie-Louise, sur les quittances de la citoyenne Desgarcins, une rente annuelle de six mille livres, pour sûreté de laquelle il sera tenu de faire un fonds de soixante mille livres. »

La citoyenne Desgarcins se serait peut-être résignée au non-paiement de cette pension, mais elle fut inconsolable de l'abandon de son amant. Dans un accès de folie, elle se frappa de trois coups de poignard et, malheureusement pour elle, ne se tua pas. Guérie de ses blessures mais non de son amour, elle se décida à renoncer au théâtre.

Elle était de ces créatures plaintives d'où se dégage du drame et qui, par leurs attitudes éplorées, appellent le malheur et semblent l'attendre. Elle vivait à la campagne, dans une maison isolée, lorsque des chauffeurs pénétrèrent chez elle, la

garrottèrent, et après l'avoir menacée de tuer sa fille, l'enfermèrent dans une cave. Vingt-quatre heures plus tard, les habitants d'un village voisin la délivrèrent. Cette émotion, ajoutée à bien d'autres, acheva de troubler sa raison qui n'avait jamais été très solide. Elle mourut folle quelque temps après en 1797. Elle n'avait que vingt-sept ans.

Tout autre était Louise Contat, comédienne exquise, même dans ses aventures passionnelles, et qui ne prit jamais l'amour au tragique.

Son premier succès avait été le rôle délicieux de Suzanne dans le *Mariage de Figaro*, le 27 avril 1784. Succès d'actrice et succès de femme. Un visage d'un ovale parfait, de beaux yeux très expressifs et de jolies dents. « C'est une admirable Vénus, dit un pamphlet du temps, taillée par quelque grand sculpteur dans un bloc du marbre le plus blanc. Seulement il n'a pas eu le temps d'achever son ouvrage, et il a confié les pieds et les mains à quelqu'un de ses manœuvres. »

De nombreux soupirants, plus ou moins rentés, tombèrent à ses pieds, quoiqu'elle les eût un peu grands. Elle eut beaucoup d'amants, pour ne pas se faire remarquer et aussi parce qu'elle y trouvait un vif plaisir. D'abord un certain chevalier de Larsac, médiocrement argenté et qui la payait en amour, puis le marquis de Laval qui lui offrit un

hôtel et la couvrit de bijoux. Le comte d'Artois lui donna une autorisation de donner à jouer le biribi, autorisation qu'elle s'empressa de céder à un maître de paume et qui lui rapporta cent louis par mois. Ce cadeau princier ne l'empêchait pas d'être très endettée et il fallut que ce généreux amant, qu'elle trompait d'ailleurs sans aucun scrupule et qui ne s'en étonnait pas, lui envoyât en trois fois mille louis, auxquels M. de Maupeou ajouta six mille livres. Après le comte d'Artois, elle eut pour amants simultanés son camarade Fleury, et l'intendant des Menus, Desentelle. Je ne compte pas les passades qui ne tiraient pas à conséquence.

Le public, né malin, s'indignait un peu et s'égayait beaucoup de ces aventures galantes, trop multipliées et étalées avec trop de complaisance. A l'époque où on construisait la nouvelle salle du faubourg Saint-Germain, une chanson satirique, *les Français aux Tuileries*, faisait dire à l'aimable actrice :

Contat vit sans aucun souci  
 Achever l'entreprise.  
 Je sais, dit-elle, en tout pays,  
 Vendre ma marchandise  
 Je suis sans talents (1),

(1) Ceci a été écrit avant la première du *Mariage de Figaro*, c'est-à-dire avant que Mlle Louise Contat se fût classée au premier rang des actrices du Théâtre-Français.

J'ai fait deux enfants  
Mais je fais la bégueule...

Ses camarades du Théâtre-Français, je veux dire ses pires ennemies, lui reprochaient une vanité qui même pour une actrice était excessive. Lorsque le comte d'Artois lui fit communiquer par je ne sais quel courtisan son intention de lui consacrer une partie de ses loisirs, elle demanda qu'il prit l'engagement de vivre avec elle. — Je ne sais pas vivre, répondit-il. — Maîtresse d'un prince du sang, elle s'imaginait s'être ainsi apparentée à la famille royale.

Son attachement, d'ailleurs très louable et très courageux, à la royauté et à la cour vient peut-être de là. Elle en donna plus d'une preuve. La Reine l'ayant un jour priée de se charger du rôle principal dans une pièce, *la Gouvernante* (1), qu'elle désirait voir jouer, elle apprit en deux jours les 500 vers de ce rôle et obtint un de ses plus beaux succès. Quelque temps après, à une amie, qui l'avait félicitée de ce tour de force, elle écrivait : « J'ignorais où est le siège de la mémoire, je sais maintenant qu'il est dans le cœur. » Cette lettre fut rendue publique par ordre de la reine. En 1793, elle faillit conduire Louise Contat à la guillotine.

(1) Comédie en cinq actes en vers de La Chaussée, dont la première représentation eut lieu le 18 janvier 1747.

Cependant, elle s'était bien assagie sous la Révolution et elle dissimulait son royalisme, devenu trop dangereux. Pour se rendre utile aux vaincus, elle ménageait les vainqueurs.

Louise Contat habitait alors un hôtel de la rue de La Rochefoucauld et y avait un salon très fréquenté. On y voyait, à la fin de la période jacobine et on continuait à y voir jusqu'au milieu de l'Empire, le vicomte de Ségur, le comte de Narbonne, Vigée, Parny, qui était un peu plus qu'un amant et un peu moins qu'un mari, l'acteur Fleury, Legouvé, qui devant un public conquis d'avance essayait son poème du *Mérite des Femmes*, l'auteur dramatique Desfaucherets, et un de ses plus illustres confrères, un faux timide, « un petit homme aux yeux baissés, à l'attitude modeste, qui se blottissait toujours dans un coin pour qu'on allât l'y chercher (1) », Collin d'Harleville « la violette de l'Institut ».

On s'y occupait parfois de la politique du jour et même de celle du lendemain, avec précaution, entre intimes, les portes closes. On faisait de la musique, on chantait des romances sentimentales, on jouait des pièces de société où la maîtresse de la maison tenait les principaux rôles, on lisait des vers, et tous les habitués de ce salon, précédemment

(1) SOPHIE GAY, *le Salon de Mademoiselle Contat*.

aristocratique, se sentaient émus lorsque Legouvé, doux et poète, célébrait en harmonieux alexandrins l'héroïsme des femmes pendant la Terreur :

La peur régnait partout, plus de cœurs, plus d'ami ;  
Le Français, du Français, paraissait l'ennemi ,  
Chacun savait mourir, nul ne savait défendre ;  
Elles seules, d'un zèle ingénieux et tendre,  
Pour détourner la mort qui nous menaçait tous,  
Osèrent des tyrans aborder le courroux...

L'ancienne soubrette, fine et provocante, était devenue sous le Directoire une merveilleuse un peu alourdie par l'âge, et dont les toilettes trop jeunes essayaient trop visiblement de réparer des ans l'irréparable outrage. Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, écrivait dans une lettre au *Bien Informé*, à propos des nouvelles modes qu'il trouvait bizarres et disgracieuses : « Le jupon de Mlle Contat, pièce mécanique curieuse, et vraie décoration d'opéra, où des baleines, des ressorts, des poulies et des cordes, font jouer et maintiennent dans un inaltérable aplomb, le cerceau ample et merveilleux propre à effacer la taille épaisse ou qui s'épaissit. »

Une taille épaisse ou qui s'épaissit n'empêche pas une amoureuse de théâtre, qui a été flattée, adulée, louée en vers et en prose, de prolonger sa jeunesse, ses plaisirs, et ses profits, bien au-delà des limites raisonnables. Louise Contat, s'il faut

en croire certains témoignages contemporains qui ne sont peut-être que des médisances, ne le prouva que trop.

On racontait, en 1797, que cette actrice « aimable, vive, agaçante et coquette à l'excès » avait parmi ses amants un banquier bruxellois. Arrivant un jour à l'improviste, ce qui était très imprudent de sa part, il trouve un jeune homme, un jeune homme tout à fait imprévu, couché avec sa maîtresse. Il feint de prendre la chose en riant, quoique d'ordinaire elle ne prête pas à rire. Il conduit l'infidèle, enchantée et un peu surprise de sa philosophie, au restaurant, au théâtre, puis il la ramène chez elle. Elle se couche. Alors il tire de sa poche un bel écu de six livres et très ostensiblement il le pose sur la cheminée, sous un chandelier de cuivre. L'actrice s'indigne de ce procédé outrageant, se répand en reproches, verse des larmes. — « Mademoiselle, déclare froidement le banquier, je ne couche jamais avec une fille sans la payer d'avance (1). »

Quelques années après la Révolution, Louise Contat loua le château d'Ivry où Mme d'Hancourt, jadis propriétaire de ce château, avait fait cons-

(1) *Souvenirs et Mélanges*, par L. DE ROCHEFORT. Paris, 1826, p. 134. Labouisse de Rochefort est en général bien renseigné, mais je crois que l'anecdote qu'il reproduit ne s'est jamais appliquée à Louise Contat.



truire un joli théâtre de société. C'est là qu'elle revécut, devant un public d'amis, quelques-uns de ses anciens succès. Le 6 janvier 1809, elle épousa Parny, et la même année, le 6 mars, elle donna sa représentation de retraite.

Un déplorable hasard abrégé sa vie qui avait été semée de tant de joies. Elle souffrait d'un cancer. Son médecin, impuissant à la guérir, lui conseille d'aller consulter un spécialiste, le docteur Dubois (1). Celui-ci l'examine, lui prescrit un traitement et l'engage à revenir dans trois jours. Elle se rend au rendez-vous et on l'introduit dans le cabinet de Dubois qui, en train d'examiner une autre malade, la pria d'attendre quelques minutes. « Par un mouvement machinal, elle jette les yeux sur le bureau et voit son nom; elle lit et ne trouve qu'une ordonnance assez insignifiante; plus loin, elle découvre un autre papier à moitié caché: encore son nom. Ne pouvant résister à sa curiosité elle s'en empare et lit la consultation que Dubois écrivait au médecin, dans laquelle il disait que sa malade était condamnée, que l'on pouvait tenter une opération douloureuse, mais que cela ne la sauverait pas. Contat tomba sans connaissance.

(1) Antoine Dubois, chirurgien accoucheur et professeur à la Faculté de médecine de Paris. C'est lui qui accoucha l'impératrice Marie-Louise en 1811. D'après d'autres récits contemporains, le médecin de Louise Contat était Corvisart et il l'aurait adressée à Malle.

On appela M. Dubois, qui revint désespéré de n'avoir pas emporté la consultation avec lui... Il prodigua à la malade les soins les plus affectueux, tâcha de lui donner une lueur d'espérance, mais inutilement : le coup avait porté (1). »

Peu de temps après, le 9 mars 1813, Louise Contat mourait, à cinquante-quatre ans.

Toutes ces jolies actrices que nous venons d'énumérer, Adeline, Coulon, Mézeray, Contat, furent des femmes à la mode. Aucune ne le fut autant qu'une comédienne vite célèbre, vite oubliée (2), et dont il ne reste qu'un nom, Mlle Lange.

Anne-Marie-Elisabeth Lange était née à Gênes, le 17 septembre 1772, de parents français. Elle avait seize ans, quand elle débuta au Théâtre-Français, le 2 octobre 1788.

En 1790 elle avait déjà une certaine réputation qui venait surtout de sa beauté candide et touchante. Dans la comédie, *les Trois Noces*, Mlle Joly avait un rôle de mère et Lange était sa fille. Un poète, dans une pièce de vers adressée à Mlle Joly, louait ainsi les deux actrices :

(1) *Mémoires de Fleury*.

(2) « Cette charmante actrice qui a fait tant de bruit dans le monde et dont on parle à peine aujourd'hui. » ÉTIENNE et MARTAINVILLE, *Histoire du Théâtre-Français*. Paris, 1802, t. IV, p. 201.

L'Ange est donc votre fille? Ah! j'en suis enchanté.  
Tous les Amours suivront plus que jamais vos traces,  
Quel scrupule auriez-vous de la maternité?

Maman de cet enfant gâté,  
Dira-t-on moins de vous : *c'est la mère des Grâces* (1).

Cette beauté expressive et timide, cette beauté *virginale*, prédestinait Mlle Lange aux rôles d'ingénue. Elle créa ceux de Pauline dans l'*Intrigue Épistolaire* (2), de Fabre d'Églantine, de Sophie dans l'*Héritière* (3), de Paméla dans *Paméla ou la Vertu récompensée* (4), de François de Neufchâteau.

En 1792, elle s'était déjà assez imposée pour que le *Petit Almanach des Grands Spectacles* pût écrire : « Depuis qu'elle n'est plus aux Français (du faubourg Saint-Germain), le public a abandonné ce spectacle, et ne le fréquentera que lorsqu'elle y sera de retour, c'est-à-dire jamais (5). »

D'un de ces amants, M. Hoppé, riche négociant hambourgeois, Mlle Lange avait eu une fille nommée Palmyre, et sur la tête de cette fille, qui lui était chère à plusieurs points de vue, comme

(1) *Journal général de la Cour et de la Ville*, numéro du 3 mars 1790.

(2) Comédie en cinq actes, en vers, jouée pour la première fois au Théâtre-Français de la République, le 15 juin 1791.

(3) Comédie en vers par Fabre d'Églantine.

(4) Comédie en cinq actes, en vers. Première représentation le 1<sup>er</sup> août 1795.

(5) P. 159.

on le remarqua très justement, cet amant débonnaire avait placé une somme de deux cent mille livres. Plus tard il s'aperçut que sa maitresse le trompait et il voulut enlever Palmyre à une mère indigne. Il voulait aussi par la même occasion reprendre ses deux cent mille livres. De là un procès qui se plaida au commencement de l'année 1797, et qui passionna Paris et la France.

Les tribunaux donnèrent raison à Mlle Lange, mais l'opinion publique lui donna tort. On jouait en janvier 1797 au Théâtre-Feydeau une comédie de Boursault, le *Mercur Galant*. Dans cette pièce, un des personnages, M. de la Mothe, qui avait à se plaindre d'une infidèle, lui réclamait l'argent qu'il lui avait donné.

« Que me demandez-vous ? » interrogeait Mlle Lange qui jouait le rôle de Claire, la maitresse convaincue de trahison.

Que me demandez-vous ? Parlez en honnête homme ;  
Que vous dois-je ?

Et M. de la Mothe répondait :

L'argent que vous me retenez,  
Les deux mille louis que je vous ai prêtés.

Claire trouvait cette revendication très inopportune et elle déclarait avec énergie :

Tous les dons qu'en m'aimant vous pouvez m'avoir faits  
Me sont trop précieux pour les rendre jamais.

Les spectateurs n'avaient pas tardé, comme on le pense bien, à établir un rapprochement qui s'imposait et qui ne manquait pas d'ironie entre l'attitude de Mlle Lange dans son procès et son rôle dans la pièce. Chaque vers où s'affirmait ce malencontreux rapprochement était accueilli par des applaudissements railleurs et par des éclats de rire, et le public, ce jour-là, s'amusa beaucoup. Il n'en fut pas de même de l'actrice. La pièce lui parut longue.

Une autre aventure, antérieure de quelques mois, avait égayé les Parisiens. La voici telle que la raconte la gazette scandaleuse que je citais tout à l'heure.

« S'il est possible qu'il y ait des tours de filouterie, qui délassent un moment l'esprit sans émouvoir le cœur en faveur de la personne attrapée, le trait qu'on va lire sera peut-être de ce nombre.

Un ci-devant perruquier, actuellement propriétaire de l'hôtel de Salm (1), et qui a eu l'avantage de succéder au fameux M. Hoppé, en qualité d'amant de Mlle Lange, voulant faire à cette courtisane du jour, un cadeau de marque et le donner surtout à la manière de nos anciens seigneurs, chargea un de ses amis de conduire chez elle, de sa part, deux superbes chevaux d'attelage.

(1) Plus tard le palais de la Légion d'Honneur.

Le mandataire profitant de la confiance aveugle de son ami, se présenta à Mlle Lange comme propriétaire des chevaux qu'il la pria d'accepter, et en reçut le prix qu'il en convoitait.

Le lendemain, l'amant en titre étant venu, tout rayonnant, s'informer de l'effet qu'avait produit son cadeau, Mlle Lange lui avoua très ingénument qu'elle en avait déjà donné le prix. Après plusieurs explications qui déconcertèrent beaucoup le nouveau parvenu, Mlle Lange, qui est, dit-on, la bonté même, en fut quitte pour payer deux fois (1). »

L'ancienne détenue de Sainte-Pélagie que le Comité de salut public avait traitée en aristocrate ne demandait à ses amants que d'être riches et, sans se préoccuper de leurs opinions politiques, les prenait dans tous les partis. Le plus célèbre fut Barras qui fit de la délicieuse comédienne une de ses favorites, une des beautés à la mode du Directoire.

Quoiqu'elle ne se fût jamais sans doute préoccupée d'avoir une opinion politique, Mlle Lange subit le sort de la partie de la troupe du Théâtre-Français suspecte de royalisme.

(1) *Le Répertoire Anecdotique*, numéro du 30 décembre 1796 au 4 janvier 1797. D'après LABOUISSÉ DE ROCHEFORT (*Souvenirs et Mélanges*, t. I, p. 135), l'amant si ingénieusement suppléé était le futur mari, Simons, et l'aventure se passa en 1797.

De Sainte-Pélagie où elle avait été enfermée le 4 septembre 1793, elle passa le 24 septembre dans la maison de santé Belhomme, au n° 161 du faubourg Saint-Antoine (1). Réintégrée à Sainte-Pélagie dans la nuit de 4 au 5 février 1794, elle fut transférée le 30 mars dans la prison des Anglaises de la rue Saint-Victor, et c'est là qu'elle resta jusqu'à sa mise en liberté le 21 mai.

Les malheurs qu'elle avait éprouvés, la captivité qu'elle venait de subir pour la bonne cause rendaient sa beauté plus « intéressante » et augmentaient le nombre de ses admirateurs.

Elle sut fort bien en tirer parti. Elle avait, rue Saint-Georges, au coin de la rue de la Victoire, un hôtel luxueusement meublé (2) dans lequel elle recevait des visiteurs généreux. Il fallait avant de contempler la maîtresse du logis graisser la patte de sa cuisinière. C'est du moins ce qu'affirmait en 1797 un malin chroniqueur :

« La cuisinière de Mlle Lange, disait-il, vient d'acheter une très belle maison dans le faubourg Saint-Germain. Cette fille habile s'est emparée de la porte de sa maîtresse : personne

(1) « Les citoyennes Lange et Mézeray ont obtenu d'être transférées dans une maison de santé sous la garde de deux gendarmes. » *La Quotidienne*, numéro du 30 septembre 1793.

(2) V. *Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, numéro du 10 janvier 1908.

n'entre sans avoir compté avec elle ; elle ne demande point la vie, mais la bourse ; ce n'est qu'un demi guet-à-pens. Donne-t-on sans compter, l'on est un homme charmant ; compte-t-on, l'on n'est qu'aimable. Grosse, grasse, alerte, réjouie, *Jeanne*, depuis dix ans, dit-on, suit parfaitement son système, et Mlle Lange s'en trouve très bien. On dit que *Jeannette*, modestement ne perçoit de commission que le sol pour livre. Si la fortune de Mlle Lange est en portefeuille, on pourroit la calculer sur l'acquisition que vient de faire *Jeanne* (1). »

Ce passé compromettant, ces histoires galantes dont le public n'ignorait à peu près rien, à une époque où on s'occupait au moins autant qu'aujourd'hui de la vie privée — privée surtout de vertu — des actrices, n'empêchèrent pas Mlle Lange de se marier, et de se marier très richement. Elle épousa le 24 décembre 1797 Michel-Jean Simons, né à Bruxelles, le 30 mai 1762, et fils d'un carrossier (2).

(1) *Le Répertoire Anecdolique*, numéro du 25 au 30 germinal an V 14 au 19 avril 1797.

(2) Marié à une demoiselle Catherine Thierry, il avait divorcé le 6 mai 1796. Lorsque le carrossier de Bruxelles connut les projets de son fils, il se hâta de venir à Paris pour essayer de les rompre. Il arriva chez Mlle Lange à l'improviste, y rencontra une camarade de celle-ci, Mlle Julie Candelle actrice comme elle au Théâtre-Français depuis 1785, et en devint amoureux fou. Il l'épousa et les deux mariages





*Par ici!*.....

Une scène au Palais-Royal



Elle ne renonça pas pour cela au théâtre ni d'ailleurs à l'amour. Un de ses meilleurs rôles, en 1798, fut celui de Mme Belfort dans l'*Heureuse Erreur*, et un habitué du parterre, lorsque Mlle Mezeray l'y remplaça, la même année, adressa à celle-ci ce gracieux quatrain où les deux actrices étaient également louées :

En vous voyant jouer ce rôle à votre tour,  
Le public enchanté ne perdra rien au change.  
On ne regrette pas un *ange*  
En voyant paraître un Amour.

Le peintre Girodet devait, l'année suivante, se montrer moins aimable. Mlle Lange ou plutôt Mme Simons lui avait commandé son portrait. Elle ne le trouva pas assez ressemblant, sans doute parce qu'il n'était pas assez flatté, et le refusa. Furieux, Girodet déchira sa toile et en quelques jours en exécuta une autre qui fut exposée au Salon de 1799. Elle représentait l'actrice en Danaé recevant d'un Jupiter invisible une pluie de gros sous. Un énorme dindon faisait la roue, dans un coin du tableau. Quel était ce dindon ? Probablement le mari, mais il évita de se reconnaître. Point n'est besoin d'ajouter que cette Danaé nouveau jeu fut un des succès du Salon.

furent célébrés le même jour. Voilà, on en conviendra, un dénouement qui ne rappelle que de très loin celui de la *Dame aux Camélias*.

Moins jolie femme que Mlle Lange et moins bonne comédienne que Mlle Contat, la Montansier fut surtout célèbre comme directrice.

Née en 1730 à Bayonne, Marguerite Brunet, fille d'un commis aux gabelles, avait été élevée aux Ursulines de Bordeaux. Elle quitta ce couvent pour aller en Amérique auprès d'une parente fort riche qui lui joua le mauvais tour de mourir le jour de son arrivée, sans lui laisser autre chose que le regret d'être partie trop tard.

Une autre parente, Mlle Montansier, marchande à la toilette rue Saint-Roch, n° 12, recueillit à son retour de France la jeune fille qui venait de perdre son père, et à défaut d'héritage, lui légua son nom, un nom qu'elle devait illustrer.

Marguerite Brunet, devenue Mlle Montansier, entra au théâtre avec l'espoir d'y faire fortune. Elle en avait grand besoin.

Un terrible accent gascon rendit ses débuts pénibles et bientôt l'écarta de la scène. Heureusement pour elle, la jeune actrice, qui ne manquait pas de piquant et que les scrupules n'embarrassaient jamais, avait su se ménager, par d'autres qualités que celles de son esprit, quoiqu'elle en eût beaucoup, des protecteurs puissants et dévoués. L'un d'eux, M. de Saint-Conty, lui fit obtenir le privilège des spectacles et des bals de

Versailles, et deux ans après, en 1777, elle inaugura la salle des Réservoirs, construite par ses soins.

Lorsque Louis XVI, au mois d'octobre 1789, vint habiter les Tuileries, Mlle Montansier se crut obligée de le suivre à Paris. Elle était alors très royaliste. Elle le fut aussi pendant la période révolutionnaire, mais sans le dire trop haut, n'ayant aucun goût pour le martyre.

Elle s'était installée au théâtre de Beaujolais que le propriétaire de cette salle, Desmarest, lui avait vendu 570.000 livres. Elle acheta en même temps les arcades du café de Chartres où elle allait avoir pour locataire — et il fut autre chose que son locataire — un des futurs maîtres de la Révolution, Barras.

L'ouverture de ce nouveau théâtre n'eut lieu que le 12 avril 1790. Sa vogue fut dès le début très grande, et elle ne fit qu'augmenter. La salle, trop petite, fut agrandie et rendue plus commode. En quelques mois l'habile directrice, soutenue et encouragée par le public, se procura un répertoire, doubla le nombre de ses acteurs.

Pour achalander son théâtre et surtout pour s'assurer au besoin d'utiles patronages, Mlle Montansier recevait dans son appartement du Palais-Égalité une société nombreuse et très mêlée,

où étaient représentés toutes les classes, tous les partis. Écoutons sur ce point un contemporain.

« Le salon était le véritable Pandemonium de l'époque : comédiens et représentants du peuple, cordeliers et jacobins, talons rouges et bonnets rouges, sans-culottes, élégants poudrés à frimas, y étaient entassés ; tout cela mêlé de croupiers de trente et un, d'hommes de lettres, de femmes galantes de tous les rangs, avec leur entourage masculin et féminin ; des joueurs de toutes les classes, des escrocs de toutes les qualités, des réputations naissantes et des célébrités usées : Dugazon et Barras, le père Duchêne et le duc de Lauzun, Robespierre et Mlle Maillard, Saint-Georges et Danton, Martainville et le marquis de Chauvelin, Lays et Marat, Volange et le duc d'Orléans.

Toutes les combinaisons de l'intrigue trouvaient place dans ce salon, depuis les intrigues amoureuses jusqu'aux intrigues politiques ; on donnait la même importance à une nuit de plaisir qu'à une journée de parti ; on s'occupait aussi sérieusement des succès de la petite Mars que des événements du 31 mai ; la belle voix de Mlle Lillier faisait autant d'impression que les discours de Vergniaud ; on parlait théâtre, victoires, jeux, plai-

10 MURET, *Mademoiselle Montansier, son salon et son théâtre*, dans le *Livre des Cent et un*, t. V.

sirs, guerre, politique et diplomatie tout à la fois.

Au bout du même canapé de damas bleu de ciel, usé, fané et déchiré, sur lequel Montansier arrangeait son spectacle de la semaine avec Verteuil, son régisseur, le comédien Grammont organisait à l'autre bout avec Hébert l'émeute du lendemain aux Cordeliers. Dans un coin du salon Desforges perdait contre Saint-Georges, à l'impériale, l'argent qu'il empruntait à Montansier, sur ses droits d'auteur de la pièce en répétition ; une bruyante table de *quinze* rassemblait joyeusement, après le spectacle, les actrices du théâtre, qui délassaient par leurs saillies de coulisses tous les choryphées de la Convention ; tandis que Neuville, le sultan de ce sérail, allongé dans son fauteuil, racontait à Barrère, qui ne l'écoutait pas, de vieilles anecdotes de théâtre. Le punch et le souper donnaient ensuite une autre physionomie à cette réunion hétérogène de célébrités contemporaines, et au milieu de la nuit, chacun rentrait chez soi ou chez les autres, seul ou accouplé. »

Le « Théâtre de la citoyenne Montansier au jardin de l'Égalité » devenu le 22 novembre 1793 « Théâtre de la Montagne », avait été adopté par les sans-culottes qui y trouvaient un répertoire à leur goût.

Mais si les pièces étaient républicaines, la

directrice, malgré toutes ses précautions, passait pour aristocrate (1). On n'oubliait pas qu'elle avait été protégée par Marie-Antoinette. On lui reprochait de distribuer des médailles royalistes, et ces médailles royalistes n'étaient peut-être que des contre-marques. La Commune ordonna la fermeture du théâtre et l'arrestation de la directrice (2). Par la même occasion fut interdite la réunion dans le jardin du Palais-Égalité, vis-à-vis le café de Foy, des artistes de province qui, pendant la quinzaine de Pâques, venaient essayer de se faire engager. Ces réunions inoffensives de pauvres diables très désireux de gagner leur vie passèrent pour des conciliabules de conspirateurs.

(1) Pour essayer de se débarrasser de cette dangereuse réputation, Mlle Montansier avait équipé, à ses frais, en 1792, une compagnie franche composée de 80 volontaires, parmi lesquels beaucoup de ses acteurs. Cette compagnie avait pour chef Bourdon dit Neuville, ancien capitaine de cuirassiers au service de l'Autriche. La compagnie Montansier se battit vaillamment à Jemmapes, le 6 novembre 1792, donna le 12 une représentation sous les murs de la ville, et le lendemain reprit le chemin de Paris.

(2) Le 4 nivôse an II (24 décembre 1793), elle écrivait de la Petite Force au président de la Convention : « Citoyen, tu es un vrai républicain, par conséquent juste. Je suis assurée que tu aimes à soutenir l'innocence. Je t'envoie un exemplaire de mon mémoire. Tu y liras la vérité, rien que la vérité. Cependant je suis en prison depuis cinq semaines. » *Catalogue de lettres autographes vendues le 14 décembre 1885.* Paris, E. CHARAVAY, 1885. — Mlle Montansier avait été arrêtée le 15 novembre 1793, elle ne sortit de prison qu'en décembre 1794.



Le 9 thermidor le Théâtre de la Montagne reprit son nom de Théâtre des Variétés. A cette époque commença la plus belle période de son histoire. Nous retrouverons Mlle Montansier sous le Consulat et nous dirons alors ce que fut, pendant huit ou dix ans, le foyer des Variétés.

## VIII

### LE PALAIS-ROYAL (1) LES AGIOTEURS ET LES FILLES

Voilà le cœur de Paris, du Paris de la Révolution comme du Paris de Louis XVI, la capitale du vice, le rendez-vous du jeu, de l'agiotage et de l'amour.

Les cafés, les restaurants, les tripots y abondent. Une multitude de petits spectacles y attirent tout le jour les oisifs et les badauds. On y voit en 1789, dans la salle des Beaujolais, le cabinet anatomique de Bonthoux de Lorges, au Cirque, le cabriolet à deux places conduit par un cerf mécanique, sous les galeries de bois, une statue de cire, la belle Zulima, étendue à demi nue sur

(1) Je lui conserve son nom de l'ancien régime. Pour les Parisiens il fut toujours le Palais-Royal.

un lit de repos. Une jeune géante prussienne, Mlle la Pierre, s'y exhibe.

La foule se presse autour des chanteurs populaires, de l'Escamoteur, et du Pompier, un ancien grenadier qui fait manœuvrer une pompe dont il est l'inventeur. Le Billard mécanique, « où l'on gagne à tous les coups », a ses habitués.

On y montrera en 1791 pour 12 sols un homme et une femme sauvages, deux faux Algonquins, et pour trois livres — jusqu'au moment où la municipalité interrompra leurs joyeux ébats — ils se livreront *coram populo* à une mimique qui exige d'ordinaire, si on peut s'exprimer ainsi, le tête à tête (1).

C'est là que ce trouvent les boutiques les plus luxueuses, les plus chères et les plus achalandées de Paris. Tout une population avide, affairée et bruyante, y fourmille, à l'affût du client et surtout du provincial ou de l'étranger taillables et corvéables à merci, parfumeurs, marchands de cannes, marchands de jouets, opticiens, tailleurs, cordonniers, modistes, marchands de *frivolités*, marchands de musique, bijoutiers, peintres en miniature ou en silhouette. Une salle de vente, infestée de courtiers, de brocanteurs et de revendeuses, y débite les objets les plus disparates, les plus

(1) V. *Journal de la Cour et de la Ville*, numéro du 16 avril 1791.

étonnés de se trouver ensemble, châles, mouchoirs, chemises, lits à la duchesse, pendules en lyre, perruques de femmes (1).

Les libraires — Petit, sous les galeries de bois, Gattey, qui fut guillotiné le 27 avril 1794, comme royaliste, et bien d'autres — vendent des romans érotiques, des manuels civiques, des Constitutions, et des brochures d'actualité. Leurs boutiques, qui parfois ressemblent à des clubs, ne désemplissent pas, à certaines heures de la journée.

« Celle de Desenne eut longtemps la privilège d'attirer chaque soir les membres les plus distingués de l'Assemblée nationale. Desenne avait fait de son arrière-boutique une sorte de club, où, de quelque opinion qu'on fût, on était toujours sûr de trouver un siège. Là, on disputait sans être interrompu par les acheteurs ou les importuns ; seulement quelquefois, au milieu d'un entretien animé, Desenne poussait doucement la porte, et glissait au milieu des orateurs un plateau rempli de brochures du jour, et sur lesquelles on se jetait avidement. C'était une manière ingénieuse et prévenante de débiter sa marchandise, et le bon Desenne n'avait pas à se plaindre de l'hospitalité qu'il nous accordait ; il était rare que, dans une soirée, le

(1) MERCIER, *le Nouveau Paris*.

plateau ne s'emplit pas et ne se vidât pas plusieurs fois. L'hôte de la maison était aussi poli que tolérant, ne s'inquiétant nullement de l'opinion de ceux qui venaient le visiter, serrant la main aux partisans des deux chambres comme aux jacobins, et s'inclinant devant Cazalès ou Malouet comme devant Lepelletier ou Robespierre. Sa femme avait quelque chose de plus viril, et penchait pour le modérantisme, mais seulement quand nous étions loin; car, en présence des députés, Desenne lui eût imposé silence (1). »

Les politiciens, les démagogues et les démolâtres, les entrepreneurs d'émeutes, les pêcheurs en eau trouble, ont fait du Palais-Royal leur quartier général, leur centre d'opérations. Ils s'y rencontrent, et souvent les deux troupes qui ont des intérêts communs fraternisent avec les voleurs, les

(1) *Mémoires d'un Prêtre régicide* (EDME MONNEL, député à la Constituante et à la Convention). Paris, 1829, t. I, p. 108. « Il y avait un autre libraire chez qui se rassemblaient aussi les députés : c'était Froullé, qui demeurait sur le quai des Augustins; mais aussi sévère sur les principes que Desenne était facile, il fallait être monarchiste, c'est-à-dire partisan de l'ancien régime et de tous ses abus, pour être reçu chez Froullé, qui ne tenait que les ouvrages de l'opposition, et avait à sa solde une foule de chansonniers qui lui brochaient des couplets sur chaque événement un peu important : homme d'esprit qui entendait parfaitement son métier, et se mettait à la besogne lui-même, quand la veine poétique commençait à s'épuiser; c'est Froullé qui a fait la plupart de ces vaudevilles malins contre la constitution de 1791. » *Id.*, p. 109.

exploiteurs de la misère publique et les aventuriers qui cherchent fortune.

« Les intrigants, dit Mercier, les faussaires, les filoux, les escrocs, les joueurs, les accapareurs, en un mot tout ce qu'il y a de nuisible à la société se trouve rassemblé dans des coins obscurs, dans des mansardes, dans des greniers. Tout cela fond à point nommé sur le sol du Palais-Égalité et remonte dans son quatrième étage, après avoir exercé toute la journée son brigandage industriel. La profession d'intrigant et d'escroc est tellement répandue qu'elle forme une classe nombreuse qui a ses rapports, ses coutumes, ses usages. Si vous n'êtes pas du secret, vous serez trompé en tout et sur tout. L'étranger ne voit rien de ce qui est sous ses yeux. Il entre au café de Valois ou de Foy, au café de Chartres ou de la Rotonde, et il ne reconnaîtra ni la physionomie d'un capitaliste ni celle d'un fripon. »

Parmi ces fripons, il en existe cependant dont on reconnaît sans peine la physionomie. Ce sont les agioteurs.

Le désarroi des finances, la rareté de plus en plus grande du numéraire, l'émission prodigieusement exagérée des assignats, et aussi l'impuissance ou la complicité de la police, ont accru leur nombre dans d'énormes proportions.

Comme ils se savent ou se croient nécessaires et

que d'ailleurs le gouvernement les protège ou les tolère, ils traitent le Palais-Royal en pays conquis et s'imposent à force d'audace et d'impudence. Le vol leur suffit à peine et à l'occasion ils y ajoutent l'assassinat.

En janvier 1791, ils tuent à coups de couteau un jeune homme qui avait eu le courage de blâmer leur improbe industrie.

Cette même année un marchand de province venu à Paris pour une affaire très importante est entraîné par eux du passage du Perron dans une maison de la rue de la Chaussée-d'Autin, et égorgé.

Ils remplissent le Palais-Royal, mais ils ont un poste préféré, le passage du Perron, par où se déverse la rue Vivienne où est située la Bourse. Solliciteurs infatigables, ils y attendent leurs dupes. D'ailleurs, ils ne rougissent pas de cet ignoble métier fait de démarches obséquieuses, de louches négociations, et de trafics illégaux. Ces coquins sont de futurs riches. Ils devinent l'avenir qui les attend.

Examinons-les à l'œuvre. C'est encore à Mercier qui les vit de près que nous allons demander de nous les faire mieux connaître, de nous montrer sur leur champ de manœuvres ceux d'entre eux qui se résignent momentanément à un rôle subordonné, en attendant que quelque bonne aubaine les fassent monter en grade.

« Sous le Perron de la rue Vivienne sont les brigands subalternes qui exécutent les ordres des chefs avec une ponctualité non moins étonnante que leur adresse à saisir les moindres nuances du commandement.

Leur costume est assez uniforme : c'est un bonnet de poil à queue de renard. Hercule, le plus fort des hommes, se couvrit de la peau du lion qui est le plus fort des animaux ; ceux-ci qui sont les plus fripons et les plus rusés, s'affublent de la peau du renard, qui est le plus astucieux, le plus voleur, le plus carnassier entre les bêtes.

Ils sont en veste, ont des bottes sales, des cheveux gras ; leur mine patibulaire, leur bouche livide, sardonique, leurs yeux qui attirent les portefeuilles, sont mobiles et clignotants comme ceux des singes qui s'étudient sans cesse à voler sans être aperçus : leur langage est moqueur ou obscène.

Ils se tiennent près des tavernes qui leur servent de repaires ; ils s'y enfoncent et repaissent ; ils vont tendre leurs filets dans des coins obscurs ; puis sortent précipitamment pour donner l'éveil à leurs complices.

A la porte des spectacles, ils n'y entrent jamais, ils ne lisent pas plus les affiches qui sont sous leurs yeux, que les arrêts du Directoire et des autorités constituées : on dirait que les lois ne les



regardent pas, tant ils sont calmes et froids dans leur inobservance ou leur violation.

Ils boivent souvent, mais peu ; la soif de l'or tempère en eux la soif du vin, et leur sobriété n'est pas une vertu, mais une attention à ne point perdre de temps.

Les femmes se mêlent parmi eux et font le même métier ; elles y mettent plus d'astuce encore, lisent les chiffres beaucoup plus vite que les hommes ; la souris qui enlève une miette de pain, et qui se renforce dans son trou avec la rapidité de l'éclair voilà leur image, on n'a pas besoin de leur parler ; elles devinent.

Ce n'est point là que l'on vole les portefeuilles : on y pompe, comme par une force attractive, ce qui est dedans, et d'un ton si simple et si miséricordieux, que ces agioteurs semblent en vous volant vous avoir rendu service (1). »

Centre de l'agiotage, le Palais-Royal est aussi le centre de la prostitution, « le grand marché de la chair (2) ».

Mercier assure qu'il y avait en 1781 trente mille filles publiques. Le nombre ne fit qu'augmenter

(1) MERCIER, *le Nouveau Paris*, p. 203.

(2) E. et J. DE GONCOURT, *la Société Française pendant la Révolution*. « Là depuis neuf heures du soir jusqu'au milieu de la nuit, des centaines de filles de douze à quarante ans recrutent, l'œil effronté, l'éventail en jeu et font étal de leurs appâts, de leurs mines, de leurs toilettes », p. 283.

pendant la Révolution, la liberté de l'amour est une de celles qu'on revendiqua plus ou moins ouvertement en même temps que les autres.

Combien y avait-il au Palais-Royal de ces nymphes peu farouches ? Une brochure publiée vers 1790 (1) nous dit : « Le jardin de l'Égalité contient quinze cents filles bien habillées, bien pomponnées, bien logées à bouche que veux-tu, qui ne font rien de leurs dix doigts qu'à regarder les passants ». Un autre pamphlet, de 1790 ou 1791, a pour titre *Pétition des 200 filles du Palais-Royal à l'Assemblée nationale*. Il faut prendre une moyenne entre ces deux chiffres.

La prostitution dans ce jardin-lupanar (c'est le mot dont se servent les Goncourt) prit de telles proportions qu'en juillet 1793 on songea à en expulser les filles. Leur civisme les sauva. Elles pratiquaient le culte de la Révolution, et on ne pouvait vraiment pas leur reprocher de ne pas aimer les hommes.

Le général Hanriot les réunit sous les arbres du jardin pour les interroger et ce dialogue s'échangea :

— Citoyennes, êtes-vous bonnes citoyennes ?

— Oui ! oui ! notre général !

(1) *Les Nouvelles Amours, farce comique, lyrique et tragique des femmes publiques du ci-devant Palais-Royal*. Paris, s. d., p. 10.



*Les deux Amies à l'Étude*

*Paris chez M. de la Harpe, le 17 Mars 1788*



— Êtes-vous bonnes républicaines?

— Oui! oui!

— N'auriez-vous pas par hasard, caché dans un de vos cabinets, quelque prêtre réfractaire, quelque Autrichien, quelque Prussien?

— Fi! fi! nous ne recevons que des sans-culottes(1).

Elles comprennent si bien les avantages pour leur métier de l'anarchie révolutionnaire qu'elles n'ont plus — un observateur très fin, Kotzebue, le remarque (2) — cette réserve, cette modestie, au moins affectée, qui les distinguait sous l'ancien régime. Elles se montrent maintenant cyniques et insolentes, agressives et bruyantes, et elles en paraissent plus laides en même temps que plus vulgaires. Elles aussi se démocratisent.

Ces filles du Palais-Royal se divisent, suivant leur beauté, leur réputation ou leur expérience, en plusieurs catégories.

Les plus huppées, qui étalent des toilettes extravagantes et regardent de haut leurs compagnes, ont une riche clientèle. Elles s'adonnent particulièrement à l'élevage des étrangers séduits par leurs grands airs et leur fausse élégance. Pour un prix réglé à l'avance, et dans lequel est compris

(1) *Courrier de l'Égalité*, juillet 1793.

(2) KOTZEBUE, *Souvenirs de Paris en 1804*. Paris, 1805, t. p. 301.

naturellement le service de nuit, elles servent de guides à de jeunes Anglais ou de jeunes Allemands, dans les théâtres, dans les jardins d'été, aux petits spectacles, partout où l'on s'amuse, partout où l'on croit s'amuser.

Elles avertissent ces jouvenceaux un peu naïfs, un peu dépayés, de ce qu'il faut voir, de ce qu'il faut dire, de ce qu'il faut faire, mais ces conseils ne rappellent que de très loin ceux du sage Mentor à son élève Télémaque.

Le Théâtre-Montansier, inauguré le 12 avril 1790, est leur principal champ de manœuvres. Empanachées comme des chevaux de corbillard, elles s'exhibent au foyer. Les ouvreuses, qu'elles paient largement pour ces délicates entremises, leur amènent dans leurs loges des clients, étrangers ou nationaux, que les tarifs élevés n'effrayent pas.

Les autres filles — et ce sont de beaucoup les plus nombreuses — se contentent du menu fretin et débitent de l'amour au rabais.

Pour ne pas trop souffrir de la concurrence, elles ont plus d'un tour dans leur sac, et les ruses les plus grossières, grâce à l'excès de la bêtise humaine ou plutôt de la bêtise masculine, sont celles qui réussissent le mieux.

Elles promènent, afin de se rendre intéressantes, des enfants de location. Veuves plaintives que les naïfs s'efforceront de consoler, elles portent le

deuil de maris qui, heureusement pour eux, n'ont jamais existé.

Elles minaudent, à demi nues, aux croisées des entresols. Elles s'étalent sous les arcades, riant très fort et à tout propos d'un rire professionnel, parlant le plus haut possible, dans la crainte de ne pas être assez remarquées. Elles ont besoin pour vivre de ne pas passer inaperçues. Elles encombrent les galeries de bois, le *camp des Tartares*. Leur flot mouvant déborde du Palais-Royal et inonde les rues voisines. On en rencontre souvent au coin de la rue Vivienne et de la rue des Petits-Champs. C'est un bon poste pour le gibier (1).

Quelques-unes ont des rabatteurs, des commissionnaires, presque tous plus ou moins attachés à la police, qui leur amènent ce qu'on appelle déjà des *pigeons*.

Pour donner satisfaction à ces niais vaniteux et sensibles qui, même au Palais-Royal, ne veulent pas se contenter des femmes de tout le monde et cherchent à être préférés, beaucoup de ces filles louent des boutiques et s'y installent. Elles se déguisent en jolies petites marchandes, amoureuses occasionnelles, et que la vue d'un passant bien tourné met en émoi.

(1) KOTZEBUE, *Souvenirs de Paris en 1804*, t. I, p. 301.

Ce sont là des trucs bons pour les novices, qui d'ailleurs ne manquent pas dans le jardin et sous les arcades. Les vieux routiers se moquent du sentiment et ne demandent à ces compagnes d'une nuit que du plaisir sans phrases.

« S'il existe sous les passages des trous de boutiques où des filles attirent par des œillades les passants, si l'on n'y voit que quelques rangées de paquets de poudre entremêlés de boccoux remplis de houppes ou de cure-dents, et si dans d'autres boutiques de la même espèce, qui ne sont guère plus richement fournies, on ne trouve d'autres marchandises que celles peintes sur l'enseigne, ou bien les hardes de ces demoiselles suspendues intérieurement par manière d'étalage, ces lieux sont au sérail, ce que les gargottes sont au restaurateur Méot. Il est de vastes salons, rendez-vous assidus de tous les hommes nouveaux engraisés de rapines, des fournisseurs des armées, des faiseurs d'affaires, des administrateurs de tontines ou de loteries, des professeurs de vols nocturnes, enfin des agioteurs en chef. Là vous êtes servis au simple coup d'œil. Le plat se porte sur la table en même temps qu'il est demandé; et comme tous ceux qui mangent sont cousus d'or, ils y mangent et ils y sont servis en rois, en princes, en ambassadeurs, en financiers.

Là, des cabinets particuliers s'offrent tout à la



fois à la gourmandise et à la luxure. Les glaces qui les décorent multiplient aux regards d'un vieux satyre les appas de sa maîtresse, et tous les sièges y sont élastiques. Enfin il est un salon particulier où l'on boit les liqueurs les plus fraîches, et l'encens s'échappe en petits filets nuageux des cassolettes. Là, on dîne à l'orientale ; mais l'avare n'y entre jamais. Ces plaisirs ne sont que pour le prodigue ; mais il y retrouve certains jours toute la pompe et la bizarrerie du repas de Trimalcion. A un certain signal, le plafond s'entr'ouvre, et du ciel descendent des chars attelés de colombes et guidés par des Vénus ; tantôt c'est l'Aurore, tantôt c'est Diane qui vient chercher son cher Endymion. Toutes sont vêtues en déesses. Les amateurs choisissent et les divinités, non de l'Olympe mais du plafond, s'unissent aux mortels. Il fut un temps où le massage des Égyptiens y avait lieu. On était massé par des mains féminines dans une étuve de vin ; mais cet acte salutaire à la santé, et qui favorisait une utile transpiration, a cessé, quoiqu'il appartint également à la propreté et à la volupté (1). »

Parmi ces marchandes d'amour quelles étaient, sous la Révolution, les plus connues ?

On citait vers 1789, comme très achalandées, la mulâtresse *Betzi*, l'Italienne, la *Paysanne*, *Papil-*

(1) MERCIER, *le Nouveau Paris*, p. 210.

lon, *Georgette*, *Fanchon*, *Sophie Beau Corps*, une blonde qui affectionnait les toilettes de mousseline, *Dupuis la Chevalière*, la *Blonde élancée*, la *Chevalier Boulliote*, les *trois Téniers*, qu'on désignait sous ce nom parce qu'elles avaient pour amants trois Hollandais; *Thévenin*, la *Colombe*, la *Chevalier*, fille du bourreau de Dijon (1).

A une catégorie plus relevée appartenait, menant grand train, ayant maison bien montée, *Latièrce*, la *Sullane*, l'*Orange*, qui devait avoir le teint un peu jaune; *Saint-Maurice*, jolie brune qui était la maîtresse du traiteur Huré; La *Bacchante*, qui avait posé en bacchante dans un tableau exposé au Salon de 1785, une belle femme grande, brune, avec des yeux ardents et de splendides cheveux; la *Vénus*, qui chantait et dansait à la perfection, et que rendait très populaire un refus formel opposé par patriotisme aux avances du comte d'Artois.

Beaucoup de ces femmes, célèbres à la veille de la Révolution, étaient déjà, quand elle toucha à sa fin, oubliées et démodées. Quelques-unes sous le Directoire avaient réussi à maintenir tant bien que mal leur réputation. Leurs noms sont men-

(1) *Almanach des adresses des demoiselles de Paris de tout genre et de toutes les classes, ou calendrier des plaisirs. A Paphos* (Paris, vers 1789). — V. aussi *Tarif des filles du Palais-Royal, lieux circonvoisins et autres quartiers de Paris, avec leurs noms et demeures*, s. l. n. d. (vers 1790) 5 n<sup>os</sup>, in-8.

tionnés dans les brochures galantes qui donnent la liste des péripatéticiennes du Palais-Royal et leur adresse (1).

Ces brochures nous apprennent qu'on trouvait de ces filles dans une quantité d'établissements, qu'elles contribuaient grandement à faire prospérer :

Chez le restaurateur Maudit; à l'hôtel de la Paix, au-dessus du café des Aveugles; au-dessus du café d'Herculanum; dans la maison des Ombres Chinoises;

Aux 18, 45, 81, 88, 104, 105, 108, 113, 114; au 93 où logeait Fanchonnette Daudin; au 127, dans la maison des Ombres Chinoises de Séraphin, qui abritait Rosalie « à tournure de poupée »; aux 123, 148, 156, 167, 179, dans la maison du café de Foy habitée par *la bonne Lambertie, la blonde Rose, la laide Hortense, la riche Denoué*, etc.;

Dans la rue des Bons-Enfants Rose, Marguerite, Sainte-Foix, Brinville, Rolande, Sophie Pouppe, Boston, Louise, etc.);

Sous la galerie du Perron (Émilie, Wallet, Lolotte, Victoire, Émée, Fanchon);

(1) *Premières suites des Fastes scandaleux ou la Galerie des plus aimables coquines de Paris, à Paphos, l'an CC* (Paris, vers 1796). — *Journal des femmes du Palais ou Tableau de l'état physique et moral des femmes publiques, numéros 1 et 2* (novembre 1796). — *Réponse des filles du Palais aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> numéros du journal fait contre elles. Discours de la belle Fanfan*. Novembre 1796.

Rue de Rohan (Rosalie);  
 Rue de Chartres (Claire);  
 Rue Neuve-des-Petits-Champs, à l'Hôtel de  
 Chine (Céleste, Betzy, Maxence);  
 Rue de Bouloi (Désirée, Joséphine);  
 Rue Croix-des-Petits-Champs, à l'Hôtel du  
 Mans (Justine et Miller; à l'Hôtel de la Liberté  
 (Lise et Rosine); au Grand Balcon (Saint-Julien et  
 Fauchon).

Mentionnons à part, pour leur rendre les hon-  
 neurs posthumes auxquels elles ont droit, Chon-  
 chon des Allures, directrice d'une maison de jeu  
 aux galeries de bois et femme à la mode; la brune  
 Alison; Fanny qui à soixante ans inspirait encore  
 de l'amour, et Illyrine de Morency, romancière, qui,  
 en tête de ses œuvres, avait fait mettre son portrait  
 avec ce quatrain :

Docile enfant de la nature,  
 L'Amour dirigea ses désirs;  
 De ce dieu la douce imposture  
 Fit ses malheurs et ses plaisirs.

Toutes ces filles, cantonnées au Palais-Royal ou  
 répandues dans les autres quartiers de Paris,  
 maîtresses en titre ou compagnes provisoires,  
 celles qui devinrent célèbres et celles qui res-  
 tèrent ignorées, celles qui écrivirent des romans  
 et celles qui se contentèrent d'en vivre, celles qui  
 furent jolies et celles qui ne s'aperçurent jamais



qu'elles étaient laides, toutes méritent qu'on rappelle leurs noms, éclatants ou obscurs.

Leur rôle social, qu'on ne connaît pas assez, auquel on n'a pas rendu suffisamment justice, fut immense pendant la Révolution. Elles firent oublier aux hommes politiques les lourdes responsabilités et les amertumes du pouvoir. Elles les consolèrent de l'ingratitude du peuple. Elles donnèrent leurs dernières joies à ces républicains, si généreux, si désintéressés, à ces pères de la patrie.

Mlle Canon consola l'abbé Fauchet et n'y perdit pas (1). La Bonnefoi consola le député Dupin. Une pauvre femme, dont le nom n'a pas passé à la postérité, consola l'ex-capucin Chabot, qui l'abandonna à la plus noire misère avec un enfant, lorsqu'il épousa la sœur très bien rentée des Frey. « Passionné pour les femmes mais sans

(1) « L'autre jour deux aristocrates entrant chez un notaire aperçurent la célèbre Mlle Canon occupée à signer l'acte d'acquisition d'une terre considérable. Ces Messieurs s'approchèrent et se permirent quelques plaisanteries sur le compte du vénérable prélat Fauchet. La dame écoute avec impatience, rougit et éclate enfin. — Messieurs, dit-elle, savez-vous bien que je suis l'amie de M. l'abbé Fauchet? — Oui, madame, nous savons que vous êtes sa femme; et comme nous voyons que vous faites cas du mérite, nous vous exhortons à faire connaissance avec M. l'abbé Maury, dont la société ne peut qu'être utile et très agréable pour une femme comme vous pendant l'absence de son époux. » *Journal de la Cour et de la Ville*, numéro du 6 juin 1791.

choix (1), » Collot d'Herbois eut aussi de nombreuses consolatrices. Théroïgne de Méricourt, beauté intrépide (2), qui n'aimait pas à se spécialiser, était de taille à consoler la Convention tout entière.

Hébert qui avait épousé une religieuse, fréquentait assidûment les filles et de préférence les filles de théâtre, sans doute pour se rappeler l'époque où il exerçait la profession de contrôleur aux Variétés, d'où on le chassa pour vol. Saint-Just fit longtemps la cour à une danseuse du Théâtre-Montansier, Mlle Rivière, qui lui préféra Vergniaud, et l'ancien oratorien Billaud-Varennes régularisa ses amours en épousant une petite actrice de chez Audinot, fille naturelle d'un fermier général, M. de Verdun.

L'Anacréon de la guillotine, Barère, si sévère pour ceux qu'il avait servis et adulés (3), possé-

(1) *Histoire secrète du Tribunal Révolutionnaire*, par DE PROUSSINALE (Roussel). Paris, 1815, t. II, p. 274.

(2) « Jolie, brune, de taille moyenne et portant sur son visage le caractère de la vivacité et de l'audace. » DULAURE, *Esquisses historiques des principaux événements de la Révolution Française*. « La voilà en agile amazone, chapeau à la Henri IV sur l'oreille, long sabre au côté, deux pistolets à la ceinture, une cravache à la main et cassolette d'or, remplie de sels et d'aromates en cas de défaillance et pour neutraliser l'odeur du peuple. » LAIRTULLIER, *la Femme célebre de la Révolution de 1789 à 1795*.

(3) « Ces satyres avaient dans presque toutes les communes environnant Paris des lieux de plaisance où ils

dait à Clichy, comme un Lauzun ou un Richelieu, sa petite maison (1).

En province, ces proconsuls, ces généraux, qui faisaient trembler toute une région, qui ne marchaient qu'escortés par la guillotine, Carrier, Fréron, Barras, Rossignol et les autres, vivaient au milieu des courtisanes.

La Révolution avait ramené le règne de la vertu.

s'abandonnaient à tous les excès. Il paraît que Robespierre s'était réservé Monceau, Bagatelle était pour Couthon, Saint-Just avait le Raincy. Quand ces sultans étaient dans ces lieux enchantés, l'entrée en était rigoureusement défendue. Malheur au citoyen qui n'eût pas respecté ces ordres souverains ! » *Discours de Barère à la Convention*, le 27 thermidor an II (14 août 1794).

(1) VILATE, *Causes secrètes de la Révolution du 9 thermidor*, p. 184.



## IX

### LA VIE MONDAINE ET L'AMOUR

De toutes les émancipations, l'émancipation passionnelle est celle qui paraît la plus désirable, celle qui fait le plus d'heureux. Elle découlait de toutes les autres. Elle en était le complément nécessaire. Puisqu'on se décidait à transformer la société, il fallait la débarrasser de tout ce qui était une gêne et une entrave. Puisqu'on démolissait toutes les Bastilles, pourquoi aurait-on épargné celle contre laquelle se liguèrent tant d'âmes incomprises et inassouvies, la Bastille conjugale.

Plus de devoirs durement imposés par une loi injuste et cruelle ! Plus de sacrifices à de vains préjugés ! Le moment était enfin venu d'écouter la voix de la nature, qui nous ordonne d'aimer, et, en révisant les anciens codes, d'émanciper tous les cœurs. L'amour libre dans l'état libre, c'était

le vœu de la plupart des hommes et de la plupart des femmes.

Le mariage, avec ses obligations surannées, ne convenait plus à des Français affranchis, et la pudeur, vertu démodée, ne pouvait désormais prévaloir contre les droits imprescriptibles de la passion. Décrété le 23 avril 1794, le divorce, qui permettait aux époux de se libérer et de chercher, chacun de leur côté, le bonheur qu'ils ne trouvaient plus ensemble, fut une des plus belles conquêtes de la Révolution et une de celles qui soulevèrent le plus d'enthousiasme.

Chansonniers, auteurs dramatiques, même quand ils n'avaient pas le désir ou l'occasion d'en bénéficier, le célébrèrent en vers ou en prose.

Dans le *Divorce ou les Heureux Effets de la liberté*, le citoyen Pierre Colau s'adressait à une de ces femmes enfermées à la fleur de leurs jours dans la prison matrimoniale, et lui disait galamment ;

Eglé, n'aimez-vous pas vraiment  
 Cette loi généreuse  
 Qui par un heureux changement,  
 Pourra vous rendre heureuse ?  
 Semblable au vieux saule-pleureur,  
 Qui n'a plus que l'écorce,  
 Votre époux est toujours grondeur !  
 Bénissez le Divorce (1).

(1) *Poésies Révolutionnaires*. Paris, 1821, t. I, p. 221.

Innombrables sont les pièces qui, par des tirades sentimentales ou des couplets grivois, applaudissaient à la loi libératrice. On chantait au Vaudeville dans une de ces pièces de circonstance :

Lorsqu'une femme intéressante  
D'un séducteur comble les vœux  
Et de sa chaîne languissante  
Porte le poids trop douloureux,  
Le divorce est bien légitime,  
Et l'honneur n'est point combattu :  
Le parjure est une vertu  
Lorsque le serment est un crime.

Morale commode et qui pouvait être pratiquée sans effort par tout le monde.

La Révolution, pendant la période des premières ferveurs et des premières illusions, avait cru qu'un changement de régime, que l'avènement de la République moraliserait les masses. Ce fut précisément le contraire qui se produisit.

Au début, l'influence de Rousseau avait fait admettre le nouveau dogme de la bonté originelle de l'homme, à moins que cet homme ne fût roi, noble, ou prêtre. A ces trois variétés de monstres le peuple réservait ses rigueurs. Le reste de l'humanité lui semblait doué de toutes les perfections.

Tous les vieillards étaient de respectables vieillards, toutes les jeunes filles étaient des vierges pudiques, toutes les épouses, jeunes ou

vieilles, étaient tendres et fidèles. Jamais l'épithète banale et bête n'exerça autant de ravages.

On mêlait le patriotisme à la passion. Un jacobin écrivait à celle qu'il aimait (1) :

« Chère maîtresse,

« Vive la République ! Je t'aime toujours aussi tendrement que les aristocrates détestent la sainte guillotine. J'ai été obligé de partir promptement pour une mission honorable dont le représentant du peuple Fouché m'a investi. Il m'a chargé de venir défanatiser un sacré village que les prêtres ont démoralisé et contre-révolutionné. J'irai vite en besogne : la République l'ordonne et les circonstances l'exigent. Déjà j'ai fait incarcérer plus de deux cents ennemis des patriotes ; leurs affaires ne me regardent plus ; le tribunal révolutionnaire les jugera et le bourreau les convertira ; qu'ils s'arrangent. Il me tarde d'avoir fini et de revenir t'embrasser. Tu sais que j'aime cette douce occupation. Si je n'avais pas été si pressé et si je n'avais pas eu l'assurance de terminer bientôt les choses, je t'aurais amenée avec moi sur mon char de triomphe.

(1) Cette lettre a paru dans les volumineux *Mémoires* que publia, vers 1850 — une vingtaine d'années après ses *Souvenirs et Mélanges* — L. DE ROCHEFORT (à la date de janvier 1796). Son authenticité serait peut-être difficile à établir, mais elle est bien dans la note du temps.



MADAME LA BARONNE DE STAEL, EN 1789.

« Adieu, chère et jolie enfant. Si ce n'était pas du vieux style, je te dirais que je suis et serai toujours le fidèle esclave de tes charmes.

« Ton amant,

« BRUTUS LECUÏER, sans-culotte. »

Hommes et femmes affectaient de pratiquer le culte de la nature, qui peut mener loin ceux qui s'y livrent. On s'aimait avec ostentation. On parlait sans cesse des droits du cœur.

Le célibat des prêtres passait pour un préjugé barbare. Toute une littérature déplorait le triste sort de ces malheureux qui ne pouvaient pas connaître les douceurs de l'hymen. Plus tard les mariages de prêtres ou de moines — et ils furent assez nombreux — provoquèrent un véritable enthousiasme, quoiqu'ils n'eussent rien d'héroïque. Il est vrai que pas un pour ainsi dire ne se célébra sans accompagnement de discours civiques.

Des chansons louaient comme il convient ces gens d'Église qui avaient eu le courage de prendre femme. Tels étaient — et ils suffirent à donner une idée du genre — les *Couplets chantés par un curé qui épouse une jeune sœur grise* (1).

(1) *Poésies révolutionnaires et contre-révolutionnaires*, t. I, p. 198.

Des habitants de ce hameau  
Ami sûr et guide fidèle,  
J'étais pasteur d'un grand troupeau,  
Mais las ! pasteur sans pastourelle.  
Le nouveau code m'a permis  
De faire une tendre folie,  
Et de mes aimables brebis.  
J'ai pris la plus jolie.

Rien ne paraissait plus naturel au chœur des villageois et, en guise d'approbation au curé, il chantait à son tour :

De la cagoterie  
Détruisons le souvenir,  
La sainte mômerie  
Ne peut plus nous convenir.

De tous ces couplets patriotiquement égrillards, de toute cette phraséologie douceâtre, de toute cette comédie de la vertu, il ne resta bientôt que des hommes, soumis aux faiblesses humaines. La diminution des idées religieuses, les progrès de l'anarchie, l'absence de guide et de frein, la suppression à peu près complète de ce qui représentait le principe d'autorité, avaient nécessairement amené une sorte de désagrégation morale. La moindre contrainte passait pour une odieuse tyrannie, et chacun, en matière de sentiment ou de passion, ne tenait compte que de son désir.

La chose alla si loin que le *Moniteur* du 27 dé-

cembre 1796 publia une pétition adressée au Corps législatif par un homme qui, après avoir épousé successivement les deux sœurs, demandait l'autorisation d'épouser sa belle-mère.

Le tribunal de cassation à la même époque annulait un jugement rendu contre un père et une fille incestueux, en se basant sur ce motif que l'inceste n'était pas inscrit dans le code pénal (1).

D'ailleurs même avec l'échappatoire du divorce, le mariage, nécessaire aux femmes dont il entretenait le luxe et assurait la liberté, tentait de moins en moins les hommes. On faisait dire aux Muscadins, grands trousseurs de jupons, sous le Directoire :

Pourquoi nous marier  
 Quand les femmes des autres,  
 Pour être aussi les nôtres,  
 Se font si peu prier ?  
 Pourquoi nous marier ?

Ce n'était pas la peine évidemment et on évitait bien des risques. Encouragées par les lois, par les

(1) Jugement rendu contre Mérignon, cabaretier, déclaré coupable d'inceste avec sa fille, cité par M. Francis d'Ivernoy. *Tableau des pertes causées à la France par la Révolution*, t. I, p. 49.

Sur le même sujet ou un sujet analogue, l'amour d'un fils pour sa mère, Legouvé composait un drame en cinq actes, *Laurence* (en 1798, au Théâtre-Louvois) qui donna lieu à une parodie de Radet, Barré et Desfontaines, jouée au Vaudeville, *Décence ou les Filles-mères*.



mœurs, elles n'hésitaient pas à abandonner tous ces préjugés qui gênaient leur soif de tendresse et, sûres d'avoir ainsi plus de succès, elles se montraient sans aucun remords telles que les fit la nature.

Elles n'attendaient pas les déclarations. Elles les provoquaient. Elles allaient à la rencontre de l'amour quand il s'avavançait à leur gré trop lentement.

Les plus hardies, les plus rassurées sur l'éclat de leur beauté, faisaient la chasse à l'homme. Connaisseuses émérites et curieuses jamais blasées, elles couraient les bals, les théâtres, les jardins, s'étalant, s'offrant, femmes passionnées et sincères et qui avaient le courage de leurs opinions.

Cela n'allait pas sans leur attirer quelque mépris. Même à cette époque, les hommes se croyaient obligés de témoigner de quelque respect un peu étonné et ironique à la pudeur féminine, lorsque par hasard ils la rencontraient sur leur route. Ils auraient eu mauvaise grâce à estimer ces chercheuses de sensations que l'estime laissait indifférentes et à qui suffisait l'amour, à condition qu'il ne fût pas platonique.

Pour l'inspirer cet amour, aucun moyen n'était pareilles négligé. Elles voulurent sous le Directoire, lorsque la corruption des mœurs eut atteint tout

son développement, que rien ou à peu près rien d'une beauté qui faisait le charme de leur vie ne fût dissimulé aux regards des hommes. Ainsi elles incitaient les plus timides à devenir entreprenants.

A beaucoup d'entre elles, il convient de le constater, manquaient ce tact, cette délicatesse, ce sentiment des nuances qu'on n'acquiert pas du jour au lendemain et qui sont le résultat d'une sélection prolongée, d'un affinement que le temps seul peut assurer. Arrivées brusquement à la fortune ou à des situations en vue, filles ou femmes de gueux devenus importants, lancées sans transition et sans préparation dans la vie mondaine, elles n'y apportaient que des gaucheries prétentieuses et des appetits. Comme cette petite Babet qui est un type du temps, incapables d'avoir des goûts un peu relevés, elles ne se passionnaient que pour le plaisir.

Jadis la petite Babet  
Avec des sabots, une hotte,  
Criait des pois, vendait du lait,  
Traînait son jupon dans la crotte.  
Aujourd'hui brillante d'attraits,  
Mise à la mode et sur la hanche,  
Elle est très élégante... mais  
Sa vertu branle dans le manche.

Presque toutes, nouvelles enrichies et parvenues, ces femmes qu'on vit — d'ailleurs sans dé-

plaisir — se montrer vers 1797 presque nues, dans les théâtres, dans les bals publics et sur les promenades.

Une des premières qui arbora vaillamment ce costume léger, je veux dire cette absence de costume, s'exhiba aux Champs-Élysées. Elle portait une robe de tulle et un jupon de mousseline. On pouvait, assure un témoin, distinguer la couleur de ses jarrettières (1).

Il y eut des protestations et le public accueillit sans indulgence ces charmants déshabillés qui permettaient aux amateurs de ne pas se laisser duper par les apparences et de ne pas s'exposer à acheter chat en poche.

Dans un compte rendu d'une fête à Tivoli, un journaliste, Lucet, écrivait : « Plusieurs déités parurent dans des costumes si légers, si transparents, qu'ils privèrent le désir du seul plaisir qui l'alimente, le plaisir de deviner... Une jeune personne qui paraissait s'être fait une étude d'exclure entièrement la décence de sa toilette, éprouva le désagrément d'être critiquée, blâmée même, au point qu'elle fut obligée de se retirer dans l'orangerie. Les applaudissements succédèrent aux murmures lorsqu'elle parut avec un vêtement moins léger et dont la décence convenait beaucoup mieux

(1) *Souvenirs du Directoire et de l'Empire*, par Mme la baronne de V... (de Vaux) Paris, 1828, p. 15.

que la nudité aux charmes presquenaissants qu'une coquetterie outrée prodiguait si imprudemment aux regards de la curiosité (1). »

Déshabillés galants et critiques peu galantes, tout finit par des chansons et sans doute aussi par de soudaines sympathies et d'agréables rapprochements.

Le poète A. Charlemagne disait dans *le Monde incroyable* :

Liberté, voilà ma devise,  
Tous les costumes sont décents ;  
Honni soit qui s'en scandalise.  
Pourquoi porterions-nous des gants ?  
Ces dames vont bien sans chemise.

Sous ce titre *le Sans-Gêne*, un anonyme publia ces vers railleurs qu'on chanta, sur l'air de la *Nouvelle Bourbonnaise*, un peu partout :

Grâce à la mode  
On n'a plus de cheveux (2) ;  
Ah ! qu' c'est commode  
On n'a plus d' cheveux  
On dit qu' c'est mieux.

Grâce à la mode  
On va sans façon ;  
Ah ! qu' c'est commode  
On va sans façon  
Grâce à la mode.

(1) *La Correspondance des Dames*, t. II, an VIII.

(2) Allusion à la coiffure à la Titus.

Grâce à la mode  
On n'a plus d' fichu ;  
Ah ! qu' c'est commode  
On n'a plus d' fichu  
Tout est déchu.

Grâce à la mode  
Plus d' poche au vêtement ;  
Ah ! qu' c'est commode  
Plus d' poche au vêtement  
Et plus d'argent.

Grâce à la mode  
On n'a plus d' corset ;  
Ah ! qu' c'est commode  
On n'a plus d' corset.  
C'est plus tôt fait.

Grâce à la mode  
Une chemis' suffit ;  
Ah ! qu' c'est commode  
Un' chemis' suffit.  
C'est tout profit.

Grâce à la mode  
On n'a qu'un vêtement ;  
Ah ! qu' c'est commode  
On n'a qu'un vêt'ment  
Qui est transparent.

Grâce à la mode  
On n'a rien d' caché ;  
Ah ! qu' c'est commode  
On n'a rien de caché.  
J'en suis fâché.

Je n'étonnerai sans doute personne en faisant remarquer que l'époque où les femmes méritèrent le moins de respect fut aussi l'époque où elles eurent le plus d'influence.

« Ce n'est plus, ont dit les Goncourt, une seule grande impure disposant à son gré du bon plaisir d'un seul maître et gouvernant son caprice ; c'est une nuée d'épouses et de favorites tenant à elle une nuée de roitelets (1). »

Rien ne se faisait sans elles. On n'obtenait rien, s'il est permis d'ainsi parler, que par leur canal. Elles se mêlaient à tous les trafics, elles avaient un intérêt dans tous les tripotages. A qui distribuaient-elles les places, les marchés lucratifs, les grades et les distinctions ? On le devine. En quelques années elles remplirent les administrations d'hommes jeunes, vigoureux et nuls (2).

Reines de Paris, les vols de leurs maris et de leurs amants entretenaient leur luxe. Heureusement pour elles, qui n'avaient aucun intérêt à ce

(1) E. et J. DE GONCOURT, *la Société Française pendant le Directoire*, p. 279.

(2) Souvent elles exigeaient un courtage et personne n'en éprouvait de surprise. « On ne mettait à ces négociations aucun mystère ; le Directoire les connaissait, les autorisait, et plus d'une fois les suggérait. C'était souvent pour lui un moyen détourné de réparer les ruines que la Révolution avait faites. Telle fut la fourniture dont Joséphine put disposer, de l'aveu de Barras. » GRANIER DE CASSAGNAC, *Histoire du Directoire*. Paris, 1851, t. I, p. 274.

que la vertu se répandit, jamais l'improbité ne fut aussi grande qu'en ce temps-là.

Parmi les hommes de la Révolution, beaucoup ont été des voleurs et certains d'entre eux méritaient ainsi de fonder de grandes familles.

Dupin, surnommé le *coupe-tête de la maltôte*, à cause de l'acharnement qu'il mit à poursuivre les fermiers généraux, « chargé de faire l'inventaire de leurs victimes, se gorgea de leurs dépouilles (1) ».

Le vertueux Pache qui affectait, quand il était ministre, d'arriver dans les bureaux de son collègue Roland avec un morceau de pain noir, put acheter, quand il se retira de la politique, des terres considérables.

Hanriot, domestique chez un procureur qui le chassa pour vol — puis garde de la ferme expulsé pour vol — puis espion de police enfermé à Bicêtre pour vol — continua naturellement à voler, ce qui ne l'empêchait pas au mois de juin 1793 de faire placarder des affiches dans lesquelles il déclarait ne pas s'étonner que la calomnie eût répandu sur lui « ses couleuvres et ses poisons ». C'était, comme la plupart des hommes politiques de cette époque, un coquin emphatique.

Hébert avait une petite cour d'intrigants, de

(1) MERCIER, *le Nouveau Paris*.

trafiquants et d'agioteurs. Il avait été expulsé des Variétés pour filouterie et il aimait beaucoup l'argent, l'argent des autres. Les mauvais jours venus, quand sa femme, Marie-Marguerite-Françoise Goupil, une ancienne religieuse, fut arrêtée, elle portait sur la tête pour plus de six mille francs de dentelles (1).

« Fouquier-Tinville, raconte Mallet du Pan (2), avait une pension de mille écus par mois de mesdames de Boufflers, la pension augmentant d'un quart par mois, en raison de l'atrocité des circonstances. Cette méthode a sauvé ces dames, tandis que ceux qui ont donné des sommes en bloc se sont perdus. »

Scherer qui était très joueur — on prétendait qu'il avait perdu plusieurs fois chez Talleyrand cinquante mille écus au trente et un (3) — put néanmoins acheter pour cinq à six millions de biens. Ce ne fut probablement pas avec ses économies.

Les hommes qui détenaient le pouvoir en profitaient le plus possible. Les moindres places permettaient des trafics, des marchandages, qui doubleraient les traitements. Le pot-de-vin tendait

(1) CAMPARDON. *Histoire du Tribunal révolutionnaire*. Paris, t. I, p. 248.

(2) *Mémoires*, t. II, p. 495.

(3) L. DE ROCHEFORT, *Souvenirs et Mélanges*, t. I, p. 342.



à devenir une institution nationale, et le simple public, celui qui ne jouissait pas de ces avantages, protestait de son mieux. « Dès le mois de mai 1793, on se plaignait à Paris de ce que les fonctionnaires républicains, les gens en place grassement payés, roulaient dans de superbes voitures, avaient maîtresse par ci, maîtresse par là (1)... »

Du petit au grand, presque tous ceux qui pouvaient voler n'hésitaient pas à le faire, mais chacun, dans le vol, avait en quelque sorte sa spécialité. Ainsi des commissaires de section recevaient jusqu'à deux louis par jour pour ne pas dénoncer les maisons de jeu. Les membres du comité révolutionnaire de la section du Contrat social avaient imaginé un procédé excellent pour faire de bons repas, sans les payer. Éprouvaient-ils le besoin de bien manger et surtout de bien boire, ils allaient simplement trouver l'abbé Poupert, curé de Saint-Eustache, et le traînaient à leur suite à la Rapée ou dans quelque autre cabaret du même genre. Le curé, qui n'avait à aucun degré la vocation du martyr, ménageait avec soin des gens qui auraient pu le conduire non pas à la guinguette mais à l'échafaud. Il s'attablait avec eux, trouvait leurs plus grossières plaisanteries très amusantes, riait brusquement, et payait, payait toujours.

(1) A. SCHMIDT, *Paris pendant la Révolution*, t. II, p. 80 (d'après un rapport de police).

C'est ainsi que l'abbé Poupard, qui n'était pas un héros, acheta la satisfaction de mourir dans son lit (1).

Les facilités de faire fortune qu'offraient aux audacieux le désarroi des finances, la détresse du gouvernement, la nécessité d'avoir de l'argent et de le payer cher, la corruption des fonctionnaires et l'absence de surveillance et de contrôle, avaient multiplié le nombre des spéculateurs.

Parmi ceux qui profitèrent le mieux de ces éléments de succès on comptait de Tillière; Hainguerlot, plus tard intendant général de la princesse Élixa, grande-duchesse de Toscane; Armand Séguin, chargé par le Comité de salut public de chercher les meilleurs procédés de tannage pour la fabrication des souliers destinés aux armées; Cellot, attaché en 1796 à l'administration de l'armée d'Italie et qui avança les fonds nécessaires aux dépenses secrètes du 18 Brumaire.

Mais le type de ces grands spéculateurs ce fut Gabriel-Julien Ouvrard.

Né en 1770 près de Clisson, il avait commencé sa fortune, en 1789, en achetant à l'avance tout le papier que pourraient produire en deux années les fabriques du Poitou et de l'Angoumois, et en revendant son marché avec un bénéfice de cent

(1) *Histoire secrète du Tribunal Révolutionnaire*, par DE PROUSSINALE (Roussel), t. I, p. 301.

mille écus. Il passa ensuite sous les drapeaux, et cette période de sa vie, depuis qu'il avait l'âge d'homme, fut la seule pendant laquelle, à son grand regret, il ne spécula pas.

Après le 9 thermidor, Ouvrard épousa Mlle Thébaut, fille d'un riche négociant de Nantes. La dévastation de la Vendée ruina les établissements de sa famille et il ne put échapper à la ruine qu'en obtenant du gouvernement une indemnité de 200.000 livres. C'était peu pour ce remueur d'argent, mais ces démarches, dans les ministères, les relations et les complicités qu'il y trouva, les connaissances administratives qu'il sut vite acquérir, et surtout ce genre des affaires qui le caractérisait, le poussèrent à étudier la question des vivres des armées qui étaient alors en régie. Il conseilla le système de l'entreprise et réussit, par des moyens divers, à le faire adopter. Grâce à l'appui de Barras, appui qui sans doute ne fut pas complètement désintéressé, il devint en 1797 munitionnaire général, et prit à forfait pour 64 millions le monopole des subsistances de la marine. Telle est l'origine de sa fortune colossale très rapidement acquise et, nous le verrons plus tard, très rapidement perdue.

Il possédait à Paris l'hôtel Montesson, une maison place Vendôme, cinq maisons à la chaussée d'Antin; dans les environs de Paris, les domaines

de Marly, de Luciennes, de Saint-Brice, de Châteauneuf, de Saint-Gratien, de Villandry, les terres de Preuilly et d'Azay, avec une forêt de sept mille arpents, et le Raincy, ancienne résidence d'été du duc d'Orléans, où, dans le vaste parc, Decrès, Berthieret Talleyrand, ses amis, avaient chacun un pavillon. Il possédait à l'étranger la moitié de 84 fermes près de Cologne.

Cette fortune, trop exagérée pour ne pas paraître aux plus indulgents scandaleuse, Ouvrard, fastueux et libéral, la dépensait royalement, mais au-dessous de lui et bien moins opulents que lui, des enrichis de la veille semblaient rougir de leur trop rapide fortune et vivaient presque pauvrement pour essayer de désarmer les rigueurs de l'opinion publique.

« Il existe maintenant une classe de riches qui était inconnue il y a dix ans : c'est celle des *riches honteux*. Comment voulez-vous qu'un homme qui ne possédait rien en 1791 ose étaler aujourd'hui le train d'un millionnaire ? Il dépense comme il a gagné, c'est-à-dire bassement, clandestinement. — Des millionnaires ! beaucoup de gens n'y croient plus. — Incrédules, transportez-vous dans les bureaux, faites le relevé des fournitures payées depuis huit ans, vous verrez qu'il y a tel particulier en France qui en a fait pour plus de cent millions. Supposez qu'il n'ait gagné que dix pour cent



*Madame Bonaparte*  
*geb. de la Pagerie*

(ce qui serait une impéritie en fourniture) et voilà une fortune de dix millions.

« Mais, diront les incrédules, ces grandes fournitures ont-elles été payés, lorsqu'une foule de petites sont encore dues? — Ignorants, c'est parce que les grosses ont été payées que les petites sont encore dues... — Cependant, ajouteront-ils, où sont les maisons richement dotées que l'on remarquait il y a dix ans? Où sont ces vastes hôtels, ces nombreux laquais, indices certains des grandes fortunes? — Autres temps, autres mœurs. Ce qu'on appelait un homme comme il faut dépensait souvent le double de son revenu : le riche d'aujourd'hui ne dépense quelquefois que la moitié de l'intérêt de son capital, parce qu'il n'a pas le courage de mettre sa dépense au taux de sa fortune, ce qui est un grand malheur pour l'État (1). »

Ces riches honteux — et honteux à juste titre — étaient l'exception. La plupart des enrichis bravaient la critique et dépensaient sans crainte et sans remords leur argent, mais ils le dépensaient aussi sans élégance, bêtement, en parvenus.

Ils semblaient toujours redouter que leur luxe ne fût pas assez visible. Ils n'évaluaient les choses que par le prix qu'elles avaient coûté, et ils ne

(1. *Paris à la fin du dix-huitième siècle*, par J.-B. PUJOLX. Paris, an IX 1800. p. 180.

jugeaient les gens que d'après leur fortune. Ils encombraient leurs hôtels de meubles très laids mais très chers. Ils payaient leurs cuisiniers comme des ministres et s'ils avaient eu la discrétion de n'y point paraître, on aurait trouvé leur table excellente.

A vrai dire, dans la plupart des cas, le menu faisait passer l'amphytrion, et rares étaient ceux qui s'apercevaient de la vulgarité de ces nouveaux riches, de leur manque à peu près complet d'esprit, de goût et de délicatesse. Déjà, la noblesse de race ayant perdu tout son prestige, on commençait à n'estimer que l'argent.

« Sous l'ancien régime, remarque un chroniqueur du temps, on sifflait le maltôtier et les Turcarets ; le mépris balayait cette écume, cette ordure brillante. Aujourd'hui les Turcarets sont les hommes les plus importants de la société. Ils vous donneront un dîner excellent, mais ils ne sauront pas le servir (1). »

De grossiers parvenus, infatués de leur fortune trop vite gagnée, des femmes uniquement préoccupées de leurs plaisirs, voilà ce qui caractérise cette société du Directoire, lorsque la vie mondaine, la Terreur finie, peut reprendre son

(1) *Le Nouveau Diable boiteux, tableau moral et philosophique de Paris*, par le docteur DIDACULAS, de Louvain (Chaussard). Paris, an VII (1799), t. II, p. 221.

cours. Voyons le cadre dans lequel elle évolue.

Les fouilles d'Herculanum et de Pompéi depuis une trentaine d'années ont fait connaître les meubles gréco-romains, et c'est toute une civilisation, dont on ne tardera pas à s'engouer, qui a jailli du sol. La bande de rhéteurs et de cuistres qui s'abat sur la France en 1789 met à la mode l'antiquité, une antiquité de collège, banale et fausse. On transforme Aristide, Philopœmen, Brutus, Caton, et quelques autres, en héros doués de toutes les vertus, en ennemis des tyrans, en précurseurs de la Révolution. On prodigue sous toutes les formes leur image ou leur souvenir. Ils deviennent tableaux, gravures, statues, bustes, sujets de pendule, et surtout figures de rhétorique. L'époque où ont vécu ces grands hommes passionne sous la Révolution ceux que la vieille université a nourris sur son sein desséché. Tout ce qui sent le grec et le romain excite un engouement extraordinaire qui se communique même aux ignorants, même aux femmes.

Le meuble pompéien, la décoration pompéienne sévissent. « La liberté, écrivait, au mois de juillet 1790, Boucher, tapissier, rue de la Verrerie, dans le *Journal de la Mode et du Goût*, la liberté, consolidée en France, a ramené le goût antique et pur, qu'il ne faut pas confondre avec le goût ancien et gothique. »

L'École de David contribuera à cette vogue, à



cette manie universelle, de même que l'influence des architectes Percier et Fontaine, Vitruves attardés, à leur retour d'Italie en 1793.

Les vestibules, les antichambres, d'une beauté froide et guindée, sont des atriums. Des colonnes de stuc multicolore avec ornements d'acajou ou de stuc blanc avec frises couvrent les murs. La toile imprimée, les papiers peints représentent des scènes antiques.

Dans les salons, dans les chambres, plus de bergères ni de sofas, plus de meubles délicieusement contournés ou de vaporeuses tentures.

Des fauteuils aux formes raides et disgracieuses, des canapés au siège mal rembourré, au dossier trop droit, des guéridons en mosaïque, des trépièdes qui s'appuient sur des pieds de chèvre et autour desquels s'enroulent des dragons, des chaises étrusques (1791) dont le dossier se compose de deux trompettes et d'un thyrses croisés, des pendules dans lesquelles des personnages, ornés le plus souvent de longues barbes, et qui s'appellent tour à tour Homère, Aristide ou Socrate, tiennent des lyres, s'asseoient sur un rocher, s'appuient contre une colonne.

Les candélabres, les lampes étaient civiques, et civiques également, avec ou sans mélange d'antiquité, les plats, assiettes, bols, écritoires, décorés souvent d'emblèmes et de devises patriotiques.

Il y avait des *lits à l'antique*, des *lits à la grecque*, des *lits à la Révolution*, à moitié romains avec leurs colonnes formées de faisceaux de licteurs ; mais il y avait aussi des *lits patriotiques* — où diable le patriotisme va-t-il se nicher ? — et des *lits à la Fédération*.

Sur les murs, tableaux et estampes racontaient l'histoire ancienne et la mythologie.

Et au milieu de ces meubles incommodes mais empruntés à l'antiquité romaine vivaient des femmes très modernes et qui n'avaient avec Lucrèce ou Cornélie qu'une très vague ressemblance.

Quelques salons, au début de la Révolution, étaient restés ouverts, ceux de Mme Pourrat, veuve d'un riche banquier ; de Mme Boutin, où Lacretelle se répandait en fines causeries ; de Mme Saurin, veuve de l'auteur dramatique, où fréquentaient l'abbé Morellet et le marquis de Bièvre ; de Mme Le Sénéchal, qui comptait parmi ses fidèles Arnault, Florian, et Desfaucherets.

Sous la Terreur, dans sa petite maison de Croissy, Mme Hortense Lamothe, une créole, réunissait ses amis, Joséphine de Beauharnais, Mme Campan, Mlle Chanvrier, qui donnera à la future Mme Bonaparte l'idée d'acheter la Malmaison, Réal, et Milles de Vergennes dont l'une épousera M. de Nansouty et l'autre, Claire, dont les *Mémoires* auront tant de succès, M. de Rémusat.

Mais deux choses étaient nécessaires à l'existence des salons et au plaisir qu'on y donnait, qu'on y cherchait : l'esprit et la courtoisie. Elles disparaissaient de plus en plus. La déclamation tuait l'esprit et la politesse était suspecte (1). Tout homme bien élevé passait pour aristocrate.

On se tutoyait par civisme et par précaution. Un *vous* imprudent pouvait vous conduire en prison ou à l'échafaud et il était nécessaire, pour vivre tranquille, d'unir aux bons principes les mauvaises manières.

Citoyens et citoyennes ne s'en privaient pas, et comme ils avaient les uns pour les autres un égal mépris, rien ne leur semblait moins pénible ni plus naturel.

Les hommes, dédaigneux, insolents, parlaient aux femmes du bout des lèvres, avec le chapeau sur la tête, en affectant de caresser leurs cheveux d'une main négligente ou de faire jouer leurs cannes dans leurs bottes à revers.

Les femmes avaient sacrifié résolument à la

(1) Extrait des registres des ordres du jour (d'Hanriot à la garde nationale de Paris en 1792 :

« Le citoyen général, obligé de traverser à chaque instant Paris, a l'honneur de prévenir ses concitoyens qu'il ne saluera plus personne et qu'il les invite à ne plus le saluer, attendu que ce signe d'avilissement vis-à-vis d'un autre peut lui faire croire qu'il n'est pas l'égal de tous et que cette révérence n'était bonne que lorsque l'inégalité existait et ne convient qu'à des esclaves. »

médiocre satisfaction d'être respectées le plaisir d'agir à leur guise et de ne suivre d'autre loi que celle de leur tempérament.

Elles regardaient complaisamment les beaux gas, pour en découvrir le fort et le faible, pour en apprécier sans risque de désillusion la capacité amoureuse. Elles courtoisaient les jeunes gens et se moquaient des vieillards, qui leur semblaient inutilisables, à moins qu'ils ne fussent très riches ou pourvus de postes importants. Elles parlaient beaucoup et fort pour accaparer l'attention. Elles buvaient sec, et plus d'une connut, sans qu'on lui en tint rigueur à cette époque de réciproque indulgence, d'autres ivresses que celle de l'amour.

Fais ce que tu veux. C'était la devise du temps.

La bonne éducation, et la causerie fine et légère et les traditions d'élégance étaient montées sur l'échafaud ou avaient fui à l'étranger ou se cachaient en attendant des jours meilleurs.

Partout régnaient dans ces salons, gâtés par un luxe criard et encombrés d'agioteurs, de fournisseurs, de muscadins en quête de places et de viragos en quête d'amants, une gaité bruyante et lourde, une vanité sans grâce.

Le calembour remplaçait l'esprit et le bavardage la conversation. Les hommes contaient leurs bonnes fortunes et les exagéraient à peine. Ils

pouvaient, sans crainte de faire rougir les femmes, détailler le scandale du jour.

D'ailleurs, la danse, et le jeu et l'intrigue mettaient à l'aise tous ces gens-là qui auraient été bien en peine de causer longtemps, même de choses sans intérêt.

Ce qu'était le monde, dans la dernière année du Directoire, et de quelles distractions on s'y contentait, un homme d'esprit (1) — il en restait encore quelques-uns — nous l'apprend dans une page amusante et à peine caricaturale.

« On s'habille, on prend le cours, on dine copieusement, on fait une bouillotte (2), on se promène en carrick; on revient pour le thé (3), on cause sans se répondre, on bâille à se fendre la mâchoire, et l'on va se coucher, pour recommencer le même cercle le lendemain et les jours suivants.

(1) GALLAIS, *le Dix-huit fructidor, ses causes et ses effets*. Paris, t. I, p. 200.

(2) « La bouillotte a remplacé le loto. On ne se présente plus maintenant en bonne maison sans voir quatre ou cinq tables de jeu dressées pour une bouillotte, c'est-à-dire pour un brelan où celui qui a perdu son argent cède sa place à celui qui veut perdre le sien. » VIGÉE, *Ma Journée*, p. 16.

(3) « Les Thés sont en grande faveur. C'est presque les seuls endroits particuliers où l'on se réunisse. » MERCIER, *le Nouveau Paris*, p. 240.

« Je suis sûr de trouver un thé chez Aspasia.  
Un Thé ! Qui n'en a pas ? c'est une frenésie. »

(VIGÉE, *Ma Journée*, p. 10.)

Telle est la vie de ce que l'on appelle aujourd'hui *le beau monde de Paris*.

Qu'est-ce que le beau monde? — Je n'en sais rien; mais vous le trouvez rassemblé sous différents costumes, et avec autant de tons différents, chez les citoyens Barras, Talleyrand, Antonelle, Ouvrard, et chez Mmes de Staël, Tallien et de Viennois.

Que fait-on chez Mme de Viennois? — On joue.

Chez Mme Tallien? — On négocie.

Chez Mme de Staël? — On s'arrange.

Chez Ouvrard? — On calcule.

Chez Antonelle? — On conspire.

Chez Talleyrand? — On persifle.

Chez Barras? — On voit venir.

A Tivoli? — On danse.

On se lève à dix heures, on dîne à cinq, on se couche à minuit, après avoir parcouru cinq à six jardins en été, et trois spectacles en hiver.

Les petits spectacles sont toujours pleins; les grands toujours vides. Depuis que l'Odéon est brûlé, les *Français* jouent partout; les *Français* d'aujourd'hui sont à peine les *Variétés* d'autrefois.

L'Opéra est fermé six fois par an, en attendant qu'on le brûle avec la Bibliothèque Nationale.

Les laquais reparaissent derrière les voitures; et séduits par l'exemple ils sont souvent tentés de monter à côté de leurs maîtres.

Le dimanche est toujours chômé, malgré les efforts réunis de la *Décade*, de la police et du *Journal de Paris*.

On se marie pour rire devant les municipalités : huit jours après on divorce ; on plaide pendant deux ans, on s'aigrit, on meurt d'indigestion ou de chagrin... et l'on jette les morts à la voirie.

On joue beaucoup, peut-être n'a-t-on jamais joué si gros jeu : l'amour excessif du vin et du jeu est une suite nécessaire de révolution. Rien n'est si commun que de voir des soldats jouer le produit de trois campagnes dans une maison de *trente et quarante*. »

Gallias ne parle pas de la romance, et cependant elle a joué un rôle important dans les salons du Directoire comme plus tard dans les salons du Consulat et de l'Empire (1).

Or la romance en ce temps-là c'était Garat, l'incomparable.

Bordeaux vit naître ce grand homme et, jamais, que je sache, mémorable exemple d'ingratitude, Bordeaux ne songea à lui élever une statue.

(1) Innombrables sont les recueils de romances, ou destinés à contenir des romances, publiés à cette époque. Citons-en un qui parut en 1797 chez le libraire Louis, rue de Savoie, n° 12. « *Le Portefeuille des Amans*, brochure in-18, avec gravure et calendrier, composé de papier blanc et de papier de musique glacé, propre à recueillir des Romances ou autres Poésies lyriques. Prix : 1 livre, 5 sols. » Annonce insérée dans le *Chansonnier des Grâces*, 1797.

Il avait débuté à Paris, vers 1782, à dix-huit ans, avec beaucoup d'ambition, une jolie figure, dont il ne demandait qu'à tirer parti, et une voix admirable.

Très vite il fut à la mode. Marie-Antoinette voulut l'entendre et Mlle Dugazon, qui s'y connaissait, le prit pour amant, avec beaucoup d'autres d'ailleurs.

Il y avait deux Garat, l'oncle et le neveu, l'un, le chanteur, que toutes les femmes trouvaient charmant; l'autre, qui était économiste et par conséquent ennuyeux, si ennuyeux qu'on en fit un ministre.

Deux Garat sont connus, l'un écrit l'autre chante,  
Admirez, j'y consens, leurs talents que l'on vante,  
Mais ne préférez pas, si vous formez un vœu,  
La cervelle de l'oncle au gosier du neveu.

Ses succès mondains avaient grisé ce délicieux chanteur. « Ma paële supême, disait-il, j'ai trop de félicité pou un mortel. » Il n'allait que dans les salons où il était sûr de trouver une admiration sans réserve. Il exigeait les plus grands égards et il n'en avait pour personne. Un jour, invité à dîner chez Talleyrand, alors ministre, il trouva que le dîner tardait un peu trop et il se plaignit de n'avoir pas été tout simplement chez le restaurateur Beauvilliers qui ne l'aurait pas fait attendre(1).

(1) « Il est incroyable à quel point les bontés qu'on avait pour lui dans le monde l'avaient gâté. Il traitait d'égal à égal



Toujours à la mode du jour ou à la mode du lendemain, vêtu d'habits de couleur claire, les jambes emprisonnées dans une culotte collante, la tête à moitié enfoncée dans une énorme cravate bleu tendre ou gorge-de-pigeon, le toupet arrangé avec art, Garat, comme obsédé par les prières des dames qui l'entouraient, s'approchait du piano, jetait sur ce public indigne de l'entendre, un regard dédaigneux, et, d'une voix merveilleusement souple, chantait :

Bouton de rose  
 Tu seras plus heureux que moi,  
 Car je te destine à ma Rose  
 Et ma rose est ainsi que toi

Bouton de rose.

Au sein de Rose  
 Heureux bouton, tu vas mourir.  
 Moi si j'étais bouton de rose,  
 Je ne mourrais que de plaisir  
 Au sein de Rose.

Bouton de Rose  
 Adieu ! Rose vient ; je la vois.  
 S'il est une métempsychose,  
 Grand Dieu ! par pitié, rendez-moi  
 Bouton de rose.

Cette romance, dont l'auteur était la princesse

avec les ministres et les plus grands seigneurs. » *Souvenirs d'une dame du palais impérial*, t. III des *Mémoires de Constant*. Paris, 1830, p. 24.

Constance de Salm, avait tant de succès que Garat finit par déclarer qu'elle lui valait trop de lettres d'amour, auxquelles son secrétaire pouvait à peine répondre, et qu'il ne la chanterait plus. Il fallait, comme on voit, peu de chose pour mettre en train les femmes du Directoire.

En habile homme qu'il était, Garat avait trouvé le moyen, sous la Terreur, d'aller en prison et d'en sortir. Cette particularité lui permettait, en même temps qu'elle augmentait sa vogue, de varier son répertoire. Il exploitait ses malheurs et son public féminin se sentait agréablement ému et attendri quand il chantait d'une voix plaintive, avec des roulements d'yeux, le *Troubadour en prison* :

Vous qui savez ce qu'on endure  
Loin de l'objet de son amour,  
Oyez la piteuse aventure  
D'un infortuné troubadour.  
En butte à noire calomnie,  
Bien qu'innocent est arrêté ;  
Il a perdu sa douce amie,  
Son talent et sa liberté.

Le troubadour dans son enfance  
Douce chansons d'amour chantait,  
Et quand ce vint l'adolescence  
L'amour à son tour il faisait ;  
Fut toujours heureux dans sa vie,  
Pourvu que sa belle il chantât ;  
Las ! chanter, aimer son amie,  
Ce ne sont là crimes d'État.

Quand il vit contre sa patrie  
S'armer de méchants étrangers,  
Le troubadour quitta sa mie  
Pour chanter chanson aux guerriers.  
Mais vieux troubadour, par envie,  
Du juge a surpris l'équité,  
Et la liberté fut ravie  
A qui chantait la liberté.

Un homme avait autant de vogue, mais pas du même genre, que l'irrésistible Garat.

C'était un affreux cul-de-jatte, qui marchait comme un crabe, un tireur de cartes, nommé Martin, venu probablement du Piémont (1) et qui prétendait tenir ses secrets d'un vieux moine franciscain, personnage très vénérable dont il aurait été bien embarrassé de dire le nom, mais dont il montrait avec émotion le crâne orné d'une couronne de coquelicots.

Il était devin spécialiste, pour se faire payer plus cher : « Ze souis, disait-il dans son patois, lou premier pour les vols et les mariazes. Ze souis l'ounique ! Ma surtout pour les vols, perqué il n'y a que moi. La police elle me consoulte (2).

Et en effet, il devait être en relations assez suivies avec la police.

Les femmes du Directoire croyaient modérément

(1) A l'en croire, il en était venu dans un char volant, trainé par des dragons ailés.

(2) *Mémoires de Fleury*. Paris, 1847, t. II, p. 373.

en Dieu et le traitaient en quantité négligeable, mais en revanche, elles croyaient beaucoup aux devineresses, voyantes, somnambules et tireurs de cartes. Elles le consultaient avec la confiance la plus absolue dans les graves circonstances de leur vie, par exemple pour reconquérir un amant infidèle ou retrouver un chien perdu.

Mystérieusement — car le mystère aidait au succès de la consultation et lui donnait plus de charme — elles allaient chez Mlle Villeneuve, qui lisait l'avenir dans les cartes. Elles allaient surtout chez le rival de cette respectable matrone, Martin.

Un jour, par curiosité, Mercier voulut recourir aux talents de ce misérable avorton. Il raconte ainsi sa visite (1).

« Rue d'Anjou, près la rue ci-devant Dauphine, n° 1773, au premier, loge un tireur de cartes des plus accrédités. Il se nomme *Martin*, et il affecte le langage italien....

On entre par une petite cour ; on monte. La cour, les escaliers sont obstrués de personnes de tout sexe et de tout âge qui ont l'air d'âmes en peine, et qui font queue pour attendre à leur tour la décision du tireur de cartes...

Je parvins à mon tour et avec peine jusqu'à

(1) *Le Nouveau Paris*, p. 263.

l'oracle. Je me figurais voir un homme de haute stature, à la barbe blanche, aux yeux enflammés, au ton prophétique ; ainsi que le prenait Cagliostro, ainsi qu'il l'avait pris devant moi, à Strasbourg, lorsque je me mis à lui rire au nez tant il me parut grotesque dans son rôle emphasé ; point du tout. Martin, l'oracle, est un cul-de-jatte, ayant ses béquilles à ses côtés, et qui, au moindre mouvement, les saisit avec une rapidité incroyable, et traîne dans son étroit et sale appartement ses deux jambes encaissées. Il a dans sa main un jeu de cartes du jeu de Tarots, et une grande carte géographique couvre sa table. Il à l'air gai, ferme et décidé ; il soutient votre regard avec l'assurance la plus complète. Deux espèces de commis entrent et sortent sans cesse pour annoncer les arrivants.

On ne rit pas dans ce sanctuaire, et moi-même j'en perdis l'envie en contemplant tant de figures demi-consternées et qui ne plaisaient pas sur les oracles qu'elles viennent de recevoir. On s'assied dans un vieux et large fauteuil. Il interroge tout bas et il marmotte à chacun sa sentence. Il place le doigt sur la carte géographique, et il m'a paru que c'était dans l'instant des plus augustes révélations.

La joie est dans ses yeux en voyant l'affluence de tant de questionneurs. Il bat, il mêle incessamment ses cartes ; elles en sont devenues grasses. On dirait qu'il lit dans ce jeu : il attend vos pre-

mières paroles, et il tient alors les yeux baissés. Cependant l'argent pleut sur sa table. Je puis certifier, d'après les renseignements que j'ai pris, qu'il fait au moins six ou sept louis par jour ; car le plus pauvre devient prodigue lorsqu'il veut percer la nuit des destins. Lorsqu'on ne lui offre que douze sous, il jette la pièce avec dédain, et dit avec un air de dignité : *Allez trouver des tireurs de cartes du Pont Neuf et des carrefours.* Le consultant rougit et offre la grosse pièce. — Non, jamais défunt académicien français n'a mis plus de distance entre lui et un académicien de province. Quoiqu'il gagne beaucoup, son antre a constamment l'air d'un galetas. Il sait qu'on ne le consulterait plus s'il habitait dans un appartement propre et superbe. Il a fort bien deviné par instinct que le peuple ne croyait à l'esprit prophétique que dans un lieu qui eût l'air d'un certain désordre. Il élève souvent la voix, et quand ses arrêts formidables sont rendus, il fait un signe, et l'on se retire. »

Entre une romance de Garat et une visite au tireur de cartes Martin, si quelques dames mûres, avec l'espoir de faire oublier leur âge, s'amusaient à des jeux de fillettes (1), d'autres se donnaient

(1) Parmi ces jeux de société, un des moins bêtes était celui des questions. On écrivait une demande sur une carte

des plaisirs moins puérils mais qui ne les amusaient pas toujours.

On affectait alors — les femmes autant que les hommes — de s'intéresser aux sciences. De jolies auditrices suivaient sans y comprendre grand chose — mais l'essentiel était de s'y montrer — les cours du physicien Deparcieux, du chimiste Fourcroy, de l'anatomiste Sue (1).

La vogue des Lycées ou Athénées vient de là. On en comptait cinq qui se disputaient un public en apparence très attentif.

Le lycée Marbeuf, à l'hôtel de ce nom.

Le lycée des Étrangers, où on allait entendre le fade Demoustier, et admirer La Harpe, qui n'osait plus être jacobin ;

Le lycée du Cercle de l'Harmonie, au Palais-Royal, ouvert le 18 floréal an V, dimanche 7 mai 1797 et qui avait comme conférenciers avec l'éternel La Harpe, Demoustier, Fontanes, Lalande, Marmontel, Bernardin de Saint-Pierre ;

Le lycée de l'Élysée, au Palais de l'Élysée Bourbon, qui ne fut lycée que pendant l'hiver de 1797 (2) ;

qui circulait et la personne entre les mains de laquelle elle s'immobilisait, d'après les règles du jeu, devait faire une réponse en vers ou en prose.

(1) Le père de l'écrivain.

(2) Il avait été ouvert le 21 juin 1797 (ce jour-là un aérostat y enleva un mouton) par des spectacles et par des concerts,

Le lycée des Arts ou Athénée, rue de Valois, n° 2. Il avait été fondé par Pilatre des Rosiers en 1784, et c'était un des mieux installés. Les abonnés, qui payaient à l'origine quatre-vingt-seize francs par an, avaient à leur disposition dans un vaste local des salons meublés avec goût, une bibliothèque bien fournie et une très grande salle, où, de neuf heures du matin à dix heures du soir, se succédaient les conférenciers. Le 8 janvier 1786, Garat et La Harpe y avaient inauguré, le premier un cours d'histoire, et le second un cours d'histoire littéraire. M. J. Chénier y fit aussi des conférences.

A la fin de l'année 1792, le *Lycée des Arts* prit le nom de *Lycée Républicain*. Il deviendra plus tard l'*Athénée de Paris*.

Les femmes qui savaient se résigner à ces distractions austères formaient tout de même une élite. Elles s'appelaient Joséphine Beauharnais, Mme Hamelin, Mme Hainguerlot, Mme Tallien, Mme Récamier, etc. Elles ne croyaient pas qu'il fût inutile d'ajouter à leur beauté quelques préoccupations intellectuelles et un peu d'esprit.

dont le directeur était le musicien Martini, l'auteur de *Plaisir d'amour*.



## APPENDICE

## LE MONDE INCROYABLE (1)

Liberté, voilà ma devise ;  
 Tous les costumes sont décents.  
 Pourquoi porterions-nous des gants ?  
 Ces dames sont bien sans chemise.  
 Dans le pays des Esquimaux  
 On a sous le bras sa culotte  
 Comme nous avons nos chapeaux ;  
 Il se peut faire qu'on y vienne !  
 A propos de culotte, hé ! mais,  
 Il n'est pas sûr que désormais  
 Chacun de nous garde la sienne.  
 Aux moyens de vivre exigus  
 Qui restent à maint pauvre diable  
 Dont on sabra les revenus,  
 Il me paraît presque incroyable  
 Qu'ils soient encore un peu vêtus.

. . . . .  
 Arrière ces faits désastreux  
 Que retracera notre histoire,  
 Ces noms horriblement fameux  
 Et qui souilleront notre gloire  
 Jusqu'à nos derniers neveux.  
 J'aime bien mieux pour ma santé  
 M'amuser de nos ridicules  
 Qui pour avoir plus de gaité

(1) Cette chanson, composée par A. Charlemagne au moment de la réduction de rentes, sous le Directoire, a été publiée dans les *Souvenirs d'une Actrice*, de LOUISE FUSIL.

Pourront chez la postérité  
Trouver encor des incrédules.  
Quelle est cette Grecque aux gros bras ?  
L'art qui nuance sa parure  
Distingue fort peu sa figure  
Et ses très rustiques appas.  
Elle singe la financière,  
Mais un invincible embarras  
Trahit sa contenance altièrè  
Et la décèle à chaque pas.  
A table hier elle feignait  
De ne pas voir monsieur son frère  
Dans le laquais qui la servait :  
Feu son époux très misérable  
A la Bourse très lestement  
S'enrichit incroyablement  
Avec un bonheur incroyable.  
Plaisant séjour que ce Paris !  
Je suis badaud, moi, tout m'étonne,  
Et sur tout ce qui m'environne  
Je porte des yeux ébahis,  
Et plus je vois, plus je soupçonne  
Qu'il est des vertus, des talents,  
Et des mérites éminents,  
Dont ne s'était douté personne.  
Nos plans pour réformer l'État  
Sont d'une incroyable évidence,  
Et quelques membres du Sénat  
D'une incroyable intelligence.  
On ne rencontre qu'orateurs  
D'une faconde inconcevable,  
Que jouvenceaux littérateurs  
D'une modestie incroyable.

A voir nos bals, nos bigarrures,  
Nos cent mille caricatures,  
Le scandale de nos gaités,  
La moralité de nos drames,  
Pour le trafic de nos beautés  
Et le sel de nos épigrammes.

. . . . .  
A voir nos laquais financiers  
Dans des wiskis inexcusables.  
La cuisine de nos rentiers,  
Qu'on paie en billets impayables,  
Et nous, au sein de tout cela,  
Faisant les beaux, les agréables.  
Sur le cratère de l'Etna,  
Sans boussole et sans almanach,  
Dansant gaiement sur le tillac,  
Quand des forbans coupent les câbles  
De notre nef en désarroi,  
Tout près d'aller à tous les diables.  
A voir enfin ce que je vois,  
Mes chers concitoyens, ma foi !  
Nous sommes tous bien incroyables !

FEMMES DE LA RÉVOLUTION  
ET DU DIRECTOIRE

L'exagération des haines de classes et la violence des polémiques, dès le début de la Révolution, n'avaient pas épargné les femmes, à commencer par la plus insultée de toutes, la Reine. Si des hommes du tiers-état, qui portaient en eux la rancune de tant de siècles de servitude, vomirent contre Marie-Antoinette, la duchesse de Polignac, la princesse de Lamballe et d'autres encore, les plus atroces injures, les aristocrates, de leur côté, avec un peu moins de grossièreté et beaucoup plus d'esprit, montrèrent la même absence de réserve et de courtoisie.

Les sujets ne manquaient pas, dans cet ordre d'idées, aux malins rédacteurs des *Actes des Apôtres* ou du *Journal de la Cour et de la Ville*, aux Riva-

rol, aux Peltier, aux Tilly et aux Champenetz (1).  
Ils les exploitèrent largement.

Beaucoup de personnages importants, hissés au



BARRAS

pouvoir par la faveur populaire, s'étaient mariés, à l'époque où ils n'occupaient que de très modestes situations, avec de petites bourgeoises, dont l'éducation laissait singulièrement à désirer et qui se

(1) V. Appendice.

trouvaient plus à leur aise et plus à leur place dans une cuisine que dans un salon. Le maire de Paris en savait quelque chose.

« Le ciel, raconte le baron de Frénilly (1), avait donné à Bailly une femme toute proportionnée à son petit entresol de la galerie du Louvre ; bonne ménagère, bonne garde-malade, en adoration devant lui, commère, bavarde, commune, ignorante et bête, mais tendre et dévouée, comme il la faut enfin à un académicien (2). La voilà d'un coup de baguette assise au fond d'un immense salon doré, où se pressent la ville et la cour. Je laisse à penser quel puissant auxiliaire elle fournit au ridicule qui s'essayait déjà sur son pauvre mari. Elle devint la pierre angulaire des *Actes des Apôtres* et la propriétaire, par droit d'épave, de toute sottise qui n'avait pas un titulaire avoué. « Je ne dédine jamais, disait-elle à une amie. » A quoi la gazette répondait : « On assure cependant qu'elle dégoûte. » Qui ne se souvient encore de son combat entre *quatre cuisses*, de ses démangeaisons dans les jambes qui lui faisaient dire qu'elle était sujette aux *fornications* et de tant d'autres *pataquès* qui nous faisaient tant rire ? Mais il n'était plus question

(1) *Souvenirs du baron de Frénilly*. Paris, 1908, p. 130.

(2) Ce titre n'avait pas à beaucoup près l'importance qu'il a aujourd'hui. On faisait d'ailleurs une grande distinction entre les académiciens titrés, élus à cause de leur nom, et les simples savants et gens de lettres.

derien lorsque, dans le petit comité, se rencontrait chez elle le grand, lourd et sempiternel Dussault. Dussault dit le vainqueur de la Bastille, dont il avait toujours une pierre dans sa poche, comme Arlequin portant un échantillon de sa maison à vendre. »

Les feuilles royalistes ne se bornaient pas à reprocher à Mme Bailly une connaissance très insuffisante du français, elle laissait entendre — et sans autre raison que le désir de médire — que la légèreté de sa conduite inquiétait un mari un peu trop vieux pour elle (1). *Le Journal de la Cour et de la Ville*, dans son numéro du 22 février 1791, publiait ces « Conseils à M. Bail... »

Quoi ! Bail... tu deviens jaloux,  
 Depuis qu'à ta femme charmante  
 Nos jeunes gens font les yeux doux  
 Pour obtenir place vacante ?  
 Soupçon, souci, qui le croirait ?  
 Te suit, sans cesse t'importune,  
 Et ta lunette n'aperçoit  
 Que les deux croissants de la lune.

Crois-moi, ne t'inquiète pas ;  
 Ne crains pour ton front nulle injure :  
 Cesse d'observer tous ses pas ;  
 De sa vertu, moi, je t'assure.

(1) Une caricature du temps représente un jeune coq (La Fayette) faisant la cour, la basse cour, à une poule (Mme Bailly), tandis qu'un vieux coq très déplumé (Bailly) n'ose pas intervenir.

Point n'est besoin de cadenas,  
Ni de verrous, ni de serrure ;  
Pour défendre tous ses appas,  
C'est bien assez de ta figure.

Les maîtresses des hommes en vue ou celles qu'on leur donnait comme maîtresses, n'étaient pas plus ménagées que leurs femmes légitimes.

La haine, assez naturelle, qu'inspirait aux royalistes Philippe-Égalité, coupable surtout de lâcheté, rejaillissait très injustement sur Mme de Buffon qui, dans une situation irrégulière, montra beaucoup de dignité et un courage hautain, une énergie indomptable, lorsque fut venue pour elle l'heure des épreuves (1).

On affecta de tenir pour suspectes les relations, très innocentes, de Robespierre et de Mme de Chalabre.

Mme de Chalabre était née à Paris vers 1752. Elle avait 39 ans, en 1791, lorsqu'elle connut pour la première fois Robespierre. Elle habitait, dans la rue Saint-Honoré, près des Duplay, une maison qui appartenait aux Dames de la Conception. Sa correspondance trouvée dans les papiers de Robespierre, et dont Courtois, dans son recueil, a donné les extraits qui pouvaient paraître les plus compro-

(1) V. *Journal de la Cour et de la Ville*, numéro du 2 avril 1791. *Mémoires de la Comtesse de Boigne*. Paris, 1907, t. I, p. 236.



mettants, prouve simplement que son admiration était excessive sans rien emprunter à l'amour. Ce qui aide à n'en pas douter, c'est un rapport la concernant fait en 1795 par le médecin Thibault et d'après lequel, sujette à des dartres depuis vingt ans, atteinte d'infirmités, elle avait besoin de soins ininterrompus (1).

Dans sa campagne dite de Grosley, près de Montmorency, Mme de Chalabre recevait quelquefois Robespierre. Il aimait cette accueillante maison où son culte se célébrait, où tout ce qu'il faisait, disait, écrivait, excitait un enthousiasme sans bornes. De celle qui n'était que sa fervente admiratrice, la calomnie (2) fit sa maîtresse, et le 11 thermidor (29 juillet 1794), elle fut arrêtée « pour fréquentation de la maison de Robespierre ».

A une tout autre catégorie appartenaient Mme Lejay et Mlle La Boucharderie.

Le libraire Lejay qui en 1788 avait sa boutique « rue Neuve-des-Petits-Champs, près celle de Richelieu, » avait épousé une très jolie femme qui le trompait très consciencieusement et qui, devenue veuve, ne perdit pas son temps à le regretter.

Elle installa dans la rue de l'Échelle un cabinet de lecture qui servait sans doute à d'autres fins.

(1) *Arch. Nat.*, F. 7, 45, 882.

(2) Surtout la calomnie thermidorienne.

« Mme Le Jeay (*sic*), libraire, rue de l'Échelle, dont le fonds, déjà passablement fourni par son mari, a encore été considérablement augmenté par le *grand homme*, va ouvrir son cabinet aux amateurs : une sœur fort jolie, et qui en est encore à sa première édition, fera les honneurs : Mme Le Jeay recevra les abonnements (1). »

Le *grand homme* dont parle ironiquement le journaliste, c'était Mirabeau qui venait de mourir.

Mme Lejay avait été sa maîtresse (2) et avait profité de l'influence qu'il lui laissait prendre pour avoir elle aussi ses créatures et distribuer des places et des faveurs. Grâce à son appui, Lamourette était arrivé à l'épiscopat. Il lui en savait gré et déposait aux pieds de cette aimable protectrice, « sa croix, son cœur et sa calotte (3) ». Se donna-t-elle la peine de les ramasser, c'est ce que l'histoire ne nous dit pas.

Dulaure sans doute fut plus favorisé. Hébert l'insinue dans un de ses articles sur le futur historien de Paris : « Pourquoi aussi, écrit le *Père Duchêne*, s'avisait-il de quitter les charmes de la

(1) *Journal de la Cour et de la Ville*, numéro du 11 mai 1791.

2 Il lui fit cadeau d'une cheminée payée par lui 18.000 livres et qui était probablement celle qu'avait exposée en 1789 la Manufacture de Sèvres.

(3) *Journal de la Cour et de la Ville*, numéro du 27 mars 1791.

citoyenne Lejay pour s'attacher à ceux de la vieille Roland (1). »

Mme Lejay partageait avec Mlle Coulon — et avec beaucoup d'autres maîtresses intermittentes — le cœur de Mirabeau, et après la mort du tribun, le public fut très édifié de voir ces deux femmes, la petite bourgeoise et la danseuse, rapprochées par la même douleur. Le *Journal de la Cour et de la Ville* écrivait, le 9 mai 1791 : « Mme Lejay s'est rendue au monde : cette nouvelle Nina (2) se promène tous les jours au Palais-Royal, où chaque colonne, chaque arbre, chaque grain de sable, lui retrace les exploits de son amant. On sera étonné d'apprendre que, dans les jours de sa plus profonde douleur, elle envoyait chaque jour savoir des nouvelles de la santé de sa rivale, et qu'elle n'a cessé d'en conserver de l'inquiétude que lorsqu'un Esculape affidé l'a assurée que cette favorite de Terpsichore, s'étant mise depuis deux ans sous la protection immédiate du *Messenger des dieux*, elle était parvenue à se rendre aussi invulnérable que le grand homme que nous pleurons tous était inviolable. »

Le nom de M. J. Chénier, son amant en titre,

(1) *Mémoires de Dulaure*. Paris, 1862, p. 289.

(2) Allusion à une pièce qui eut beaucoup de succès, *Nina ou la Folle par amour*.

avait sorti de l'obscurité où elle végétait, Mlle La Boucharderie, que la chronique scandaleuse appelait, à cause de l'opulence de ses formes, La Boucherie, et dont un journal du temps signale la grosse perruque blonde et l'énorme chignon (1).

C'était une grande joueuse que l'on voyait souvent au Club des Échecs, au Club des Arcades, ou au Club de Valois. Un jour, dans une maison de jeu plus ou moins interdite par la police, un commissaire qui ne la connaissait pas, fit mine de l'appréhender.

— Comment ! s'écria-t-elle avec indignation, on ose arrêter la femme du président des Cinq-Cents !

Et, par la fenêtre, elle appela son cocher :

— Holà ! Saint-Jean, allez chercher le représentant Chénier.

Ces protestations véhémentes, ces airs dédaigneux convinquirent le commissaire qu'il s'était fourvoyé et qu'il avait affaire à une de ces femmes pour qui les lois n'existent pas. Il fit les plus humbles excuses, obtint avec peine son pardon, et La Boucharderie monta fièrement dans la superbe voiture que son amant lui avait donnée et qui était, à ce qu'on assurait, « le prix du congé de la réquisition 2 ».

(1) *Paris*, janvier 1796.

2 *Manuel des assemblées primaires électorales de France*.  
Hambourg. s. d.

M. J. Chénier traînait partout avec lui sa maîtresse couverte de bijoux, parée comme une châsse. Dans les premiers jours du mois de mars 1797, il se trouvait au théâtre avec elle. Un jeune royaliste, Amédée de Kerboux, entra dans la loge, salua à peine et s'installa, le chapeau sur la tête. Chénier voulut le décoiffer. Il y eut une altercation très vive et un duel en résulta, le 6 mars. Amédée de Kerboux reçut une balle dans le ventre, mais l'opinion publique lui donna raison.

Deux autres demi-mondaines avaient alors beaucoup de vogue : la Dervieux, dont l'hôtel, rue Chantereine, avec sa salle de bain de décoration étrusque, et sa salle à manger aux boiseries d'acajou et de citronnier, était un des plus célèbres de Paris, et Julie Careau, dont le mariage avec Talma avait excité un véritable scandale.

Julie Careau, née le 8 janvier 1756, était une fille naturelle de François Pioch et de Marie Careau. Son père la reconnut en 1801.

Benjamin Constant, qui l'a beaucoup connue, assure, dans ses *Mélanges de littérature et de politique* (1), qu'elle avait un esprit « juste, étendu, piquant, quelquefois profond... une raison exquise qui lui avait indiqué les opinions saines ». Elle causait bien et elle écrivait encore mieux. Elle n'a

(1) Publiés en 1829 (quatrième chapitre intitulé : *Lettre sur Julie*).

laissé que des lettres, mais ces lettres pouvaient soutenir la comparaison avec celles des grandes épistolières de la France.

Julie Careau était riche, mais il faut lui rendre cette justice qu'elle dépensa son argent en femme d'esprit (1). Elle avait un salon où la galanterie se teintait de littérature. Elle y réunissait, avant la Révolution, une société aristocratique où brillaient le vicomte de Ségur et le comte de Narbonne. Plus tard, ce salon, par précaution, se démocratisa et s'ouvrit à Chamfort, à David, à Mirabeau, à Vergniaud, à Dumouriez. Talma y fut introduit, et comme le cœur de Julie à ce moment-là chôrait, elle aima le jeune acteur d'un amour d'arrière-saison.

Cet amour arriva pour Talma bien à point. Il était couvert de dettes et ne savait trop comment les payer. « Le jeune Roscius (2), contrarié dans ses goûts, dans ses projets de prédilection, allait être réduit à l'économie, triste situation pour un homme de génie ! mais il en fut autrement. Une femme spirituelle et riche vint combler le déficit,

(1) « On a souvent cité la fortune de Julie ; c'est la seule chose dont on se soit souvenu d'une manière positive. Elle avait quarante mille livres de rente, c'est la vérité, mais elle en faisait un si noble usage ! Juli eût été l'Aspasie de son siècle, si ce siècle eût ressemblé à celui de Périclès. » *Souvenirs d'une Actrice*, par LOUISE FUSIL.

(2) Talma était né en 1763.

apportant en mariage au grand artiste quarante mille francs de rente. Cette affaire s'arrangea chez Mlle Contat... Il se crut amoureux, et Julie, bien plus prise que lui, abandonna sans peine l'entière disposition de sa fortune à l'homme qu'elle aimait. Cette fortune, qu'elle devait à l'amour, elle la lui restituait avec l'entraînement passionné d'une femme qui veut être aimée, et pour la dernière fois (1). »

Le 30 avril 1790, Julie Careau épousa civilement (2) Talma (3). Elle lui apportait en dot la maison de la rue Chanteraine, n° 6, que lui avait vendue en 1780 Perraud de Montreuil, architecte du comte d'Artois, et que lui acheta, en 1796, Bonaparte (4).

(1) *Souvenirs de Caroline Vanhove* (deuxième femme de Talma).

(2) Le mariage religieux n'eut lieu que le 19 avril 1791, à Notre-Dame-de-Lorette.

(3) Un document trouvé aux Archives (F. 7 4770) par M. ALFRED COPIN (*Talma et la Révolution*. Paris, 1887, p. 90), permet de supposer que lorsque Julie Careau épousa Talma, elle avait déjà un fils. Un jeune homme qui avait attaqué la Convention, au café du Mont-Blanc, tenu par Lefèvre, fut dénoncé au comité de surveillance de la section du Mont-Blanc. Conduit devant les membres de ce comité, il déclara se nommer Pierre Louis, être âgé de 15 ans 7 mois et demeurer chez son père Trunville (ou Tranville ou Cranville, le nom est peu lisible), rue Chanteraine, n° 6. Il ajoute que le citoyen Talma était son beau-père. Aucun autre document ne confirme l'existence de ce fils.

(4) Cette maison s'élevait rue de la Victoire (ancienne rue Chanteraine) sur l'emplacement actuel de la maison Belloir, n° 56.

Ce fut en ces termes grossiers et véritablement ignobles que le *Journal de la Cour et de la Ville*, qui ne pardonnait pas aux deux époux d'être républicains, annonça, dans son numéro du 28 avril 1791, leur mariage religieux :

« La poulinière Julie vient de recueillir le bienfait de l'heureuse constitution civile du clergé : elle a trouvé un curé jureur, qui, sans aucune condition, l'a mariée à l'un des premiers pensionnaires de la Révolution, au héros du sublime Chénier, au démagogue Talma. L'influence de la liberté a tellement agi, a été si brûlante, que le même jour, elle est accouchée d'un petit *Talmiste*, et que le curé constitutionnel n'a eu que le temps de passer de l'hôtel nuptial aux fonds baptismaux.

Quel bonheur ! quel honneur pour le digne patriote Talma. A combien de héros il succède ! et de combien d'illustres passés il a pu s'entretenir dans la couche de la sentimentale Julie ! Les *Soubise*, les *Ségur*, les *Bougainville*, les *Polonais*, les *Allemands*, les *Anglais*, les *Bouville*, les *Perruquiers*, les *Jokeis*, les *Danseurs*, etc... ; on n'en finirait pas, sans compter l'aisance d'un ménage enrichi des dépouilles de tous ces héros vaincus et dégoûtés. — Le reconnaissant Talma a promis que, tant que l'or, les diamants et l'argenterie embelliront cette caduque possession, il s'aveuglera sur le délabrement de la figure de sa complaisante



moitié; mais si jamais le plus petit besoin se fait sentir, si le moindre caprice n'est pas promptement satisfait, si le plus léger accès de jalousie vient troubler son auguste existence, il ne répondrait plus d'une humeur irascible qu'il a sucée avec le lait, et qui se manifeste surtout vis-à-vis des femmes, et d'une certaine facilité qu'il a à fouiller la ceinture de Vénus du bout de son pied insolent... »

Le petit hôtel de la rue Chanteraine, depuis le mariage de Talma avec Julie Careau, devint encore plus animé et joyeux. Les amis, qui étaient nombreux, trop nombreux, le remplissaient à toute heure. On y tenait table ouverte. Des convives venaient à peine de se lever que d'autres se présentaient sur le seuil de la salle à manger, et les domestiques passaient une grande partie de la journée à servir et à resservir.

Le salon de Julie Careau passait pour un des plus brillants de Paris. Elle y accueillait avec une amabilité souriante, avec un esprit qui rappelait les grandes dames du dix-huitième siècle, tous les hommes qui, à des titres divers, jouissaient de quelque réputation.

Les arts et les lettres y voisinaient avec la politique. A côté de Vergniaud, Guadet, Gensonné, Clavière, Roland, Riouffe, Gorsas, on y voyait les deux Chénier, Chamfort, Mehul, Ducos, Rœderer,

Lenoir, Millin, David. Quelques actrices du Théâtre-Français, Mlle Vestris, Mlle Desgarcins, Mlle Lange, le fréquentaient volontiers.

La canaille jacobine prenait ce salon — et elle n'avait pas tout à fait tort — pour un repaire de girondins, et Julie Careau, qui avait été trop républicaine pour le *Journal de la Cour et de la Ville*, ne l'était pas assez pour l'*Ami du peuple* et le *Père Duchêne*.

Talma et sa femme avaient réuni le 16 octobre 1792 leurs amis dans l'hôtel de la rue Chantierine pour fêter le retour de Dumouriez, après sa belle campagne en Belgique. Il y avait là Vergniaud, Brissot, Roger Ducos, Boyer, Fonfrède, Miller, le général Santerre, M. J. Chénier, Dugazon, Mlle Vestris, Mlle Candaille, Mlle Desgarcins, et quelques autres fidèles.

Mlle Candaille venait de se mettre au piano lorsqu'un bruit confus se fit entendre dans l'antichambre, la porte s'ouvrit brusquement, et sur le seuil Marat apparut. Il était escorté par trois dignes acolytes, Dubuisson, Pereyra (juif portugais) et Roly, membre du comité de sûreté générale. Avec sa carmagnole, son mouchoir rouge crasseux, d'où s'échappaient des mèches de cheveux gras, il incarnait, de la manière la plus complète, la saleté démocratique.

Il s'avança vers Dumouriez (sur les détails de

la scène les documents contemporains ne s'accordent pas) et lui parla ainsi :

— Citoyen, une députation des amis de la liberté s'est rendue au bureau de la guerre pour y communiquer les dépêches qui te concernent. On s'est présenté chez toi, on ne t'a trouvé nulle part. Nous ne devons pas nous attendre à te trouver ici dans une semblable maison, au milieu de concubines et de contre-révolutionnaires.

Ces deux mots soulevèrent les protestations de Talma et de Dumouriez

— Ne puis-je me reposer, s'écria ce dernier, des fatigues de la guerre, au milieu des arts et de mes amis, sans les entendre outrager par des épithètes indécentes ?

— Cette maison, répliqua Marat, est un foyer de contre-révolution.

Et il sortit en murmurant des menaces.

Alors Dugazon alla chercher un réchauffeur plein de braise, y jeta du sucre, et le promena, avec des airs très dégoûtés, autour du salon. Cet intermède ranima un peu la gaieté, mais pas pour longtemps.

Les quelques lignes qu'on vient de lire sont un résumé de la description qu'a faite de cette scène, à laquelle elle assistait, Louise Fusil (1). Voici

(1) *Souvenirs d'une Actrice.*

maintenant le récit plus complet, sinon plus véridique, de l'*Ami du Peuple* (1) :

« Nous le savions (Dumouriez) de retour des Variétés ; nous allâmes le chercher au club du D. Cypher, où l'on nous dit qu'il devait se rendre ; peine perdue. Enfin nous apprîmes qu'il devait souper rue Chantereine, dans la petite maison de Talma. Une file de voitures et de brillantes illuminations nous indiquèrent le temple où le fils de Thalie fêtait un enfant de Mars.

A la porte était Santerre, général de l'armée parisienne, faisant les fonctions de laquais et d'introducteur. Il m'annonce tout haut dès l'instant qu'il m'aperçoit ; indiscretion qui me déplut très fort, en ce qu'elle pouvait faire éclipser quelques masques intéressants à connaître. Cependant j'en vis assez pour tenir le fil des intrigues. Je ne parlerai pas d'une dizaine de fées destinées à parer la fête. Probablement la politique n'était pas l'objet de leur réunion. Je ne dirai rien non plus des officiers nationaux qui faisaient leur cour au grand général, ni des anciens valets de la cour qui formaient son cortège sous l'habit d'aides de camp. Enfin je ne dirai rien du maître du logis, qui était au milieu d'eux en costume d'histrion. Mais je ne puis me dispenser de déclarer, pour l'intelligence

1) Numéro du 19 octobre 1792.

des opérations de la Convention et la connaissance des escamoteurs de décrets, que dans l'auguste compagnie étaient Kersaint et Roland, Lasource, Chénier, tous suppôts de la faction de la République fédérative ; Dulaure et Gorsas, leurs galopins libellistes. Comme il y avait cohue, je n'ai distingué que ces conjurés ; peut-être étaient-ils en plus grand nombre, et comme il était de bonne heure encore, il est probable qu'ils n'étaient pas tous rendus ; car les Vergniaud, les Buzot, les Camus, les Rabaud, les Lacroix, les Guadet, les Barbaroux, et autres meneurs, étaient sans doute de la fête puisqu'ils sont du conciliabule.

Avant de rendre compte de notre entretien avec Dumouriez, je m'arrête ici un instant pour faire avec le lecteur judicieux, quelques observations qui ne seront pas déplacées. Conçoit-on que ce généralissime de la République, qui a laissé échappé le roi de Prusse à Verdun, et qui a capitulé avec l'ennemi, qu'il pouvait forcer dans ses camps, et réduire à mettre bas les armes au lieu de favoriser sa retraite, ait choisi un instant aussi critique pour abandonner les armées sous ses ordres, courir les spectacles, s'y faire applaudir, et se livrer à des orgies, chez un acteur, avec des nymphes de l'Opéra !

Dumouriez a couvert les motifs secrets qui l'appellent à Paris du prétexte de concerter avec

les ministres le plan des opérations de la campagne. Quoi ! avec un Roland, frère coupe-choux et petit intrigant, qui ne connaît que les basses menées du mensonge et de l'astuce ! Avec un Lepage, digne acolyte de Roland, son protecteur ! Avec un Clavière, qui ne connaît que les rubriques de l'agiotage ! Avec un Garat, qui ne connaît que les phrases précieuses et le manège d'un flagorneur académique ! Je ne dirai rien de Monge : on le croit patriote ; mais il est aussi ignorant des opérations militaires que ses collègues, qui n'y entendent rien. Dumouriez est venu se concerter avec les meneurs de la clique qui cabale pour établir la République fédérative ; voilà l'objet de son équipée.

En entrant dans le salon où le festin était préparé, je m'aperçus très bien que ma présence troublait la gaieté ; ce qu'on n'a pas de peine à concevoir, quand on considère que je suis l'épouvantail des ennemis de la patrie. Dumouriez surtout paraissait déconcerté ; je le priai de passer avec nous dans une autre pièce, pour l'entretenir quelques moments en particulier..... »

Sur cet entretien, nous manquons de renseignements qui ne soient pas un peu suspects. Marat prétend qu'il gourmanda vivement Dumouriez et que celui-ci garda pendant cette conversation une attitude embarrassée et finit par répondre qu'il

s'en référait à la Convention à qui il avait envoyé toutes les pièces. Dumouriez assure dans ses *Mémoires* qu'il se contenta de tourner le dos au journaliste qui l'interpellait et qu'il donna à ceux qui l'accompagnaient des explications dont ils se contentèrent ou feignirent de se contenter.

Quoi qu'il en soit, Marat termine ainsi son article, en exagérant, car il aimait beaucoup à dramatiser, les dangers qu'il avait courus, à sa sortie de cette fête anti-révolutionnaire :

« J'étais indigné de tout ce que j'avais entendu, de tout ce que je pressentais d'atroce dans l'odieuse conduite de nos généraux. Ne pouvant plus y tenir, je quittai la partie, et je vis avec étonnement dans la pièce voisine, dont les portes étaient béantes, plusieurs heiduques de Dumouriez, le sabre nu à l'épaule. J'ignore quel pouvait être le but de cette farce ridicule ; si elle avait été imaginée pour m'intimider, il faut convenir que les valets de Dumouriez ont de grandes idées de liberté. Prenez patience, Messieurs, nous vous apprendrons à la connaître. En attendant, croyez que votre maître redoute bien plus le bout de ma plume que je n'ai peur des sabres de ses chenapans. »

Talma et Julie avaient eu de leur mariage deux enfants jumeaux, Henri-Castor et Charles-Pollux, baptisés à Notre-Dame-de-Lorette le 1<sup>er</sup> mai 1791 (1),

(1) Ils moururent en bas âge.

mais cette union disproportionnée, après quelques années de résignation, fut également à charge aux deux époux.

Après le 9 thermidor, beaucoup des anciens amis de la maison avaient été guillotines. On ne voyait plus guère dans ce salon, jadis si vivant, que Rœderer, Lenoir, Riouffe, et Chamfort, défigurés par sa tentative de suicide et qui mourut bientôt après. Julie avait perdu une grande partie de sa fortune. Son mari la délaissait, très épris déjà de celle qu'il devait épouser quelques années plus tard, Mlle Petit-Vanhove. Jalouse et désespérée, elle se décida le 6 février 1801 à un divorce par consentement mutuel, et ce jour-là sa vie fut finie.

Le parti royaliste a toujours eu le don de ménager ses plus dangereux adversaires et de réserver ses pires sévérités à ceux dont les idées se rapprochaient le plus des siennes et qu'il pouvait le mieux utiliser. Ceci explique pourquoi Mme de Staël a été si outrageusement attaquée par la presse aristocratique.

Elle méritait la raillerie, non l'ignoble injure. Jeune fille (1) elle faisait — à quinze ans ! — des extraits de l'*Esprit des Lois*, ce qui ne l'empêchait nullement de se donner et de garder trop long-

(1) Elle était née (à Paris) le 22 avril 1766.



temps des allures évaporées et sautillantes, qui ne convenaient guère à son genre de laideur massive et disgracieuse. Elle s'attira ainsi plus d'une observation et le chevalier de Chastellux, qui avait chez elle son franc parler, la traita un jour durement. « C'était à l'époque où Paris s'engouait des *folles*. Personne qui ne voulût *avoir fait une folle*, c'est-à-dire un petit conte sentimental dont une folle était l'héroïne. Mme de Staël ne pouvait être la dernière. Un jour que le chevalier de Chastellux entrait chez elle, elle courut à lui en lui disant : « Chevalier, j'ai fait une folle ! » — Oh ! répondit-il gravement, je croyais que c'était madame votre mère (1). »

Elle avait épousé le baron de Staël, ministre plénipotentiaire de la Suède près de la cour de France depuis 1783.

La Révolution à ses débuts tendait à réformer non à supprimer la monarchie. Elle compta parmi ces premiers partisans Mme de Staël qui cherchait un rôle à jouer, « qui voulait être de tout, faire du bruit de tout (2) ».

Cette grosse femme, à figure et à tournure hommasses, au visage enflé et couperosé, à la taille lourde et épaisse, était dévorée du besoin de se mettre en avant et de régner sur une petite cour

(1) *Souvenirs du baron de Frenilly*. Paris, 1908, p. 16.

(2) *Souvenirs du baron de Frenilly*. p. 196.

d'admirateurs (1). Dire qu'elle avait autant d'ambition que de tempérament, c'est, je crois, suffisamment la caractériser.

Donneuse de conseils, qu'on ne lui demandait pas et qu'on n'avait pas le moindre désir de suivre, grande faiseuse de projets presque toujours irréalisables, elle avait rédigé, à la veille du 10 août, un plan d'évasion de Louis XVI et de Marie-Antoinette, qui fut soumis à M. de Montmorin et que celui-ci ne crut pas devoir communiquer au roi. L'année suivante, elle adressa au Comité de salut public et à la Convention une *Défense de la Reine*, dans laquelle laissant systématiquement de côté tout ce qui concernait la politique, elle s'attachait à louer chez Marie-Antoinette la femme et la mère. En 1797, lorsque se forma et s'ouvrit contre le gouvernement territorial le *club de Clichy*, elle défendit le gouvernement qu'elle n'estimait pas, et que personne même parmi ses partisans n'estimait. Ce fut grâce à son influence auprès de Barras que Talleyrand — écarté des affaires depuis 1792 — fut nommé ministre des relations extérieures.

Pour conquérir cette influence, Mme de Staël

(1) « Au milieu de tous, une femme au visage léonin, empourpré, bourgeonné, à la lèvre avide, va, vient, brusque de corps et d'idées, légiste mâle, jetant avec une voix de garçon une phrase robuste et enflée, Mme de Staël. » E. et J. DE GONCOURT, *la Société française pendant la Révolution*, p. 6.

s'était exposée à bien des haines, mais ces haines, avivées ou provoquées par le souvenir de Necker, étaient surtout royalistes. Elles ne gardèrent aucun ménagement. Elles atteignirent jusqu'aux dernières limites de l'ignoble.

Dans une sorte de revue des personnalités les plus importantes, un pamphlet périodique qui est du vicomte de Mirabeau, la *Lanterne magique nationale* (1790) disait :

« Voici Mme l'ambassadrice qui attend son mari. La voilà en tête-à-tête avec lui, c'est du neuf. Quelle singulière fantaisie ! De mauvais plaisants ont prétendu que c'était une envie de femme grosse.

La voilà qui consulte une magicienne pour connaître le nom du père, car elle a lu dans les moralistes qu'un enfant ne pouvait en avoir qu'un. Est-ce B... (1) ? il serait un monstre. Serait-ce par hasard S... (2) ? il aurait de l'esprit, mais peu de force. Louis de P... ? il puerait de démagogie. J'aimerais assez qu'il fût de B... T... ? il ferait de jolis vers. Le prélat d'A... (3) ? m'aurait-il embâtée d'un agioteur ? ou M... (4) d'un petit âne ?

(1) Barnave.

(2) Sillery ?

(3) Le prélat d'Autun, Talleyrand.

(4) Mirabeau.

La magicienne y perd son latin. L'enfant viendra et il sera celui de la nation. »

Mais aucune feuille royaliste n'alla aussi loin, n'insista aussi grossièrement, aussi lourdement sur les faiblesses de Mme de Staël que celle que nous avons souvent citée, le *Journal de la Cour et de la Ville*, dans son numéro du 1<sup>er</sup> mars 1791.

« TRAIT DE CHALEUR DE LA FILLE DU PLUS  
GRAND MINISTRE DE L'ANNÉE PASSÉE

« Tout le monde sait que la savante baronne de Stae... difficile à avoir, parce qu'elle est impossible à désirer, avait tant poursuivi de cœur et d'esprit le comte Louis de Narb... qu'il avait enfin succombé sous ses mortelles caresses, et que, depuis six mois, il vivait anéanti dans ses faveurs. Ce pauvre bel esprit, chevalier d'honneur, uniquement de mesdames, avait été si accablé de sa bonne fortune, qu'il en avait oublié son roi, sa naissance et même son ambition. Il se consumait insensiblement dans les bras de la *Vaste Genevoise* quand le départ des augustes princesses réveilla tout à coup son esprit et son âme. Il sentit qu'en restant fidèle au sang de son maître, il se dérobaît à la fois aux caresses de son bourreau, et à l'estime de ses amis, et il profita d'une si belle occasion. Il leur signifia donc sa fuite, et la résolut au péril même



MADAME TALLIEN



de son patriotisme. La sensible baronne essaya d'abord de le retenir par ses larmes et son désespoir, mais plus elle se déployait moins elle le touchait : elle voulut ensuite soulever contre mesdames tous ses amants du faubourg Saint-Antoine, mais rien ne réussissant elle prit un parti aussi ingénieux que hardi, et dont le plus tendre amour ne s'était jamais avisé ; elle gagna le porte-manteau des princesses, chargé des apprêts du départ ; elle le séduisit aisément, en lui parlant peu et en lui cachant tous ses charmes, et il exécuta tout ce qu'elle voulut : elle se fit donc placer comme *vache* sur l'impériale du carrosse. Comme tout est vide, en elle, on la chargea aisément de tous les effets de son amant, et elle le suivit, la joie dans l'âme, se trouvant au-dessus de lui, pour la première fois. Mais il était écrit que tant d'ardeur n'aboutirait à rien. Mesdames furent arrêtées et fouillées à Moret, selon l'usage et les besoins des municipalités du royaume. L'infortunée Stae..., comme principal paquet, fut visitée impitoyablement, et le comité des recherches de l'endroit affectant de lui trouver figure humaine, confisqua la *vache*, et la renvoya à Paris, où elle est restée comme pièce pendante au procès-verbal de l'arrestation de mesdames.

N. B. — La rage de la pauvre baronne s'est

encore tournée contre son cher fugitif, car elle lui écrit trois fois la semaine. »

Voilà de quelle manière on polémiquait dans les journaux d'opposition et ce qu'il en coûtait à ces Egéries de rencontre qui se mêlaient de politique.

Ces graves préoccupations et ce désir d'améliorer la situation de l'État, on ne pouvait pas les reprocher aux femmes du Directoire.

Les beaux jours revenus, après l'orage, elles ne songeaient qu'à se distraire, à oublier les tristesses et les angoisses par lesquelles elles étaient passées depuis trois ou quatre ans, et à réparer le temps perdu. La fin de la Terreur avait rouvert les salons, ramené les plaisirs, et rendu à tous les Français — et encore plus à toutes les Françaises — leur insouciance et leur futilité.

On avait enfin le droit de vivre, d'aimer, d'échapper à l'obsession de la prison et de la guillotine. Le luxe n'était plus suspect. Des préjugés barbares et le culte puéril d'une fausse antiquité n'imposaient plus la simplicité des toilettes. On pouvait mettre tout son cœur dans une intrigue d'amour sans craindre qu'elle fût brusquement interrompue par le couperet de Samson.

D'être plus heureuses les femmes devenaient plus jolies. Elles s'épanouissaient comme des fleurs dans cette atmosphère de joie et de passion dont elles avaient été privées si longtemps. Aucune



idée morale n'entravait leur liberté, ne gênait leur caprice. Elles n'avaient qu'une religion, l'amour. Elles n'étaient pour la plupart — car il faut admettre quelques exceptions — ni épouses, ni mères, mais amantes. Jamais les jeunes gens, en quête de maîtresse, ne purent plus librement choisir et ne s'exposèrent moins à être repoussés.

Une de ces fêtes qui caractérisent une époque réunit presque toutes ces jolies femmes que Paris adorait, et qui le lui rendaient bien.

Un envoyé du sultan, Effeid-Ali-Effendi, accompagné de son médecin, Diamantis Ulasto, qui lui servait d'interprète, arriva à Paris au mois de juillet 1797. La vogue de ce Turc fut extraordinaire et elle dut lui inspirer, s'il était capable de réflexion, des réflexions peu bienveillantes sur ces chiens de chrétiens qui s'amusaient de tout, sans rien prendre au sérieux. Paris ne négligea rien de ce qui pouvait entretenir et accroître son mépris d'Oriental.

Les directeurs de Tivoli vinrent le supplier d'assister à une fête dont sa présence devait être le principal attrait. Il s'ennuya gravement à un bal à l'Odéon. Le concert Feydeau donna en son honneur une soirée musicale où tous les solos étaient chantés par des femmes.

Le 28 juillet, le Directoire l'avait solennellement reçu, et Bertin d'Andilly, dans son journal *le*

*Thé* (1), décrit ainsi le bizarre défilé auquel donna lieu cette cérémonie :

« Le 10 thermidor an V (28 juillet 1797), Eisseid-Aly-Effendi s'est rendu au Directoire, au milieu d'un cortège disposé dans l'ordre suivant, et composé :

D'une avant-garde de la légion de police, dont les soldats sont appelés *polirons*, parce qu'ils ont des revers jaunes ;

Des trompettes empruntées aux marchands de baume du quai de la Ferraille ;

Des voitures des ambassadeurs, agents, légats, résidents auprès de la République ; voitures de remise pour la plupart, à l'exception de celle du marquis del Campo, dont la richesse faisait une discordance épouvantable avec celles qui l'entouraient ;

Des ministres, savoir :

Benezech, en diligence, suites et figures inconnues ;

Merlin, en *localis*. Sa présence excita une rumeur générale. Le peuple dit à plusieurs reprises : Ah ! le coquin ! il serait mieux en charrette.

Sotin, nouveau ministre de la police, en voiture *déchiffrée* du matin ;

L'évêque d'Autun (Talleyrand), poulré à frimas

(1. Numéro 108.

et boudiné comme dans le portrait où il se fit représenter en Alcibiade, lorsqu'il était l'Alcibiade du clergé.

Pleville-Peley, en berline très mesquine.

Scherer, en chaise de poste, avec des guides ;

Ramel, en vis-à-vis ;

Un détachement de la garde à cheval du Directoire, la botte de foin en croupe ;

M. Codrika, secrétaire d'ambassade, dans une demi-fortune, derrière laquelle était deux esclaves tures, l'un en bleu, l'autre en rouge ;

Plusieurs équipages, remplis de Grecs et d'Arméniens, ceux que l'on voit tour à tour au Palais-Royal, à Tivoli, à la trésorerie nationale ; et qui, après nous avoir donné si généreusement leurs farines, sont à la veille de mourir de faim ;

Un corps de généraux de tous grades ;

Quelques chevaux de l'écurie de M. l'ambassadeur ;

Une voiture de vieille comtesse allant rendre le pain bénit, barbouillée fraîchement d'un croissant ;

Un peloton de Tures du magasin de l'Opéra ;

L'ambassadeur, monté sur un cheval arabe, dont les harnais étaient relevés par quelques strass ;

Un corps de cavalerie ;

Des polissons criant : *Vive la République !*

Cette fête, ou plutôt cette mascarade, a fait lever les épaules. Les uns y ont vu la réception du *Bourgeois-Gentilhomme*, les autres la cavalcade de *Dom Japhet*. Aussi l'ambassadeur a-t-il paru froid et mécontent. Il nous excusera, lorsqu'il saura qu'il a fallu retourner toutes les poches pour payer au tapissier la tente sous laquelle il devait s'asseoir au Directoire.

Une circonstance assez bizarre a égayé les spectateurs. Le secrétaire d'ambassade ayant eu soif, un marchand de tisane lui en offrit un verre; mais à peine l'eut-il porté à ses lèvres, qu'il le lui rendit et continua sa marche en disant : Allah ! Allah ! Le marchand demanda si c'était la monnaie du pays. Un homme du peuple lui répondit avec ingénuité que cela voulait dire qu'il s'en allât; ce qu'il fit en jurant qu'il laisserait mourir de soif un Turc, plutôt que de lui donner un verre d'eau. »

De fête en fête, de bal en bal, de concert en concert, Effeid-Ali-Effendi, qui n'avait sans doute de remarquable que son costume, fut promené, exhibé.

On le vit dans les lycées, où il n'osa pas s'endormir. On le vit à Bagatelle, le 1<sup>er</sup> août 1797 (1),

(1) Bagatelle fit publier dans les journaux cet avis : « La fête orientale aura lieu le jour arrêté par l'ambassadeur ottoman. Elle sera annoncée par un programme. Depuis

à Frascati, au pavillon de Hanovre. Le Jardin Biron, où il parut également, annonçait ainsi, le 20 août, une ascension de Garnerin : « Le physicien sera lancé dans les airs, au son d'une musique militaire, par l'ambassadeur ottoman. »

Hantées sans doute par des images de harem, par un vague respect pour cet homme qui avait plusieurs épouses et qui leur suffisait, toutes les femmes s'étaient engouées d'Effendi-Ali-Effendi, toutes brûlaient de le voir de près.

On publia, en 1797, dans le *Thé* (1) la liste de celles qui avaient, à tort ou à raison, une réputation de beauté, et qui réussirent à lui être présentées.

« M. l'ambassadeur ottoman, écrivait l'auteur de cet article indiscret et légèrement scandaleux, reçoit chaque jour de nouveaux témoignages de la galanterie française. Nos Françaises surtout s'empressent de soutenir à ses yeux la réputation de beauté dont elles jouissent à tant de titres. La consigne donnée contre *les nez à la Roxelane* ayant été levée d'après les très humbles remontrances de MM. de Talleyrand-Périgord, ministre

que Bagatelle est devenu le Gnidé des Parisiens, l'amour n'a cessé d'y faire des pèlerinages ; il deviendra pour Aly-Effendi le Grand Caire, si les ordonnateurs de la fête qui lui est destinée ont l'intention d'offrir à ses yeux des signes propres à lui rappeler les objets de sa croyance. »

(1) Numéro 109.

des Affaires étrangères, et de Châteauneuf, son adjoint dans cette partie du cérémonial, elles ont été admises indistinctement à l'audience d'Esseid-Effendi. Celles qui ont le plus fixé l'attention de Son Excellence sont :

*Nez réguliers, protégés. Nez retroussés, suspects.*

Mesdames :	Mesdames :
De Noailles	De Lechaudé
De Fleurieu	De Puységur
Tallien-Cabarrus	Delor
Gervasio	De Mascaraille
De Lansale	
Capon	
Mlle Perrégaux	

« M. l'ambassadeur turc a fait distribuer des pastilles odorantes du sérail, des essences de rose, des sachets bénis par le muphti, et leur a dit dans notre langue : *jolies, aimables, charmantes*. Quand il en saura davantage, il ajoutera : *adorables*; et certes, parmi les femmes que nous venons de citer, il n'en est pas une qui n'eût vu tomber à ses pieds le grand prophète lui-même. »

« Quelques personnes, continue l'indiscret chroniqueur, nous ont reproché d'avoir publié les noms des dames qui avaient eu l'honneur d'être présentées à Son Excellence Esseid-Effendi. Nous leur répondrons que nous avons suivi, en cela

l'usage de toutes les cours de tous les pays ; nous leur rappellerons ce qui se pratiquait en pareilles circonstances sous la monarchie. Enfin, nous les renverrons à la *Gazette de France*, chapitre des *présentations à la cour, chez les princes du sang, chez les ambassadeurs*. Au surplus, comme il n'y a rien de mystérieux dans une audience publique, et que ce qui appartient au cérémonial est du domaine des journalistes, nous continuerons d'offrir à nos lecteurs ce que nous aurons recueilli dans ce genre, nous imposant le double devoir de remplir nos engagements, et de faire profession du plus profond respect envers un sexe qui y a tant de droit.

Parmi les dernières présentations, on a remarqué (habillées en Georgiennes) :

#### MESDAMES

Gaudin, femme de M. Descorche, secrétaire d'ambassade, et Grecque de nation.

Maliseska, fille de M. Venture, grand interprète de la République Française ; Fenouille ; de Caze ; de Vigni ; Le Normand ; d'Écosset ; de Valence ; de Magne ; de Vassi ; de Beaumont ; de Villette, Ducos-Fonfrède ; Récamier ; de Choiseul ; de Morlaix ; de Barre ; de Grand-Maison ; Molinos ; de Listenay ; de Vieursan ; de Sansade ; de Rémusat ; de Larne-Beaumarchais ; Le Breton ; de Pulli-d'Ormesson ; Le Page ; de Taille ; de Saint-Hilaire ; de Morville ; de Nanteuil ; Arnaud.

## MESDEMOISELLES

de Ferrières ; Chevalier ; Martel ; de Nicolaï.

« Nous n'avons désigné ces dames ni par les traits, ni par le caractère de la beauté, ni par l'élégance de la taille, ni par les nuances de la chevelure ; mais nous garantissons qu'il n'y en a pas une qui ne soit belle et jolie, et que la nature n'ait enrichie de ses dons. »

Parmi les femmes à la mode citées dans cette liste, la plus charmante était peut-être Mme Récamier. Elle débutait dans le monde. Toute jeune encore (1), elle se distinguait par sa grâce et sa simplicité. Louise Fusil qui la vit à cette époque nous a laissé d'elle un joli portrait qu'on devine ressemblant.

« Mme de P... avait projeté une soirée de musique et de danse ; deux directeurs y étaient atten-

(1) Jeanne-Françoise-Julie-Adélaïde Bernard, fille de Jean Bernard, receveur des contributions publiques, et de Marie-Julie Malton, était née à Lyon le 3 décembre 1777. Elle habitait rue des Saints-Pères, section des Quatre-Nations, lorsqu'elle épousa, le 24 avril 1793, le banquier Jacques-Rose Récamier, âgé de 42 ans.

« Dans sa première jeunesse, Mme Récamier avait pris de la société où elle vivait une façon de minauderie affectée qui nuisait même à sa beauté, mais surtout à son esprit. Elle y renonça bientôt en voyant un autre monde qu'elle était faite pour apprécier. Elle se lia intimement avec Mme de Staël et acquit ainsi l'habitude des conversations fortes et spirituelles. » *Mémoires de la comtesse de Boigne*. Paris, 1907, t. I, p. 239.



dus, car on traitait ces messieurs avec beaucoup de cérémonie : c'étaient les souverains du moment. Cette soirée promettait donc d'être extrêmement brillante. Nous étions sur l'estrade de l'orchestre ; je m'étais établie dans un coin à l'abri d'une contrebasse, afin de mieux observer les arrivants.....

Les prêtresses de la danse arrivaient en habit de bal, dont les jupons étaient bien courts pour prêter un serment de fidélité (comme l'avait dit M. de Talleyrand d'une jeune mariée) ; ces robes étaient lamées, garnies en fleurs ou en épis de diamants, en fruits d'émeraudes, de rubis : c'était tout un Olympe où Flore, Vénus, Hébé, Cérès étaient réunies ; il y avait bien quelques Cybèles, mais elles se cachaient sous des pampres et des grappes de grenats.

J'examinais cette profusion de dorures, dont l'éclat mêlé à celui des bougies éblouissait et fatiguait les yeux, lorsque je vis entrer une femme qui semblait, au milieu de cet Olympe, une émanation aérienne, une véritable sylphide. On portait alors des tuniques à la grecque ; la sienne qui rasait la terre était de mousseline de l'Inde, et garnie par le bas d'une petite frange légère en coton, que l'on nommait *muquet*, et qui formait comme une guirlande autour de sa robe ; des manches courtes laissaient apercevoir son beau bras. Sa tunique était attachée sur ses épaules

par des antiques, et un simple rang de perles entourait son cou de cygne ; elle était coiffée de ses cheveux d'un noir de jais ; c'étaient là ses seuls ornements. Sa démarche noble, son sourire gracieux, cette délicieuse simplicité de si bon goût, au milieu de cette profusion de fleurs, de dorures, de pierreries, la séparait tellement des autres femmes, que, du moment qu'on l'avait regardée, on ne voyait plus qu'elle (1). »

Que la belle Mme Raguet et la non moins belle Mme Hainguerlot, qui allaient partout, ne soient pas allées aux réceptions de l'ambassadeur de Turquie, j'ai vraiment peine à l'admettre. J'aime mieux croire à un oubli du journaliste. Mondaines par goût et en quelque sorte par profession, elles observaient tous les devoirs qu'impose le monde et entre autres celui de se montrer, qu'on y trouve ou non du plaisir, partout où il est nécessaire d'être vu. Rien ne refroidissait leur zèle et n'effrayait leur

(1) *Souvenirs d'une Actrice*. A rapprocher ce portrait presque aussi aimable que trace dans ses *Souvenirs* le baron de Frémilly : « Tous les jours, matin et soir, au milieu du fashionable auditoire du lycée, au milieu de l'émulation des modes, des parures et des immenses chapeaux qui avaient pris la place des paniers, on voyait arriver une jeune femme d'une beauté ravissante et d'une taille à servir de modèle, vêtue en blanc et coiffée en blanc de ce mouchoir noué sur le front que les créoles appellent *vehoule*. Au bal, au spectacle, à la promenade, elle se montrait en *vehoule* et en robe blanche. Elle était modeste, simple, je dirai presque un peu niaise, et tout cela lui seyait à merveille. »

courage. Fort ignorantes, et incapables de s'intéresser à autre chose qu'à des historiettes galantes ou à des détails de toilette, elles suivaient — elles suivaient de très loin — à l'Athénée, non pour s'instruire mais pour ne pas se faire remarquer, les cours de l'abbé Delille ou de la citoyenne Pipelet (1).

C'était surtout au bal qu'on voyait et qu'on admirait une de leurs rivales, une créole de Saint-Domingue, Mme Hamelin, la femme d'un riche banquier. Elle trouvait le moyen de plaire avec des traits peu réguliers et on l'appelait la *jolie laide*. Elle montait merveilleusement à cheval. Elle avait de l'esprit. Elle était délicieuse lorsque, légère, aérienne, parfumée à la bergamote ou à l'essence de rose, elle dansait aux *Bosquets d'Idalie* la gavote ou le pas du châle (2).

Les petits journaux du temps citent aussi et très souvent, dans les comptes rendus des fêtes, dans la chronique mondaine, une femme qui fut presque aussi célèbre par sa bêtise que par sa beauté (3).

Catherine Worlée était la fille d'un porteur de

(1) Constance de Theis, femme Pipelet, qui épousa plus tard le prince de Salus.

(2) Le chancelier Pasquier, Thiébault et d'autres faiseurs de mémoires l'ont accusée d'avoir appartenu à la police secrète. C'est probablement un bruit que faisaient courir ses amies.

(3) LEWIS GOLDSMITH, dans son *Histoire du cabinet secret de Napoléon*, Londres, 1814, a parlé assez longuement de Catherine Worlée.

Tranquebar (1). Elle disait parfois : « Je suis d'Inde » et elle n'avait que trop raison, mais sa sottise, éclatante et indéniable, était accompagnée de beaucoup d'ambition, de volonté et de sens pratique, et lui permit ainsi d'arriver, partie de très bas, à de hautes destinées, sans avoir rien fait pour s'en rendre digne.

Elle avait épousé un certain Grant-Roy avec qui elle vécut quelque temps dans les Indes Anglaises. Elle le trompa et il s'estima très heureux de se libérer par un divorce.

Catherine Worlée fut tour à tour la maîtresse d'un richissime Anglais, M. Whitehill, qui l'amena à Paris en 1785, de M. de Lessart, ministre des Affaires étrangères, et du duc de Spinola. On ne cite ici que ses amants notoires, mais elle ne s'en contenta pas.

Après avoir mené pendant quelques années en Angleterre une existence très mouvementée et des moins édifiantes, elle revint en France, après le 9 thermidor, et réussit à se faire aimer de Talleyrand qui disait d'elle : « Sa bêtise me repose (2). »

1. On a prétendu — mais sans appuyer cette affirmation d'aucun document sérieux — qu'elle s'appelait Dayot et qu'elle était née à Lorient.

(2) Talleyrand, qui devait avoir à dîner Denon, avait engagé sa femme à lire un de ses récits de voyage pour pouvoir lui en parler. Elle va chez un libraire, et ne se rappelant pas exactement comment s'appelle l'invité, elle

Elle le reposa si bien qu'il finit par l'épouser. Ils avaient été rapprochés sans doute par cette absence de sens moral qui les distinguait l'un et l'autre. A cet égard l'ex-Mme Grant méritait de devenir la femme de celui dont Carnot, qui le connaissait bien, donnait cette définition terrible : « De la merde dans un bas de soie. »

demande le voyage d'un homme dont le nom se termine en *on*. Le libraire, sans la moindre hésitation, lui remet un volume magnifiquement illustré. Elle le lit d'un bout à l'autre, sans ennui, et le soir, au dîner, profitant d'une occasion qui lui est offerte; elle demande à Denon, avec son plus aimable sourire : « Monsieur Robinson, avez-vous reçu récemment de bonnes nouvelles de votre fidèle Vendredi ? »

## APPENDICE

## RÉFLEXION SUR LES FEMMES RÉVOLUTIONNAIRES. PETIT LIBELLE TROUVÉ DANS UN PORTEFEUILLE, QU'ON ACCUSE M. CHAMP-CENETZ D'AVOIR PERDU EXPRÈS (1).

Une singularité qu'on n'a pas assez remarquée, parmi toutes nos saturnales patriotiques, c'est la conduite de beaucoup de Françaises, qui, faute d'intrigues, ont épousé la révolution : hélas ! les pauvres femmes ; elles y ont perdu le peu qu'elles valaient et les plus faibles coupables ont été les plus punies. Les unes y ont perdu leur fraîcheur et leur jeunesse ; les autres, leurs grâces et leur esprit, et presque toutes leurs amants, ce qui sans doute leur est le plus sensible. Il semble que leurs âmes, en les flétrissant, aient passé sur leur figure, pour dégoûter à jamais leur sexe des cabales populaires. En effet, qu'on regarde madame de *La Chal...* (2) on verra un squelette hébété, dont le moral a aplati le physique, n'osant

(1) *Journal de la Cour et de la Ville*, numéro du 16 mars 1791. Champcenetz écrivit au journal une lettre publiée dans le numéro du 22 mars et dans laquelle il affirmait n'être pas l'auteur de cet article.

(2) Mme de la Châtre.



Le Marché Incroyable (Fin du Directoire)





lever les yeux, de peur de voir sourire le mépris; n'osant ouvrir les oreilles, de peur d'entendre la satire; entourée de roquets législateurs, qui ne se servent d'elle que pour raccrocher quelques nigauds à leur parti, et qui, pour prix de ses services, ne lui demandent pas même ses faveurs. Qu'on examine la princesse *de Brog...* (1), on trouvera une petite machine gauche et basse que le bruit seul agite, dont l'air commun annonce l'âme, qui pense et raisonne comme une femme de chambre, qui ne séduit personne, même au Palais-Royal, et qui mourrait vierge, si elle parlait toujours. Qu'on rencontre Madame *de Coig...* (2), on entendra une femme qui a eu de l'esprit du temps de sa beauté, qui croit que son jargon et sa voix rauque peuvent encore briller du côté gauche; qui s'entoure de tout ce qu'elle méprisait jadis; qui plaisante tristement sur l'agonie de la France, et qui a perdu jusqu'à ce bon naturel qui lui valait tant d'amants. Qu'on déterre la marquise *de Lav...*, morte d'une démagogie rentrée, dans un coin de l'Assemblée nationale, et l'on frémira à la vue du spectre de tous les vices. Qu'on laisse tomber ses regards sur une madame de *Saint-Chama...* (3), et on découvrira une créa-

(1) La princesse de Broglie.

(2) Mme de Coigny.

(3) Mme de Saint-Chamant.

ture courte et ignoble, une marchande de pommes endimanchée, qui s'occupe sans cesse des besoins de la patrie, qui court tous les tripots révolutionnaires, et qui fait passer ses faveurs à travers toutes les horreurs de la liberté. Je ne cite pas un monstre en jupon, surnommé *Staël...*, qui ne tient à l'espèce humaine que par la laideur, et qui est né trop vil pour s'avilir.

Enfin, de tant d'illustres citoyennes, de tant de protectrices de la licence, il n'y a que mesdames *d'Aiguillon* et de *La Meth*, qui aient conservé l'une sa fraîcheur, et l'autre sa santé, et encore une telle résistance est-elle plus effrayante qu'admirable.

Sans doute il serait facile d'opposer à ces hideuses esquisses un tableau touchant et consolateur; il suffirait de nommer un petit nombre de femmes sensibles, qui ne partagent ni les crimes de leurs maris, ni même ceux de leurs amants, qui veulent que leur cœur s'accorde avec leur âme, qui s'embellissent de tout l'éclat de l'honneur et de toutes les grâces du courage, et qui, en ne restant fidèles qu'à des chevaliers français, en éternisent la race et les triomphes. Mais il faut s'abstenir de toute louange indiscrete, et se contenter d'honorer dans celle qu'on aime toutes celles qui sont dignes d'être aimées. »

SUPPLÉMENT AUX RÉFLEXIONS SUR LES  
FEMMES RÉVOLUTIONNAIRES (1)

Plusieurs personnes, au lieu de se plaindre de l'amertume de ce petit libelle, ont reproché à l'auteur d'avoir épargné quelques intrigantes dignes de sa plume, et lui ont envoyé les notes suivantes, qu'il soumet à la justice des lecteurs toutes cruelles qu'elles lui paraissent.

Mme de Sill... (2), aussi vieille d'esprit que de corps, ayant perdu ses faiseurs avec ses charmes, et ne pouvant faire des princes de ses élèves, s'est avisée d'en faire des petits ramoneurs, des petits fraters, des petits drôles enfin, et elle a parfaitement réussi. La Révolution est venue à l'appui de sa besogne, et depuis le 14 juillet elle ne cesse de demander à la nation le prix de ses services. Elle intrigue nuit et jour aux Jacobins pour qu'on lui confie l'éducation de M. le Dauphin. Elle se charge de flétrir de bonne heure le cœur de ce prince, de fermer en lui le passage à la grande âme de sa mère, et d'en faire un jour, sous le nom de Roi, le moins libre et le plus lâche des Français.

(1) *Journal de la Cour et de la Ville*, numéro du 28 mars 1791.

(2) Mme de Sillery (Mme de Genlis).

Julie, qu'on avait surnommée *Julie Seg...* (1), pour s'excuser d'aller souper chez elle, après avoir mis dix ans à dégrasser son cœur et son esprit en bonne compagnie, s'est trouvée incommodée de quelques remords. Son médecin lui a conseillé l'air natal et elle s'est renfermée dans la plus noire crapule. Elle s'est accouplée avec une de ces machines de théâtre, rampantes dans tous les temps, méprisées dans tous les pays, et au-dessous, par état, de la plus vile populace (2). Sa maison sert de caverne aux plus plats histrions de la capitale. Elle les excite sans cesse à chanter sur la scène les douceurs de l'anarchie, et elle oublie, au milieu d'eux, les fautes honorables de sa jeunesse.

Mme de Beauharn... (3), n'ayant rien gagné depuis vingt ans à faire son visage, et à ne pas faire ses vers, a cru que des têtes échauffées par la licence pourraient encore la désirer aveuglément : elle s'est faite révolutionnaire. Elle a chassé de chez elle quelques pauvres beaux esprits et elle les a remplacés par une douzaine de gre-

(1) Julie Careau, surnommée Julie Ségur, parce qu'on lui attribuait comme amant un des familiers de son salon, le vicomte de Ségur.

(2) On aura peine à croire qu'il s'agit ici de Talma.

(3) Mme de Beauharnais sur laquelle on avait fait cette épigramme :

Eglé, belle et poète, a deux petits travers :  
Elle fait son visage et ne fait pas ses vers.

dins motionnant, aboyant, pillant et dévorant. Ces misérables lui parlent de ses attraits à table, de son esprit dans son boudoir, et de ses faveurs dans la rue. La sotte femme se plaint encore de ces mal-entendus, et il n'y a que son miroir qui lui fasse entendre raison.

*Carline* (1), satisfaite d'avoir jadis coulé à fond tous les membres de l'aristocratie, a passé depuis deux ans au peuple, avec la plus vive complaisance. La qualité étant détruite, elle a senti que la quantité réunissait tous les avantages, et elle s'est dévouée au service de la patrie. Elle est employée dans toutes les orgies nationales, et, les jours d'insurrection, elle sert de récompense aux vainqueurs de la Bastille, et aux héros du faubourg Saint-Antoine.

La *baronne d'Esc...* (2), après s'être lassée aussi vite du mariage que du nom de son mari, a repris aussi vite ses amants que les sentiments de Mlle *Labord...* (3). Depuis la Révolution, elle est rentrée dans les calculs de sa famille : elle prêche la liberté à tous les jeunes sots de sa connaissance ; elle s'immole pour elle jusque dans les coffres de son père, et malgré tous ses charmes, un tel siège ne lui est pas inutile. »

(1) *Carline*, actrice de la Comédie-Italienne.

(2) La baronne d'Escars.

(3) M<sup>lle</sup> Laborde.

## XI

### L'AMOUR DANS LES PRISONS RÉVOLUTIONNAIRES

Le seul fait d'être incarcérés n'avait pas transformé les victimes de la Terreur révolutionnaire en créatures d'élites, dégagées des passions humaines. Hommes et femmes apportaient pour la plupart dans ces prisons leurs vices comme leurs préjugés.

Les détenus, remarquons-le en passant, appartenaient à toutes les opinions, mais — surtout depuis la chute des Girondins — les républicains étaient plus nombreux que les royalistes. Et ceci explique le pieux respect avec lequel dans certaines prisons furent célébrées les fêtes civiques. Même au pied de l'échafaud, la plupart de ces théoriciens ingénus n'abandonnaient pas ce culte décevant de la Liberté, au nom duquel on les guillotinaient.

Leur optimisme était incurable et il leur per-

mettait d'attendre avec confiance d'heureux jours et de supporter sans trop d'ennui l'heure présente.

A condition de ne pas trop s'y attarder, quelques-unes de ces prisons, celles que l'on appelait *muscadines*, par opposition aux autres, les *jacobines*, formaient un séjour assez agréable, et, comme dans le monde, l'amour y était la grande distraction. « Les maisons d'arrêt, dit un écrit du temps, nouvellement instituées, le Luxembourg, Port-Libre, les Carmes, les Bénédictins Anglais, Saint-Lazare, le couvent des Anglaises du Faubourg Saint-Antoine où d'heureux détenus n'ont longtemps connu de chaînes que celles de l'amour, où ils coulaient des jours délicieux dans les bras des belles prisonnières, leurs compagnes, au milieu des jardins, des vergers, des berceaux et des présents de la nature : toutes ces maisons ne sont que des prisons muscadines ; les guichetiers y sont polis, ils parlent un langage intelligible, et quand on y est transféré de Pélagie, de la Conciergerie, des Madelonnettes ou de la Force, on serait tenté de les prendre pour des académiciens. O vous qui n'avez vécu que dans ces maisons, si vous voulez savoir ce que c'est que d'être en prison, tâchez de vous faire mettre à la Conciergerie (1). »

(1) Cité par LESCURE. *L'Amour sous la Terreur*. Paris, 1882, p. 83.

Cette obstination dans la futilité, cette persistance de l'amour, dans de si graves circonstances, au milieu de tant de sujets de tristesse et si près de la mort, excitaient l'indignation d'André Chénier. Il écrivait dans ses *Iambes* :

On vit, on vit infâme. Eh bien ! il fallait l'être ;  
 L'infâme après tout mange et dort.  
 Ici même, en ces parcs où la mort nous fait pâître,  
 Où la hache nous tire au sort,  
 Beaux poulets sont écrits : maris, amants sont dupes,  
 Caquetage, intrigues de sots.  
 On y chante, on y joue, on y lève des jupes,  
 On y fait chansons et bons mots...

Les massacres de Septembre, les tueries de la Force, de l'Abbaye, des Carmes, avaient largement décimé ce clergé qui depuis les premières heures de la Révolution était en butte à tant de haines. Il y avait dans les prisons très peu de prêtres. Leur présence aurait peut-être gêné les fêtes galantes et les tendres épanchements de certains détenus.

Chez la plupart des femmes emprisonnées, on pouvait constater une absence à peu près complète de religion.

Les unes, les *philosophes*, lisaient l'*Émile* et même, sans bien le comprendre, le *Contrat social*. Elles croyaient tout au plus à l'Être suprême, divinité peu exigeante. Au fond leur Être suprême,



celui qu'elles adoraient le plus consciencieusement, c'était l'homme.

Les autres, les *mondaines*, avaient pour livres de chevet les œuvres fade ment érotiques de Crébillon fils, la *Religieuse* de Diderot, *Faublas* ou les *Liaisons dangereuses*.

Bon nombre d'entre elles, qui avaient plus ou moins approché Cagliostro et que séduisaient toutes les nouveautés, surtout absurdes, se passionnaient pour l'occultisme.

Sans compter leur tempérament qu'elles n'avaient pu laisser à la porte de leur prison, comme un chapeau ou une robe, certaines causes, moins importantes mais qu'il faut cependant noter, poussèrent beaucoup de ces prisonnières vers l'amour et leur servirent d'excuse.

Il avait été décidé que les femmes, dont l'état de grossesse serait dûment constaté, ne seraient pas guillotines. Beaucoup de prisonnières, pour échapper à la mort, se déclarèrent enceintes, et quelques-unes, rendons-leur cette justice, n'avaient rien négligé pour l'être.

Olympe de Gougès, malgré son énergie et son courage en tant de circonstances, eut cette faiblesse, si pardonnable :

« Par une triste réaction de la nature dont les plus intrépides ne sont pas toujours exempts, amollie et trempée de larmes, elle se remit à être

femme, faible, tremblante, à avoir peur de la mort. On lui dit que les femmes enceintes avaient obtenu un ajournement de supplice. Elle voulut, dit-on, l'être aussi. Un ami lui aurait rendu, en pleurant (voilà qui n'est vraiment pas flatteur pour cette pauvre Olympe de Gouges) le triste office dont il prévoyait l'inutilité.

« Les matrones et les chirurgiens consultés furent assez cruels pour dire que, s'il y avait grossesse, elle était trop récente pour qu'on pût le constater (1). »

Le 5 thermidor an II (23 juillet 1794), Mmes de Saint-Aignan, de Meursin, Joly de Fleury et d'Innisdal firent aussi une déclaration de grossesse. Elle fut reconnue fausse sauf pour Mme de Saint-Aignan, qui était à Saint-Lazare avec son mari. Les trois autres détenues furent envoyées à l'échafaud.

Les Mémoires du temps nous indiquent par quelles ruses ingénieuses, par quels procédés bizarres, prisonniers et prisonnières, très surveillés, parvenaient à correspondre.

Des lettres d'amour, des prières et des aveux, furent placés dans un ourlet, dans le pli d'un mouchoir, dans le papier enveloppant du beurre, des œufs, du fromage ou des fruits, dans un poulet,

(1) MICHELET, *les Femmes de la Révolution*.

dans une botte d'asperges, dans le bec d'un pigeon, dans le collier d'un chien, etc.

« Un des moyens qu'on employa avec le plus de succès au Luxembourg, raconte un détenu de cette maison d'arrêt, pour fasciner les yeux des argus, fut le ministère d'un chien fidèle : cet animal s'insinuait tous les jours dans l'intérieur de cette prison, pénétrait jusqu'à la chambre de son maître, l'accablait de caresses, et semblait partager ses peines. Un jour surtout, ses démonstrations de joie parurent si multipliées, si importunes même, que le maître en parut inquiet; plus il s'obstinait à vouloir renvoyer son chien, plus l'animal redoublait de caresses; il sautait sur lui, pleurait, aboyait, et courbait la tête, il lui montrait son collier. Le maître le croit blessé, cherche partout, et ne lui trouvant aucune apparence de blessure, il veut s'en débarrasser et le mettre à la porte. L'animal insiste toujours; enfin on ôte son collier. Aussitôt le chien saute de joie : il aboie encore, mais ce n'est plus de douleur. Le maître examine le collier et y découvre un billet de son épouse; il répond par le même courrier, et chaque jour le fidèle commissionnaire facilitait à ce couple sensible la même correspondance. Tous les jours, à la même heure, on le voyait arriver et sortir avec son invisible message; et tel était l'instinct de cet animal qu'il ne se laissait tou-

cher ni même aborder par aucun guichetier : il les eût étranglés plutôt que de souffrir leur approche (1). »

A ceux qui leur étaient chers, ces détenus que la mort, à chaque heure du jour, menaçait, voulaient laisser un dernier souvenir et le plus précieux de tous, leur portrait. Les peintres ne manquaient pas dans les prisons, et des peintres célèbres, Le Roy, Suvée, Hubert Robert, Boze, d'autres encore. Nous leur devons de touchantes et mélancoliques images, voilées par l'ombre de la guillotine, et dont quelques-unes, comme les portraits de Roucher et d'André Chénier, sont des documents historiques de premier ordre.

L'amour conjugal, comme l'autre, était représenté dans les prisons révolutionnaires. Les épouses se montrèrent aussi tendres, aussi fidèles, aussi héroïques que les amantes. Elles venaient, aussi régulièrement que le permettait la loi, prodiguer des consolations à leurs maris détenus, rendre compte des démarches faites pour les sauver, et, pleines d'inquiétude et de tristesse, affecter une confiance qu'elles n'avaient plus. Le dénouement redouté, elles ne l'apprenaient dans bien des cas qu'en cherchant inutilement des yeux ceux qui la veille étaient montés sur l'échafaud.

(1) *Mémoires sur les Prisons*. Paris, 1823, t. II, p. 162.

On les voyait alors tomber inanimées et ne revenir à elles que pour s'abandonner à leur désespoir.

Il y eut des traits admirables de dévouement et de fidélité et l'amour souvent fut plus fort que la mort.

« J'ai vu, écrivait un contemporain, une femme suivre à l'échafaud l'amant le plus tendrement aimé. Elle accompagna ses tristes dépouilles jusqu'au lieu où l'on devait les ensevelir. Là elle flatte la cupidité du fossoyeur, si on veut lui remettre la tête qu'elle réclame : « Des yeux bleus où régnait l'amour, que la mort vient d'éteindre, la plus belle chevelure blonde, les grâces de la jeunesse flétries par le malheur ! Voilà l'image de celui que je viens chercher ; cent louis sont la récompense, c'est le prix que je mets à votre service. » La tête est promise. On vint en tremblant la prendre dans le suaire le plus beau. L'amour ne veut confier qu'à lui ses transports et ses projets ; mais la nature ne peut partager son délire. Cette infortunée ne peut résister aux combats qu'elle éprouve : elle tombe au coin de la rue Saint-Florentin, et son dépôt et son secret paraissent aux yeux effrayés des voisins et des passants. Elle fut conduite au comité révolutionnaire de la section des Champs-Élysées (1). »

(1) Relation sur la Mairie, la Force et le Plessis. *Mémoires sur les Prisons*, t. II, p. 272.

Suivons de prison en prison ces intrigues amoureuses. Rappelons quelques-unes de ces aventures passionnelles, charmantes ou tragiques, que racontent, en les idéalisant un peu, les *Mémoires des détenus*.

Aux Carmes, une des plus jolies prisonnières et des plus jeunes était Mlle de Croiseille. Elle avait quatorze à quinze ans. Son amant, Beauvoir, qui la laissa enceinte, fut guillotiné le 5 thermidor an II (23 juillet 1794). Quelques jours avant de monter sur l'échafaud, il grava sur les murs de la prison ces vers, qui sont bien dans la note du temps.

Amour, viens recevoir ma dernière prière,  
 Accorde à Désirée un avenir heureux;  
 Daigne ajouter surtout à sa belle carrière  
 Les jours que me ravit un destin rigoureux.  
 Si de l'excès des malheurs qu'on essuie  
 Naît quelquefois notre félicité,  
 Bientôt sera répandu sur ma vie  
 Le charme heureux qui suit la volupté.  
 Mon cœur brûlant adore Désirée,  
 Quand Atropos viendra trancher mes jours,  
 Le dernier des soupirs sera pour les amours  
 Qui lui diront combien elle fut adorée.

Égayée par de fréquentes visites, par d'aimables propos, à certaines heures, et des rapprochements sympathiques, la vie des détenus aux *Madelonnettes*, quoique cette prison fût classée

parmi celles qu'on appelait *Jacobines*, ne fut pas trop ennuyeuse jusqu'au 8 octobre 1793. Ce jour-là, l'administrateur de police Marino, en terminant sa visite, annonça aux prisonniers, « avec un visage rayonnant », l'arrêté de la Commune qui leur interdisait toutes communications avec le dehors, arrêté qui fut exécuté sur-le-champ. « Il fallut donc, écrivait après la tourmente un de ceux qui avaient été incarcérés aux Madelonnettes, il fallut donc nous séparer de vous, maîtresses adorées, épouses vertueuses, amis trop chers. On ne connut plus dans notre prison les douces étreintes de l'amour, les délicieuses émotions de la piété filiale, les tendres épanchements de l'amitié; toutes les consolations nous furent enlevées (1). » La seule femme qu'ils virent désormais, c'était Mme Vaubertrand, leur « charmante concierge », qui venait assister à leurs concerts, où on jouait des quatuors de Pleyel.

A la Force était arrivé, escorté par trente gendarmes comme un prisonnier de choix, un petit maître que la politique ennuyait et que passionnaient uniquement les plaisirs, le jeune Stanislas de Sombreuil, capitaine de hussards, fils de l'ancien gouverneur des Invalides. La vie claustrale qu'on imposait à cet officier, épris d'aventures et

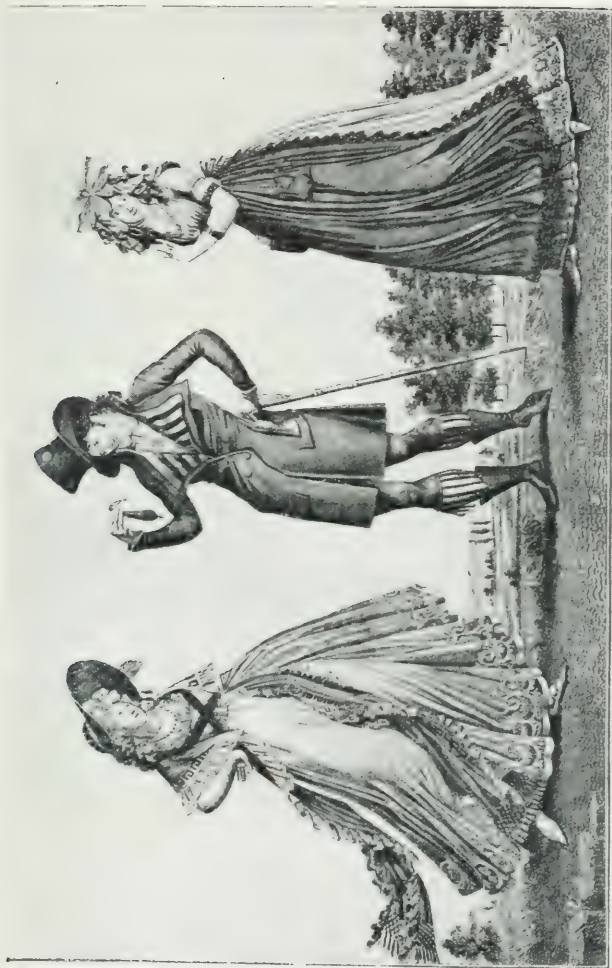
(1) *Mémoires sur les Prisons*, t. II, p. 208.

de mouvement et de bruit, le rendit malade. Une femme dont il était tendrement aimé venait le voir fréquemment. Un jour elle le trouva couché, en proie à un violent accès de fièvre. Pour échapper plus facilement à la surveillance des guichetiers, elle revêtit à la hâte les vêtements qu'il avait quittés, et pendant trois nuits elle veilla à son chevet. A peine convalescent, Stanislas de Sombreuil fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, comme complice de la tentative d'assassinat contre Collot d'Herbois, et cette fois celle qui l'aimait ne put pas le sauver (1).

Chaque prison avait ses *moutons*, ses ignobles mouchards, protégés par la crainte qu'ils inspiraient, par le pouvoir dont on les savait investis, et qui, plus d'une fois, contraignirent des femmes affolées par la douleur, par l'angoisse, en leur promettant — et la promesse n'était presque jamais tenue — de soustraire à l'échafaud ou un mari ou un amant. Au Luxembourg, un ancien garçon tailleur, Boyenval (exécuté après le 9 thermidor) était un spécialiste de ces abominables marchés. On le vit un jour accabler de ses démonstrations amoureuses, de ses humiliantes familiarités, une malheureuse, la femme d'un peintre qu'un rapport de lui avait envoyé deux heures auparavant à la guillotine.

(1) Stanislas de Sombreuil fut guillotiné le 17 juin 1794. Il avait vingt-six ans.





Estampe satirique sur les Incroyables (Directoire)



D'autres amours, dans cette même prison du Luxembourg, étaient plus librement consenties et la chose alla même assez loin pour provoquer des mesures sévères :

« La publicité de certaines aventures galantes, la luxure de quelques dames parmi lesquelles il faut compter la citoyenne d'O... qui se payait avec usure de quelques années d'une abstinence forcée, firent prendre à l'administrateur de police le parti de séparer les deux sexes. Un jeune homme du dehors s'était, à prix d'argent, ouvert les portes de la prison ; et, caché derrière un paravent, seule barrière de la curiosité indiscreète, il goûtait tranquillement et en plein jour, dans les bras de sa maîtresse, les plaisirs de l'amour. La dame, surprise en flagrant délit, feint de se fâcher, jette les hauts cris, se dit frappée, crie au viol et s'évanouit. Pendant cette scène, l'Adonis s'échappe avec la légèreté d'un trait, et se fait ouvrir le guichet à la faveur d'arguments que le bon Basile appelait irrésistibles (1). »

Si répétés étaient ces intermèdes passionnels qu'ils provoquèrent chez l'ex-administrateur de police Marino, alors détenu, un accès de vertu qui surprend un peu de la part d'un Jacobin : « Savez-vous, s'écria-t-il un jour, ce qu'on répand dans le

(1) *Tableau du Luxembourg fait par un suspect arrêté en frimaire an II* (cité dans *l'Histoire des Prisons*, de NOUGARET).

public?... que le Luxembourg est le premier b... de Paris ; que vous êtes ici un tas de p... et que c'est nous qui vous servons de m... (1). » Marino évidemment exagérait, mais son exagération partait d'un bon sentiment.

Dans ce rapprochement des classes qui faisait des prisons des salons à la fois très fermés et très ouverts, plus d'un aimable roturier, navré et fier en même temps de son incarcération, oublia parfois la distance qui le séparait d'une charmante aristocrate.

Ainsi l'épicier Cortey, emprisonné à Sainte-Pélagie, comme complice du baron de Batz dans la conspiration dite *de l'étranger*, fut surpris faisant des signaux et même envoyant des baisers à travers la fenêtre du corridor à la ci-devant princesse de Monaco, qui n'en croyait pas ses yeux, et il s'attira cette verte réprimande de la marquise de Pons : « Il faut que vous soyez bien mal élevé, monsieur Cortey, pour vous familiariser avec une personne de ce rang-là ; il n'est pas étonnant qu'on veuille vous guillotiner avec nous, puisque vous nous traitez en égal. »

Et en effet, ce pauvre Cortey fut guillotiné, le 17 juin 1794.

Au Plessis, les aristocrates ou les modérés que logeait — à leurs frais — la République avaient à

(1) *Histoire des Prisons.*

subir des règlements beaucoup plus sévères qu'au Luxembourg ou à Sainte-Pélagie.

Les femmes occupaient les vastes greniers de cet ancien collège, réunis par une porte percée à cet effet aux bâtiments du collège Louis-le-Grand, où on avait tant bien que mal installé les hommes.

Comme dans toutes les prisons, les soins du ménage, nouveaux pour la plupart des détenues, remplissaient une bonne partie de la journée. Le rôle des guichetiers se bornait à la surveillance. Prisonniers et prisonnières faisaient leurs lits, balayaient leurs chambres, allaient chercher l'eau. Cette dernière corvée, la fontaine se trouvant dans le bâtiment réservé aux femmes, était devenue un plaisir. Le concierge, Haly, s'en offusqua, et ces visites quotidiennes, ces rapides entretiens auxquels la nécessité de s'approvisionner d'eau, servait d'occasion ou de prétexte, la construction d'un aqueduc les supprima.

Après le 9 thermidor, les rigueurs se relâchèrent et l'amour, si longtemps suspect et opprimé, reprit ses droits et recouvra son empire.

« Les hommes et les femmes se réunissaient à la promenade. Tout devint riant, aimable ; la toilette des hommes devint plus propre, celle des femmes plus recherchée. La sécurité remplaça la terreur. Le repos succéda aux alarmes, les vers

aux pétitions. Les bons déjeuners se donnaient, se rendaient ; tout le monde y prenait part. Le Plessis n'était plus qu'une maison immense réunissant une nombreuse famille.

« Alors les jeunes gens s'aperçurent que Nathalie de la Borde, au maintien le plus décent, joignait la figure la plus enchanteresse. Le 10 thermidor, elle parut avec l'éclat de cette fleur timide qui, pour briller encore, ouvre son calice aux premiers rayons du jour. Les vers sont enfants du bonheur ou la ressource du délire ; je ne pus résister au plaisir de lui faire connaître qu'un malheureux, dont les peines avaient été grandes, ne commençait à s'en distraire qu'en apprenant à l'aimer. Je lui adressai les deux couplets suivants, au nom de mon amoureux compagnon. Ah ! combien j'aurais désiré la rendre sensible et l'intéresser au sort de mon ami !

### COUPLETS

Air : *Il pleut, il pleut, bergère.*

L'avenir se prépare  
Pour embellir nos jours.  
Le passé se répare,  
Rappelons les amours.  
Échappé du naufrage,  
Un malheureux Français  
Offre au ciel un hommage,  
Ses vœux à tes attraits.

Pardonne, Nathalie,  
 Son téméraire amour ;  
 La rose fait envie  
 Au matin d'un beau jour.  
 Laisse l'indifférence  
 Au séjour du malheur ;  
 Le bonheur ne commence  
 Qu'où finit la rigueur.

« Sophie de Magny, à la tournure la plus belle, joignant l'œil le plus doux, s'entendit bientôt dire qu'elle était jolie. On remarquait la langueur touchante de la jeune Barbantane, et surtout l'amabilité de sa sœur, Mme de Vassy. Aglaé de Bail lutinait tout le monde. Maurille, les mains dans un tablier, promenait une taille élégante. Depont, timide, paraissait avec le soir ; les grâces sont compagnes ; les deux Titon ne la quittaient jamais. Avec la nuit descendait la spirituelle et paresseuse Saint-Haon. La dernière veuve du dernier Buffon, oubliant ses peines, rêvait les plaisirs. Desmarets de Beaurains, belle, brune et malheureuse, se livrait à ses douloureux regrets. La bonne Montansier nous donnait des nouvelles, et quelques poissardes, la bonne aventure. Je dois un tribut de respect et d'admiration à la ci-devant duchesse de Duras, bonne, douce, compatissante ; elle a tout souffert, et souffre encore les privations nécessaires, les douleurs renaissantes enfantées

par les malheurs et les chagrins. Sa vertu est au-dessus de tout éloge, et sa résignation de tout modèle (1). »

Parmi ces maisons d'arrêt, antichambres de la guillotine, il en est une surtout où, jusqu'à la fin de la Terreur, persista la vie mondaine du dix-huitième siècle avec ses marivaudages, ses petits vers, ses petites comédies de la vanité, de la coquetterie et de l'amour. Cette maison d'arrêt, c'est Port Libre. Le citoyen Coittant, qui l'habita, va nous en faire les honneurs. Coittant était un homme d'humeur fort gaie et fort accommodante. On devine à le lire qu'il éprouve une secrète satisfaction d'avoir été emprisonné en si bonne compagnie (2).

Absorbés par les travaux du ménage, par les besognes quotidiennes, les détenus dans la journée n'avaient guère le temps de causer ensemble, mais le soir tous se retrouvaient dans le salon, où était dressée une grande table et où chacun apportait sa lampe.

« Les hommes, dit Coittant, se mettaient au-

(1) *Mémoires sur les Prisons*, t. II, p. 279.

(2) « Point de grilles, point de verroux ; les portes n'étaient fermées que par un loquet. De la bonne société, excellente compagnie, des égards, des attentions pour les femmes : on aurait dit qu'on n'était tous qu'une seule et même famille réunie dans un vaste château. » Relation de Coittant. *Mémoires sur les Prisons*, t. II, p. 4.



tour de la grande table : les uns lisaient, les autres écrivaient; c'était un véritable cabinet de littérature. On observait le plus grand silence; ceux qui se chauffaient ayant l'attention de parler bas.

« Les femmes se rangeaient autour d'une petite table et y travaillaient aux ouvrages de leur sexe, les unes à broder, les autres à tricoter.

« Ensuite venait un souper ambigu; chacun s'empressait de mettre le couvert, et la gaieté, remplaçant le silence, faisait oublier qu'on était en prison (1). »

Dans l'été on allait prendre le frais à la promenade de l'Acacia, ainsi nommée d'un bel acacia qu'entourait un banc de gazon et qui eut l'honneur d'être chanté par un des détenus, le poète Vigée.

Arbre dont la feuille légère  
 Aux amants réunis sous tes rameaux nombreux,  
 Prête son ombre tutélaire,  
 Arbre chéri, que ton sort est heureux !  
 Dès que la nuit, suivant sa route obscure,  
 Couvre de son rideau l'azur brillant des cieux,  
 L'Amour pour préparer ses larcins et ses jeux  
 Choisit le trône de verdure  
 Dont s'entourent tes pieds nouveaux.  
 De la pudeur en secret tourmentée  
 Discret témoin, tu vois tous les combats,  
 Et sa langueur modeste et son chaste embarras.

(1) *Mémoires sur les Prisons*, t. II.

Tu vois la main que presse une main agitée;  
 Le bras que mollement embrasse un joli bras;  
     L'innocence confuse et jamais irritée;  
 Le baiser qui s'approche et qu'on n'évite pas.  
     Toi seul es dans la confidence  
 Des soupirs hasardés, de ces mots suspendus,  
 Toujours mal prononcés, toujours bien entendus;  
     De ces aveux craintifs, la timide éloquence  
     Provoque le désir et prévient le refus.  
 Oh ! que le temps respecte ton grand âge,  
     Bel arbre ! le dieu que tu sers  
 Le dieu qui s'applaudit de ton utile ombrage  
     Doit te sauver du courroux des hivers.  
     Tous les matins que sa main empressée  
 D'une eau pure à tes pieds discrètement versée  
     T'offre en tribut les flots réparateurs,  
 Tandis que des zéphirs mollement caressée,  
 Ta tête de l'aurore amassera les pleurs.  
     Surtout que la hache barbare  
 S'émousse à ton aspect, crainte de te flétrir !  
     Puisqu'ici-bas tout doit mourir,  
 Tu mourras, mais du moins, que le destin bizarre  
     Et de nos jours cruellement avare,  
 Ne hâte pas l'instant où le fer destructeur  
     Devra sur toi déployer sa fureur !  
     Quand ton heure sera venue,  
     Je veux qu'un simple monument  
     Te rende aux regrets de l'amant.  
     Au souvenir de l'amante ingénue;  
     Je veux que sur la pierre émué  
 Ces faibles vers se gravent tristement;  
     « Ici des cœurs exempts de crimes  
     Du soupçon dociles victimes,

Grâce aux rameaux d'un arbre protecteur,  
 En songeant à l'amour oubliaient leur douleur ;  
 Il fut le confident de leurs tendres alarmes ;  
 Plus d'une fois il fut baigné de larmes.

Vous que des temps moins rigoureux  
 Amèneront dans cette enceinte,  
 Pleurez cet arbre généreux,  
 Il consolait la peine, il rassurait la crainte,  
 Sous son feuillage on fut heureux (1). »

Sous son feuillage on fut heureux. « Cependant, remarque Coittant, tout se passait avec la plus grande décence, et jamais aucune anecdote scandaleuse n'a exercé la critique ni flatté la méchanceté. » L'historiographe de Port-Libre écrivait à une époque où il était de mode de transformer en héros et en héroïnes tous ceux qui avaient été enfermés dans les prisons révolutionnaires. Lorsqu'il pouvait parler librement, entre amis, il se montrait un peu moins sentimental et ses portraits n'étaient pas aussi flattés. « Il en savait et il en contait de bonnes sur les grandes et honnêtes dames des prisons de la Terreur, comme le père de M. d'Haussonville, au dire de son fils, le spirituel auteur des *Souvenirs*, en savait et en disait de bonnes sur les grandes et honnêtes dames de l'émigration (2). »

Les détenus de Port-Libre passaient leur temps

(1) *Mémoires sur les Prisons*, t. II, p. 50.

(2) De LESCURE, *l'Amour sous la Terreur*, p. 91.

sans trop d'ennui. Ils y avaient apporté leurs goûts et leurs habitudes. Ils y retrouvaient la plupart des plaisirs de la vie mondaine. Dans cette prison-salon on avait fondé une académie. On y faisait des bouts-rimés où excellaient Vigée, l'ancien député Chéron, Laval-Montmorency, l'avocat Delamalle, et Coittant lui-même. Le citoyen Witterbach y jouait de la viole d'amour.

On y chantait des romances, dans le genre de celle-ci, qui fut faite par le poète de la maison, Vigée, « pour sœur Collette, notre charmante commensale, dit Coittant, au sujet de l'apôtre Saint-Pierre, son patron » :

Pierre fut un de ces mortels  
 Qu'adora la sainte ignorance ;  
 Longtemps il obtint dans la France  
 Des oraisons et des autels.  
 Maintenant la philosophie  
 Veut oublier jusqu'à son nom :  
 Mais quand Pierre est votre patron,  
 Je ne puis croire qu'on l'oublie.

Pierre comme nous a gémi  
 Dans une prison redoutable ;  
 Mais les doux plaisirs de la table  
 N'y consolaient point notre ennui ;  
 Plus malheureux encor peut-être,  
 Il n'y connaissait pas l'amour :  
 Et qui vous voit dans ce séjour  
 Est du moins sûr de le connaître.

Pierre a les clefs du paradis,  
 Nous disait le pieux grimoire ;  
 Chacun de nous daignait le croire  
 Chacun voulait s'y voir admis.  
 Il en est un dont sur la terre,  
 Vous avez bien les clefs aussi :  
 Nous aurions tous pour celui-ci  
 Déserté celui de saint Pierre.

Entre eux je soupçonne pourtant  
 Une ressemblance certaine :  
 On n'entrait dans l'un qu'avec peine ;  
 Il doit de l'autre en être autant.  
 Mais le vôtre en cela l'emporte :  
 A la chasteté Pierre ouvrait ;  
 Près de vous qui s'en prévaudrait  
 Resterait toujours à la porte.

Je me souviens de certain trait,  
 Qu'en riant toujours on répète :  
 Celui de gentille Perrette  
 Tombant avec son pot au lait.  
 Un fol espoir en fut la cause.  
 De grâce ne l'imitiez pas :  
 Si vous tombez,... dans le faux pas  
 Que l'amour soit pour quelque chose.

Chacun, bien ou mal, composait sa chanson, et on s'amusait à faire chanter des couplets comiques par le fils de Crosne, jeune garçon de quinze ans, d'une simplicité d'esprit remarquable, et qui jouait au naturel les rôles de Janot ou de Jocrisse.

Le citoyen Cupif était l'organisateur des fêtes

civiques, célébrées même dans les prisons, peut-être pour adoucir la sévérité des geôliers.

Le 30 décembre 1793, après la prise de Toulon, les détenus de Port-Libre « chantèrent les exploits de nos guerriers ».

Le 8 juin 1794, on célébra la fête de l'Être Suprême. Un hymne de Coittant, dont les dames entonnèrent les strophes, fut suivi par une danse de la *Carmagnole*. Mlle Bethisy chanta avec beaucoup d'action une prière à l'Être Suprême, composée par Vigée. Puis vint le tour de la *Marseillaise*, et Larive déclama des vers de *Guillaume Tell* et un hymne de Chénier. Le programme, auquel le comité de Salut public n'aurait rien trouvé à redire, se termina par une ode à la Liberté. « L'administrateur Benoit assistait à la cérémonie tout ébahi, car le bonhomme n'avait jamais entendu tant d'hymnes (2). »

Le 18 juin, nouvelle fête patriotique, dans le corridor du deuxième étage. La citoyenne Beaufort, qui unissait au talent de peintre celui de femme de lettres (3), prononça un discours analogue aux circonstances, puis on se rendit au jardin pour y danser la *Carmagnole* autour de l'acacia.

(1) *Mémoires sur les Prisons*, t. II, p. 121.

(2) *Mémoires sur les Prisons*, t. II, p. 113.

(3) Mlle de Beaufort d'Hautpoul, qui composa de nombreux romans, à peu près illisibles aujourd'hui, et fonda en 1808 un journal littéraire, *l'Athénée des Dames*.

Les guichetiers finirent par trouver que ces joyeux détenus dansaient et chantaient un peu trop. Ce n'était plus une prison, c'était un Conservatoire. Il leur fallut — le 4 juillet — renvoyer basses, quintes et violons. Heureusement qu'on ne tarda pas à les renvoyer eux-mêmes.

Leur dernière fête eut lieu le 18 juillet, et ce fut la plantation d'un arbre de la Liberté, réduit d'ailleurs à sa plus simple expression, car on se contenta de fixer une branche d'arbre au tuyau de poêle. Il y eut encore des discours, deux hymnes, l'un au Peuple français, l'autre à l'Éternel, par l'infatigable Coittant, et une chanson de Florian.

C'est ainsi qu'à Port-Libre la vie s'écoulait joyusement. Ceux qui habitèrent cette prison durent plus d'une fois la regretter.

Même dans les prisons les plus dures, même sous la surveillance haineuse des plus farouches guichetiers, même aux heures les plus tristes et lorsque la mort semblait prochaine, inévitable, persistèrent, invincibles, la coquetterie, le désir de plaire, le besoin d'aimer. On aurait dit que ces hommes et ces femmes, frappés en pleine jeunesse et sans avoir accompli leur destinée, voulaient, entre la prison et l'échafaud, pendant les quelques jours qu'on leur laissait encore, épuiser la douceur de vivre.

Écoutez ce que dit Beugnot (1) de la Conciergerie, d'où on ne sortait guère à cette époque que pour aller à la guillotine :

« Au milieu de ces tableaux lugubres qui se renouvelaient chaque jour, les femmes françaises ne perdaient rien de leur caractère ; elles sacrifiaient avec assiduité au besoin de plaire. La partie de la prison que nous habitions donnait sur la cour des femmes. Le seul local où nous pouvions respirer un peu moins mal à notre aise était un local de douze pieds de long sur sept de large, formé de deux cintres de voûte, qui servait de repos à l'escalier et de passage de la cour des femmes au guichet. Cette espèce de corridor était fermé, du côté de la cour, par des grilles de fer, mais dont les barreaux n'étaient pas tellement resserrés qu'un Français n'eût jamais qu'à se désespérer.

« Le corridor était notre promenade favorite ; nous y descendions dès qu'on nous avait extraits de nos cachots. Les femmes sortaient à la même heure, mais pas aussitôt que nous. La toilette revendiquait ses imprescriptibles droits. On paraissait le matin dans un négligé coquet, dont les parties étaient assorties avec tant de fraîcheur

1) Beugnot, qui avait été député à l'Assemblée législative, fut arrêté en octobre 1793, par ordre de la Convention, et passa quelques mois à la Conciergerie.

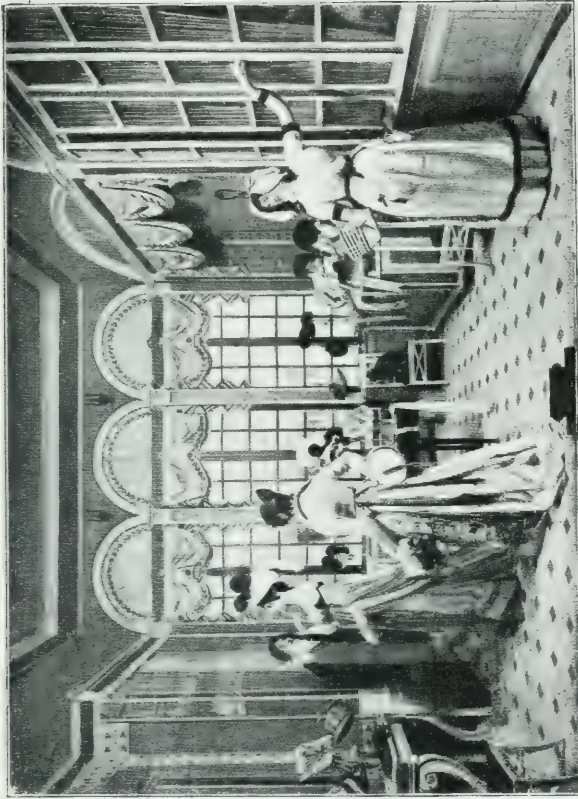


et de grâce, que l'ensemble n'indiquait pas du tout qu'on eût passé la nuit sur un grabat et le plus souvent sur une paille fétide. En général, les femmes du monde qu'on conduisait à la Conciergerie y conservaient jusqu'au bout le feu sacré du bon ton et du goût. Quand elles avaient paru le matin en négligé, elles remontaient dans leurs chambres, et, sur le midi, on les voyait descendre, habillées avec recherche, coiffées avec élégance. Les manières n'étaient pas celles du matin; elles avaient quelque chose de plus prononcé et une sorte de dignité; sur le soir, on paraissait en déshabillé. J'ai remarqué que presque toutes les femmes qui le pouvaient étaient fidèles aux trois costumes de la journée; les autres suppléaient à l'élégance par la propreté compatible avec le local. La cour des femmes possédait un trésor, une fontaine qui leur donnait de l'eau à volonté; et je considérais chaque matin ces pauvres malheureuses qui n'avaient apporté avec elles, qui ne possédaient peut-être qu'un seul vêtement, occupées autour de cette fontaine à laver, à blanchir, à sécher avec une émulation turbulente. La première heure du jour était consacrée par elle à ces soins, dont rien ne les aurait distraites, pas même un acte d'accusation. Richardson a observé que le soin des hardes et la fureur de faire des paquets balançaient, s'ils

ne dépassaient, dans l'esprit des femmes, les plus hauts intérêts.

« Je suis persuadé que, à cette époque, aucune promenade de Paris n'offrait de réunions de femmes mises avec autant d'élégance que la cour de la Conciergerie à midi ; elle ressemblait à un parterre orné de fleurs, mais encadré dans du fer. La France est probablement le seul pays et les Françaises les seules femmes du monde capables d'offrir des rapprochements aussi bizarres, et de porter sans effort ce qu'il y a de plus attrayant, de plus voluptueux, au sein de ce que l'univers peut offrir de plus repoussant et de plus horrible. J'aimais à considérer les femmes à midi ; mais je préférais leur parler le matin, et je prenais ma part des entretiens plus intimes du soir, quand je ne courais risque de troubler le bonheur de personne ; car le soir, tout était mis à profit, les ombres croissantes, la fatigue des guichetiers, la retraite du plus grand nombre de prisonniers, la discrétion des autres, et, dans ce moment de paix qui prélude à la nuit, on a béni plus d'une fois l'imprévoyance de l'artiste qui a dessiné la grille. Cependant les êtres capables de cet inexplicable abandon avaient leurs arrêts de mort dans la poche....

« J'ai été à peu près témoin de quelque chose de plus fort en ce genre. Une femme âgée de



La Marchande de Modes — Directoire (1795-1799)



quarante ans, mais fraîche encore et qui conservait de beaux traits et une taille élégante, fut condamnée à mort dans la première décade de frimaire, avec son amant, officier dans l'armée du Nord, jeune homme qui paraissait réunir un esprit élevé à une charmante figure. Ils descendirent du tribunal vers les six heures du soir. On les sépara pour la nuit.

« La femme sut mettre en œuvre des moyens de séduction dont elle usa avec succès. Elle obtint qu'on la réunirait à son amant. Ils donnèrent cette dernière nuit aux amours, épuisèrent encore une fois la coupe de la volupté, et ne s'arrachèrent en quelque sorte des bras l'un de l'autre que pour monter sur la fatale charrette.

« Je n'ai jamais pu que m'étonner de cet héroïsme pour lequel je ne me sentais pas fait du tout. Il n'est pas encore décidé dans mon esprit s'il dégradait ou s'il rehaussait le peuple qui en a fourni des exemples; mais du moins est-il vrai qu'il lui donne une physionomie qui n'est qu'à lui. Le voisinage des femmes nous procurait des distractions moins sérieuses et dont j'étais plus jaloux. Il nous arrivait souvent de déjeuner avec elles. Des banes à peu près à hauteur d'appui étaient adaptés de part et d'autre à la grille; on y posait pêle-mêle et avec toute la confusion du local et du moment, non pas les apprêts mais les

services du déjeuner, et s'il restait quelque espace du côté des femmes, les grâces ne manquaient pas de s'en emparer. A la vérité ce n'étaient pas de celles qui se déployaient avec abandon sur une chaise longue, et qui s'arrondissent autour d'un thé élégant ; elles étaient moins empruntées et bien plus piquantes. Là, tout en dépêchant des mets que l'appétit assaisonnait en dépit du fournisseur, les propos délicats, les allusions fines, les réparties brillantes étaient échangés d'un côté de la grille à l'autre. On y parlait agréablement de tout sans s'appesantir sur rien. Là, le malheur était traité comme un enfant méchant dont il ne fallait que rire, et dans le fait on y riait très franchement de la divinité de Marat, du sacerdoce de Robespierre, de la magistrature de Fouquier, et on semblait dire à toute cette valetaille ensanglantée : Vous nous tuerez quand il vous plaira, mais vous ne nous empêcherez pas d'être aimables (1). »

(1) *Mémoires du comte Beugnot*, t. I, p. 200.

## XII

### LES DEUX REINES DU DIRECTOIRE

#### JOSÉPHINE DE BEAUHARNAIS

#### MADAME TALLIEN

Deux femmes ont incarné cette époque si curieuse du Directoire dans ce qu'elle eut de meilleur et de pire, dans sa soif de luxe et de plaisir, dans ses intrigues, dans son retour à la pitié — Joséphine de Beauharnais et Mme Tallien.

Parce qu'elle fut très bonne, parce qu'elle précéda sur le trône une impératrice sotte, désagréable et impopulaire, l'Histoire s'est montrée indulgente pour Joséphine de Beauharnais. Elle n'a pas voulu voir ses défauts ou elle ne les a vus qu'à travers une sorte de prisme. Elle a idéalisé cette femme assez vulgaire et par certains côtés tout à fait méprisable. Je voudrais réagir un peu contre la légende.

Née le 23 juillet 1763, à la Martinique, Joséphine Tascher de la Pagerie avait épousé le 13 décembre 1779, à Noisy-le-Grand, le vicomte Alexandre-François-Marie de Beauharnais. Lorsque celui-ci fut guillotiné le 23 juillet 1794, elle se trouva avec deux enfants dans une misère presque complète (1). C'est alors qu'elle commença à être réduite à demander à l'amour les ressources qui lui manquaient.

Il lui aurait été difficile et pénible de ne pas dépenser beaucoup pour sa toilette. Ces beautés de créoles sont des déjeuners de soleil. Joséphine, la trentaine passée, était déjà fanée, fripée (2), et son sourire montrait des dents fort laides. Elle se sauvait un peu par la grâce mêlée de nonchaloir, par la *morbidezza*, comme disent les Italiens, et surtout par l'art qu'elle mettait à s'habiller.

Cet amour de l'argent que lui reproche Barras — « elle en aurait bu, dit-il, dans le crâne de ses amants » — provenait en grande partie de son amour pour la toilette ou plutôt de l'obligation

(1) Barras assure dans ses *Mémoires* (t. II, p. 54), « que Joséphine était ruinée... qu'elle ne vivait que d'un crédit surpris par ses mensonges, laissant croire à une fortune imaginaire à la Martinique. »

(2) Stanislas Girardin écrivait dans son journal à la date du 3 janvier 1798 : « Mme Bonaparte n'est pas jolie : elle a près de quarante ans et les paraît bien. » *Mémoires de Stanislas Girardin*. Paris, 1834, t. I, p. 144.



où elle se trouvait de faire beaucoup de toilette. Simple — comme Mme Récamier par exemple — elle eût été franchement laide.

La richesse et le goût de sa parure la classaient parmi les femmes à la mode. Elle figura dans plusieurs journaux de modes, à cheval, à la promenade, ou simplement assise, avec les beaux camées que Bonaparte lui avait apportés d'Italie.

Celle que le peuple, naïf et sentimental, avait surnommée *Notre-Dame-de-Bon-Secours* et que Gohier appelait, avec une galanterie d'ancien régime, *Diane-Hébé*, profitait le mieux du monde de sa réputation, et exploitait à merveille, un peu par calcul, beaucoup par nécessité, ses amants.

Un de ces amants était Hoche. « Doué des formes les plus aimables, il avait inspiré de vifs désirs à Mme Bonaparte (1), avec laquelle il était en relations intimes. Mais peu de temps avant sa mort, il ne cachait pas la répugnance qu'une semblable liaison lui inspirait, car Joséphine ne cessait de lui demander de l'argent (2)... »

Le comte de Montgaillard qui nous donne ce détail (d'une authenticité difficile à établir) ajoute : « Cette créole était fort dissipatrice et sa conduite l'obligeait à recourir à tous les expédients de

(1) Elle ne l'était pas encore.

(2) *Souvenirs du comte de Montgaillard*. Paris, 1895, p. 222.

la galanterie. Elle envoya un jour Mme X... (1), son intime amie, au Luxembourg, battre monnaie. Barras refuse de payer et prétend que sa bourse est vide. La dame, qui est aussi une des favorites du dictateur, aperçoit la clef du secrétaire, l'ouvre et y prend tout ce qu'elle trouve : « Il faut, mon « cher, dit-elle, que vos maîtresses ne manquent « de rien : ne vous servent-elles pas suivant vos « goûts ? » Et Barras de rire aux éclats. »

Vraie ou fausse, cette anecdote prouve tout au moins l'opinion qu'on avait de Joséphine de Beauharnais et de sa situation embarrassée. Légère et futile, elle se ruinait en toilettes luxueuses et sans cesse renouvelées. Même mariée, elle n'avait pas, à certaines heures, de quoi entretenir son ménage.

« Pendant l'absence de son mari, raconte Prudhomme (2), elle était aux expédients, afin de se procurer l'argent pour soutenir sa maison. Comme j'avais l'honneur de connaître cette dame depuis 1786, et qu'elle avait une très grande confiance en moi, elle ne craignit pas de me faire part de l'état de gêne dans lequel elle se trouvait.

Sur mes observations, qu'elle devait écrire au Directoire, elle me répondit : « Je suis incapable de faire une démarche pour moi, mais bien pour

(1) Probablement Mme Tallien.

(2) *Histoire générale des crimes de la Révolution.*

les autres. » Cela était vrai. Cette dame ne savait rien refuser.

J'observai au secrétaire de Barras combien il était ridicule de laisser dans le besoin la femme d'un général sur lequel l'on fondait de grandes espérances. Il me répondit : « Le directeur Barras est outré de la lésinerie du Directoire ; mais il y a une fourniture de vingt mille couvertures pour l'armée ; qu'elle la fasse demander par Mme Saint-Ange. »

Je rendis compte de ma démarche à Mme Bonaparte, qui me témoigna de la répugnance d'en parler à cette dame, malgré qu'elle la connût particulièrement. Je me chargeai de la mission, qui fut couronnée de succès ; ce qui procura à Mme Bonaparte 12.000 livres. »

Il y a presque toujours dans les débuts d'un homme arrivé à une haute situation quelque tare plus ou moins secrète. Joséphine de Beauharnais est la tare de Napoléon. Il l'épousa (le 9 mars 1796) parce qu'il l'aimait, mais surtout parce qu'il était ambitieux, parce qu'elle mettait à son service, à défaut d'une dot sur laquelle il ne comptait pas, de très puissantes relations. Il n'ignorait rien de son passé (1), mais il savait aussi que la délicatesse

(1) Elle avait alors pour amant de cœur, pour greluchon, comme on disait au dix-huitième siècle, un jeune officier de hussards, aide de camp du général Leclerc, M. Charles. « Il

et les scrupules sont dans la plupart des cas une cause d'insuccès. Il se résigna donc, comme presque tous les hommes désireux de réussir, dégoûtés de la misère ou de l'obscurité, à sacrifier une stérile honnêteté à une de ces mauvaises actions qui aident le mérite et le plus souvent y suppléent. Son excuse à lui ce fut sa glorieuse destinée. Sans ce mariage honteux avec une femme qui était presque une aventurière, mais une aventurière pourvue de précieux patronages, il n'aurait été, malgré son génie, qu'une force perdue. Officier aigri et méconnu, il aurait végété toute sa vie dans les bas-fonds de l'armée. La vertu mène à tout, à condition d'en sortir.

Mme Tallien, comme Joséphine de Beauharnais, était très bonne et elle appartenait à cette catégorie de femmes aussi tendres que secourables et qui se consacrent sans effort au bonheur du genre humain.

était petit, mais bien fait. Sa peau était fort brune, ses cheveux d'un noir de jais, ses dents et ses yeux passables, et ses mains et ses pieds fort petits et comme il faut. (Ce n'est pas un portrait, c'est un inventaire.) Il avait de l'esprit, mais un genre d'esprit qui n'aurait peut-être pas convenu à tout le monde, si l'on avait pu choisir le sien. Il s'exprimait, par exemple, toujours en calembours. Il faisait le polichinelle en parlant. Il était ce qu'on appelle un drôle de garçon. Il faisait rire. » *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. IV, p. 253. Bonaparte n'était ni un Polichinelle ni un drôle de garçon, et il ne riait guère. Aussi Joséphine ne l'épousa-t-elle qu'à contre-cœur, lassée par son insistance, et convaincue qu'elle faisait une mauvaise affaire.



Prétention à l'égalité des toilettes.

Elle appartenait à une noble famille espagnole. Elle était née le 31 juillet 1773 à Saint-Pierre-de-Caravanchel de Arriba, près de Madrid, de François Cabarrus, ambassadeur d'Espagne sous Charles IV, et de Marie-Antoinette Galabert.

Thérésia Cabarrus avait douze ou treize ans lorsqu'à la fin de l'année 1785, ou au commencement de l'année 1786, elle vint à Paris, et logea dans un hôtel du quai d'Anjou, qui appartenait à un conseiller au parlement, M. de Boisgeloup, ami de son père. Celui-ci la rejoignit bientôt et acheta un hôtel place des Victoires.

Dans le jardin de cet hôtel, elle recevait, dit-on (1), chaque nuit — ce fut son premier amour, mais ce ne fut pas à beaucoup près le dernier — M. de Merville, fils du marquis de Laborde, qui ne voulut pas consentir, pour des raisons faciles à comprendre, au mariage projeté par les deux amants. Par dépit, Thérésia Cabarrus épousa, à 15 ans, le 21 février 1788, Jean-Jacques du Vin de Fontenay, qui avait 26 ans. Elle ne l'aimait pas, mais il lui apportait avec son titre de conseiller au parlement vingt-cinq mille livres de rente. Ils s'installèrent dans l'hôtel Fontenay, rue Saint-Louis(2).

(1) C'est ce qu'assure FORNERON (d'après des Mémoires manuscrits qu'il ne cite pas) dans son *Histoire générale des Émigrés pendant la Révolution française*. Paris, 1884, t. II, p. 157.

(2) Nos 51, 53, 55 de la rue Saint-Louis et n° 7 de la rue

En 1791, Mme de Fontenay « faisait l'ornement de la société du Marais ». Elle avait un salon à moitié politique où elle recevait, entre autres personnages notables de la Révolution, les trois frères Lameth et La Fayette.

Les deux époux, d'humeur volage l'un et l'autre, n'avaient pas tardé à se tromper mutuellement. Le mari avait un jour donné asile dans le domicile conjugal à une fille de boutique (1) et la femme ne montrait pas beaucoup plus de discrétion dans ses passagères amours. La *Chronique Scandaleuse* (2) de 1791 lui réserva une place dans sa galerie de portraits peu flattés. Elle avait alors *distingué* celui qu'on appelait l'Alcibiade de la Révolution, Félix Lepelletier de Saint-Fargeau, qui traînait tous les cœurs après soi. « J'étais très liée, disait-elle plus tard, avec Saint-Fargeau, qui m'a fait toutes les infamies possibles; cependant rien n'a pu me détacher de lui (3). »

Un divorce par consentement mutuel, le 5 avril 1793, la rendit complètement libre de n'obéir qu'à sa fantaisie. Son ex-mari, qui ne

Budé. C'est dans cet hôtel que fut transporté le 25 juin 1848 et que mourut Mgr Affre.

(1) FORNERON, *Histoire générale des Émigrés*.

(2) Attribuée à Rivarol, Tilly, Champcenetz, etc. Numéros 6 et 14.

(3) *Souvenirs d'Émigration*, par la marquise de LAGE DE VOLUDE (tirés à 300 exemplaires). Évreux, 1869, p. 171.

tenait pas du tout à être guillotiné, s'embarqua pour la Martinique et passa ensuite en Allemagne. Il revint en France sous le Consulat et y mourut en 1817.

Thérésia Cabarrus — elle avait repris son nom de jeune fille — se trouvait à Bordeaux, et ne s'y trouvait pas seule, lorsque le Comité de salut public ordonna, le 22 mai 1794, son arrestation. Elle fut conduite à Paris et enfermée à la Petite-Force.

De sa prison elle écrivit à Tallien, un des représentants en mission à Bordeaux. Il vint la voir, intéressé et touché par sa lettre, en devint amoureux, dès cette première visite, et la fit mettre en liberté — on sait à la suite de quelles circonstances, et après quelle terrible lutte.

Maitresse de Tallien, pour le récompenser de l'avoir arrachée à l'échafaud, Thérésia fut pendant cette rapide aurore qui suivit la Terreur, *Notre-Dame de Thermidor*. Dispensatrice des grâces, et conseillère souvent écoutée des mesures d'apaisement et de clémence, elle régnait déjà sur Paris. Et le peuple, qui plus tard l'insulta, acclamait, quand elle passait, étendue dans sa calèche et coiffée du bonnet rouge, la femme qui, par sa bonté, par sa beauté, représenta un moment le triomphe de la pitié et le triomphe de l'amour.

Son mariage, le 26 décembre 1794, avec celui



à qui on attribuait la chute de Robespierre (1), ne fit qu'accroître sa popularité et sa puissance. Elle en fit un généreux usage et, un jour — c'était en 1795 — elle eut l'occasion d'obliger un officier besogneux, qui plus tard ne se souvint pas du service rendu.

« Un arrêté du Comité de salut public de fructidor an III (août-septembre 1795) accordait aux officiers du drap pour habit, redingote, gilet et culotte d'uniforme ; Bonaparte réclama le bénéfice du décret, mais fut refusé *comme n'étant pas en activité* ; il dut avoir recours à la protection de Mme Tallien, sur la recommandation de laquelle M. Lefeuve, ordonnateur de la première division militaire, lui accorda le drap nécessaire à la confection d'un habillement complet (2). »

Cette royauté de Mme Tallien ne s'exerçait pas sans exciter de vives jalousies. Un journaliste du temps disait qu'il y avait quatre choses que les autres femmes ne pouvaient lui pardonner : sa voiture, sa figure, sa tournure et sa parure. Les plus jalouses, à cause de son attitude un peu trop sculpturale, la traitaient de cariatide.

(1) Tallien avait alors 27 ans. Il habitait rue de la Perle, section de l'Indivisibilité.

(2) *Biographie des Hommes du jour*, 1842, VI, II<sup>e</sup> partie, 298. Mme Tallien avait connu Joséphine de Beauharnais à sa sortie de prison. C'est probablement celle-ci qui lui transmit la demande de Bonaparte.

Elle était grande, admirablement faite, avec de beaux bras, de belles épaules, une poitrine aussi bien fournie que pouvaient le désirer les amoureux les plus exigeants, et des cheveux noirs qu'on a comparés à de la soie (1). Un nez grec, de magnifiques yeux noirs, des yeux d'Andalouse, une bouche petite, des lèvres un peu fortes, complétaient sa physionomie, faisaient d'elle la femme la plus belle, la plus séduisante de son temps.

Que Barras, le galant Barras, Barras le pourri, Don Juan du Jacobinisme, ait voulu inscrire dans le catalogue de ses maîtresses Mme Tallien, la chose n'a rien qui nous doive surprendre. Elle s'y prêta de fort bonne grâce. Elle n'aimait pas son mari, et elle aimait l'argent et le pouvoir.

Or, vers 1796, à l'époque où commencèrent leurs relations, l'ancien habitué du tripot de l'hôtel d'Angleterre (2), véhémentement soupçonné de tricher au jeu pour gagner sa vie, était devenu le premier personnage de l'État, le véritable roi de France.

Les royalistes ne s'y trompaient pas. Particulièrement hostiles à Barras, qu'ils considéraient comme un renégat et un traître, ils avaient publié contre lui un portrait satirique surmonté d'une

(1) *Souvenirs d'Émigration*, par la marquise de LAGE DE VOLUDE, p. 196.

(2) « On le voyait beaucoup à l'hôtel d'Angleterre, rendez-vous ordinaire d'une foule de chevaliers d'industrie. » AUG. DANICAN, *les Brigands démasqués*. Londres, 1796, p. 98.

guillotine avec une couronne royale, et de cette inscription :

« Paul Barras, Premier du nom, roi de France, de Navarre et de Lombardie, duc de Brabant, comte de Nice, duc de Savoie, prince de Liège, électeur de Cologne, etc., etc. »

Au-dessous on lisait ces vers :

Plus que Néron *mon Vicomte* est despote,  
Se pavanant sous sa rouge capote,  
Ce *roi* bourreau péroré sous un ton  
Dont rit tout bas le badaud, dans sa crasse ;  
C'est Arlequin, Pantalon ou Paillasse  
Contrefaisant les airs d'Agamemnon.

Du pouvoir, Barras aimait les honneurs plus que les soucis et les responsabilités. Il se plaisait à parader, à attirer les regards, dans son carrosse gris de lin aux traits d'argent, avec son chapeau empanaché, son sabre de vermeil, son habit de velours bleu brodé d'or. Les affaires l'ennuyaient et il en laissait tout le poids à ses collègues. Les complots l'étonnaient et il trouvait absurde qu'on osât se plaindre et conspirer alors que lui, Barras, était satisfait et repu. Du reste, il ne s'attardait ni aux lourdes besognes ni aux réflexions sérieuses, et il fuyait avec soin les milieux politiques, trop graves pour sa futilité. Il ne vivait guère qu'avec des littérateurs, des filles et des comédiennes.

Sa liaison avec Mme Tallien fut rapide et semée

d'orages. Ils passaient leur temps à se brouiller et à se réconcilier. Un jour, entrant dans un salon, il feignit de ne pas la reconnaître, et après l'avoir toisée : — Quelle est cette femme, demanda-t-il ? La Réveillère-Lépeaux raconte dans ses *Mémoires* que, lassé de ses exigences, il l'imposa comme maîtresse, dans sa propre maison de Grosbois, à Ouvrard, qui ne dut pas trouver cette obligation trop pénible puisqu'il eut d'elle quatre enfants.

Avant de s'associer Ouvrard comme bailleur de fonds, Barras avait donné à Mme Tallien un terrain très étendu (1) sur lequel elle fit construire, rue de Varennes, une maison qu'elle habita peu de temps (2), et rue de Babylone un hôtel qui prit plus tard le nom d'hôtel Chimay, lorsque la femme divorcée de l'ex-conventionnel devint princesse de Chimay, et qui sous la Restauration s'appela l'hôtel Barbançon (3).

On voyait, en 1830, dans l'allée des Veuves, qui est aujourd'hui l'avenue Montaigne (4), un cabaret

(1) Entre la rue de Babylone, la rue Vanneau, la rue de Varennes, et la rue Barbet-de-Jouy.

(2) Mme Tallien habita successivement au n° 21 de la rue Chaussée-d'Antin (en face de la maison où mourut Mirabeau) et au n° 1 de la rue Laffitte, où avait logé Cérutti. C'est là que plus tard fut construite la *Maison dorée*.

(3) Au n° 18 de la rue de Babylone. Cet hôtel n'existe plus.

(4) Le n° 2 de l'avenue Montaigne marque l'ancien emplacement de la Chaumière Tallien.



Merveilleuse (1792).

qui avait pour enseigne : *A l'Accacia (sic)*. Là, sous le Directoire, se cachait derrière un massif de peupliers la *Chaumière Tallien*, où logea la Raucourt, où Tallien mourut en 1817, pauvre et oublié.

C'était une petite maison rustique, recouverte de chaume et assez semblable extérieurement à un cottage anglais, avec ses balcons en bois découpé et ses murs revêtus de lierre ou de vigne vierge.

A l'intérieur s'encadrait dans un décor antique le luxe le plus moderne. Un vestibule pompéien avait pour principal ornement un bassin dominé par Neptune, armé de son trident, et autour duquel jouaient des Amours qui portaient des urnes. Ces figurines et ce bassin en pâte tendre de Sèvres avaient été payés par Barras trente mille livres.

La chambre était d'une extrême richesse. Dans l'alcôve, dont une grande glace formait le fond, se dressait un lit monumental, orné à chaque coin d'un amour en bronze doré, et que drapaient des rideaux *jaune fifi effarouché* (jaune serin verdâtre). Près du lit, un trépied portait une lampe et un autre trépied servait de jardinière. Au milieu de la pièce s'érigait dans sa blancheur marmoréenne une statue de Diane, surprise au bain par Actéon, et cette Diane, quoique le sculpteur lui

eût donné, pour se conformer à la tradition, une pose pudique, reproduisait les traits de Mme Tallien.

Dans cette chaumière où elle se donnait l'illusion de la campagne, ou dans un de ses hôtels, la Reine du Directoire recevait une aimable et joyeuse société. On y dansait, on y chantait, on y mêlait aux intrigues de la politique celles de l'amour.

« Garat, cet Orphée qui avait si souvent charmé par ses chants, ses camarades d'infortune, devait, comme tant d'autres, la liberté à Mme Tallien, et il lui en témoignait sa reconnaissance en venant presque chaque jour chanter dans son salon quelques-uns de ces beaux airs italiens dont il a donné le goût à nos oreilles françaises. Chérubini, Mehul l'accompagnaient; le violon de Rhode remplissait les intervalles d'une cavatine de Cimarosa ou d'une scène de Gluck (1). »

Depuis le 9 thermidor, qui inaugura son règne, toutes les modes nouvelles — dont nous parlerons plus longuement dans le chapitre suivant — toutes ces modes simples ou compliquées, bizarres ou charmantes, qui embellirent les femmes ou ne parvinrent pas à les enlaidir, toutes ces modes d'une année, d'un mois ou d'un jour, Mme Tallien les avait lancées ou créées.

(1) Sophie Gay.

Par cette recherche de la toilette elle excitait, dès 1796, l'indignation des jacobins, des purs, de ceux qui rêvaient d'imposer à Paris la simplicité de Sparte. Le vertueux Soubrany écrivait à son ami Dubreuil : « Cette femme (Mme Tallien) remplace aujourd'hui Marie-Antoinette; elle affiche le luxe le plus insolent au milieu de la misère publique, paraît en spectacle couverte de diamants, vêtue à la Romaine et donnant le ton à tout ce que Paris renferme d'impur dans les deux sexes (1). »

Cependant Mme Tallien affectionnait et adoptait de préférence les toilettes simples (quoique fort coûteuses) et claires, qui convenaient à son genre de beauté, et le reproche qu'elle mérita le plus c'est d'avoir été non pas trop luxueusement mais trop insuffisamment vêtue.

Ses adorateurs l'escortaient dans les jardins d'été, à Tivoli, au Ranelagh, au Jardin Biron, où elle arrivait dans le costume de Diane chasseresse, chaussée de cothurnes, et le buste à demi nu (2). En 1796 elle parut à Frascati en *Sauvage* — elle qui l'était si peu — avec un maillot couleur de chair, recouvert d'une tunique de linon transparent fendue de chaque côté, et des anneaux d'or au-dessus et au-dessous des genoux.

Elle portait généralement des robes à la grecque

(1) *Dix-sept lettres de Soubrany*, 1867.

2) Duc DE BROGLIE. *Souvenirs*, Paris. 1866. t. I. p. 23.



en mousseline — une de ces robes arborée à l'hôtel d'Aligre lui coûta quarante louis (1) — sur des jupes de couleur claire, comme celle dont lui parlait Joséphine de Beauharnais dans une lettre écrite vers 1795 (2) : « Il est question, ma chère amie, d'une magnifique soirée à Thelusson ; je ne vous demande pas si vous y paraîtrez : la fête serait bien languissante sans vous. Je vous écris pour vous prier de vous y montrer avec ce dessous de fleur de pêcher que vous aimez tant, que je ne hais pas non plus, et dont je me propose de déployer le pareil. »

C'était encore une robe de mousseline qu'elle portait, sous un châle de cachemire (3), à une soirée chez Barras en 1798, « une robe de mousseline très ample, tombant en longs et larges plis autour d'elle et faite sur le modèle d'une tunique de statue grecque. Les manches étaient rattachées par des boutons en camées antiques ; sur les épaules, à la ceinture, étaient aussi des camées... A l'un des bras, un serpent d'or émaillé, dont la tête était une émeraude (4) ».

La première, quoiqu'elle fût brune ou peut-être

(1) PELTIER, *Paris pendant les années 1792 à 1802*. Janvier 1796.

(2) *Mémoires et Correspondance de l'impératrice Joséphine*. Paris, 1826.

(3) Ils étaient encore très rares et coûtaient fort cher.

(4) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*.

parce qu'elle était brune, Mme Tallien avait mis à la mode les perruques blondes (1).

Ces perruques blondes ont joué sous la Révolution un rôle qu'on ne soupçonne pas. Autour d'elles s'était formée, tantôt pour les louer, tantôt pour les tourner en ridicule, toute une littérature, qui amusa quelque temps le public, et bien entendu ne corrigea personne.

Elles débutèrent vers 1794, et comme elles ornaient des têtes de femmes, on les appela des *cache-folie*. On en changeait souvent, on en changeait jusqu'à deux fois par jour, et c'était le grand luxe des mondaines, des actrices et des filles richement entretenues. Leur couleur allait de la nuance noisette à la nuance dorée, du blond cendré au blond roux, en passant par le blond filasse. Mme Raguet, Mlle Lange, Mme Tallien, en avaient chacune trente, mais celles de Mme Tallien, les plus belles perruques de France et peut-être du monde, coûtaient vingt-cinq louis la pièce.

Même sous le Directoire, ce n'était pas impunément qu'on s'obstinait à braver l'opinion publique. Ce luxe insolent, ce cynisme et cette inconscience dans la recherche du plaisir, insultaient à la misère presque universelle, à la douleur de ceux qui survivaient aux êtres les plus chers. Les

(1) VILLIERS, *Portefeuille d'un Chouan*, 1796.

prisons venaient à peine de lâcher des milliers de victimes et l'ombre de l'échafaud était encore visible sur la place de la Révolution. Il semblait qu'un peu de recueillement dût suivre cette terrible crise, pour que la France, malgré sa soif d'oubli et son incurable légèreté, pût se donner le temps de pleurer ses morts.

Ce trop rapide retour aux vanités et aux plaisirs de l'ancien régime, à la vie mondaine dans ce qu'elle avait de plus artificiel et de plus puéril, qui les représentait le mieux, qui les incarnait avec tous leurs excès, avec tous leurs dangers ? La maîtresse d'un homme particulièrement détesté et méprisé, la maîtresse de Barras. On oublia vite le bien qu'elle avait fait pour ne voir que l'étalage de sa honteuse richesse et l'impudence de ses amours. Dès 1797, les salons, où se conservaient quelque respect pour les convenances, se fermèrent devant elle, et là où on osait la recevoir, elle eut parfois à subir d'humiliantes leçons :

« Mme Tallien, raconte un recueil de nouvelles à la main, *le Répertoire anecdotique* (1), arrive dernièrement à un concert qui se donnait dans une maison qu'occupe Mme Montesson, et auquel elle n'était point attendue. Une brillante société était réunie... Toutes les dames disputant de parure et

(1) Dans le numéro du 30 nivôse au 5 pluviôse an V (19 au 24 janvier 1797).

scintillant de grâces semblaient dire aux cavaliers : C'est moi qui mérite le prix de la beauté.

On allait applaudir à l'exécution d'un *concerto*, lorsque l'on voit entrer une dame supérieurement parée. Toute l'attention des assistants se porte aussitôt vers la nouvelle arrivante ; on reconnaît Mme Tallien. La surprise des dames est générale ; une petite rumeur annonce même leur mécontentement. Une d'elles se plaint hautement à la maîtresse du bal de ce qu'elle ne les a pas prévenues que Mme Tallien dût venir. Sa plainte est suivie de celle de toutes les autres dames également mécontentes. Enfin Mme Tallien n'a pas encore pris place, que l'on voit toutes les dames sortir successivement et la laisser seule avec la maîtresse de la maison, les bougies et les instruments. »

Dans ce même mois de nivôse an V, un journal, *la Petite Poste*, citait ce mot — plus ou moins, authentique — d'un royaliste qui la regardait avec insistance et à qui elle demandait pourquoi il la considérait ainsi : — Je ne vous considère pas, madame, aurait-il répondu, j'examine les diamants de la couronne. Un autre journal affectait de démentir avec indignation le bruit d'après lequel un mauvais plaisant aurait attaché à un costume à la romaine porté par elle dans un bal un écriteau avec ces mots : « Respect aux propriétés nationales. »

D'année en année, de jour en jour, grandissait l'impopularité de cette femme qui aimait trop le plaisir et qui aimait trop l'amour. En 1799, un gazetier anonyme publia contre elle une *Lettre du Diable à la plus grande p... de Paris. La reconnaissez-vous?*(1). Et ce haineux pamphlet — si haineux que je me demande s'il ne faut pas en attribuer l'inspiration à une rivale — débutait ainsi :

« Tu ne t'attendais pas à passer par mes griffes, gueuse assez jolie, mais dont la beauté a perdu son mérite depuis que tu as prescrit aux femmes de montrer... tout ce que la décence ordonne de cacher. Viens ça, coquine, que je t'étrille... »

A cette époque, c'est-à-dire à la veille du coup d'État de Brumaire, Mme Tallien sentait peser sur elle la réprobation de tous les honnêtes gens, aggravée par la jalousie de presque toutes les femmes, et, pour achever sa déconsidération, pour rendre plus complet et définitif son isolement, il ne lui manquait que l'impitoyable mépris de Bonaparte.

(1) Cette lettre est signée *Belzébuth*.

## XIII

### LES MODES

Une double affectation, du patriotisme et de la simplicité, voilà ce qui caractérise les modes de 1789.

Introduits à la suite du traité de commerce de 1787, les draps anglais, parce qu'ils sont de couleurs moins éclatantes, simplement peut-être parce qu'ils sont anglais, prédominent de plus en plus. En même temps que le luxe des vêtements, la préoccupation d'une tenue correcte diminue. C'est le règne du négligé et du sans-*façon* qui commence. On ne porte plus l'épée qu'en costume habillé. L'habit noir se répand chaque jour davantage. La mode l'impose pour les bals, là où naguère brillaient, chez les hommes comme chez les femmes, toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. L'habit noir, la culotte noire, les bas de soie noirs, le chapeau de castor à plumes blanches, l'épée à

poignée d'acier, et deux montres, tel est, complet et irréprochable, le costume de soirée.

Pour les costumes de ville on admet des teintes plus variées, vert, puce ou boue de Paris, et les gilets de soie ou de satin brodés rappellent l'élégance un peu théâtrale de l'époque qui vient de disparaître. On la retrouve, mais déjà exceptionnelle et presque ridicule, chez des jeunes gens qui sont les petits marquis de la Révolution et qui, dans quelques années, deviendront les Incroyables. L'un d'eux, au printemps de 1789, étale des culottes de casimir citron et un habit sang de bœuf à boutons de cuivre doré. C'est dans les boutons que se réfugie la fantaisie de plus en plus bannie de la toilette. Ils sont de dimensions énormes, illustrés, peints, formés de deux cercles de verre entre lesquels un coléoptère, scarabée ou carabe, est enfermé. Le chapeau, au contraire, à trois cornes ou à bords plats et ronds, se simplifie, mais on porte encore la coiffure poudrée, les bouclés et les queues.

Les étoffes souples, légères, et qui valent surtout par la façon, chemises de gaze, caracos de pékin bleu sur un jupon de linon blanc, pierrots de taffetas rose à manches de gaze blanche, donnent aux femmes de la jeunesse, de la fraîcheur et de la grâce, mais leurs coiffures exigent encore des armatures compliquées. Ce n'est pas

une mince besogne, même pour une modiste très experte, que de fabriquer un casque à la Bellone, un chapeau à la Tartuffe, à la Courrière, un bonnet turban, comme celui de Mme de Staël, un bonnet à l'Argus ou à la Bayard.

L'étoffe ou la coupe d'une robe ne classe plus personne. Chacun s'habille comme il veut, et c'est une des conquêtes de la Révolution qui, au début, la rendront très populaire chez les femmes. Une caricature du temps sous ce titre, *Prétention à l'égalité des toilettes*, représente une poissonnière en grands falbalas. Il est évident que cette marchande de poissons, vêtue comme une dame de la cour, ne devait pas regretter beaucoup l'ancien régime.

Chez les hommes comme chez les femmes, la politique déteint sur les modes.

Il y a des redingotes nationales (en drap bleu de roi), des toilettes à la *Constitution*, des négligés à la *Patriote*, des bouquets et des bijoux à la *Nation*, des bonnets à la *Bastille*, avec une tour garnie de deux rangs de créneaux en dentelle noire.

Tout le monde adopte et exhibe la cocarde tricolore, même ces royalistes qui affectent de s'habiller en noir pour porter le deuil de la monarchie. Un journal se plaint vivement de cette concession à l'opinion publique : « On ne conçoit rien, dit-il,



à la coquetterie des aristocrates qui font faire des cocardes nationales d'une grosseur et d'un prix si considérables, qu'on en voit de grosses comme des choux, et qui coûtent au magasin des Trois-Pigeons, dix-huit francs la pièce (1). »

Patriotisme et *patrouillotisme*. La France, en 1790, plus encore qu'en 1789, joue au soldat. La création de la Garde Nationale a développé chez ces fiers républicains, qui veulent réformer l'univers, et qui ne savent pas encore se réformer eux-mêmes, le goût qu'ils ont pour l'uniforme et surtout pour l'uniforme galonné. Celui qu'on met à leur disposition est vraiment fort joli (2). Il a de quoi séduire toutes ces vanités naïves désireuses de s'exhiber et de parader complaisamment devant les femmes. Pour le porter, pour l'étaler, tous supportent sans la moindre répugnance, et même avec le plus vif empressement, des exercices, des corvées qui leur prennent beaucoup de temps (3).

(1) *Journal de la Cour et de la Ville*, numéro du 7 avril 1791.

(2) Habit bleu de roi, parements et revers blancs, collet rouge, boutons jaunes frappés aux armes de la ville, culotte et veste blanches.

(3) Les femmes partagent le même engouement. Les *Révolutions de Paris* (n° 4) citent ce curieux billet : « District de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Mlle Dubief, marchande lingère, rue Dauphine, n° 31, montera la garde au corps de garde, rue Dauphine, au Musée, où elle montera la garde à dix heures précises du matin, le 3 août 1789. Signé OUDET, capitaine. »

Heureusement pour ces belliqueux boutiquiers, transformés plusieurs heures par jour en gardes nationaux, le commerce est si peu florissant à cette époque qu'ils peuvent sans grand inconvénient désertier leurs magasins pour sauver la patrie.

L'habit civil prend lui aussi quelque chose de sévère et de martial. Plus de chapeaux à cornes qui sentaient trop l'ancien régime, des chapeaux ronds de forme haute avec un cordon de soie dit bourdaloue et la cocarde tricolore, le frac de drap noir à courts revers et à basques très évasées, la culotte de casimir ou de daim avec des bottes à revers dans lesquelles on enfonce un sabre droit.

Les jeunes gens ne poudrent plus leurs cheveux. Beaucoup d'entre eux, et ceux qui comptent parmi les plus élégants, les font couper en rond, pour ressembler à des Grecs du temps d'Alcibiade (1).

Chez les femmes, même simplicité, plus ou moins artificielle, même tendance à se rapprocher de la nature. Les postiches et les coussins des hanches disparaissent. La jupe tombe droit. L'étoffe la plus usitée est celle de Jouy. Une des grandes couturières de Paris, Mme Teillard, fait des robes presque sans garniture et qui peuvent servir pour

1 « La plus grande simplicité caractérise le petit maître ; il a les cheveux coupés et frisés comme ceux d'une statue antique. » *Le Journal de la mode et du goût, amusement du salon et de la toilette*, par LEBRUN, 1790.

les visites de cérémonie, pour la demi-toilette et même pour le négligé.

Quelles sont les modes de 1790 :

La robe à *la Sybille*, avec une traîne et un collet à *la hongroise* ;

La robe *en lévite* ;

La robe à *l'infante*, à revers drapés ;

La robe à *la jardinière* ;

Le fourreau à *la Madame Royale* ;

La capote à *la Carmélite* ;

Les *caracos*, avec des basques réduites à leur plus simple expression, ont une grande vogue, *caracos à l'officière*, *caracos à la Junon*, *caracos d'appartement* ou *chemise à la sultane*.

Les élégantes portent des châles anglais en satin brodé ou des mantelets noirs en taffetas garnis de dentelles, et qui coûtent de vingt-quatre à vingt-cinq livres.

Les chapeaux sont encore ces casques en carton que les modistes entourent de gaze, ornent de rubans ou de plumes.

Les modes de 1791 n'offrent rien de bien caractéristique, mais en 1792, après le 10 août, dans la seconde moitié de l'année, le costume sans-culotte fait son apparition.

Il est formé d'un bonnet phrygien ou d'un chapeau rond, de forme haute, d'une carmagnole, d'une cravate lâche en soie ou en mousseline, d'un gilet

quelquefois tricolore mais le plus souvent d'une seule couleur, d'un large pantalon d'étoffe légère à plusieurs raies, bleu, blanc et rouge, bleu et rouge, jaune et rouge, ou marron et rouge. Ajoutez des sabots ou des bottes à revers, un gourdin, un sabre en bandoulière ou des pistolets passés dans la ceinture.

Dessiné par Sergent, lancé par Chénard portedrapeau à la fête civique du 14 octobre 1792, ce costume sera adopté par les membres du Conseil général de la Commune.

Pendant que le vêtement des hommes se démocratise, les femmes continuent à porter des robes à *la Reine*, à *la Cléopâtre*, à *la Psyché*, au *Lever de Junon*, des caracos à *la Sapho* et à *la Royale* (1).

C'est en 1793 que l'on se préoccupa pour la

1) Sauf le port des bonnets rouges, de plus en plus répandu dans le peuple. Le marquis de Villette, dans le compte rendu du transfert des cendres de Voltaire au Panthéon, publié par la *Chronique de Paris*, le 12 juillet 1791, signale « les clubs, les sociétés fraternelles, les braves des faubourgs armés de piques, nouvellement appelés *Bonnets de laine*. Depuis que la France a recouvré sa souveraineté, cette coiffure est la couronne civique de l'homme libre et du Français régénéré. »

(2) Ce sont là les modes de 1792. En 1793, redingote et jupe à queue à *la Musulmane*, avec collet à *la Grecque*; — robes rondes à *la Galathée*, à *la Danaïde*, à *l'Antigone*; — caracos à *la Palmyre*, à *la Sauvage*; — douillettes à *la Lapone*; — habillement à *la Républicaine* fermé sur le devant avec des boutons et une ceinture à la romaine nouée sur le côté).

première fois de créer pour les patriotes un costume républicain, imité de l'antique.

Devait-on s'habiller, à Paris, l'an II de la Liberté, comme à Athènes ou à Rome, à l'époque de Lycurgue ou de Brutus ? Telle fut la question mise à l'ordre du jour par la *Société populaire des Arts* et le *Club révolutionnaire des Arts*.

A la Société populaire des Arts, « Lesueur (1) avait commencé par établir que le costume actuel était indigne d'un homme libre et qu'il avait besoin d'être entièrement innové. Espercieux (2) proposait le casque et la chlamyde des Grecs. Wicar (3) reconnaissait que les femmes avaient peu de chose à changer, « si l'on en excepte les mouchoirs ridiculement gonflés qui recèlent leurs charmes les plus agréables, et leurs cheveux ajustés d'une manière singulière » et croyait qu'elles adopteraient promptement celui qu'on leur offrirait. On ouvrit enfin un concours. Dans une autre séance, la citoyenne Césarine Boissard, amie de la nature, demanda surtout la proscription des corps de baleine, et une citoyenne, mère de famille, demanda le costume dans le genre

(1) Le compositeur, plus tard attaché à la chapelle de l'Empereur.

(2) Un des meilleurs sculpteurs du temps à qui l'on doit des bustes de Raynal, Lebrun, David et Mirabeau. Il mourut à Paris le 18 mars 1840, à quatre-vingt-deux ans.

(3) Jean-Baptiste Wicar, dessinateur, élève de David,

antique. Petit-Coupray et Espercieux furent chargés de se rendre auprès du directeur des costumes du Théâtre de la République pour avoir un modèle et les moyens de couper l'étoffe d'une manière convenable (1). »

Le gouvernement intervint à son tour. « Le Comité de salut public, voulant répondre à une préoccupation universelle, rendit le 25 floréal de l'an II (24 mai 1793) un arrêté pour l'amélioration du costume national. Dans cet arrêté il invita David à lui présenter ses vues et ses projets sur les moyens d'améliorer le costume national actuel, de l'approprier aux mœurs républicaines et au caractère de la Révolution, pour en présenter les résultats à la Convention nationale et recueillir le vœu de l'opinion publique.

« David, ainsi appelé à donner des modèles de costume républicain, dessina plusieurs figures qui furent gravées par Denon : *Habit du citoyen français dans l'intérieur*; — *Habit civil du citoyen français*; — *le Législateur en fonction*; — *le Représentant du peuple aux armées*, etc. — Ce costume de citoyen était composé principalement d'une tunique, de pantalons ou plutôt de chausses à pied, de brodequins, d'un bonnet rond à aigrette, d'une ample ceinture et d'un manteau

(1) J. RENOUVIER, *Histoire de l'Art pendant la Révolution*. Paris, 1863, t. II, p. 467.

flottant sur les épaules ; il ne fut porté, à ce que disent les journaux, que par les jeunes clients du maître, et il n'échappa pas au ridicule de tout ce que le temps ne consacre pas ; il ne manquait pas pourtant de convenances hygiéniques et pittoresques (1). »

Parmi les chefs du parti jacobin, la plupart, on doit leur rendre cette justice, ne pensaient pas qu'il fût indispensable à des républicains d'adopter les modes de la Grèce ou de Rome. Ils continuaient à s'habiller à la française, mais quelques-uns manifestaient, dans leurs vêtements et pour qu'ils s'adaptassent mieux à leurs opinions politiques, un goût très marqué pour la couleur rouge. Voici par exemple, d'après Charles Nodier, comment s'habillait à la fin de l'année 1793 Dumas, le président du tribunal révolutionnaire :

Coiffé d'un chapeau de feutre gris et chaussé de souliers de cabron fauve, « il avait un pantalon de basin blanc, un gilet de la même étoffe, qui était alors à la mode, et une cravate également blanche, nouée en cordon aux bouts flottants, qui soutenait à peine le collet blanc de sa chemise. Tout cet ajustement était d'une propreté recherchée, délicate, minutieuse, qui distinguait en

(1) JULES RENOUVIER, *Histoire de l'Art...* t. II, p. 469.

général les jacobins de haut étage, et qui, parmi eux, établissait encore une sorte d'aristocratie. Son frac long, flottant, d'une étoffe de drap fine et légère, était d'une couleur de sang dont la vivacité blessait l'œil; et ce n'est pas ici une combinaison d'écrivain préparée pour l'effet : j'en atteste cent témoins vivants qui n'ont pas oublié que cet habit de sang était son habit de gala (1). »

Après le 9 thermidor il se produisit une réaction contre la simplicité des modes révolutionnaires (2). Ce fut l'époque des Muscadins, qu'on appela plus tard les Incroyables, et des Merveilleuses.

Barbaroux assure dans ses *Mémoires* que ce nom de Muscadins fut donné, lorsque les Marseillais arrivèrent à Paris, à des royalistes ou à des modérés qui, pour faire de l'opposition, affectaient une tenue très élégante qui sentait l'ancien régime. Dans ses *Observations sur quelques pièces de l'Histoire de France par estampes*,

1, CHARLES NODIER, *Souvenirs Révolutionnaires*. — PRUDHOMME prétend dans son *Histoire générale et impartiale des erreurs, des fautes et des crimes commis pendant la Révolution* (1798), que Danton, le 30 septembre 1792, dans le grand salon du Ministère de la Justice, portait un habit de la même couleur rouge.

(2) Un des premiers soins des femmes fut de cacher sous les rubans de leur bonnet la cocarde tricolore, au risque de se faire rappeler à l'ordre par la sentinelle, quand elles traversaient le jardin des Tuileries.



Duchesne prétend que les jacobins lyonnais appelèrent pour la première fois ainsi des réfractaires à la première réquisition. Enfin, on a voulu voir l'origine de ce mot dans des friandises à l'ambre et au musc, depuis longtemps connues (1), et dont les élégants usaient pour parfumer leur haleine. C'est cette dernière étymologie qui nous paraît la meilleure.

Quoi qu'il en soit, les Muscadins, pendant l'été de 1794, commençaient à occuper beaucoup l'opinion publique, et la presse ne laissait pas échapper une occasion de les tourner en ridicule. Sous le pseudonyme de Polyscope, Amaury Duval écrivait dans la *Décade philosophique* (2) :

« Voici venir d'abord un de ces êtres qu'on appelait jadis des *fats* et que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de *muscadins*; il marchait en sautillant... Savez-vous pourquoi ce soi-disant citoyen se balance ainsi, forme de si petits pas? C'est qu'il ne pourrait hâter sa marche sans risquer de partager en deux un vêtement qui doit rester uni. En effet, les culottes me paraissent bien serrées... Autant vaudrait aller nu. — Et cette poudre qui blanchit ses cheveux, cette petite

(1) Le mot *muscadins* se trouve dans la lettre de Cyrano de Bergerac contre Soucidas (Dassoucy), lettre qui est probablement de la fin de l'année 1653.

(2) Dans un numéro de fructidor an II (août-septembre 1794).

queue, roulant sur un frac d'une forme bizarre, cette cravate en nœud soufflé, ce gilet qui ne descend guère plus bas que l'estomac, et ces souliers qui ne lui cachent que les doigts de pied et dans lesquels pourtant il paraît à la torture ? »

Dans un numéro de thermidor an III (juillet-août 1795) du *Journal de Paris*, sous la rubrique Médecine, Rœderer consacrait à ces élégants fantoches un article intitulé : *D'une nouvelle maladie de jeunesse nommée le sexa* (pour *qu'est-ce que c'est que ça* que les muscadins ou incroyables prononçaient *sexa*) :

« Les signes pathognomoniques de cette génération sont d'abord un relâchement total du nerf optique, ce qui oblige le malade à se servir constamment de lunettes, dont la nécessité croît en raison de la proximité des objets, et un refroidissement de chaleur naturelle qu'il est difficile de vaincre, à moins d'un habit boutonné très serré, et d'une cravate sextuplée, où le menton disparaît et qui menace de masquer bientôt jusqu'au nez... » Le malin chroniqueur signale ensuite l'extinction à peu près complète de la voix « réduite à un bourdonnement confus qui ne ressemblait pas mal au pz-pz-pz par lequel on appelle un chien de dame. »

Ce bourdonnement confus c'était le *garatisme*, l'imitation, plus ou moins réussie, du zéaiement

artificiel de Garat, de ses attitudes excédées et « mourantes », et de son antipathie pour les consonnes, si fatigantes à prononcer, et si inutiles quand on ne veut pas attacher d'importance à ce qu'on dit et à la personne à qui on parle.

Je me borne à noter ici cette puérile affectation parce qu'elle se rattache quelque peu aux modes. Née avec le Directoire, elle ne devait pas lui survivre.

Deux choses, en 1795, caractérisaient le parfait muscadin : perruque blonde et collet noir.

Cette perruque blonde — qui succédait à la coiffure à la victime, inventée par les coiffeurs Legros et Duplan — portée avec ostentation, provoqua bien des attaques, plus ou moins passionnées, plus ou moins spirituelles. Picard, dans une de ses pièces, à laquelle elle servit de titre (1), la *Décade*, dans un conte assez amusant, la railèrent de leur mieux, et un écrivain très oublié, Henrion, publia l'*Histoire secrète de toutes les perruques blondes de Paris*.

Vert jusqu'en 1795, le collet aristocratique était, à cette époque, devenu noir. Plus encore que la perruque blonde, il constituait un signe de ralliement anti-révolutionnaire.

(1) *La Perruque blonde*, jouée pour la première fois au Théâtre de la République (Théâtre-Français), le 22 brumaire an III (12 novembre 1794).

Entre ceux qui le portaient et ceux qui trouvaient mauvais qu'on le portât, les rixes étaient fréquentes, surtout en 1797.

Augereau, qui se disait ou se croyait républicain, avait pris parti contre les collets noirs. Les soldats d'Augereau et les muscadins se livraient, chaque fois que s'en présentait l'occasion, de véritables batailles.

Un jour du mois d'août de cette année 1797, on trouve le cadavre d'un soldat rue de la Marche. Peu de temps après, une patrouille essaie de défendre un coupeur de collets que des jeunes gens conduisaient au corps de garde. Aussitôt une pluie de pierres tombe sur la petite troupe et un des cavaliers est renversé de son cheval, un œil hors de l'orbite ! La patrouille prend la fuite.

A la même époque un jacobin s'approche d'un muscadin à collet noir, et posant la main sur son épaule.

— Sacré bougre de chouan, dit-il, de qui portes-tu le deuil ?

— De toi, répond l'autre — et il lui brûle la cervelle (1).

Quelle était pour les jeunes gens et même pour les hommes qui aspiraient à paraître jeunes la mode de 1797 (2), les *Semaines critiques ou*

(1) *Censeur des Journaux*, août 1797.

(2) La mode d'été.

*Gestes de l'an V* (1) vont nous le dire. Le rédacteur de ce journal satirique, arrêté dans la rue devant une affiche, aperçoit un incroyable d'une quarantaine d'années et le décrit ainsi :

« Sa parure était des plus augustes ; chargé d'ambre, de parfums et de toute la fraîcheur de la santé la plus radieuse et la mieux nourrie ; un chapeau de noir de jais à haute forme, orné d'une petite cocarde de la largeur d'une pièce de douze sols, à moitié dérobée sous une ganse à chapelet, les cheveux retroussés, la tête surchargée de poudre et de nombreux petits crochets dont la mobile élégance ombrageait de grands sourcils noirs bien arqués, bien soignés, et dont le bronze bleuâtre annonçait le travail du pinceau ; de longues mèches agitées par le zéphyr, qui descendaient par échelon sur le collet d'un habit carré du plus beau brun acajou ; une cravate de rouille vermicellée bleu et blanc, de huit pouces de haut (2) ; le magnifique gilet anglais à bandes blanc sur blanc, le portrait de *l'amante du jour* sur la poitrine, la montre de service dans la petite poche

(1) Ce journal, qui est un des plus rares de l'époque révolutionnaire, parut du 7 germinal an V (27 mars 1797) au 16 brumaire an VI (6 novembre 1797). Il forme 33 numéros. Les numéros 1 à 24 sont signés Nantivel. A partir du 24<sup>e</sup> numéro, le rédacteur fut JOSEPH LAVALLÉE, qui publia en 1803 les *Lettres d'un Mameluck ou Tableau moral et critique des mœurs de Paris*.

(2) Près de vingt-deux centimètres.

intérieure du gilet, quatre énormes cachets d'or massif, dénonçant la montre de parure; la longue culotte de nankin se prolongeant sur la cime des hanches jusqu'aux rosettes de rubans qui la fixaient au-dessous du genou; les bas de soie, fond blanc, parsemés de petits pois blancs; les souliers vernis, les manches à pointes de mitaines enveloppant la main jusqu'à la première articulation du pouce; la petite chaîne d'or en filigrane au poignet droit, et la main gauche enfin dans la poche, drapant l'habit sur la cuisse (1). »

Les Françaises se divisèrent alors en deux catégories : les Athéniennes et les Romaines. Les premières, qui finirent par l'emporter, affectaient les toilettes simples empruntées, croyaient-elles, à Athènes ou à Sparte. Les autres auraient voulu combiner le luxe moderne et les modes antiques.

Il y eut des tuniques à *la Cérès*, à *la Minerve* et à *la Galathée*, des robes à *la Flore*, à *la Diane*, à *l'Omphale*, au *Lever de l'Aurore*. Comme les

(1) La *Décade* écrivait, au mois de nivôse an V (janvier 1797) : « Vernet fils (Carle), peintre jeune et déjà célèbre, qui, dans un genre différent, promet d'atteindre à la réputation de son père, a fait paraître dernièrement une caricature, ou plutôt un portrait exact de nos *Incrovables* du jour, qui jouit de beaucoup de vogue; chacun se procure cette gravure. L'auteur a annoncé le pendant qui sera le portrait de nos *Merveilleuses*, qui ne lui fournira pas moins de quoi s'égayer ».

hommes, les femmes se coiffèrent à *la Titus* et à *la Caracalla*. Elles prenaient sans doute ces deux empereurs pour des Grecs. Mme Tallien, qui avait de très beaux cheveux noirs, mit cette coiffure à la mode.

Bonnets et chapeaux, sur ces cheveux coupés et courts, restaient de dimensions exagérées, casques ou chapeaux à *la Minerve*, chapeau à *la Jockey* (porté par une des deux Merveilleuses de Carle Vernet), à *la Glaneuse*, à *la Liberté*, chapeau Deville (1), ainsi nommé de la modiste qui le créa (1799) :

Femmes qui savez vous parer  
Des dons que vous fit la nature,  
Vous ne devez pas négliger  
Ceux que l'art aussi vous procure ;  
Si vous trouvez dans un chapeau,  
Le goût, l'agréable et l'utile,  
Laissez le bonnet du hameau,  
Pour le joli chapeau Deville (2).

Pendant l'été de cette année 1799 on vit paraître les bonnets à *la paysanne* (peut-être ces bonnets du hameau dont on vient de parler), les chapeaux jonquille, les turbans (3), les réseaux à *la*

(1) Ou chapeau Turc.

(2) *Journal des Dames et des Modes*, 30 mars 1799.

(3) Ils commencèrent à se montrer en 1799, mais ne devinrent à la mode que quelques années plus tard. Mme de Staël trouvait que cette coiffure convenait à son genre de laideur, et elle portait en 1799 un turban à *la Gulnare*.

*phrygienne* plissés de gaze d'où s'échappaient les cheveux), les shalls de tulle, d'organdi ou de mousseline de couleur (1), les tabliers-fichus, formant à la fois fichu et ceinture : « Cette parure peut ne paraître au premier coup d'œil qu'un objet de luxe, mais si l'on vient à considérer la finesse transparente de la robe qui souvent sert de chemise, on lui reconnaîtra la même utilité qu'aux tabliers des sauvages (2). »

Quelques élégantes, au mois d'août 1799, adoptèrent un petit détail de toilette, lancée au foyer des Variétés, et que nous décrivit, en termes très imagés, un des rédacteurs du *Journal des Dames et des Modes* (3) :

« Un usage nouveau, et qui ne peut manquer d'obtenir le plus grand succès, vient de s'introduire dans l'ajustement du beau sexe. Il tend à rehausser l'éclat des lys d'un beau sein, et à couronner le bouton de rose qui en est l'ornement naturel.

La simplicité fait son mérite, et prouve que ce

(1) « Un shall fait d'une angleterre de trois quarts de haut s'est payé dernièrement trente-deux mille francs, chez une lingère, rue des Bons-Enfants, et ce qu'on aura plus de peine à croire, c'est qu'une femme, cet hiver, a paru dans un bal avec une robe d'angleterre qui coûtait, dit-on, cent mille francs. » *Journal des Dames et des Modes*, 4 mars 1799.

(2) *Journal des Dames et des Modes*, 3 juin 1799.

(3) Numéro du 12 août 1799.



n'est pas toujours à la recherche, qu'une jolie femme doit les charmes qui lui soumettent tous les cœurs.

Il s'agit de placer, en sautoir, sur le cou, un velours noir de la largeur de trois doigts, lequel s'agrafe, sous le sein gauche, avec une épingle de diamans ou de perles ; la partie du velours qui couvre l'épaule gauche, se dérobe, en totalité, sous le crêpe, à la tunique dont le sexe fait, aujourd'hui, un usage presque général ; mais, comme ce vêtement est transparent, on l'aperçoit très distinctement du côté droit, le velours descend du cou perpendiculairement jusqu'au-dessus du bouton de rose, dont il fait remarquer l'incarnat au travers de la tunique.

Cet ajustement, vraiment d'un très bon goût, est le début, dans la carrière des modes, d'une jeune et innocente Laïs, dont les traits délicieux ont toute la fraîcheur d'Hébé, et que nous avons remarqué faisant de gracieuses agaceries dans le foyer du Théâtre des Variétés au Palais-Égalité.

Que le beau sexe ne s'effarouche pas sur la naissance de cette mode nouvelle, qu'il sache l'ennoblir par son approbation, et l'on en oubliera bientôt l'origine.

C. J. B. L.... R..... »

La toilette des hommes allait toujours en se simplifiant. Ils portaient, en 1799, les cheveux coupés courts, les favoris ou *nageoires*, attachés aux cheveux pour ceux que la nature avait privés de barbe. L'habit vert ou bleu dégagé, croisé, à manches longues, avec petits collets violets, noirs ou jonquilles, le pantalon de nankin en été, en hiver le pantalon de drap à la hussarde avec couture garnie d'une petite gance en soie ou en or. En somme, comme le remarque Quicherat dans son *Histoire du Costume*, le mondain de 1799 est déjà, par la sobriété relative de sa tenue, un homme du dix-neuvième siècle.

Pendant la période que nous venons de parcourir, la politique avait exercé une curieuse influence sur les menus objets de toilette des aristocrates ou des jacobins (1).

Les boucles d'oreille, en 1791, furent constitutionnelles, en verre blanc imitant le cristal de

(1) Là comme ailleurs s'exerça la tyrannie tracassière des Jacobins. Un décret du 21 septembre 1793 enjoignait à toutes les femmes de porter la cocarde nationale sous peine d'être traitées en suspectes et détenues. Un arrêté du conseil général de la commune du 21 novembre 1793 interdit les *perruques à la Jacobine*. Une proclamation des représentants du peuple près l'armée du Rhin, Saint-Just et Lebas, du 15 novembre de la même année « invita » les citoyennes de Strasbourg à quitter les modes allemandes « puisque leurs cœurs étaient français ». On pourrait multiplier ces exemples.

roche avec ces mots gravés : *la Patrie* (1). En 1793 et 1794 elles affectèrent la forme d'une guillotine à laquelle était accrochée une tête couronnée et coupée (2).

Mme de Genlis portait au cou, en 1791, « un médaillon fait d'une pierre polie de la Bastille. Au milieu du médaillon était écrit en diamants : *Liberté*. Au-dessus était marqué, aussi en diamants, la planète qui brillait le 14 juillet, et au-dessous était la lune, de la grandeur qu'elle avait ce jour mémorable. Autour du médaillon était une guirlande de lauriers, composée d'émeraudes, et attachée avec une cocarde nationale, formée de pierres précieuses aux trois couleurs de la Nation (3). »

Palloy fabriqua, en 1789, pour les patriotes, des bagues de fer avec des débris de pierres de la Bastille, enchâssés et qu'on appelait des *rocamboles*. L'année 1790 vit naître les *alliances civiles* où était gravée dans le cercle intérieur la devise : *la Nation, la Loi, le Roi*. Les *alliances nationales* leur succédèrent, ornées de cette inscription : *Unis, ça ira*. A la même époque,

(1) *Nouvelles Lunes du Cousin Jacques*, juin 1791.

(2) L'*Autographe* du 15 décembre 1864 a donné la reproduction d'une de ces boucles d'oreille portée aux bals de Carrier, à Nantes.

(3) MARIE WILLIAMS, *Lettres écrites de France à une amie en Angleterre* (1791).

c'est-à-dire en 1791, les aristocrates avaient comme signe de ralliement des petites bagues en écaïlle, avec ces mots en piqué d'or incrustés sur l'anneau : *Domine salvum fac regem* (1). En 1793, les *bagues à la Marat* étaient en cuivre rouge avec une plaque d'argent estampé représentant Marat, Châlier et Lepelletier Saint-Fargeau.

Les éventails eux-mêmes se crurent obligés d'avoir une opinion politique.

Amours et bergers, carquois, houlettes et guirlandes disparurent pour céder la place à des sujets d'actualité (prise de la Bastille, Serment du Jeu de Paume, etc.) ou à des portraits de personnages en vue.

Éventails *à la Nation*, en étoffe légère, avec des emblèmes patriotiques, — éventails sur lesquels étaient dessinés des assignats — éventails *à la Mirabeau*, avec des médaillons représentant des scènes de la vie du tribun — éventails *à la Marat*, sur papier, avec les portraits de Marat et de Lepelletier séparés par une statue de la Liberté, etc., etc.

La coquetterie féminine ou masculine eut, à partir de l'année 1797, son moniteur officiel, que nous avons souvent cité dans ce chapitre, *le*

(1) *La Feuille du Jour*, dans un numéro de septembre 1791, nous apprend que ce bijou séditieux qui coûtait d'abord 1 livre 4 sols, se vendit ensuite jusqu'à 7 livres.



*Le génie des français apporte des nouvelles*

*Journal des Dames et des Modes*, très apprécié par les élégants et les élégantes (1).

« C'est un petit littérateur, nommé Sellèque (2), qui, en société avec une dame Clément, née Hémerly (peut-être de la famille des graveurs Hémerly) connue depuis par des publications archéologiques à Cambrai et à Douai, prit l'initiative d'un *Journal des Dames et des Modes*.

La Mésangère, ancien doctrinaire et professeur de philosophie et de belles-lettres, en prit la suite dès l'an IX et l'a maintenu jusqu'en 1831 à la même hauteur de doctrines. Sans plaisanterie, il faut le compter en effet sinon parmi nos dessinateurs de costumes (3), au moins parmi ceux

(1) Il y avait eu déjà des journaux analogues, mais beaucoup moins importants et qui vécutent peu, le *Magasin des Modes françaises et anglaises*, qui existait en 1789; le *Journal des Modes*, qui reparut en messidor an V (septembre 1797).

(2) « Il cultiva de bonne heure la littérature et devint rédacteur du *Journal des Modes et des Dames (sic)* qu'il avait créé en 1797 et qui a été continué par La Mésangère, et publia aussi un petit ouvrage original intitulé : *Voyage autour du Palais-Royal*. Il demeurait dans la rue de Rohan au moment de l'explosion du 3 nivôse qui brisa toutes les fenêtres de ses appartements. La fièvre ordinaire dont il était atteint dégénéra aussitôt en fièvre ardente, et, croyant que le gouvernement était retombé aux mains des *anarchistes*, il ne rêvait que comités révolutionnaires, prisons, échafauds, et mourut dans le délire le 31 décembre 1801. » *Biographie Moderne ou Galerie Historique*. Paris, 1816.

(3) « Une note du Catalogue de la Bibliothèque impériale dit qu'il fut associé pour les gravures au *Journal des Dames* dès l'origine; mais le Catalogue de son cabinet, précédé

qui ont des premiers compris les ressources de son histoire. Son cabinet (1), dispersé à sa mort, renfermait la plus curieuse collection qu'on eût encore formée de portraits historiques, en miniature et en émail, à l'huile et au crayon, depuis Diane de Poitiers et Gabrielle d'Estrées, jusqu'à la princesse Borghèse et Mlle George, et il avait fait travailler à des dessins et à des estampes de costumes Vernet, Bosio, Baquoy, Lanté et beaucoup d'autres.

Les premières gravures de ce journal, dans les numéros de l'an V et de l'an VI, nous donnent les plus jolis modèles qui se promenaient alors au petit Coblentz et au jardin d'Idalie : perruques grecques, cheveux à la Caracalla et chapeaux Spencer ; robes de linon, décolletées et retroussées jusqu'au genou ; ceinture à la victime ; chemise à la prêtresse ; manches, maillots et chausses en tricot de soie ; petits fichus roses ; souliers attachés en cothurne ; balantines et ridicules, — presque tous ridicules sans doute, comme il arrive à toutes les poupées de coiffeurs et de couturières, sauf une ou deux apparitions, qui retracent l'élégance et la simplicité antiques et font voir le

d'une notice, ne le désigne jamais comme dessinateur. » (J. Renouvier).

(1) *Catalogue du cabinet de feu M. de La Mésangère*, ancien professeur de belles-lettres et de philosophie. Paris, 1831.

parti que devaient tirer de ces modes les femmes bien apprises.

Les figures du journal de *La Mésangère* se distinguèrent toujours par la correction du dessin et le soin de la gravure; elles maintinrent, au milieu de beaucoup de disparates, un certain goût d'élégance, antique jusque vers l'an XII, où, sans renoncer à aucune des extravagances précédentes, elles perdirent l'avantage, qu'avait du moins conservé le costume, de ne point contrarier les formes du corps et de ne point gêner ses mouvements (1).

(1) J. RENOUVIER. *Histoire de l'Art pendant la Révolution*. Paris, 1863, t. II, p. 493.



## APPENDICE

## LES FOURNISSEURS DU MONDE ÉLÉGANT

## MODISTES, COUTURIÈRES ET LINGÈRES

Légros, « le ministre des modes (1) ».

Mme Despeaux, que les *Semaines Critiques* appellent « le Michel Ange des marchandes de modes ».

Mme Raimbault.

Nancy.

La petite Eulalie, marchande de frivolités aux galeries Égalité.

Mlle Cafaxe, rue Saint-Honoré (elle avait succédé à Mlle Bertin).

Mme Rispal, ci-devant Teillard « Palais ci-devant Royal, rue Richelieu, Au Pavillon d'or Magasin de vêtements pour dames et enfants dans tous les genres imaginables, tant pour la parure, la demi-parure, que le négligé et pour le bal.

Mme Teillard, auteur des robes de fantaisie, a l'honneur de prévenir les dames qui ont la bonté

(1) CL.-FR.-X. MERCIER, *Comment m'habillerai-je? Réflexions politiques et philosophiques sur l'habillement français*. Paris, 1793.

de lui donner leur confiance, pour les nouveaux objets qu'elle a de faits pour l'automne et l'hiver en toutes sortes d'étoffes des saisons... »

Parmi ces nouveaux objets, l'annonce mentionne le *Surtout à la Modeste* : « Ce vêtement prend du col jusqu'à terre, faisant queue ; il est rond à volonté, une demi-jupe garnie et à poche s'adaptant, prend la taille avec beaucoup de finesse, une draperie légère couvre la poitrine et se termine en ceinture à la Junon. Elle fait un charmant effet (1). »

Une autre réclame du même journal pour cette grande modiste (2) énumère des *caracos à la Nina*, à la *Sultane*, des *chemises à la Prêtresse*, des *robes à la Psyché*, à la *Turque*, au *Lever de Vénus* et « *l'habillement à la Républicaine* ».

Mme Lisfrand, au Palais-Royal.

« A la Renommée, maison Égalité, n° 41, près le café de Foi, la citoyenne Lisfrand, auteur des robes de fantaisies, vient de mettre en vente pour le printemps et l'été, des *robes à la Zulime*, ouvertes d'un côté, et dont la taille est en deux parties, du prix de 36 à 66 francs, selon la différence des étoffes, pékin, crêpe, turquoise, organ-dis, mousseline, linon, florence, etc. — D'autres à la *Gertrude*, qui font pointe de fichu par der-

(1) *Journal de Paris*, numéro du 23 septembre 1792.

(2) Numéro du 19 octobre 1793

rière, et forment bavette par devant, de 36 à 78 francs. — Des *chemises à l'Orientale*, espèce de redingotes, d'un genre simple, de 36 à 45 francs. — Des *Redingotes à la Paphos*, espèce de tuniques sans manches, pour passer dessus des robes blanches, de 30 à 45 francs. — Des *Chemises à la Circé*, dont la taille est fixée par trois fronces, de 30 à 60 francs. — Des mantelets, depuis 45 jusqu'à 200 francs. — Des tabliers de taffetas, à fichu et à ceinture, 18 francs. — Des corsets, de 15 à 27 francs. — De la crème céleste, pour enlever les rousseurs, à 5 francs le pot ; et une pommade qui teint les cheveux en une seule séance, à 6 fr. 50 centimes le pot.

L'argent reçu, l'expédition se fait dans les vingt-quatre heures (1)... »

Mlle Gaussee, dont les chapeaux étaient qualifiés de « célestes » (1789).

Mme Souel, lingère, rue du faubourg Saint-Honoré. (C'est chez Mme Souel que Bénézech, ministre de l'Intérieur, commanda le trousseau destiné à Mme Royale à sa sortie du Temple et que celle-ci n'accepta pas.)

Caille, tailleur pour dames, rue Vivienne, au *Costume Romain*.

(1) *Journal des Dames et des Modes*, numéro du 19 avril 1799.

## TAILLEURS

Sarrazin.

Heyl.

## CHAPELIERS

Poupart (qui deviendra le chapelier de l'Empereur).

## CORDONNIERS

Lasserre.

Coppe, qui ressuscita le cothurne antique. Il visitait ses clientes dans un wiski bleu barbeau.

## PERRUQUIERS, COIFFEURS et PARFUMEURS

Duplan, ancien valet de chambre de Talma, perruquier pour dames : « Duplan, dit l'auteur du *Dix-huit fructidor, ses causes et ses effets* (publié en 1797), a vendu plus de perruques en un an que Beaudoin n'a imprimé de décrets. »

Rey.

Charbonnier.

Dumas, parfumeur, rue de la Loi.

## BIJOUTIERS

Foncier.

Leroy.

## EVENTAILLISTES

Arthur.



18 Brumaire ou la raison du plus fort. Musée Carnavalet.

## ÉBÉNISTES

Lignereux.

Jacob.

## FABRICANTS DE PAPIERS PEINTS

Daguet, boulevard du Temple.

## XIV

### DU DIRECTOIRE AU CONSULAT

Le Directoire était arrivé au pouvoir avec tout ce qu'il fallait pour ne pas s'y maintenir. Il n'avait que des adversaires : les jacobins qui le trouvaient trop modéré, les modérés qui le trouvaient trop jacobin, les partisans de la monarchie qui lui reprochaient de s'être emparé du gouvernement.

Presque tout le pays aspirait à un gouvernement énergique et probe. Il était las de l'anarchie et encore frémissant du régime de terreur qu'il venait de traverser. De là la haine qui se manifesta contre les Jacobins, aussitôt qu'ils furent vaincus.

Dès le lendemain du 9 thermidor, d'innombrables pamphlets se répandirent dans Paris contre les derniers partisans de ce Robespierre qui

avait été, pendant quelques mois, le véritable maître du pays (1) :

*L'Agonie des Jacobins....*

*Les grandes litanies des Jacobins avec leur Meâ Culpâ.....*

*Dénonciation contre les Intrigants des Jacobins.....*

*Donnez-nous leurs têtes ou prenez les nôtres* (par Martainville).

*Les Jacobins sont f... et la France est sauvée.....*

*L'Enterrement des Jacobins ou le sang des patriotes qui crie vengeance.....*

*Je ne suis plus Jacobin et je m'en f... ou Entretien de Tranche-Montagne avec Brise-Raison..*

*Toute la vérité ou Histoire impartiale des Jacobins.....*

*La pelle au cul des Jacobins léguée par Jean-Jacques Rousseau au peuple français, par Dusaulchoy... etc.*

Les pièces de théâtre venaient en aide aux pamphlets. Chaussier faisait jouer aux Variétés Amusantes, le 29 germinal an III (22 mars 1795), un vaudeville en un acte, *les Jacobins aux Enfers*. Arlequin y dit à Pluton :

(1) Ces pamphlets circulaient avec une telle profusion dans les halles et les marchés que la Convention en fut effrayée et par un décret du 6 mars 1794 en ordonna la recherche.



Les Jacobins vont ranimer le zèle  
 Des habitants du ténébreux séjour.  
 Oui, sois certain, qu'à dater de ce jour  
 Tous les démons les prendront pour modèle (1).

Cette haine, un peu tardive, contre le Jacobinisme, ne s'expliquait que trop. Il laissait la France dans un état de détresse financière qui depuis deux ou trois ans ne faisait qu'empirer : les assignats se dépréciaient de plus en plus. En 1796 une demi-livre de café valait 210 livres, un paquet de chandelles, 625 livres, une voie de bois 7.400 livres. C'était l'époque où un mendiant vous accostait en disant : « Au nom de Dieu, secourez-moi, il me manque 230 livres pour acheter une paire de souliers. »

Au milieu de la misère universelle, les parvenus et les agioteurs s'enrichissaient et vivaient grasement. Dans une chanson intitulée les *Parvenus de la rue Vivienne*, on faisait dire à un de ces spéculateurs bien rentés.

Au Pont Neuf ou dans quelque coin  
 J'ai végété plus d'un carême ;  
 Dans mes loisirs mon premier soin  
 Fut d'apprendre par cœur Barème.

(1) On jouait la même année : *la Mort de Robespierre* ou *les Journées des 9 et 10 thermidor* ; *Collot dans Lyon* ; *l'Intérieur des Comités révolutionnaires* ou *les Aristides modernes*, par DUCANCEL (Théâtre de la Cité-Variétés, 27 avril 1795). *L'An II* ou *le Tribunal révolutionnaire* ne fut pas représenté.

A la rampe j'ai réussi,  
 Je jette aux flammes ma boutique.  
 Me voilà riche, Dieu merci,  
 Je me moque de la critique.

Les principaux hôtels étaient entre les mains de financiers, c'est-à-dire de voleurs ; un des plus élégants, l'hôtel de Salm, appartenait à un ancien vigneron de Corbigny qui avait fait fortune.

Le Théâtre, toujours à l'affût de l'actualité, raillait, sans diminuer leur audace ni troubler leur quiétude, tous ces gens d'affaires gorgés d'argent.

On représenta de 1795 à 1797 :

Au théâtre de la République : *l'Agioteur*, par Armand Charlemagne (30 octobre 1795 ; les *Moderne enrichis*, comédie en trois actes par J.-B. Pujoux (le 16 décembre 1797).

Au Théâtre du Vaudeville : *Tout le monde s'en mêle ou la Manie du commerce*, par Mayeur de Saint-Paul (janvier ou février 1795).

Au Palais-Royal : *Le Thé à la mode ou le Millier de sucre*.

Au Théâtre du Hâvre : *Les Parvenus d'aujourd'hui*, comédie en trois actes en prose, par Trial-Latour (1796) (1).

De tous ces abus, de tous les vols qu'elle encourageait ou tolérait, on ne manquait pas de rendre responsable la République, cette République bâ-

(1) A ajouter : *Polichinelle agioteur*, par PETITAIN, qui ne fut pas représenté.

tarde qui affamait le peuple et créait une nouvelle classe de privilégiés, plus odieux et plus méprisables que ceux qui les avaient précédés :

« En ce temps-là, disait une satire qui fut répandue dans toute la France, *l'Évangile du jour*, ceux qui auront de l'esprit seront des sots ; ceux qui auront du bon sens seront des fous ; ceux qui auront de la bonne foi seront des dupes ; ceux qui auront des mœurs seront ridicules ; ceux qui suivront la religion de leurs pères seront bafoués ; ceux qui auront des talents mourront de faim ; ceux qui auront de l'or seront volés ; ceux qui posséderont seront dépouillés ; ceux qui n'auront rien auront tout ; ceux qui ne seront rien seront tout ; et quand toutes ces choses seront arrivées, l'esprit soufflera de l'Orient, et ceux qui étaient aveugles verront ; ceux qui étaient sourds entendront ; ceux qui étaient perclus marcheront ; ceux qui étaient humiliés seront élevés. Je vous le dis en vérité : les fripons et les charlatans passeront ; mais la vertu et la religion ne passeront pas. Heureux ceux qui espèrent, car ils n'espéreront pas en vain ; heureux ceux que la sagesse n'abandonne point, car la sagesse vient d'en haut, et la folie vient des hommes (1). »

(1) *Mémorial ou Journal historique impartial et anecdotique de la Révolution française*, par P.-C. LECOMTE. Paris, 1801, t. II, p. 136.

D'autres pamphlets, répandus ouvertement, s'exprimaient en termes moins enveloppés, celui-ci entre autres qui a pour titre *Catéchisme révolutionnaire*, et qui rappelle, par le style comme par les idées, certains articles des *Actes des Apôtres* ou du *Petit Gautier* :

#### CATÉCHISME RÉVOLUTIONNAIRE (1)

« *Demande.* — Quel est le but d'une révolution ?

*Réponse.* — De détruire pour changer et de changer pour détruire.

D. — Combien compte-t-on d'éléments révolutionnaires ?

R. — Quatre : le déficit, la disette, l'audace et la peur.

D. — Combien y a-t-il de vertus révolutionnaires ?

R. — Deux : le pillage et l'assassinat.

D. — A qui profitent les révolutions ?

R. — Aux fripons et aux ambitieux.

D. — Que fait le peuple dans une révolution ?

R. — Il change de maître.

D. — Que font les honnêtes gens dans une révolution ?

R. — Une triste figure.

(1) *Mémorial ou Journal historique, impartial et anecdotique de la Révolution française*, par L.-C. LECOMTE. Paris, 1801, t. II, p. 129.

D. — Pourquoi cela ?

R. — Parce qu'en s'en mêlant ou en ne s'en mêlant pas, ils en sont toujours les victimes.

D. — Par quelle raison ?

R. — Par la raison que tous les moyens sont bons pour le crime qui attaque, et ne le sont pas pour la vertu qui se défend.

D. — Comment finit une révolution ?

R. — Par l'excès du mal, par l'aveuglement des chefs et par le réveil du peuple. »

Une affiche placardée à plusieurs coins de rue, sous ce titre : *Thermomètre français*, résumait ainsi la situation du pays et celle du gouvernement :

Les Jacobins à la tempête,  
 Les Cinq-cents à l'orage,  
 Les Anciens au tempéré,  
 Le Directoire au variable,  
 Les Assignats au vent,  
 Le peuple au très sec,  
 Le patriotisme à la glace.

L'opposition se montrait de plus audacieuse et aggressive. Elle avait, à côté des pamphlétaires, ses gens de main, recrutés dans la jeunesse dorée et dont les Muscadins, en général royalistes, formaient le groupe non pas le plus estimable mais le plus actif (1).

(1) « Ils font les royalistes à bas bruits ; mais les émigrés les méprisent encore plus qu'ils détestent les patriotes. »

Les Muscadins, qui appartenait en général, au moins par les prétentions, aux classes bien rentées, se réunissaient de quatre à dix heures du soir dans les cafés, où ils lisaient les journaux, avec des lorgnettes de 12 livres. On les voyait, toujours prêts à chercher querelle à ceux qui ne pensaient pas comme eux, aux cafés du Caveau, Procope, de la Régence, plus souvent encore au café des Canonniers ancien café de Chartres, qui était leur quartier général, et que Gracchus Babeuf appelait, dans son journal *le Tribun du Peuple*, le « Café de Coblentz ».

Si incontestables, si évidents qu'aient été les ridicules, et même les excès, des Muscadins, il faut reconnaître que ces tirailleurs de l'opposition rendirent de très réels services. Ils épurèrent la rue, et ils s'efforcèrent, ce qui était moins facile, d'épurer la République. Ils firent une guerre acharnée aux Jacobins, et ceux-ci, pour la première fois, trouvèrent en face d'eux des hommes capables non pas seulement de se défendre mais d'attaquer. Ils furent la police particulière du parti de l'ordre, de tous ceux qui, après trois ou quatre ans de guerre civile et d'anarchie, aspi-

MERCIER, *le Nouveau Paris*. Paris, 1906, p. 190. On les a confondus à tort avec la jeunesse dorée, hostile comme eux aux Jacobins, mais qui appartenait en grande partie à la classe moyenne.

raient à s'occuper paisiblement de leurs affaires. Les femmes — un peu parce qu'ils étaient jeunes — les encourageaient, et l'opinion publique leur était très favorable. Lorsque leur bâton noueux, qu'ils appelaient leur constitution, caressait l'échine de quelque tape dur, ancien valet de guillotine, personne, à part ce tape-dur, n'y voyait d'inconvénient.

Pendant que des rixes quotidiennes, dont nous avons déjà parlé dans un chapitre précédent, mettaient aux prises la jeunesse dorée et les troupes attardées du terrorisme, la guerre d'épigrammes continuait.

Tout servait d'occasion et de prétexte à des satires contre le Directoire.

Lorsque l'Arsenal fut vendu on disait : « La paix sera bientôt faite, car nous n'avons plus que cinq *Cartouches* et l'Arsenal est vendu. »

Sur les guérites des sentinelles au Luxembourg, les passants lurent un beau matin cette inscription, qui fait allusion à cette même vente :

Manufacture de sires à froter

Nous ne pouvons pas continuer la guerre

Avec cinq *cartouches*

Les Anglais ne se de *Pilleront* que quand les Français  
Seront dé *Barras* sés.

A une représentation de la *Caverne*, au moment où les quatre voleurs qui figuraient dans la

pièce parurent sur la scène, un spectateur cria du parterre, à la grande joie du public : « Il n'y en a que quatre. Où est le cinquième ? »

On appelait le Luxembourg *un nouveau Trianon*, et, à cause des nombreux suicides provoqués par la diminuation des fortunes, les filets de Saint-Cloud, *le boudoir des rentiers*.

L'emprunt forcé de cent millions sur les riches avait rendu hostiles au régime directorial tous ceux qui possédaient, tous les spéculateurs, et aussi les commerçants, les industriels, menacés par une mesure qui ébranlait le crédit et restreignait les affaires.

Collot, qui avait gagné une fortune colossale dans la fourniture des viandes à l'armée d'Italie, avait été taxé à 600.000 francs. Il offrit 50.000 francs. On les refusa. « Vous n'en voulez pas, dit-il aux répartiteurs, vous n'aurez rien. » Et en effet, ils n'eurent rien, mais Collot fut un des principaux bailleurs de fonds pour le coup d'État de Brumaire.

Jamais gouvernement, jamais régime ne furent aussi généralement méprisés, aussi impopulaires que ceux que subissait la France depuis le 9 thermidor. Les hommes qui détenaient le pouvoir, les membres des assemblées, ne pouvaient plus garder la moindre illusion sur les sentiments du pays à leur égard : « Madame, disait en 1798 à Mme de Staël un conventionnel, nous en sommes



arrivés au point de ne plus songer à sauver les principes de la Révolution, mais seulement les hommes qui l'ont faite. »

Les plus avisés, dont quelques-uns étaient les plus suspects, mettaient autant de zèle et d'empressement à relever la monarchie qu'ils en avaient mis à la renverser. Sieyès, ambassadeur à Berlin, songeait à placer sur le trône l'archiduc Charles, qui aurait épousé Madame Royale. Il s'ouvrit de ce projet au ministre d'Autriche, M. de Thugut, et Louis XVIII s'en montra très inquiet. Le mariage de Madame Royale avec le duc d'Angoulême rompit les négociations. A défaut d'un archiduc, Sieyès essaya de se rabattre sur un général. Joubert, Jourdan, Bernadotte, Macdonald, Moreau, signalés par l'éclat de leurs victoires, furent l'objet de sollicitations secrètes, qui ne les tentèrent pas. On ne crut pas devoir se préoccuper de Bonaparte qui guerroyait en Égypte. On espérait qu'à son retour tout serait terminé.

De leur côté, Talleyrand, Rœdérer, Cambacérès, Regnault de Saint-Jean d'Angely, sans compter Barras, multipliaient les intrigues pour le remplacement — à leur profit, autant que possible — d'un régime qu'ils savaient condamné. Pour tâter ou avertir l'opinion publique, Boulay de la Meurthe faisait paraître une brochure retentissante : *Essai sur les causes qui amenèrent, en*

*Angleterre, l'établissement de la République et sur celles qui la firent périr.* En quelques jours, il s'en vendit plus de vingt mille exemplaires.

En dehors de toute question de parti, ce gouvernement à cinq têtes paraissait à la plupart des gens à la fois trop anarchique et trop coûteux. Il l'avait bien compris, ce parfumeur de la rue de la Loi qui gagna beaucoup d'argent en vendant un éventail, un éventail séditieux, sur lequel étaient peintes cinq bougies allumées dont une, placée au milieu, surmontait les quatre autres par sa grandeur. On lisait d'un côté ces mots : *Supprimez-en quatre* ; et de l'autre : *il faut de l'économie.*

Ces tendances, presque universelles, vers la monarchie, vers l'unité de gouvernement, étaient au début royalistes. Le nouveau régime faisait regretter l'ancien, qui conservait d'ailleurs ses fidèles, surtout dans les classes élevées.

En 1795, « sur la toilette de toutes les femmes du grand monde, on trouvait le *Messenger du soir*, le constant adversaire des Terroristes, qui représentait maintenant à la fois le parti royaliste et la jeunesse parisienne. C'est alors qu'apparut une chanson intitulée : *la Jeune Infortunée* ; on désignait ainsi la fille de Louis XVI qui languissait toujours au Temple. Cette chanson fut surtout adoptée par les jeunes gens royalistes ; on

l'entendait dans les promenades, dans les cafés ; on la chantait à demi-voix dans les théâtres, pendant les entr'actes (1). »

Sous le pseudonyme de M. d'Albins, Michaud et Beaulieu publiaient les *Adieux de Marie-Thérèse-Charlotte de Bourbon en Almanach pour 1796*, petit livret royaliste et sentimental, qu'on avait l'air de faire circuler sous le manteau pour lui donner plus d'importance.

C'était Louis XVIII que réclamait, sous une forme déguisée, cette chanson de 1797, *sur les Cinq Sens* (2) :

Jusqu'à ce jour de nos cinq sens  
 On a vanté la jouissance ;  
 Mais aujourd'hui, moi, je prétends  
 Qu'un seul est nécessaire en France.  
 Pour respirer un air malsain,  
 Que sert un *odorat* facile ?  
 Et réduits à mourir de faim  
 Le *goût* peut-il nous être utile ?  
 Dépouillés de tout, sans argent,  
 Du *toucher* que pouvons-nous faire ?  
 Et la *vue* est-elle un présent  
 Pour qui ne voit que la misère ?

(1) ADOLPHE SCHMIDT, *Paris pendant la Révolution d'après les rapports de la police secrète* (trad. de Paul Viollet). Paris, 1880, p. 302.

(2) *Mémorial ou Journal historique et anecdotique de la Révolution de France*, par LECOMTE. Paris, 1801, t. II, p. 107.

Mais pour d'un heureux changement  
 Avoir la nouvelle prospère  
 Des cinq sens, l'ouïe (1) est vraiment  
 Le seul qui nous soit nécessaire.

Les mêmes sentiments royalistes se retrouvaient dans une chanson dirigée contre le conseil des Cinq-Cents et dont nous nous bornons à donner le premier couplet :

On dit que dans les Tuileries  
 Est un chantier fort apparent (2),  
 Où cinq cents bûches bien choisies  
 Sont à livrer en ce moment :  
 Le vendeur dit à qui l'aborde,  
 Cinq cents bûches pour un *louis* ;  
 Mais bien entendu, mes amis,  
 Qu'on ne les livre *qu'à la corde*.

Les partisans de Louis XVIII étaient si convaincus, en 1799, que cette année verrait la chute définitive des républicains que beaucoup d'entre eux portaient des breloques représentant une lance, une laitue et un rat, ce qui voulait signifier : *l'an sept les tuera*.

(1) Louis XVIII.

(2) Par ordre des conseils, on avait arraché deux rangs d'arbres du jardin des Tuileries. Les journaux racontaient qu'un Gascon avait adressé un mémoire au Conseil des Cinq Cents en l'intitulant : « Mémoire au conseil des 500.000. » On lui fit observer qu'il avait mis trois zéros de trop. — Sandis ! répondit-il, je n'en mettrai jamais autant qu'il y en a !

Cette même année, à la veille du coup d'État de Brumaire, un journal royaliste, *le Miroir* (1), dans son numéro du 1<sup>er</sup> septembre, publiait une fable, intitulée la Fable des Moutons, et dans laquelle il croyait exprimer les vœux de la plupart des Français.

Un troupeau de moutons, épris de changement et ennuyé d'obéir toujours au même maître, tue son berger, le vieil Azor (ce vieil Azor c'est Louis XVI). Quelques-uns de ces moutons, indignés d'un tel crime, s'exilent. Ce sont les émigrés.

Privé de son berger, le troupeau est menacé par les loups, et les moutons ont peur et se repentent d'avoir tué le vieil Azor et de laisser dans sa prison le descendant ou le parent de ce berger si cruellement occis. Ils bêlent, pleins de remords :

Qu'avons-nous fait ? notre maître (2) est si bon !

Et nos amis avaient raison ;

Rappelons nos amis, délivrons notre père.

(Car le maître captif et les moutons bannis

N'étaient plus à leurs yeux qu'un père et des amis.)

Heureusement, tout s'arrange. Le maître rappelé revient. Il reprend sa houlette, adresse pour

(1) *Le Miroir*, par Beaulieu, du 1<sup>er</sup> mai 1796 au 4 septembre 1797 (18 fructidor an V).

(2) Louis XVIII.

le principe quelques reproches aux moutons et termine ainsi son petit discours :

Mais nous voilà d'accord, les loups n'ont pas beau jeu.

Sur les dangers que faisaient courir les loups, tout le monde en effet était d'accord, mais on ne l'était pas sur le choix du berger.

Beaucoup de Français, très désireux de se débarrasser de la République, ne tenaient pas à lui substituer une monarchie de droit divin. D'un autre côté, ce prétendant obèse et goutteux, alourdi par un précoce et excessif embonpoint, cité pour ses petits vers et ses petites intrigues, ne leur paraissait pas être l'homme actif et énergique capable de sortir le pays de l'anarchie et d'imposer un gouvernement réparateur.

On se défiait de lui. Les uns ne le connaissaient pas assez, les autres le connaissaient trop.

Le peuple, sans entrer dans ces détails psychologiques, lui reprochait de manquer de prestige. Toujours amoureuse du panache, la foule cherchait un soldat, un soldat victorieux. Avec cet instinct très sûr qui souvent la caractérise, elle s'attacha bientôt à Bonaparte en qui elle devinait un héros d'épopée (1).

1 Ces marques d'admiration et d'attachement de la foule, Bonaparte affectait de les mépriser et de les repousser. « Le 18 décembre (1797) il dîna chez Mme Monneron lorsque des

Les victoires de Bonaparte semblaient au Directoire exagérées, et dangereuses par leur éclat. Il abusait du droit qu'à un général de bien servir son pays. Il était suspect à force de talent et de gloire. On l'envoya en Égypte avec l'espoir qu'il n'en reviendrait pas ou qu'il en reviendrait trop tard pour ses ambitions.

On porte aux cieux un héros  
 Tant qu'il est utile.  
 On jouit de ses travaux  
 Ensuite on l'exile.  
 Cela n'est pas trop décent,  
 Mais c'est l'usage pourtant  
 D'une ré, ré, ré,  
 D'une pu, pu, pu.  
 D'une ré,  
 D'une pu,  
 D'une république  
 Bien démocratique (1).

Bonaparte revint d'Égypte <sup>2</sup>, et il en revint à temps. La poire était mûre : il n'y avait plus qu'à la cueillir.

Le lendemain de son arrivée, il alla le soir au

poissardes vinrent lui offrir un compliment et un bouquet. Il refusa l'un et l'autre en disant : « Je n'accepte point cet hommage, car si demain on vous donnait au roi, vous lui en offririez autant. » LABOUISSÉ DE ROCHEFORT, *Souvenirs et Mélanges*. Paris, 1826, t. II, p. 269.

(1) *Mémorial ou Journal historique*..... t. II, p. 200.

(2) *Souvenirs du Comte de Mongaillard*. Paris, 1896, p. 232.

Théâtre-Français. Une poissarde l'arrêta au moment où il descendait de la voiture et lui dit : « C'est fort bien, mon bon ami, de frotter les ennemis, mais tu devrais maintenant chasser les cinq coquins qui nous dévorent ; toi du moins, si tu nous manges, le laurier ne manquera pas à la sauce. »

Il n'avait pas besoin qu'on l'encourageât à renverser ceux qu'il appelait « ces ânes du Directoire ». Son siège était fait. Tandis que les royalistes attendaient tranquillement qu'on leur offrît le pouvoir, il se décida à le prendre.

Jusqu'au moment qu'il s'était fixé pour agir ou que les circonstances devaient fixer pour lui, il s'astreignit à une attitude détachée, indifférente, qui ressemblait à du dégoût pour ces satisfactions de la vanité si recherchées par les autres. Il avait remplacé son habit de général par celui de membre de l'Institut. Accablé d'invitations, il n'en acceptait aucune. Il ne fit exception que pour Cambacérès, ministre de la Justice, et la conversation, fuyant la politique, ne porta que sur le Code civil. On lui proposa de passer des revues, il refusa obstinément. Il semblait prendre à tâche de se montrer le moins possible et de se dérober aux ovations. Il n'allait au théâtre qu'en loge grillée.

Que voulait-il ? que préparait-il ? Seuls quelques complices étaient dans le secret.



En face de cet énigmatique conspirateur, de ce prétendant éventuel, encouragé, soutenu par l'opinion publique, difficile était le rôle du Directoire ou du moins de cette partie du Directoire qu'il n'avait pas gagnée à sa cause et associée à ses projets. Ne pouvant le charger de chaînes, on se résigna à le couvrir de lauriers.

Ce fut une singulière fête, celle que les conseils donnèrent en l'honneur de Bonaparte, le 6 septembre 1799. Elle eut lieu dans l'église Saint-Sulpice, sous la forme d'un banquet civique. Des deux côtés on se défiait, et, en dépit de l'enthousiasme de commande et des grandes phrases des discours officiels, ce repas, où les partis se surveillaient, où se dissimulaient les ambitions, manqua de cordialité et d'entrain.

« Bonaparte, raconte le comte de Montgailard, a fait mettre dans sa voiture un pain et une demi-bouteille de vin qui lui sont apportés par Duroc. Le dîner est triste, lugubre, tout le monde s'observe, on ne veut pas garder le silence et on craint de parler. La gaieté et la confiance semblaient bannis de cette réunion, où tant de sentiments et d'intérêts divers sont en présence. Le service à peine terminé, le héros de la fête se lève, se promène lentement le long des tables, dit quelques mots aux personnages qui lui adressent leurs compliments, et sort par une porte

latérale sans que personne s'aperçoive de sa disparition. Il est de retour dans sa maison, rue de la Victoire, que les directeurs savent à peine qu'il a quitté Saint-Sulpice (1). »

Deux mois après eut lieu le coup d'État du 18 Brumaire. L'opération faite, toute la France l'approuva. On la célébra en vers et en prose.

« Je me disais, écrivait un de ces poètes toujours prêts à adorer le soleil levant...

Je me disais, l'autre jour, *à parte*  
 Quand de nos maux verrons-nous donc le terme ?  
 Lors un esprit me répond, *à parte*  
 Bientôt.. bientôt.. un héros juste et ferme  
 Viendra chasser hors de notre cité  
 Tous les brigands, les loups qu'elle renferme,  
 Et vous rendra votre tranquillité.  
 — Ah ! Vive Dieu ! c'est un *Bon-à-parté* (2).

(1) Bonaparte craignait beaucoup d'être empoisonné. Un contemporain, Labouisse de Rochefort, raconte que dans les quelques repas où il assista, un domestique placé derrière lui substituait au pain et au vin servis sur sa table du pain et du vin qu'il avait apportés.

(2) Parmi les nombreuses pièces qui furent composées à l'occasion du coup d'état de brumaire, citons :

*Les Mariniers de Saint-Cloud*, impromptu de Sewrin (Théâtre de l'Opéra Comique, 13 novembre).

*La Girouette de Saint-Cloud*, par Barré, Radet, Bouqual, Desfontaines, Maurin et Dusaty (Vaudeville, 14 novembre).

*La Journée de Saint-Cloud ou le 19 brumaire*, divertissement, vaudeville en un acte par Leger, Chazet et Armand Gouffé (Théâtre des Troubadours, 14 novembre).

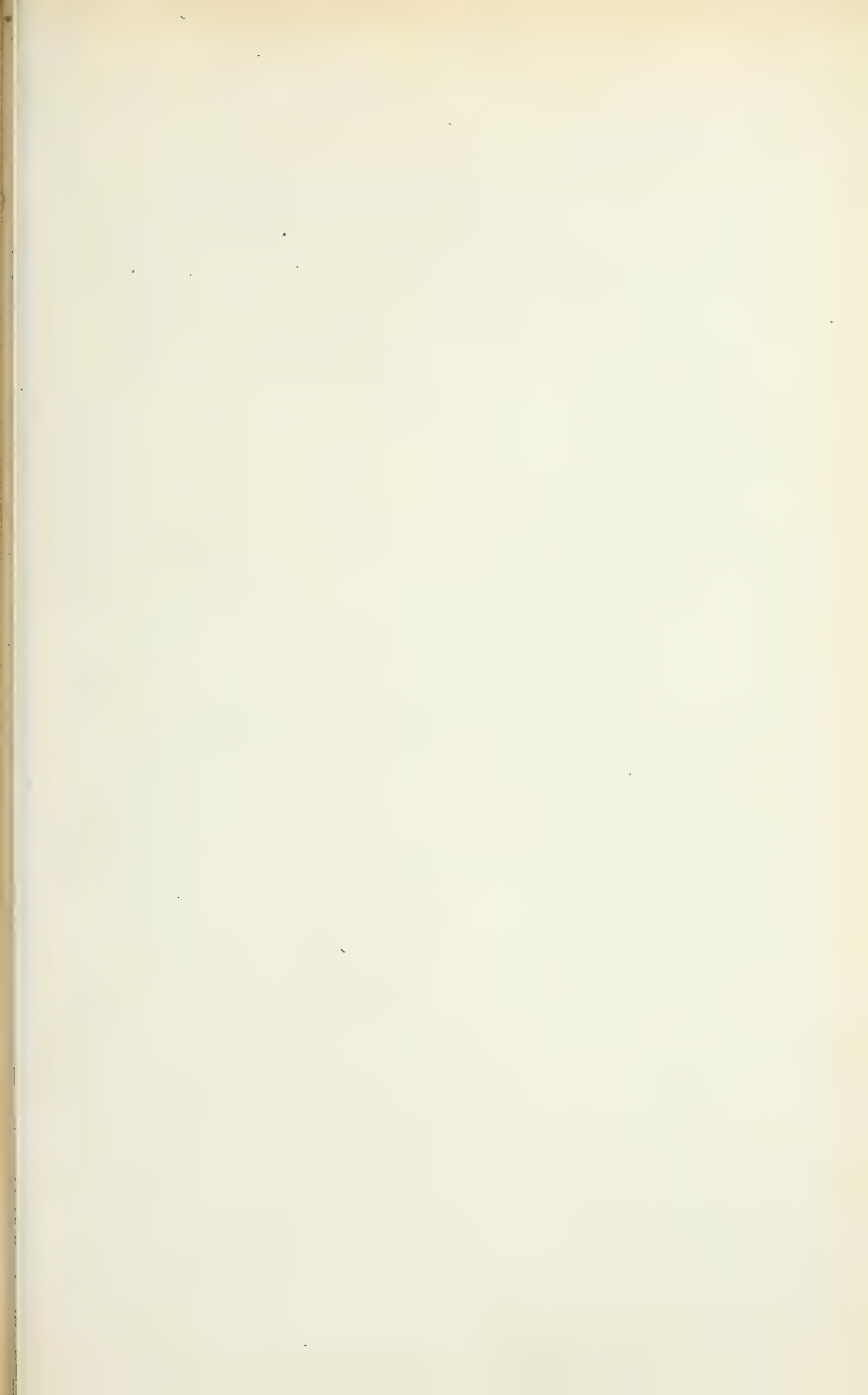
## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
I. — Paris sous la Révolution et le Directoire. La Rue . . . . .	1
APPENDICE. — Division de Paris sous la Révolution . . . . .	29
II. — Plaisirs populaires et Fêtes publiques . . . . .	31
APPENDICE. — Les Fêtes de la Révolution . . . . .	63
III. — Cafés, Restaurants et Maisons de Jeu . . . . .	67
IV. — Bals et Jardins d'été. Concerts et petits spectacles . . . . .	92
V. — Les Théâtres de Paris sous la Révolution et le Directoire . . . . .	120
VI. — Paris au Théâtre. Le répertoire et la politique. Acteurs et auteurs . . . . .	150
VII. — Étoiles et vieilles lunes. Les Actrices à la mode. L'amour au théâtre . . . . .	172
VIII. — Le Palais-Royal. Les agioteurs et les filles . . . . .	216
IX. — La vie mondaine et l'amour . . . . .	237
APPENDICE. — Le Monde Incroyable . . . . .	
X. — Femmes de la Révolution et du Directoire. . . . .	280
APPENDICE. — Réflexion sur les femmes révolutionnaires . . . . .	320

XI. — L'Amour dans les prisons révolutionnaires . . . . .	326
XII. — Les deux Reines du Directoire. Joséphine de Beauharnais. Madame Tallien . . . . .	355
XIII. — Les Modes . . . . .	378
APPENDICE. — Les Fournisseurs du monde élé- gant . . . . .	405
XIV. — Du Directoire au Consulat . . . . .	411

---



## BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

DE VITRAC & ARNOULD GALOPIN

<i>LOUIS XVII</i> . . . . .	1 vol.
<i>MADAME DU BARRY</i> . . . . .	1 vol.
<i>LE DUC D'ENGHIEN</i> . . . . .	1 vol.

Chaque volume in-8 carré, orné de nombreuses estampes et reproductions documentaires du temps, sous couverture artistique en couleurs. Broché. . . . . 2 fr.  
Cartonne pleine toile . . . . . 3 fr.

EN PRÉPARATION

### *MÉMOIRES DE LA ROCHEJAQUELEIN*

HENRI D'ALMERAS

#### *LE MARQUIS DE SADE*

L'homme et l'écrivain *d'après des documents inédits*, avec une bibliographie de ses œuvres. 1 vol. in-8 orné de 16 hors texte. br. 5 fr.

#### *PAULINE BONAPARTE (Une Amoureuse)*

« Nulle femme, depuis celle de l'empereur Claude, ne l'a peut-être dépassée dans l'usage qu'elle a osé faire de ses charmes ». (*Mémoires du chancelier Pasquier*). 1 vol. in-8 orné de 16 hors texte. br. 5 fr.

LES

#### *AMOUREUX DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE*

*d'après les Pamphlets*

« Les calomnies qui ont noirci cette princesse sont le fruit de l'esprit de mécontentement qui régnait alors. Mais elle aimait le plaisir et en trouvait trop à faire admirer sa beauté ». (*Mémoires de Madame Campan*). 1 vol. in-8 orné de 14 hors texte. . . 5 fr.

HECTOR FLEISCHMANN

#### *UNE MAÎTRESSE DE NAPOLEON*

Mademoiselle George

PRÉFACE DE M. JULES CLARETIE

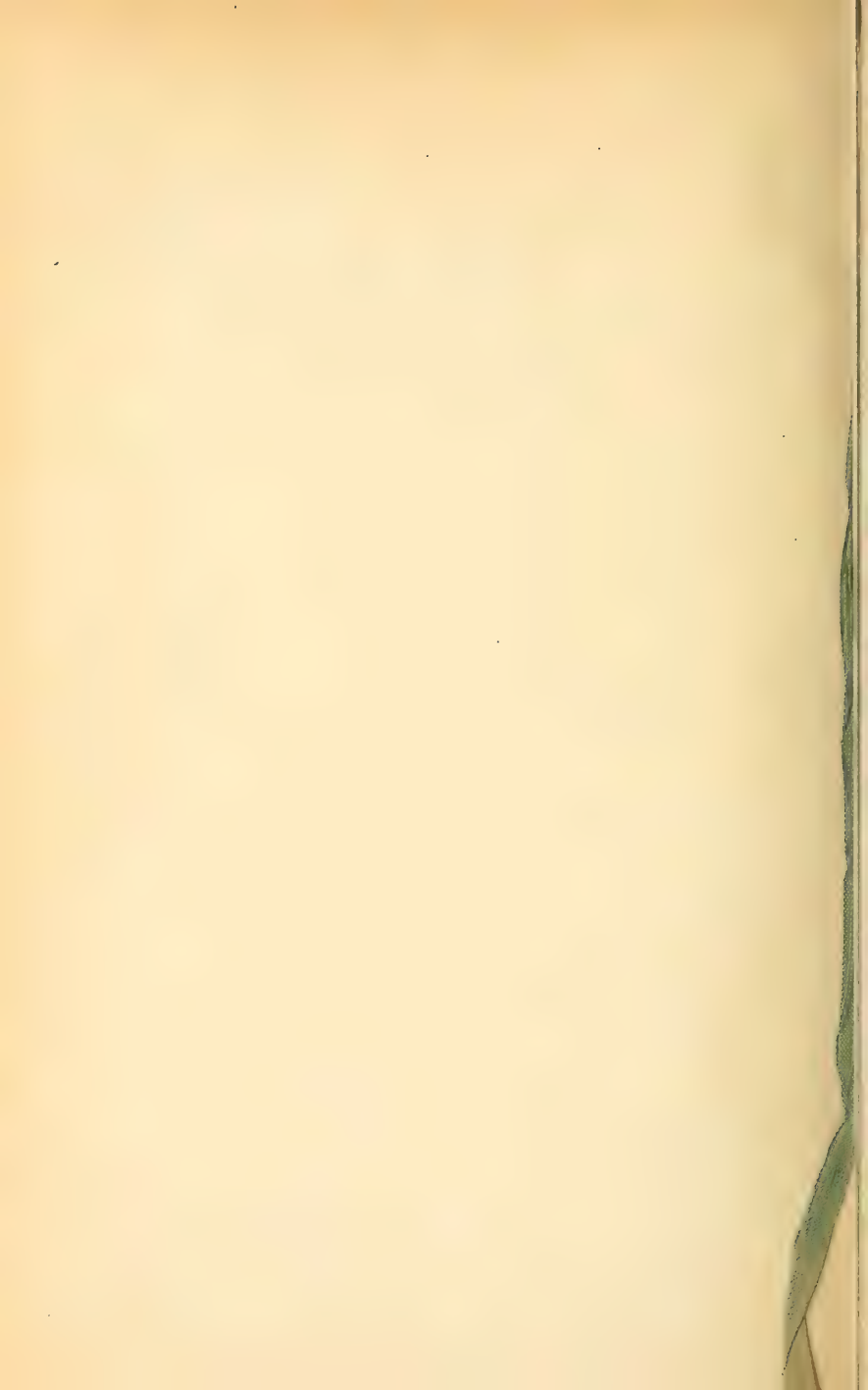
1 vol. in-8 contenant 100 illustrations. . . . . 5 fr.

DOCTEUR CABANÈS

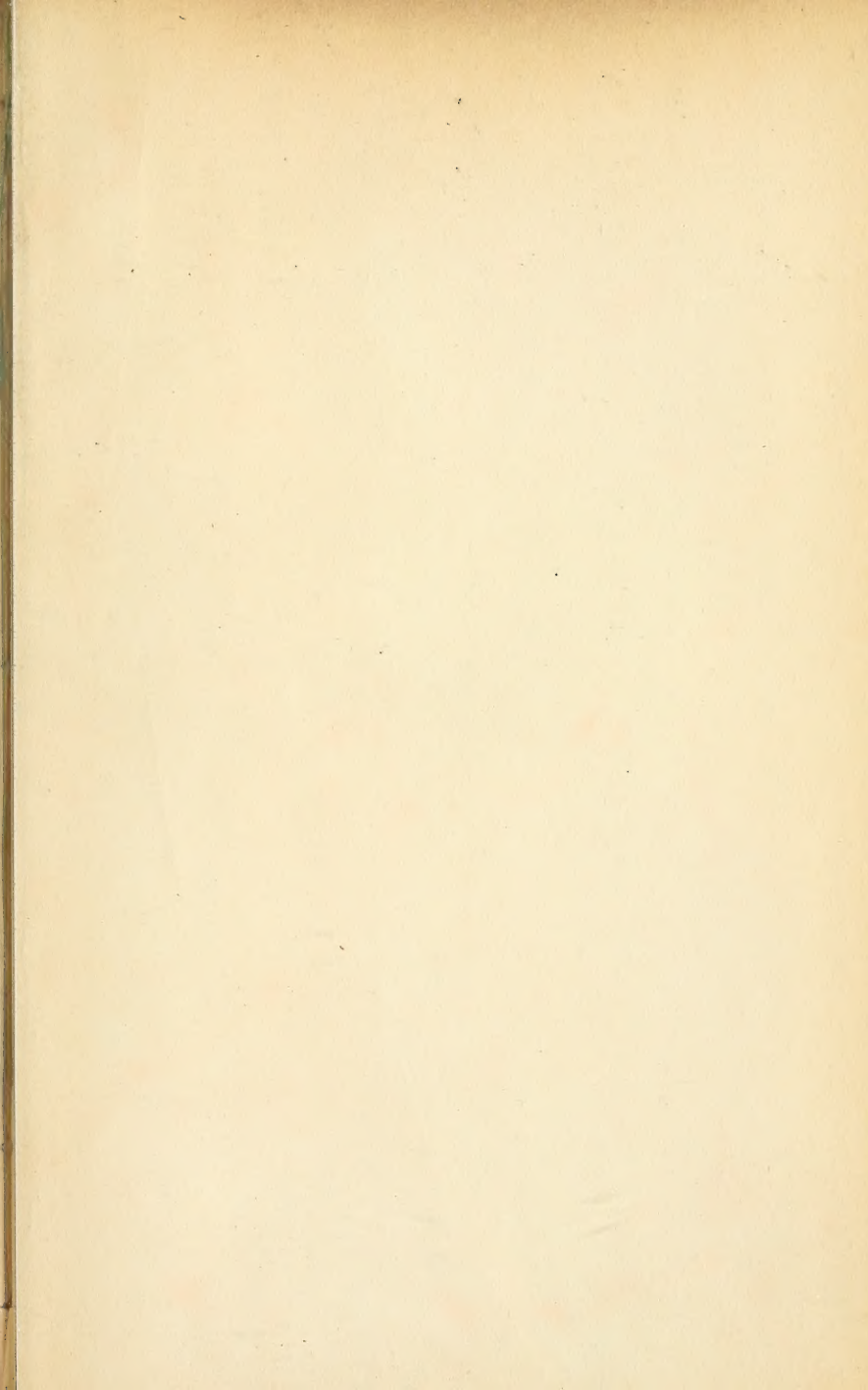
#### *MŒURS INTIMES DU PASSE*

1 vol. in-16 contenant 68 gravures. . . . . 3 fr. 50











105289

HF.

A4485vie

Author Almeras, Henri d'

Title La vie Parisienne sous la Révolution et le  
directoire.

DATE

UNIVERSITY OF TORONTO  
LIBRARY

Do not  
remove  
the card  
from this  
Pocket.

Acme Library Card Pocket  
Under Pat. "Ref. Index File."  
Made by LIBRARY BUREAU

